Arts et Spectacles : théâtre russe

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15222 – 7 F

JEUDI 6 JANVIER 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Les protestations des généraux Cot et Briquemont

Les « casques bleus » mettent en question leur rôle en Bosnie

Découragement

CE n'est pas encore la débandade, *mais les signes* annonciateurs d'un désengagement de la communauté internationale du conflit yougoslave se précisent. Le *rappel anticipé* – à sa demande – du général Francis Briquemont, le chef des « casques bleus » de Bosnie-Herzégovine, est *l'une des* manifestations les plus révélatrices d'un état d'esprit qui se propage à grande vitesse : le *découragement devant* l'échec patent de toute initiative internationale. Peu avant l'annonce du départ du général belge, son *supérieur immédiat*, Jean Cot, s'était, lui, laissé aller à un mouvement de révolte devant les « humiliations » que doivent constamment endurer ses hommes.

« *Bras armé* » d'une communauté internationale qui n'a jamais brillé par sa cohérence, depuis deux ans et demi que dure la guerre dans l'ex-Yougoslavie, la Force de protection des Nations unies est ballottée au gré de prises de positions contradictoires ainsi *que de fausses menaces dont* elle subit, sur le terrain, les terribles conséquences. Un général Cot ou un général Briquemont *peuvent*, avec quelque légitimité, se demander ce qu'ils font dans le bourbier yougoslave alors qu'on les prive *des moyens de faire* respecter la moindre résolution du Conseil de sécurité et que l'on rejette toutes leurs *demandes de renforts*.

LE malaise ressenti chez les « casques bleus » ne peut que croître devant la multiplication des aveux d'échec des diplomates et des *propos* évoquant de plus en plus précisément un prochain retrait de la FORPRONU, si aucun progrès n'est enregistré dans les négociations d'ici deux mois – comme vient de le souligner le médiateur européen, David Owen. Et, si les responsables politiques français se montrent d'une superbe ambiguïté à ce propos, les Canadiens ont, eux, été très clairs en annonçant qu'ils « réexamineraient » leur *présence* en Bosnie dès avril.

ON voit *difficilement* comment les Occidentaux parviendront à sortir de l'impasse dans laquelle ils se sont engagés. *Les termes* de l'alternative devant laquelle ils se trouvent aujourd'hui placés n'ont, en *effet*, rien de réjouissant, à l'*heure* où toute perspective de paix ne fait que reculer : ou ils retirent les « casques bleus » et se désintéressent désormais du conflit et de ses victimes ou ils décident de se donner les moyens d'une réelle intervention et s'exposent au *risque d'un* redoutable enlisement.

Dans les deux cas, d'ailleurs, l'Europe risque de payer très cher l'impuissance *politique* dont elle a fait preuve depuis juin 1991 : par l'extension du conflit dans une région de tout temps explosive.

La décision du commandant des « casques bleus » pour la Bosnie-Herzégovine, le général belge Francis Briquemont, mardi 4 janvier, de demander son rappel anticipé a mis en lumière un malaise croissant dans la FORPRONU, dont plusieurs dirigeants des pays participants se sont faits l'écho. Le ministre français des affaires étrangères a apporté son appui au général Jean Cot, commandant de la FORPRONU pour toute l'ex-Yougoslavie, qui avait dénoncé les « humiliations » que subissent ses hommes en Bosnie.



Page 3

Les conclusions du rapport Bataille

Quatre sites pour l'étude des déchets nucléaires

Chargé d'une mission pour la recherche de sites en vue de l'implantation de deux laboratoires souterrains de recherche sur la gestion des déchets radioactifs, Christian Bataille, député (PS) du Nord, propose au gouvernement, dans un rapport rendu public mercredi 5 janvier, de sélectionner quatre départements : le Gard, la Haute-Marne, la Meuse et la Vienne. Les deux « lauréats » ne seraient choisis qu'à l'issue d'un an de travaux destinés à vérifier que les conditions géologiques se prêtent à une telle installation.

Chat échaudé... Un choix fait hâtivement en 1987, sans concertation, avait provoqué une réaction violente des populations concernées, qui conduisit Michel Rocard à décider, en 1990, un moratoire sur la recherche de sites pour l'implantation de laboratoires de recherche sur l'enfouissement des déchets radioactifs à haute activité et à vie longue. Chargé d'une mission de concertation, le « médiateur » Christian Bataille, député PS du Nord, conseille aujourd'hui au gouvernement... prudence et patience. Il convient, estime-t-il en substance, de ne pas choisir immédiatement parmi les *quatre départements candidats* et de poursuivre une concertation fondée sur la transparence.

Dès l'annonce de sa nomination, M. Bataille avait reçu une trentaine de « demandes d'information ». Après élimination des départements à la géologie inadaptée, il avait pris son bâton de pèlerin pour informer, répondre aux questions et enregistrer sur le terrain les prises de position des différents protagonistes sur ce sujet particulièrement sensible (*le Monde* du 2 novembre et du 25 décembre 1993). Il était chargé, notamment, d'expliquer les changements apportés par la loi votée à ce sujet par le Parlement en décembre 1991, et qui prévoit le versement aux collectivités locales de 60 millions de francs par an pour des « actions d'accompagnement ». Chacun de ces deux laboratoires représentera un investissement d'au moins 1,5 milliard de francs, et fournira cent cinquante emplois. Installés à une profondeur comprise entre 200 et 1 000 mètres selon le terrain, ils *sont prévus pour fonctionner* huit ans. Ils ne recevront aucun déchet.

Dans ses propositions au gouvernement établies au terme de cette tournée, M. Bataille élimine tout d'abord fermement les cinq départements désignés en 1987 (Ain, Aisne, Maine-et-Loire, Deux-Sèvres, *Ille-et-Vilaine*).

JEAN-PAUL DUFOUR

Lire la suite page 9

ÉDITORIAL

Une pause pour l'humain

LA science ou l'art ouvrent des brèches, les techniques s'y engouffrent et le marché survient, emportant tout. Ce qui est vrai dans tous les domaines de l'activité humaine – agriculture, industrie, culture – va-t-il le devenir dans *celui* de la vie humaine ?

Régulièrement, des « exploits » inédits, liés à la procréation médicalement assistée, relancent le débat sur la légitimité de ces prouesses. L'imagination des inventeurs d'*humain* ne paraît pouvoir se comparer qu'à l'ampleur des fantasmes qu'ils suscitent. Les scénarios *surgis de leurs fécondes* trouvailles frisent, parfois, le Grand Guignol et leurs dérives engendrent dans les *esprits soit inquiétude* excessive soit alarme justifiée. Trajectoires de début de vies inimaginables jusqu'alors et qui *prennent corps pour* répondre à une « demande » : ici une sexagénaire ménopausée en manque de maternité se voit offrir la possibilité de procréer enfin et donne le jour à des jumeaux, là une femme obtient de choisir la couleur de son bébé, ailleurs on songe à subtiliser à un fœtus avorté ses ovaires en formation pour les réinstaller, plus tard, sur une femme...

BRUNO FRAPPAT

Lire la suite page 9

POINT DE VUE

Le premier ministre-candidat

par Laurent Fabius

ET si, en ce début d'année, *on commençait* à lever le voile ?

Je parle ici du voile qui enveloppe la popularité de l'actuel *premier ministre*. Au cours des dernières semaines, j'ai lu beaucoup d'analyses à ce sujet : l'extrême habileté de la tactique balladurienne est décrite avec minutie, les raisons du rejet socialiste sont passées au scanner, ces éléments pèsent évidemment leur poids. Mais cette popularité, étonnante en *effet* si on la compare avec la réalité du bilan économique et social, s'explique aussi par deux données moins soulignées.

D'abord, ce que j'appellerai la cohabitation-confusion. La période 1993-1995 est vécue comme l'inverse de 1986-1988 : les deux principaux responsables de l'Etat évitant – et ils ont raison – les conflits apparents, on a vite fait d'y voir une concor*dance générale de leurs vues ;* la politique au sommet apparaît dépolitisée au point que l'opinion ne sait plus, sauf circonstances exceptionnelles, qui pense quoi, qui propose quoi, qui décide quoi. Pour un pays aussi présidentialiste que la France et lorsqu'au surplus beaucoup des responsables de *l'opposition* se font remarquer surtout par leur silence, comment l'électorat de gauche n'en serait-il pas troublé ? *Quant à l'électorat de droite*, il soutient naturellement son champion qui le fera échapper, espère-t-il, à vingt ans de guerre *des chefs*. Donc popularité forte à droite, neutralité déboussolée pour le moment à gauche, à quoi s'ajoute un soutien appréciable *de l'extrême* droite envers laquelle ce gouvernement ne se montre pas trop ingrat : on reçoit son leader à Matignon, on fait vibrer périodiquement la corde anti-immigration et le discours tout-répression... Additionnez, vous tenez une des clés de cette popularité flatteuse.

Une autre clé est le bouclage tranquille qui se met en place. Dans un premier temps, des proches du premier ministre sont nommés aux postes de haute responsabilité administrative. *L'opération, certes, a des précé*dents, mais elle est cette fois-ci silencieuse et exhaustive : fin 1993, c'est fait. Le deuxième temps est plus nouveau : par l'effet combiné des nominations et des privatisations, s'installe une véritable oligarchie qui, de proche en proche, va – en tout *cas veut – dominer la société* française. Par la grâce du premier ministre une demi-douzaine d'hommes, ses obligés, sont désignés ou confirmés à la tête des groupes économiques les plus influents. Quelques places sont laissées à des profils différents, mais l'essentiel est sauve*gardé, je veux dire verrouillé* : ils se soutiennent et ils se tiennent.

Le cadre est alors planté pour le troisième temps, qui concerne *plus directement l'opinion*. L'oligarchie française s'intéresse en effet de près aux médias : journaux, radios, elle achète tout ce qui se présente, confortant sa majorité à la télévision et, dans la presse, créant ici et là, bon gré mal gré et finances à l'appui, un climat accueillant envers la parole officielle. *Résultat* : un complexe médiatico-industriel s'installe, sans exemple dans les autres démocraties, pour la plus grande gloire du premier ministre-candidat.

Car l'objectif de ce gouvernement, chacun commence à le comprendre, l'objectif qui importe réellement, c'est celui-là. Dans un système où désormais les sondages constituent le vrai premier tour de l'élection présidentielle, est exploitée à fond la dialectique sondages-médias. Les médias prévenants font les bons sondages, les bons sondages viennent justifier la prévenance des médias. Les ministres sont officiellement requis de ne point aborder le sujet, officieusement ils sont félicités d'y faire *écho. Au bout du chemin, ce* sera donc l'Elysée, et, si l'ami de trente ans ne dégage pas assez vite, la menace ou l'organisation *des primaires – encore la Répu*blique sondagière – viendra emporter l'affaire. Assurément, voilà une démarche rondement menée.

L'ennui, c'est d'abord qu'on nous prend pour des benêts. Je pense au jugement de Tocqueville : *« fatiguée de longs débats, l'opinion consent volontiers qu'on la dupe pourvu qu'on la repose »*. Soyons clairs : que l'actuel premier ministre souhaite être candidat à l'élection présidentielle, cela ne me choque pas, c'est même dans la nature des choses. Que cette candidature contredise tout ce qu'*il* a théorisé, tout ce sur quoi il s'est engagé avant d'être nommé à ce poste, cela fait sourire mais enfin... *Non, ce qui heurte, c'est* d'une part l'évidence niée de cette candidature, alors que cette dernière détermine largement *la politique de clientèle qui* est suivie ; d'autre part, et surtout, je constate qu'à travers la gestion du premier ministre on peut nourrir bien des doutes *sur* ce que serait son action présidentielle.

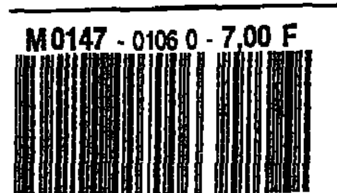
Lire la suite page 2

▶ Laurent Fabius est ancien premier ministre.

Le Conseil de politique monétaire est constitué

Les six nouveaux membres du Conseil de politique monétaire, désignés par décret en conseil des ministres mercredi 5 janvier, siégeront aux côtés du gouverneur et des deux sous-gouverneurs, pour définir et mettre en œuvre la politique monétaire. Ce choix a fait l'objet de savants dosages. Ont ainsi été désignés Michel Albert, président des AGF, Michel Sapin, ancien ministre (socialiste) de l'économie, Bruno de Maulde, président du Conseil des Bourses de valeurs, Jean-Pierre Gérard, président du Laboratoire national d'essais, Jean Boissonnat, directeur des rédactions de *l'Expansion*, et Denise Flouzat, universitaire.

page 12



A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

SARAJEVO

Pour qui sonne le glas ?

par Claude Allègre

SARAJEVO, je n'en peux plus, j'en ai assez. Oui, comme toute personne sensée, sensible ou simplement humaine, je suis scandalisé du sort que l'on fait à ces milliers de femmes, d'hommes et d'enfants au milieu de la mitraille, des obus, des roquettes, de l'absurde. Oui, je trouve scandaleux qu'à la fin du XXe siècle, à moins de deux heures de Paris, on s'entre-tue pour des idéaux qu'on croyait d'un autre âge. Oui, j'ai honte que cette France, si fière pour affirmer le rôle qu'elle joue en Europe, n'ait pas été capable de guider ou d'entraîner ses partenaires dans une action. Nous avions plus d'allant pour suivre l'Amérique dans son aventure pétrolière du Koweït, qui se termine en aporie.

Oui, moi aussi je voudrais faire quelque chose, comme je voudrais aider ces Russes qui meurent de froid, ces Somaliens décimés par la soif et la guerre, ces Soudanais déchirés par une absurde guerre tribale et désormais oubliés, ces Azéris et ces Géorgiens qui s'entretuent pour des morceaux de montagne désertiques, ces amis algériens, pour l'indépendance desquels j'ai lutté, aujourd'hui lâchement assassinés ou menacés par les forces d'un obscurantisme médiéval. Oui, je voudrais aider les sans-abri, les sans-travail, dont le nombre s'accroît sans que l'on comprenne très bien pourquoi, dans un pays où s'achève une décennie d'un pouvoir qui s'appelle encore socialiste. Et peut-être le fais-je à ma façon, à mon niveau, avec mes moyens.

Mais ai-je jamais eu l'idée de mobiliser télévisions, radios ou journaux pour expliquer mes gestes, de me faire filmer aidant un mourant de froid ici, secourant un estropié ailleurs ? Aurais-je l'idée d'organiser un concert avec paillettes et champagne (avez-vous pensé au caviar ?) au milieu des bombes avec cantatrice, acteurs, chef d'orchestre en habit et *tutti quanti* à quelques centaines de mètres des flaques de sang ? A quand les charters pour Sarajevo avec prix réduit pour artistes et hommes politiques et un supplément pour visiter les horreurs de la région ?

Il est vrai qu'on peut s'y faire une publicité gratuite tout en y gagnant un brevet de bonne conscience. *« S'ils veulent nous aider, qu'ils nous achètent des armes »*, disait avec un bon sens terrifiant une journaliste bosniaque interviewée au cours de l'un de ces shows multiples de fin d'année. Hélas oui ! Si Sarajevo n'est peut-être qu'un tremplin médiatique pour certains, c'est aussi une ville ravagée par la guerre atroce, terrible, injuste, idiote, la guerre de tous les jours, la guerre avec ses accalmies, ses peurs, ses fantasmes, la parodie de vie qui s'écoule et la mort qui rôde et qui fauche n'importe qui, n'importe quand. Oui, cette guerre exprime l'absurdité du monde moderne, son absence de valeurs, sa logique marchande (ah ! s'il y avait du pétrole...), ses référentiels vermoulus (nationalisme, que de crimes on commet en ton nom !).

Ceux qui l'ont déclenchée sont des criminels qui devront un jour rendre compte, mais ceux qui la condamnent à l'aide de chansons et de démonstrations médiatisées espèrent-ils ainsi effacer les complexes qu'ils ont d'être bénéficiaires de ce monde injuste ? Sous la protection de l'ONU et des caméras, pratiquent-ils un exorcisme à peu de risques ? Au moment de la guerre d'Espagne, l'engagement était signifiant bien que souvent discret, il était un message d'espoir. Aujourd'hui, l'« engagement » pour Sarajevo, en voulant être signifié, va avoir pour seul effet de banaliser l'horreur. A force de voir chaque soir Sarajevo à la télévision, dimanche, semaine comme jours de fête, mêlé à des vedettes et à des chansons, le théâtre d'horreur va se réduire, petit à petit, à un simple décor de théâtre.

Coupable passivité

Si vous voulez vous battre, chers amis (car je ne voudrais pas confondre critique et opprobre, vous n'êtes pas les responsables de cette tuerie et votre indignation initiale a été salutaire), si vous voulez vous battre contre les Serbes, c'est bien à Sarajevo qu'il faut aller, mais alors il faut le faire les armes à la main. Les Bosniaques ne diront pas non. Mais si vous voulez livrer la guerre à la guerre avec les armes qui vous sont propres, votre notoriété, vos accès aux médias, vos talents de communication, votre argent aussi, si vous voulez mettre votre action à la hauteur de vos convictions, sachez que la lutte à mener n'est pas à Sarajevo mais à Paris, à Londres, à Bruxelles, à Bonn ou à Genève, là où l'on décide.

Il faudra déterminer puis dénoncer qui fournit les armes et l'essence, par quel circuit financier, par quel trajet géographique, avec quelles complicités. Les Russes ? Nous avons les moyens de faire pression pour les en empêcher. Les Américains ? Ce serait une occasion de les dénoncer. Les Européens eux-mêmes ? Ce serait une honte nouvelle à découvrir. Il faudra faire le siège des princes qui nous gouvernent, au risque de les agacer, les fâcher, de perdre leurs faveurs, mal à l'aise qu'ils sont dans leur coupable passivité ; il faudra les forcer à agir pour que tout cela cesse. Par leur diplomatie secrète ou publique, par leurs moyens financiers et économiques, par les moyens militaires s'il le faut. Une frappe soudaine sur les batteries de Sarajevo serait-elle sans effet militaire ou psychologique ? Ce qui a agi sur Kadhafi serait-il sans effet ailleurs ? Il faudra dénoncer à qui profite l'embargo-alibi. Il faudra aussi mobiliser une opinion qui a peut-être oublié qu'en démocratie c'est elle qui gouverne, et donc qui peut imposer la paix.

Vaste programme certes, mais pas impossible. A l'heure où, en Afrique australe, on dialogue, où, au Moyen-Orient, on négocie, spectacle impensable il y a encore deux ans, l'Europe, hier donnée en modèle à beaucoup de peuples du monde entier, l'Europe que l'on veut construire peut-elle continuer à illustrer l'indifférence, l'impuissance, le cynisme et la lâcheté ? Sous les bombes de Sarajevo, c'est beaucoup de choses que l'on enterre. A Sarajevo, pour qui sonne le glas ?

▶ Claude Allègre, géophysicien, est l'ancien conseiller spécial de Lionel Jospin au ministère de l'éducation nationale.

Le premier ministre-candidat

Suite de la première page

Car enfin, quels sont les faits, quel est le premier bilan économique et social de cette nouvelle majorité ? Retournons-nous un instant, revenons neuf mois en arrière, au moment des élections législatives : le pays attendait du nouveau chef du gouvernement qu'il s'occupât avant tout d'économie, qu'il agît pour aider la croissance et l'emploi. Lui-même dans son discours d'investiture ne se fixait-il pas cet objectif : *« Il s'agit de faire en sorte que le chômage soit stabilisé à la fin de 1993* et *qu'une décrue puisse ensuite être amorcée »* ? Nous voici début 1994, rien n'est venu sur ce plan, sinon une augmentation du chômage de près de 300 000 personnes et les prévisions pour cette année indiquent que la détérioration va se poursuivre encore.

La stratégie économique choisie a consisté à comprimer la demande par de lourdes ponctions sur les ménages alors qu'il aurait fallu au contraire la soutenir. Le gouvernement a cru bon de multiplier les allègements en direction des entreprises, sans résultat pour l'emploi puisque la consommation restait trop faible, en dépit de la baisse bien venue des taux. Et pendant ce temps la dette publique augmente de 25 %, le système monétaire européen flotte, les comptes sociaux sont en déficit accru et les dialogues sociaux en jachère, on vend le patrimoine de la nation au-dessous de sa valeur, la Bourse flambe, la répartition des revenus et des efforts a rarement été aussi injuste, il n'y a jamais eu aussi peu de logements construits, ni autant de pauvres ni de sans-domicile fixe. Je suis trop sévère ? Le voilà pourtant, l'essentiel du premier bilan : habileté médiatique, échec économique, carence sociale.

Il n'est pas jusqu'aux accords du GATT, pourtant célébrés par une louange impressionnante, qui ne justifient un certain scepticisme. Je prends date à l'égard de leur application : l'organisation prétendument nouvelle du commerce mondial, la sauvegarde de notre agriculture et de notre culture, les débouchés assurés pour nos services financiers, la clause de paix..., bref tout ce qu'on nous promet d'avoir obtenu, je suggère qu'on attende l'épreuve du temps et des faits pour en juger. Les échéances repoussées ? Oui. Les problèmes de fond résolus ? Non.

Face à cela, j'estime qu'il est grand temps de réagir et de tracer notre feuille de route pour les deux années qui viennent. Oui, il est temps que, délaissant les tentations alternatives du consensualisme, du crypto-gauchisme et du mea-culpisme, l'opposition mène bataille contre ce qui mérite bataille, et qu'elle dessine un autre chemin.

Ce chemin, j'en tracerai ici les contours à propos de deux enjeux prioritaires. En matière d'emploi, nous devons carrément tirer les leçons de l'expérience et refuser la résignation actuelle. Cela signifie plusieurs décisions à prendre, que ce gouvernement refuse. Donner corps – je veux dire concrètement corps – à une initiative française (et européenne) de croissance s'appuyant sur un soutien massif à la construction et à la réhabilitation des logements et des quartiers.

Accepter, encourager, organiser la diminution et l'aménagement du temps de travail, bref vider le débat au lieu de chercher comme aujourd'hui à le noyer. Exonérer totalement de cotisations sociales les emplois non qualifiés, ce qui suppose de choisir entre un transfert sur la taxation des revenus et sur celle des énergies polluantes : j'écarte pour ma part toute augmentation de TVA appelée « TVA sociale » pour la circonstance. Développer systématiquement les emplois de proximité en insistant beaucoup plus qu'aujourd'hui sur le financement de l'activité plutôt que sur celui du chômage. Le contrat social pour l'emploi dont a parlé le président de la République pourrait porter utilement sur ces quatre points.

Concernant l'autre grand enjeu, le déficit des comptes sociaux, je n'accepte pas non plus la démarche gouvernementale faite d'expédients financiers et de grignotage de la protection collective. Nous voulons une société solidaire, c'est-à-dire d'autres choix que ceux qui sont faits. Comment ? En responsabilisant vraiment les assurés et les praticiens, alors que les économies opérées l'ont été jusqu'ici à sens unique, au détriment de la couverture sociale des assurés. En plaçant sous condition de ressources plusieurs prestations, notamment les prestations familiales : arrêtons l'hypocrisie qui, au nom d'un égalitarisme de façade, assure des prises en charge identiques pour chacun mais réduit la protection sociale des foyers modestes et des classes moyennes. En modifiant l'assiette des cotisations sociales, afin de privilégier l'emploi au lieu de le pénaliser. Enfin en donnant une nouvelle vigueur au paritarisme, qui confiera aux partenaires sociaux la gestion effective de certains risques, mais qui rendra l'Etat totalement responsable des missions de solidarité.

Ce faisant, on contribuera à redonner sens, moyens, fierté au service public et à l'Etat. J'écoute ce gouvernement discourir avec éloquence au sujet de l'Etat. Mais dans la réalité et pour le moment, quoi ? Des tournées, nombreuses et bien organisées en vue de promouvoir l'aménagement du territoire et son ministre, sans aucun rééquilibrage effectif des moyens du développement ! Le paisible retour, profitant d'un week-end de réveillon, de deux criminels présumés vers l'Etat qui les a commandités ! Est-ce cela le fameux « nouvel exemple français » ? En matière d'Etat, je constate surtout que le gouvernement privatise pour boucher des trous et tenir jusqu'à l'échéance présidentielle. Il veut dans les prochains jours vendre Elf alors que les cours du pétrole sont au plus bas. Il va céder l'UAP parce que cette privatisation est un maillon décisif du bouclage. Il s'apprête à redécouper la Caisse des dépôts pour quelques milliards de plus. Il garde l'œil bien ouvert sur France Telecom pour après 1995, car les spécialistes savent que se trouvent là les perspectives et les profits les plus juteux.

Et pendant ce temps – au nom sans doute de la défense du service public ? – il fait voter à la hussarde l'aggravation de la loi Falloux, sous le faux prétexte de la sécurité, de sorte qu'on financera demain les établissements privés avec les fonds qui devaient servir à l'école publique. Là aussi prenons date ou, plutôt, rassemblons. Si la nouvelle législation s'applique, on constatera bientôt que, faute de moyens suffisants, l'école publique régresse cependant que, alimentées par un double financement et libres d'obligations, les écoles privées l'emportent. Quelque temps encore et vous verrez que les partis de droite en proposeront la gratuité. La boucle sera alors bouclée : au public les contraintes, au confessionnel les succès, l'égalité républicaine par l'école laïque aura vécu.

Devant cette accumulation de vrais reculs et de faux-semblants, l'opposition doit développer une vision exigeante de l'Etat. Il y a belle lurette que la gauche ne prône heureusement plus l'égalitarisme niveleur, qu'elle ne demande plus l'appropriation collective des moyens de production et d'échange. Demeure, entre autres valeurs, la revendication d'un rôle majeur assumé par l'Etat afin de remplir les missions d'intérêt général, de corriger les injustices, de préparer l'avenir d'une façon volontariste. Toutes tâches dont notre pays continue d'avoir besoin qu'elles soient remplies.

Si nous suivons ces chemins, si nous ne perdons pas notre temps dans des querelles d'hommes ou d'appareils, si nous appelons à l'union tous ceux pour qui la France doit avoir autre chose à proposer qu'un néolibéralisme inégalitaire et courtois, je ne dis pas que tout deviendra facile, mais l'alternance au moins pourra renaître. La droite n'est pas une fatalité, l'Espagne et l'Italie nous le prouvent ; demain peut-être l'Allemagne et la Grande-Bretagne. C'est plutôt le camp progressiste, la gauche, qui ont le vent en poupe sur notre continent ; et qui doivent en cette année d'échéances européennes montrer la voie. Alors, proposons ! Des initiatives coordonnées pour l'emploi et l'environnement. Une stratégie offensive pour un audiovisuel européen. Des actions concrètes pour la paix et le développement à l'Est et au Sud. Une lutte sans merci contre la violence urbaine et contre la drogue. C'est là-dessus que nous rassemblerons – et d'abord la jeunesse –, bien plus que sur les détours abscons de la réforme des institutions ou des procédures européennes.

Dans son superbe essai sur *Churchill d'Angleterre*, Albert Cohen décrit sa lassitude d'entendre parler avec vénération de tel ou tel. *« J'aime l'angélique crème vanille*, écrit-il. *Je n'ai aucune animosité contre les pieds de porc. Mais des pieds de porc à la crème vanille, c'est trop. »* Eh bien, dans un tout autre contexte, j'éprouve le même sentiment, le même besoin de réagir aujourd'hui face à l'entreprise du premier ministre-candidat. Ce gouvernement a un calendrier, il n'a pas de vision. A nous, sans arrogance, de mieux mettre en valeur la nôtre. Des pieds de porc à la crème vanille pendant deux ans, c'est beaucoup. Pendant deux ans, puis sept, ce serait trop.

LAURENT FABIUS

REVUES

FRÉDÉRIC GAUSSEN

L'homme chassé du travail

L'existence d'une masse permanente de chômeurs menace gravement la cohésion de la société. Mais tandis que les emplois « productifs » se raréfient, du fait de l'automatisation, une multitude de fonctions à caractère social et culturel ne sont pas assurées.

« *IL n'y a pas d'économie saine sans cohésion sociale.* » En invitant, à l'occasion de ses vœux aux Français, patronat et syndicats à *« établir ensemble et au plus tôt les bases d'un nouveau contrat social sur l'emploi »*, le président de la République a désigné ce qui représente la plus grande menace pour la société française : l'accélération d'un chômage dû moins à la crise de l'économie qu'à sa modernisation. Pour la première fois en effet dans l'histoire des sociétés modernes, ce qui est bon pour l'économie n'est plus bon pour le pays : l'intérêt des entreprises est d'améliorer sans cesse leur productivité en réduisant les coûts salariaux, donc les effectifs, grossissant ainsi la masse des chômeurs, ce qui détruit le corps social et déstabilise l'Etat.

Si, grâce à la politique d'assistance mise en place, trois millions de chômeurs n'ont pas provoqué les drames que l'on craignait naguère lorsqu'ils atteindraient le million, la permanence d'une telle masse de citoyens marginalisés est un facteur de troubles et de décomposition pour la société tout entière. D'autant que *« cette lugubre course aux licenciements »*, évoquée par le président de la République, gagne maintenant les catégories les plus dynamiques de la population : cadres, jeunes diplômés...

Le dommage causé par cette nouvelle forme de désorganisation pourrait atteindre rapidement un seuil intolérable, comme le laisse entendre la revue *Panomariques*, qui, associée avec *Hommes et Libertés*, la revue de la Ligue des droits de l'homme, publie un dossier au titre volontairement alarmiste : « Le spectre de la déchirure sociale et politique ». *« La volonté (légitime) des dirigeants socialistes de prouver leur compétence à tenir les rênes du pouvoir, la tradition, profondément ancrée à gauche, qui lie progrès technique, progrès social et progrès tout court, ne pouvaient que conduire à la catastrophe politique et idéologique (...) Que faire maintenant pour que ne se déchire pas jusqu'à l'irréversible le tissu national ? »*, s'interroge Paul Noirot, maître d'œuvre de ce numéro.

Un « tiers-temps socioculturel »

On se doute bien que la réponse à cette question ne peut être que multiple et qu'il n'existe par *une* solution, mais une multitude de stratégies d'ampleurs et de natures diverses. Les contributions réunies ici dressent un bilan des nombreuses actions pour favoriser l'insertion des jeunes en difficulté dans les entreprises, pour réorganiser la vie des villes et des quartiers défavorisés, pour utiliser la dynamique associative, pour développer les services et les emplois de proximité, pour mettre au point des politiques imaginatives de gestion des ressources humaines...

Mais on comprend à la lecture de toutes ces initiatives, témoignant d'une réelle prise de conscience collective, qu'il ne suffit plus d'aménager la production. C'est une remise en cause plus globale des relations de l'homme au travail qui s'opère sous nos yeux. Nous assistons à la fin d'un système, né avec la société industrielle, dans lequel l'homme s'identifie à son métier, qui lui assure l'existence matérielle et un statut social. Les emplois devenant de plus en plus rares, le citoyen devra trouver son épanouisssement et sa légitimité sociale dans une gamme plus diversifiée d'activités, dont une partie seulement aura un caractère professionnel.

Tel est bien l'enjeu du débat sur le partage du travail et la diminution des horaires. Tandis que les emplois directement productifs diminuent, une multitude de besoins sociaux se font jour dans l'éducation, la santé, l'aide aux jeunes et aux personnes âgées, l'assistance, le conseil, la culture, le sport, les loisirs... Des écoles aux hôpitaux, des prisons aux centres de petite enfance, des transports à la surveillance... la société de masse engendre une infinité de besoins, dont l'insatisfaction constitue une grave menace pour la sécurité collective et le bien-être personnel. Tandis que les tâches liées à la production se spécialisent et s'automatisent, une masse de fonctions non solvables et considérées comme secondaires, ne sont pas assurées et cette carence engendre un vide collectif qui accentue les désordres sociaux et les détresses individuelles.

Une « alternative anti-utilitariste »

Comment intégrer cette zone immense d'activités en jachère dans le marché du travail ? Bernard Delplanque, dans la revue *Etudes*, suggère l'institution d'une sorte de tiers-temps, qui permettrait aux individus de participer, à côté de la vie professionnelle et familiale, à une économie « socioculturelle », sur une base non commerciale d'échanges de biens et de services. *« De même*, écrit-il, *que le développement de l'emploi, à l'avènement de la civilisation industrielle, nous a fait passer d'une société unidimensionnelle à structure communautaire à une société à deux dimensions à structure organisationnelle, de même le chômage est en train de nous faire passer à une société à trois dimensions avec une structure nouvelle, celle des échanges de services multiples dans le cadre de la cité et accentuation du secteur socioculturel. »* Utopie ? Peut-être. Mais sans doute faudra-t-il des utopies de ce genre pour aider les sociétés développées à entrer, sans trop de dommage, dans le monde nouveau que le progrès technique fabrique sous nos yeux.

Peut-être est-ce ainsi que notre société évitera *« l'apocalypse »* dont le pressentiment est au centre des méditations de la *Revue du MAUSS* (Mouvement anti-utilitariste dans les sciences sociales), qui, depuis sa création, tente de réfléchir à une *« alternative anti-utilitariste »* au progrès technique – c'est-à-dire à une modernité qui ne se réduirait pas aux seules prouesses de la croissance économique. Faut-il se résigner à voir la société scientifique, écrasée par son triomphe technocratique, se transformer en *« planète des naufragés »*, comme le prophétise sombrement Serge Latouche ? Ou continuer d'espérer, avec le directeur de la publication Alain Caillé, que les hommes peuvent peser sur le cours des choses ? *« Plutôt que d'attendre la catastrophe finale, comme on attendait un grand soir, ne vaudrait-il pas mieux*, se demande-t-il, *poser que la catastrophe est là en permanence et que, pourtant, elle est conjurée en permanence, plus ou moins bien. »*

C'est précisément dans cette *« conjuration permanente »* de la catastrophe que se situe l'espace de l'action politique. Ce qui explique l'intervention du président de la République dans ce débat...

▶ *Panoramiques*. N° 13. 1er trimestre 1994. 76 F. Arléa Corlet. Diffusion Le Seuil, 27, rue Jacob, 75006 Paris.

▶ *Etudes*. Décembre 1993. 55 F. 14, rue d'Assas, 75006 Paris.

▶ *La revue du MAUSS*. Deuxième semestre 1993. 115 F. 3, avenue du Maine, 75015 Paris

■ RAPPEL. Le chef des « casques bleus » pour la Bosnie-Herzégovine, le général belge Francis Briquemont, doit quitter son poste à la fin du mois de janvier après avoir demandé son rappel. Il s'était récemment montré très critique envers la politique de l'ONU dans l'ex-Yougoslavie.

■ SOUTIEN. A Paris, Alain Juppé a apporté son appui au général Jean Cot, commandant de la FORPRONU, qui a dénoncé les « humiliations » dont sont constamment victimes ses hommes en Bosnie.

■ RETRAIT. Le médiateur européen David Owen a évoqué un possible retrait de la Force de protection de l'ONU au printemps, si aucun progrès n'intervient dans les négociations d'ici deux mois.

Après avoir critiqué la politique des Nations unies dans l'ex-Yougoslavie

Le commandant de la FORPRONU en Bosnie demande son rappel anticipé

Tandis que le pilonnage de Sarajevo faisait à nouveau quinze morts et une trentaine de blessés à Sarajevo, on a confirmé mardi 4 janvier à Bruxelles que le chef de la FORPRONU pour la Bosnie, le général belge Francis Briquemont, avait décidé de jeter l'éponge.

Le général est *« épuisé »*. *« Il est là-bas depuis six mois déjà, au cœur de Sarajevo, quasiment sans une nuit de repos »*, a expliqué le ministre belge de la défense Léo Delcroix, en précisant que le commandant des « casques bleus » en Bosnie avait demandé à la mi-décembre de pouvoir partir dans le courant du mois de janvier. La Belgique a donc demandé son rappel à l'ONU où un porte-parole de M. Boutros Ghali a déclaré mardi, sans autre commentaire, que le secrétaire général ne s'opposerait pas à cette demande.

Le général Briquemont, qui devait en principe rester en poste jusqu'à la fin juillet, avait aussi formulé des critiques particulièrement virulentes ces derniers jours envers l'ONU, reflétant la frustration des hommes de la FORPRONU qui estiment n'avoir pas les moyens de remplir leur mission sur place. Il réclamait notamment les renforts promis par certaines résolutions de l'ONU, déplorant que ces résolutions restent trop souvent lettres mortes et ajoutant qu'il *« ne les lisait même plus »*. Le général Cot, chef de la FORPRONU pour l'ensemble de l'ex-Yougoslavie, avait pour sa part menacé de « changer de stratégie » si se poursuivaient le harcèlement et les *« humiliations »* dont font l'objet les « casques bleus ».

A cet égard, le journal *Ouest-France* rapporte mercredi qu'un lieutenant français a abattu, le 25 décembre à Sarajevo, un tireur embusqué serbe qui avait fait feu en sa direction à deux reprises. Le colonel Tracqui a précisé que c'était la première fois qu'un « sniper » est ainsi abattu par des « casques bleus » français. Il y a cependant eu au moins un précédent dans une autre région de Bosnie, il y a plusieurs mois, de la part de soldats britanniques.

Plusieurs déclarations de responsables politiques de pays participant à la FORPRONU sont venues confirmer mardi le malaise des « casques bleus ». Au Canada, le premier ministre Jean Chrétien a annoncé que son gouvernement procèderait à un réexamen de la présence de ses forces en Bosnie. Il a invoqué l'incident dont des « casques bleus » canadiens ont été victimes le mois dernier, un *« simulacre d'exécution »* de la part de miliciens serbes en état d'ébriété.

A Paris, le ministre des affaires étrangères Alain Juppé a apporté son appui au général Cot, en renvoyant sur l'ONU les critiques du commandant en chef des « casques bleus » : *« Il incombe aujourd'hui au secrétaire général des Nations unies ou au Conseil de sécurité de répondre »* aux questions soulevées par le général Cot, a dit le ministre. M. Juppé a d'autre part indiqué que le sommet de l'OTAN, qui doit se tenir les 10 et 11 janvier pourrait être l'occasion de *« réfléchir à une nouvelle initiative »*.

De son côté, François Léotard qui, comme Alain Juppé, avait naguère évoqué l'hypothèse d'un retrait des « casques bleus » de Bosnie, a fait quelque peu marche arrière mardi : *« Il faut évaluer très froidement les conséquences d'un départ et je vous dirai que les conséquences seront l'extension du conflit sur l'ensemble des Balkans, probablement la prise de Sarajevo par les Serbes, des expulsions massives et des déportations de populations. »*

A propos de l'éventualité d'une intervention militaire, le ministre de la défense a redit qu'elle ne pouvait *« être envisagée à la légère* (...). *Il ne faut pas qu'une action de force aggrave la situation pour les « casques bleus », qui ne font pas la guerre »*.

Le médiateur David Owen a à son tour évoqué un retrait des « casques bleus » au printemps si aucun progrès n'était intervenu dans les négociations d'ici là. Il a accusé le gouvernement croate de déjà intervenir militairement en Bosnie, ce dont le président Tudjman avait « menacé » la semaine dernière si l'offensive musulmane en Bosnie centrale ne cessait pas.

David Owen assiste à Vienne à une rencontre entre le ministre croate des affaires étrangères, Mate Granic, et le premier ministre bosniaque Haris Silajdzic, qui devait se poursuivre ce mercredi. M. Silajdzic, interrogé sur un éventuel retrait des « casques bleus » s'est insurgé : *« Ils voudraient se retirer en laissant les Bosniaques, avec l'embargo sur les armes se battre à mains nues contre les chars serbes ? »*, a-t-il demandé, en ajoutant qu'en l'absence de solution diplomatique, la seule alternative est *« soit une intervention internationale, soit la levée de l'embargo sur les armes »*. – *(AFP, Reuter.)*

Ici à Sarajevo, là-bas à Zagreb...

« Nous pensions que c'était une question de semaines », affirment Igor et Minka Baros, près de deux ans après s'être séparés de leurs enfants

ZAGREB et SARAJEVO

de notre envoyé spécial

« Est-ce qu'ils nous disent la vérité ? » se demande Ognjen, quatorze ans, avant d'enfiler un blouson de cuir pour aller au Rex, un des dancings à la mode à Zagreb. *« Nous essayons de leur montrer que nous sommes restés normaux, même si nous n'en sommes plus vraiment certains »*, dit sa mère, Minka, à quelques kilomètres de là, à Sarajevo. *« De quoi ont-ils l'air ? »*, s'interroge Bojan, quinze ans, entre deux livres de science-fiction. *« Nous sommes encore là, nous survivons »*, sourit tristement Minka.

A Zagreb, l'appartement est simple mais confortable, malgré les détonations de l'école de tir qui se trouve à côté. Celui de Sarajevo est spacieux, plutôt luxueux, mais démuni d'eau, d'électricité, et un obus est tombé...

Le 7 avril 1992, lorsque la famille Baros s'est séparée, il y eut de l'émotion, de la précipitation mais *« aussi un mélange de naïveté, d'espoir, d'optimisme, beaucoup de naïveté »*, reconnait Bouba, la sœur de Minka, quarante-quatre ans. Igor et Minka, un couple aisé de quarante-six ans, possédant deux magasins d'optique, l'un à Belgrade et l'autre à Sarajevo, décidèrent de mettre au vert leurs deux jeunes fils, les confiant à leur tante Bouba, bientôt rejoints par la grand-mère Danica, soixante-quatorze ans, alors que la guerre balbutiait dans la ville et que les coups de canon s'amplifiaient de jour en jour dans la montagne.

« Nous pensions que c'était une question de semaines, des vacances en quelque sorte. » Aujourd'hui, Ognjen et Bojan, leur tante et leur grand-mère, regardent chaque soir au journal télévisé les bombes tomber sur la ville qu'ils ont quittée. Pas une seule fois ils ne peuvent esquiver une obsession : *« Et en ce moment, sont-ils en vie ? »*

« Ne pas voir plus loin »

Dans son appartement de Sarajevo, Minka peste contre ces Européens qui distribuent des savons aussi durs que de la pierre : *« Vous avez vu la tête de ces savons, ils datent du temps où l'on n'avait pas inventé la lessive ! »*. Minka se met du rouge à lèvres plusieurs fois dans la journée, soigne ses tenues, allume une bougie, propose de la bière, du café et se déclare assez fière de l'installation qu'elle a réalisée pour l'hiver avec son mari.

Un tuyau de caoutchouc traverse la cour de l'immeuble et alimente un petit poêle qu'ils viennent d'acheter : *« Nous avons bricolé une dérivation de gaz. Ça marche. La pression est tellement faible qu'on a dû enlever le clapet de sécurité pour avoir une flamme. C'est dangereux, je sais. Six appartements ont explosé à côté de chez nous à cause de cela. Mais nous, nous restons éveillés la nuit et nous surveillons le débit. »* Plusieurs fois par mois, Igor et Minka vont à la poste acheter quelques minutes d'une ligne téléphonique qui les relie à Zagreb. A raison de 50 marks le quart d'heure, ils entendent les voix de leurs fils, Ognjen, le benjamin, qui a toujours envie de sortir ; Bojan, plus studieux, qui s'attache à être froid et distant pour ne pas pleurer en présence de ses parents et qui souvent s'effondre, une fois le combiné raccroché.

« Ils grandissent, leur voix a changé. Même dans leur manière de parler, ils ont effacé leur accent d'ici », remarque leur mère. Parfois Igor et Minka savent qu'ils peuvent choquer quand ils répondent à Bouba qui leur dit qu'elle veut absolument rentrer à Sarajevo : *« Ecoute Bouba, c'est simple, tu restes chez toi, tu coupes la lumière, le chauffage, l'eau courante et tu vis trois jours comme cela, d'accord ? »* Ou bien quand celle-ci s'affole après avoir entendu à la radio que 90 obus s'étaient abattus sur la ville : *« 90 ! Tu sais la moyenne ici, c'est 1 000, 1 500... »* Minka dit que sa peur *« serait de devenir folle, du moins trop dure, renfermée ou dépressive... Beaucoup de gens ici ont des problèmes psychologiques. Peut-être que nous-mêmes nous ne nous rendons plus compte de notre état. Comment savoir ? »*

Minka a décidé qu'*« il ne faut plus se fixer de date, ne plus parler du 15 janvier ou du 21 avril, non, c'est pire encore. Il faut vivre moment après moment, se dire qu'à midi je vais déjeuner chez ma belle-mère, puis aller prendre un café chez mon beau-frère, dormir, beaucoup dormir, accumuler tous ces moments et ne pas voir plus loin »*.

Souvent Minka regarde sa bougie installée sur la petite table basse – *« Il n'y a que ça à faire »* – et refuse de descendre aux abris quand les bombes se multiplient. Elle a disposé sur une étagère du salon la carcasse de l'obus qui a perforé le plafond de sa cuisine au début de la guerre. Un geste d'ironie, de défiance à l'ennemi, l'obus devenu sculpture moderne : *« Joli, non ? »*

Depuis l'explosion de la cuisine, Igor et Minka ont installé leurs quartiers dans la chambre des enfants. La vaisselle et du café sont disposés sur le bureau ; il y a le poêle, une télé au cas où l'électricité reviendrait. Et ils vivent au milieu des posters de chanteurs, des manuels d'arithmétique et des jeux vidéo oubliés, des skis, des chandails et des bandes dessinées des absents. Igor et Minka aiment bien vivre dans la chambre de leurs enfants.

Un après-midi, ils sont allés voir une rétrospective du peintre du début du siècle, Gabriel Jurkic, au foyer du théâtre Kamerni. La veille, ils avaient visité une exposition de leur amie Sandra, qui est designer. Dans le café Sovenia Club, ils retrouvent Mouba, professeur à l'université de droit, qui ne dit rien d'autre que : *« C'est terrible, c'est terrible. »*

L'architecte Midhat Cesovic leur présente le numéro de *Warchitecture*, une revue qu'il a réalisée avec ses confrères afin de dresser un état des lieux complet des massacres commis dans ce domaine par les forces serbes. *« Nous avons aussi une exposition regroupant cent photographes bosniaques que nous aimerions bien faire tourner en Europe. La FORPRONU bloque les autorisations de sortie. »*

Igor et Minka attendent la prochaine pièce de théâtre. Ils ont déjà vu *Hair*, montée par des jeunes, *En attendant Godot*, quand Susan Sontag était venue en assurer la mise en scène, et *Abri*, un spectacle sur la guerre. Maintenant, l'horaire et le lieu d'une représentation sont diffusés une demi-heure avant le spectacle afin de déjouer les bombardements. *« Les gens de Sarajevo tentent de vivre cette guerre avec une attitude spirituelle différente, en allant au théâtre, au concert, aux expositions. Et le monde extérieur les regarde en se disant : « Eh bien, s'ils réussissent à faire tout cela, c'est que ça ne va pas trop mal »*, ironise Minka.

Melting pot

Le soir, à 17 heures, quand la nuit tombe, ils ne ratent pas l'émission de Radio 99, une station qui propose aux auditeurs de poser des questions, souvent virulentes, en direct par téléphone à des personnalités de la présidence bosniaque. Minka a demandé un jour : *« Comment le président Izetbegovic peut-il se permettre de faire des appels à la mobilisation, tout en préservant sa famille en l'envoyant vivre à l'étranger ? »*

Elle a bien aimé aussi l'intervention d'un homme qui s'étonnait que *« l'on démente encore aujourd'hui qu'il y ait complicité des autorités dans le marché noir quand on voit son ampleur et qu'une partie des produits vendus sont des marchandises détournées de la FORPRONU »*.

« C'est nouveau pour nous, dit Minka ; *autrefois, sous le régime communiste, on ne nous avait pas habitués à protester. C'est vrai aussi que nous menions la* dolce vita ; *nous avons lu dans un journal que le marché de l'optique en France représentait 12 milliards de francs pour 6 500 commerçants. Après avoir fait nos calculs, nous avons réalisé qu'avant la guerre nous gagnions plus que la moyenne française. Cela allait trop bien, sans efforts, sans obligations. Notre vie, c'était les week-ends à Rome, à Paris, la mode, les restaurants. Nous allions faire du ski la nuit, sur des pistes illuminées ; nous passions des journées avec des amis aux terrasses des cafés. Personne ne s'intéressait à la politique. Si des gens comme nous et nos amis s'y étaient mis, on aurait peut-être évité le pire. »*

Minka adorait cette laïcité, cette diversité de religions et, en même temps, ces pieds de nez qu'eux, les athées, faisaient *« en fêtant Noël, le Nouvel An orthodoxe, les fêtes musulmanes. Nous allions à toutes les fêtes ! »* Pouvait-elle imaginer que surgiraient des problèmes intercommunautaires quand *« la culture et la tradition de Sarajevo, c'était justement d'oublier son origine ethnique »* ?

C'est seulement à l'occasion de la guerre que les membres de la famille Baros se seraient mis à décrypter le melting-pot : un grand-père croate, un autre musulman, une grand-mère serbe, une autre macédonienne. *« Le résultat de mariages mixtes, comme tout le monde qui vit ici. »* Et ce qui était impensable avant la guerre s'installe dans les esprits ; cette façon désormais de retenir la connotation ethnique du prénom d'un ami.

Le soir du réveillon de Noël à Zagreb, les enfants ont regardé la retransmission d'un concert de Placido Domingo à la télévision croate. Celle-ci enchaîna sans transition sur des reportages de guerre. A Sarajevo, Igor et Minka n'ont pas vu, le soir du 31 décembre, le récital de Barbara Hendrix, qui s'était déplacée dans les studios de la chaîne bosniaque car les images, faute d'électricité, n'ont pu être diffusées. Dès minuit cinq, une centaine d'obus se sont déversés sur la vieille ville.

A Zagreb, Ognjen et Bojan jouent souvent à un jeu de société où l'on doit énumérer des noms de lieux commençant par une lettre de l'alphabet que l'on a piochée. Un jour, à la lettre T, Bojan n'a rien trouvé, pas même le nom de Trebevic, la montagne la plus célèbre de Sarajevo. Bojan est encore étonné de ce trou de mémoire, tout comme il lui arrive souvent de ne pas reconnaître les images de Sarajevo à la télévision, d'oublier aussi les noms et les visages de ses anciens amis. C'est de Trebevic que les miliciens serbes déversent la plupart de leurs obus sur Sarajevo.

DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

POINT DE VUE

Ou on tire, ou on se tire

par Christian Lambert

EN politique, mieux vaut ne pas tomber dans un piège, surtout en politique étrangère. A plus forte raison dans un piège que l'on a contribué à fabriquer soi-même. C'est le cas, malheureusement, de notre engagement en Yougoslavie. Comment en sortir maintenant ? Trois options sont possibles.

1. Ne rien faire. Continuer comme par le passé. Laisser tuer nos soldats à la petite semaine et y laisser encore quelques centaines de blessés, dont certains le sont à vie. Tout cela, sur fond de millions de gens massacrés et déplacés, que ces mêmes soldats sont chargés de protéger en théorie.

Comme il faut bien s'occuper et amuser la galerie, on continuera à tenir à grands frais des conférences à Genève, à Londres, à New-York, à Paris. Elles échoueront. Cela ne fait rien. On recommencera avec l'inamovible lord Owen et bien d'autres. Puis, un jour, ce sera le Liban, le Drakkar, ou un petit Dien-Bien- Phu. Pourquoi pas ? Les Serbes auront décidé de faire un coup. Alors l'opinion réagira. On dira : *« Cette fois-ci, ça suffit ! »* Les responsables politiques dresseront l'oreille. Ils prendront peur. Ce sera le retrait précipité peut-être. On aura tout perdu, y compris l'honneur.

2. La deuxième hypothèse, la plus sérieuse et la plus digne, serait – plutôt que de tenir le langage de la fermeté en veillant à ce qu'il ne soit jamais suivi d'effet – de faire preuve, enfin, d'efficacité.

Les forces, si l'on peut dire, de l'ONU se retirent sur la côte dalmate. Un ultimatum est adressé aux belligérants d'avoir à cesser toute opération dans les 48 heures. Les forces serbes devront se retirer de Bosnie dans les trois jours et, pour commencer, des environs de Sarajevo dans les 24 heures. Les résolutions du conseil de sécurité, reconnaissant la Bosnie comme un Etat indépendant et multiethnique, seront réaffirmées. En cas de non-respect de l'ultimatum, les forces militaires basées dans l'Adriatique et en Italie, sous le commandement de l'OTAN et de l'UEO, agiront par des moyens appropriés, ceux dont elles disposent déjà et qui sont suffisants. L'abbé Pierre ne vient-il pas, indigné, de dénoncer le scandale qui consiste, a-t-il expliqué, à *« déclarer vingt fois : arrêtez ! sans jamais avoir ajouté : si vous n'arrêtez pas, on cogne ! »*. Et pourtant, l'abbé Pierre, homme de paix et de compassion par excellence, n'est pas un va-t-en-guerre.

3. Si, malgré tout, cette dernière hypothèse, qui aurait dûêtre retenue et appliquée dès le début de la crise, est définitivement écartée, ce qui est assez probable, alors qu'on en tire les conséquences !

L'un de nos soldats m'a dit, un jour, en Bosnie, avec son bon sens : *« Monsieur l'Ambassadeur, ou on tire, ou on se tire ! »* Mais il faut savoir, alors, que l'Europe et, au sein de l'Union européenne, notre pays, se seront totalement discrédités. L'enseignement de l'impuissance, de la confusion et du grotesque aura été donné. Tous les démons de l'anarchie et de la guerre seront libérés et, cette fois, non pas au Liban, en Somalie ou dans quelque lointain Burundi, mais en Europe, des rivages de l'Adriatique au bord de la Moskova.

► Christian Lambert, ministre plénipotentiaire (ER), a été, en 1992-1993, ambassadeur, chef de la délégation française au sein de la mission européenne de l'ex-Yougoslavie.

ROUMANIE

L'ancien chef de la police secrète de Ceausescu est sorti de prison

BUCAREST

de notre correspondant

Le général Iulian Vlad, ancien chef de la Securitate, la redoutable police secrète de Nicolae Ceausescu, a bénéficié la semaine dernière d'une mesure de liberté conditionnelle, après avoir passé quatre années en prison. Agé de soixante-deux ans, le général Vlad a pu fêter la nouvelle année en famille grâce à une loi permettant la libération anticipée de personnes de plus de soixante ans ayant accompli le tiers de leur peine. *« Je considère que la justice roumaine a fait son devoir, ce qui me permet aujourd'hui de réintégrer la société avec le sentiment d'avoir expié mes fautes »* a-t-il déclaré, jeudi 30 décembre, à sa sortie de prison, selon le quotidien *Evenimentul Zilei* dans son édition du mardi 4 janvier.

L'ancien chef de la Securitate (devenue depuis le service roumain d'information) avait été condamné en 1990 à douze années d'emprisonnement pour *« complicité de génocide »* et *« meurtres extrêmement graves »*. On lui reprochait d'avoir approuvé les sanglantes répressions menées contre les manifestants de Timisoara et de Bucarest en décembre 1989. Il n'avait été arrêté que le 31 décembre 1989, soit dix jours après le début des événements qui ont fait plus de mille morts à travers le pays. Apparemment convaincu de son immunité, il s'affichait alors ostensiblement aux côtés des « révolutionnaires » dans les bâtiments de l'ancien comité central du PC. Selon certaines thèses, il aurait été l'objet d'un règlement de comptes au sein du tout nouveau pouvoir en place à Bucarest, à la tête duquel se trouvait déjà l'actuel président Ion Iliescu.

Le général Vlad, considéré comme l'un des hommes les plus redoutés de l'ancien régime, retrouvera en liberté Nicu et Andrutza Ceausescu, respectivement le fils cadet et le frère de l'ancien dictateur. Ceux-ci bénéficient également, depuis quelques semaines, d'une mesure de liberté conditionnelle accordée, officiellement, pour des raisons de santé. Moins de quarante anciens hauts responsables communistes sont actuellement en prison, parmi lesquels une vingtaine de membres du bureau politique du Parti communiste roumain.

CHRISTOPHE CHATELOT

EUROPE

ALLEMAGNE

La CSU relance la candidature de Roman Herzog à la présidence de la République

Après l'échec retentissant de l'Allemand de l'Est Steffen Heitmann, la CDU du chancelier Kohl est à la recherche d'un nouveau candidat pour succéder au président Richard von Weizsäcker, dont le mandat expire au mois de mai. La CSU, partenaire de la coalition au pouvoir à Bonn, met tout son poids derrière le président de la Cour constitutionnelle, Roman Herzog.

BONN

de notre envoyé spécial

Les sociaux-démocrates n'ont pas changé d'avis : ils estiment que leur candidat, Johannes Rau, ministre-président de Rhénanie du nord-Westphalie, est le plus compétent pour succéder à Richard von Weizsäcker. Les libéraux – le chef du FDP, Klaus Kinkel, vient encore de le rappeler – sont unis autour de Hildegard Hamm-Brücher qu'ils ont désignée au mois d'octobre dernier. Des intellectuels d'horizons politiques différents et les Verts/Bündnis 90 soutiennent, quant à eux, Jens Reich, ancien professeur de droit civil de l'ex-RDA qui, de l'avis général, n'a absolument aucune chance. On attend donc maintenant le choix des chrétiens-démocrates (CDU) d'Helmut Kohl et des chrétiens-sociaux de Bavière (CSU), après la décision, fin novembre, de Steffen Heitmann, ministre saxon de la justice et « poulain » du chancelier (qui souhaitait voir un homme politique de l'ex-RDA accéder à la magistrature suprême pour consacrer la réunification) de se retirer de la course. Ses prises de positions par trop traditionnalistes et controversées sur l'éducation des enfants, la femme au foyer, les étrangers et le passé de l'Allemagne lui avaient valu tant de volées de bois vert qu'il a préféré quitter le champ de bataille.

Depuis, le chancelier Kohl qui peut difficilement se permettre un deuxième faux pas, s'est exprimé avec une grande circonspection sur l'élection présidentielle qui aura lieu le 23 mai à Berlin, en se gardant bien d'avancer des noms. Lors d'une conférence de presse, le 15 décembre à Bonn, il s'était contenté de dire que *« les choses ne pressaient pas »*, que des discussions se poursuivaient au sein des Unions chrétiennes ainsi qu'avec les libéraux du FDP, partenaires de la coalition au pouvoir, en vue de la désignation d'un nouveau candidat.

Pas question, en tout cas, de pressentir une autre personnalité de l'ex-RDA. Depuis le début du feuilleton à rebondissements, un nom circule cependant avec insistance : celui de Roman Herzog, le président de la Cour constitutionnelle de Karlsruhe, qui fait aujourd'hui figure de favori. Mais ce juriste de cinquante-neuf ans, ancien ministre de l'intérieur du Land de Bade-Wurtemberg, déclarait, pas plus tard que lundi que *« personne encore ne lui avait demandé s'il voulait poser sa candidature au poste de président de la République »*. Il ajoutait qu'avant de prendre sa décision, il souhaitait connaître les conditions politiques dans lesquelles cette candidature serait envisagée. En d'autres termes, M. Herzog, qui semble quelque peu impatient, aimerait savoir préalablement quels partis sont prêts à le soutenir.

L'irritation des chrétiens-démocrates

Sur ce dernier point, il peut compter sur l'aide active de la CSU bavaroise qui rappelle à présent que le juge de Karlsruhe était, avant même l'*affaire Heitmann*, son candidat préféré. Les chrétiens-sociaux font maintenant résolument campagne en sa faveur et laissaient entendre, mercredi, qu'il serait désigné officiellement comme candidat de la CDU-CSU, lors de la réunion des états-majors des Unions chrétiennes, les 23 et 24 janvier à Munich : *« Nous avons soutenu Steffen Heitmann qui était le candidat de la CDU*, indiquait, mardi 4 janvier, Michael Glos, un responsable de la CSU, *nous espérons maintenant que la CDU fera preuve de la même loyauté et soutiendra le professeur Herzog. »* La CSU considère également que les libéraux devraient avoir la sagesse de retirer la candidature de Mme Hamm-Brücher pour éviter des tiraillements inutiles au sein de la majorité et obtenir un vote sans problèmes, en mai, à l'Assemblée fédérale (composée des députés du Bundestag et d'un nombre égal de délégués élus par les parlements des Länder).

Ces propos n'ont guère été appréciés par le FDP qui devait notamment évoquer la question, le 6 janvier à Stuttgart : *« Mme Hamm-Brücher n'est pas une pièce de jeu d'échecs que l'on peut déplacer arbitrairement »* a expliqué Werner Hoyer, le secrétaire général du parti, même si la principale intéressée avait, en décembre, envisagé son retrait au cas où un candidat de compromis entrerait en scène. L'offensive de la CSU n'est pas du goût, non plus, des chrétiens-démocrates lesquels, par la voix de leur secrétaire général, ont une fois de plus fait remarquer avec une certaine irritation qu'il n'y avait pas le feu et qu'aucune décision ne serait prise avant la mi-janvier.

ALAIN DEBOVE

RUSSIE

La « Maison Blanche » a rouvert ses portes

Trois mois après l'assaut donné par les troupes gouvernementales contre les parlementaires « rebelles », la « Maison Blanche » de Moscou a rouvert ses portes, mardi 4 janvier.

Construit en 1981 sur les rives de la Moskva, ce bâtiment abritait initialement le gouvernement de la République de Russie et fut le symbole de la résistance démocratique, menée alors par Boris Eltsine, lors du putsch manqué d'août 1991. Il devint alors le siège du Soviet suprême (Parlement) de la Fédération de Russie, qui se transforma progressivement en bastion « anti-eltsinien » jusqu'aux affrontements sanglants d'octobre 1993. Aussitôt la rébellion écrasée, Boris Eltsine décida d'en faire, de nouveau, le siège du gouvernement.

Grâce à la diligence de plusieurs milliers de travailleurs turcs, le bâtiment pût être restauré en des temps records et, mardi, après que la « Maison Blanche » eut été bénie par les dignitaires de l'Eglise orthodoxe, le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, put prendre possession de son nouveau bureau, le même que celui qu'occupait l'ancien président du Parlement, Rouslan Khasboulatov, aujourd'hui en prison. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

Itzhak Rabin se montrant plus conciliant

Les négociations entre Israël et l'OLP pourraient reprendre la semaine prochaine en Egypte

A en croire de « hautes sources gouvernementales » citées dans la soirée de mardi 4 décembre par les médias audiovisuels israéliens, les négociations entre l'OLP et Israël sur la mise en œuvre des accords signés le 13 septembre reprendront la semaine prochaine, malgré la tension qui a prévalu entre les deux parties au cours des derniers jours.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Itzhak Rabin, qui affirmait, dimanche, son intention de laisser les Palestiniens *« mariner »* quelque temps avant de reprendre les tractations en Egypte, a apparemment changé d'avis. Et d'attitude.

D'humeur plus conciliante que les jours précédents, le premier ministre aurait même fait part, d'après la télévision d'Etat, de sa certitude que la crise serait résolue dans les prochains jours. En tout cas, mardi, devant quelques journalistes d'autant plus inquiets de la tournure des événements que le secret des discussions est bien gardé et que nul ne sait ce qu'il en est vraiment, il se voulait rassurant : *« Allons, allons, il faut être patient, il ne faut pas s'émouvoir et continuer, c'est tout. »*

Et le vieux sabra de rappeler aux jeunots qui l'entouraient *« le principe même de toute négociation »*, à savoir que *« chaque partie tente d'obtenir le maximum, compte tenu de ses objectifs initiaux »*. Prendre le monde entier à témoin de la mauvaise foi supposée de l'autre, menacer de tout arrêter là et de plier bagage, faire donner l'artillerie lourde de la rhétorique et employer à tout bout de champ l'adverbe tabou de la diplomatie internationale : « jamais ! », constituent des méthodes de négociation presque banales, dans *« le bazar proche-oriental »* qu'évoquait M. Rabin la semaine dernière – à propos de l'OLP, mais l'image vaut aussi pour Israël...

Il demeure, et c'est là-dessus que le chef de l'exécutif israélien affirme *« baser* [son] *optimisme »*, que les deux parties ont signé un accord historique, le 13 septembre à Washington, qu'aucune des deux ne feint même de l'oublier et qu'au total, comme dit M. Rabin, *« il est dans notre intérêt commun d'aboutir. »* (...) *« Nous allons certainement trouver le moyen de surmonter les obstacles »*, a-t-il d'ailleurs ajouté.

Au fond, que les Palestiniens aient fait ou non marche arrière, comme le maintient Shimon Pérès, par rapport à *« l'accord »* qui aurait été obtenu mercredi dernier au Caire – ce que nient avec énergie les intéressés – n'a qu'une importance très mineure. Le fait est que si les négociations reprennent effectivement dimanche ou lundi, à Taba ou au Caire, c'est qu'un nouveau compromis aura été trouvé.

Le téléphone et la télécopie n'ont pas cessé de fonctionner ces derniers jours entre Israël et le QG de l'OLP à Tunis. Propositions, contre-propositions, amendements, reformulations. Nul ne sait encore ce qu'Yasser Arafat a pu obtenir de plus par rapport à ce qui a été accepté par Israël la semaine dernière (*le Monde* du 31 décembre), mais on pourra difficilement dire, dans le camp du refus palestinien, que le président de l'OLP ne s'est pas battu bec et ongles pour obtenir le maximum. Garder la face, c'est aussi, au Proche-Orient peut-être plus qu'ailleurs, un impératif vital...

« La dignité des Palestiniens, la sécurité d'Israël »

Shimon Pérès, le chef de la diplomatie, qui fut aussi l'architecte des accords d'Oslo, a bien compris le problème lorsqu'il a répété, mardi, qu'à son avis il y avait *« deux impératifs majeurs »* pour la réussite des négociations : *« L'un est d'assurer la dignité de la partie palestinienne, l'autre est d'assurer notre sécurité. »* Pour ce qui concerne la première, force est de reconnaître qu'Yasser Arafat a obtenu – certes sur le papier seulement pour l'instant – un certain nombre de concessions qui n'ont l'air de rien, mais qui sont autant de signes clairs d'une souveraineté en devenir.

La présence de drapeaux et d'officiers de sécurité palestiniens aux frontières de Jéricho avec la Jordanie et de Gaza avec l'Egypte en est le plus éclatant. Et ce ne sera pas seulement d'ordre symbolique. Car, concrètement, les milliers de Palestiniens qui franchissent régulièrement ces frontières pour leurs affaires familiales ou économiques n'auront plus à se soumettre aux humiliations de la fouille à corps quasi-systématique qui était effectuée par des militaires et des douaniers israéliens peu amènes. Des systèmes de détection électronique seront – enfin ! – installés et lorsqu'une inspection physique plus approfondie sera nécessaire, c'est un Palestinien qui s'en chargera en présence du « collègue » israélien.

Pour ce qui concerne la sécurité d'Israël, rien, dans les grandes lignes de l'accord qui ont été publiées, n'est susceptible de la mettre en danger. L'opposition de droite a eu beau faire grand cas du *« droit de veto »*, accordé aux Palestiniens pour *« toute personne »* qui entrerait dans les territoires par ces postes-frontières, il est clair qu'en l'espèce la concession est d'ordre purement symbolique. Les Israéliens ne vont pas en Jordanie et ne rentrent donc pas *via* Jéricho. Même si les frontières s'ouvrent un jour avec le royaume voisin il suffira aux citoyens de l'Etat juif de traverser ailleurs pour rentrer chez eux. La ligne de cessez-le-feu entre la Jordanie et Israël est longue... Quant aux touristes israéliens qui se rendent en Egypte, ils passent très rarement, pour ne pas dire jamais, par le poste-frontière de Rafah, au sud de la dangereuse bande de Gaza...

Comme l'écrivait mardi le journal *Haaretz*, *« on ne voit pas quel dommage un contrôle conjoint avec l'OLP sur ces points de passage pourrait infliger à notre sécurité. Les armes lourdes ne peuvent pas passer inaperçues. Les armes légères, il y en aura en abondance dans les territoires autonomes. Quant aux terroristes, le potentiel est déjà largement à l'intérieur des dits territoires et on ne voit pas pourquoi il serait nécessaire, à ceux qui voudraient poursuivre dans cette voie, d'importer de l'étranger des kamikazes ou des fanatiques »*.

Tout n'est pas réglé. La superficie de Jéricho, le *modus operandi* militaire pour la protection des colons juifs de Gaza et d'ailleurs, les voies d'accès entre les territoires autonomes distants l'un de l'autre d'une centaine de kilomètres, les conditions d'entrée à Jérusalem-Est pour les résidents de ces enclaves etc. Il y aura sans doute d'autres frictions, d'autres querelles, d'autres crises peut-être. Mais les négociations continuent et la dynamique d'Oslo n'est pas morte.

PATRICE CLAUDE

DIPLOMATIE

La préparation du sommet de l'OTAN

Le général américain Shalikashvili en tournée d'explication dans les pays de l'Est

Le chef d'état-major interarmées américain, le général John Shalikashvili, doit se rendre dans les jours prochains en Europe de l'Est pour préparer le voyage du président Bill Clinton qui doit notamment assister les 10 et 11 janvier au sommet de l'OTAN à Bruxelles. La décision de ce déplacement a été prise au cours du week-end par le président américain, selon le *Washington Post* qui a publié, mardi 4 janvier, cette information confirmée par la suite par le porte-parole de la présidence, Dee Dee Myers.

Le général Shalikashvili devrait se rendre en République tchèque, en Hongrie, en Pologne et en Slovaquie pour tenter de convaincre ses interlocuteurs de cesser de demander leur entrée immédiate dans les structures de l'OTAN et d'accepter le principe d'un plan progressif d'intégration (*« Partenariat pour la paix »*). Les Etats-Unis considèrent ce *« partenariat »* comme *« un processus évolutif conçu comme une ouverture vers l'Est »*, a rappelé Mme Myers en réponse aux propos du président polonais Lech Walesa, qui, dans un entretien publié mardi par le *Washington Post*, avait affirmé que le refus de l'OTAN d'admettre dès maintenant les pays d'Europe de l'Est constituerait *« une tragédie majeure »*.

La Lituanie sur les rangs

Dans un autre entretien diffusé par la BBC, le président Walesa a développé ses critiques à l'égard de l'Alliance atlantique qui serait, en quelque sorte, devenue l'otage de Moscou. Il demande donc des mesures plus ambitieuses : *« Il nous faut une initiative de type décisif (...) La Russie tente toujours sa chance. La Pologne n'est qu'un petit morceau pour elle. Si l'Ouest lui abandonne de petites choses aujourd'hui, elle risque de s'intéresser à quelque chose de plus gros. »*

D'autre part, à quelques jours du sommet de l'OTAN, la Lituanie a déposé officiellement sa demande d'adhésion. Il s'agit de la première démarche officielle de ce type d'une ex-République soviétique (l'Albanie a également déposé une demande officielle en 1993). La requête de Vilnius a été formulée dans une lettre adressée au secrétaire général de l'OTAN, Manfred Woerner, par le président lituanien Algirdas Brazauskas, selon l'agence russe Interfax.

Le ministre lituanien des affaires étrangères, Povilas Gylys, a justifié cette candidature par la nécessité d'assurer la sécurité de son pays, alors que la présence de troupes russes en Lettonie et en Estonie constitue *« un facteur d'instabilité pour toute la région »*. Le ministre lituanien des affaires étrangères a également affirmé craindre un durcissement de la politique étrangère russe après le score élevé de l'ultranationaliste Vladimir Jirinovski aux élections législatives russes.

De son côté, le président de la Lituanie, Algirdas Brazaukas, a affirmé dans une intervention télévisée que la demande d'adhésion de son pays à l'Alliance atlantique *« n'est pas dirigée contre les pays voisins ou contre d'autres pays européens, qui tous doivent trouver une place dans les nouvelles structures de sécurité »* européennes.

L'OTAN a confirmé mardi avoir reçu la demande d'adhésion de la Lituanie, précisant que cette requête sera examinée *« en temps utile »*. Pour sa part, la Lettonie a signé lundi 3 janvier avec le Danemark un traité bilatéral de coopération militaire, le premier conclu entre la République balte et un pays membre de l'OTAN. – *(AFP, Reuter.)*

Le contrôle des installations nucléaires de la Corée du Nord

Les Etats-Unis auraient accepté de faire d'importantes concessions à Pyongyang

Selon les précisions qui continuent de filtrer sur un possible accord entre les Etats-Unis et la Corée du Nord concernant le contrôle des installations nucléaires de ce dernier pays, il semble que Washington ait accepté de faire des concessions majeures (*le Monde* du 5 janvier). En effet, revenant sur leurs exigences précédentes, les Américains se contenteraient d'une seule et unique inspection des sept sites que Pyongyang avait ouverts au contrôle de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) jusqu'en mars dernier. Les inspections régulières ne seraient donc pas reprises, et les deux sites controversés de Yongbyon – que les Nord-Coréens refusent d'ouvrir à l'AIEA, qui soupçonne qu'ils s'y adonnent à la construction d'un engin nucléaire – resteraient hors de tout contrôle.

En contrepartie, les Etats-Unis suspendraient les manœuvres annuelles américano-sud-coréennes « Team Spirit » et pourraient entamer des conversations à haut niveau avec Pyongyang. Selon des officiels américains, qui affirment qu'il s'agit du meilleur compromis possible dans les circonstances actuelles et que Washington continuera de faire pression sur les Nord-Coréens pour qu'ils acceptent de véritables inspections, un tel accord devrait obtenir l'aval de l'AIEA, indique le *New York Times*. Mais, au siège de l'AIEA, à Vienne, de même que dans certains pays asiatiques, on s'inquiète d'un accord insuffisant et qui pourrait créer un précédent fâcheux. – *(AFP.)*

En Suisse

Nouvelles protestations contre le refus de la France d'extrader deux Iraniens

BERNE

de notre correspondant

Après avoir, dans un premier temps, réagi modérément, les autorités helvétiques n'ont guère apprécié les déclarations du ministre français des affaires européennes, Alain Lamassoure, pour justifier le refus de Paris d'extrader vers la Suisse deux Iraniens soupçonnés de l'assassinat, le 24 avril 1990, près de Genève, d'un opposant iranien, Kazem Radjavi, frère du chef des Moudjahidines du peuple.

Invité de « L'Heure de vérité » sur France 2, M. Lamassoure avait déclaré que les Suisses avaient *« compris »* les explications françaises et que les autorités de Berne avaient été *« tenues informées, depuis le début, des divers aspects du problème »*. *« Dans la lutte contre le terrorisme, moins on en dit, mieux ça va »*, avait encore affirmé M. Lamassoure.

Or, se référant à des propos entendus dans les couloirs du palais fédéral, où l'on *« ne mâche pas trop ses mots »*, le correspondant parlementaire du quotidien *Vingt-Quatre Heures de Lausanne* n'hésitait pas à écrire mardi 4 janvier que le ministre des affaires européennes *« est un menteur »*. *« Tant à l'ambassade de Suisse en France qu'au département des affaires étrangères et au département de justice et police à Berne, on est formel : les Suisses n'ont rien su avant la semaine dernière*, ajoute le journal vaudois. *Ils n'ont rien* « compris » *non plus, la France n'ayant jamais fourni d'autres raisons, même officieusement, que celle de* « l'intérêt national », *sans le moindre détail »*.

A Berne, on rappelle que les deux suspects iraniens étaient attendus en Suisse le 28 décembre et que les polices genevoise et vaudoise avaient pris des dispositions pour les accueillir. De son côté, un juge d'instruction, Roland Châtelain, a également confirmé, mardi, que les derniers préparatifs remontaient à cette date, deux jours avant que le gouvernement français n'annonce sa décision d'expulser les deux Iraniens vers Téhéran. La Suisse, a indiqué le magistrat, s'était préparée à trois reprises au transfert des deux suspects réclamés à la France.

JEAN-CLAUDE BUHRER

AMÉRIQUES

MEXIQUE

L'armée accentue sa pression sur les rebelles en repli dans le Chiapas

Les rebelles de l'Armée zapatiste de libération nationale, auteurs d'une offensive surprise, le 1er janvier, contre six localités de l'Etat du Chiapas, au sud du Mexique, reculent-ils devant l'armée mexicaine, qui accentue sa pression, ou se regroupent-ils pour lancer d'autres opérations de guérilla ? Tous les témoignages concordaient en tout cas, mardi 4 janvier, pour affirmer que les guérilleros, qui n'ont pas répondu, jusqu'à présent, aux offres de dialogue du gouvernement ni donné suite aux propositions de médiation des évêques, ont commencé à se retirer des villes ou villages qu'ils avaient investis, emmenant leurs blessés vers les zones montagneuses et boisées.

De violents affrontements se sont néanmoins déroulés à Ocosingo, ville de 30 000 habitants du nord-est du Chiapas, entre l'armée et des rebelles retranchés dans des habitations. Les autorités militaires, qui maintiennent un *black-out* total sur les opérations en cours, ont décidé de recourir aux bombardements contre des détachements de guérilleros. Selon de nombreux témoins, des avions de chasse ont ainsi largué des obus pendant une vingtaine de minutes, dans la soirée de mardi, sur la colline de Santa-Maria-Auxiliadora, située à 10 kilomètres de San-Cristobal-de-las-Casas, que les insurgés avaient quittée dimanche.

Dans cette ville de 80 000 habitants, les journalistes ont constaté l'arrivée d'importants renforts de l'armée, comprenant notamment une colonne de blindés et des jeeps. Environ 12 000 soldats auraient été dépêchés dans le Chiapas, chiffre non confirmé officiellement.

Défenseur de longue date des Indiens et des pauvres, l'évêque de San-Cristobal, Mgr Samuel Ruiz, a estimé que les opérations militaires de contre-offensive étaient *« disproportionnées »* et semblaient obéir à la volonté d'écraser rapidement les rebelles. Selon ses informations, des guérilleros capturés par l'armée ont été exécutés.

Un bilan largement sous-estimé

Considéré comme largement sous-estimé, le bilan officiel provisoire s'élève à 93 morts depuis le début de l'insurrection des « zapatistes », qui dénoncent à la fois l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) entré en vigueur au jour de l'An, l'incapacité du gouvernement à engager une réforme agraire, le sous-développement et la perte de leur identité amérindienne.

Dans la localité d'Oxchuc, à 60 kilomètres de San-Cristobal, des habitants, furieux que les rebelles se soient emparés de leurs véhicules et qu'ils aient incendié des locaux publics, ont capturé six d'entre eux, dans l'attente de l'arrivée de l'armée, absente de cette cité. Plusieurs habitants d'Oxchuc et d'Altamirano, abandonnée par les insurgés, ont affirmé que certains membres de la guérilla, dont ni les autorités ni la population n'avaient soupçonné l'ampleur avant le jour de l'An, étaient originaires du Guatemala et du Salvador. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

ÉTATS-UNIS

Washington veut réduire les moyens des anciennes radios anticommunistes

La poussée de l'extrême droite nationaliste en Russie relance le débat sur l'avenir des stations Radio Free Europe (RFE) et Radio Liberty (RL), dont le président Clinton veut réduire les crédits.

WASHINGTON
correspondance

D'abord secrètement financées par la CIA, puis ouvertement par le Congrès dans les années 70-80, Radio Free Europe (RFE) et Radio Liberty (RL) ont diffusé, à partir de Munich, vers l'ex-Union soviétique et les pays de l'Est européen un message vigoureusement anticommuniste. Néanmoins, le Congrès doit discuter, dans le courant du mois, le projet de l'administration Clinton de réduire le budget des deux stations (de 250 à 75 millions de dollars en deux ans) et d'intégrer les émissions de RFE dans les programmes de la Voix de l'Amérique (VOA), organisme officiel des diffusions vers l'étranger. Le nombre des collaborateurs, la plupart des spécialistes du communisme et de l'Europe de l'Est, serait réduit de plus de la moitié, passant de 1 500 environ à 700.

L'administration explique sa décision par la nécessité de comprimer les dépenses publiques et fait surtout valoir que l'évolution de la situation politique dans l'ex-URSS et les pays de l'Est ne justifie pas le maintien de deux stations, faisant en grande partie double emploi avec les émissions de la VOA. Déjà depuis octobre, les programmes à destination de l'Afghanistan et de la Hongrie ont été supprimés et il est prévu que ceux destinés à la République tchèque et à la Pologne cesseront dans deux ans.

Pourtant les nouveaux gouvernements démocratiques de l'Europe orientale, et plus spécifiquement les présidents Walesa et Havel, ont pris la défense des deux stations.

Proposition tchèque

Leur position trouve un écho au Capitole, où plusieurs sénateurs estiment, à la lumière du récent scrutin en Russie et de l'incertitude qu'elle a créée, que les deux stations gardent leur importance et doivent rester indépendantes de la VOA.

« Le scrutin russe nous amène sérieusement à réfléchir sur notre stratégie de diffusion », a déclaré M. Duffy, directeur des services officiels d'information (USIA). Il n'envisage pas de remettre en question la décision de réduire les crédits, mais seulement de modifier le contenu des programmes, afin d'éviter de stimuler des fractions nationalistes ou antisoviétiques qui se justifiaient à l'époque de la guerre froide.

La proposition du gouvernement tchèque d'abriter les deux stations à Prague est à l'étude. Certes, le déplacement de Munich à Prague représenterait une économie évaluée entre 15 et 20 millions de dollars par an. Mais l'USIA entend garder, de Washington, son contrôle sur RFE. Des objections au transfert sont évoquées : il serait étrange de diffuser des programmes à partir d'un pays auquel ils étaient destinés et, d'autre part, on ne peut prévoir quelle sera dans l'avenir l'attitude du gouvernement tchèque. Le souci majeur est d'éviter toute initiative qui encouragerait les nationalistes russes à dénoncer la démarche comme hostile à Moscou.

L'USIA envisage aussi de dépenser 30 millions de dollars pour la création d'une nouvelle station, Radio Free Asia, qui diffuserait à l'intention de la Chine, du Vietnam, de la Corée du Nord et de la Birmanie des informations échappant au strict contrôle des gouvernements de ces pays.

HENRI PIERRE

L'administration Clinton veut éliminer les deux tiers des points de vente d'armes

Le secrétaire américain au Trésor, Lloyd Bentsen, a annoncé, mardi 4 janvier à Washington, que son gouvernement allait demander au Congrès d'approuver une série de mesures dont l'objectif est d'éliminer plus des deux tiers des vendeurs d'armes du pays. *« Il y a trente et une fois plus de vendeurs d'armes que de restaurants McDonald's »* aux Etats-Unis, a affirmé M. Bentsen. Le projet proposera notamment de porter de 10 à 600 dollars la licence d'exploitation des armuriers, ce qui devrait éliminer, selon M. Bentsen, 200 000 des 284 000 vendeurs d'armes aux Etats-Unis. Un grand nombre de personnes profitent du faible coût d'une licence pour acheter des armes directement au fabricant à moindre prix, a-t-il expliqué. La loi Brady, qui entrera en application le 28 février après sept ans de débats, prévoit déjà de porter ce coût à 100 dollars par an et impose un délai de cinq jours entre l'achat d'une arme et sa prise de possession, afin de vérifier les antécédents judiciaires de l'acheteur.

« La lutte contre le crime est une priorité absolue » et elle passe par un renforcement du contrôle des 200 millions d'armes en circulation aux Etats-Unis, a ajouté M. Bentsen, qui a réclamé également un renforcement des pouvoirs du Bureau des alcools, tabacs et armes à feu (BATF), organisme dépendant du Trésor. Il a notamment demandé l'abrogation des textes interdisant au BATF de conserver les données recueillies, d'informatiser des renseignements actuellement gérés manuellement et d'instaurer un permis pour l'achat et la possession d'explosifs, pratiquement libre même pour les personnes ayant un casier judiciaire. La semaine dernière, cinq personnes avaient été tuées par colis piégés près de New-York et l'un des auteurs des attentats était un ancien détenu. – *(AFP.)*

PÉROU : plus de 1 500 rebelles se seraient rendus en 1993. – Un porte-parole du gouvernement péruvien a affirmé, mardi 4 janvier à Lima, que 1 510 rebelles s'étaient rendus en 1993, dont 780 membres du Sentier lumineux et 730 du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA). Par ailleurs, 1 300 rebelles ont été jugés l'an passé, parmi lesquels 300 ont été condamnés à la prison à perpétuité, a-t-il ajouté. – *(UPI.)*

AFRIQUE

ALGÉRIE

Des centres d'hébergement devraient être créés au Sahara pour les réfugiés du Mali et du Niger

ALGER

de notre correspondante

Tout prochainement, peut-être même *« d'ici à la fin janvier »*, indique-t-on, de bonne source, à Alger, devraient être ouverts, au Sahara, cinq centres de regroupement pour les populations africaines « déplacées », victimes de la sécheresse ou des récents troubles politiques qui ont ensanglanté le nord du Mali et du Niger. L'administration algérienne, qui, selon les responsables locaux du Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR), *« n'a pas ménagé ses efforts »* pour tenter de résoudre cet épineux problème humanitaire, évalue le nombre de ces « déplacés » à près de 50 000 personnes. Egalement sollicité, le Programme alimentaire mondial (PAM), qui, depuis 1972, apporte un soutien important à ces populations, a fourni, l'an dernier, une aide *« pour environ 35 000 personnes »*. Ces vivres ont été distribuées par le Croissant-Rouge algérien. Les « campements spontanés », où les réfugiés ont élu domicile depuis plusieurs années, se situent dans les régions de Tin- Zaouatine, Aïn-Guezzam, Bordj- Badji-Mokhtar, Illizi et sur le site dit de « P. K 50 », entre Bordj Badji Mokhtar et Tim Iaouine : en plein désert, certes, mais dans des endroits *« où les points d'eau ne manquent pas »*.

L'ouverture de ces centres devrait permettre d'améliorer la vie quotidienne des ces réfugiés. Plusieurs pays européens, dont la Suisse, l'Allemagne ou la Belgique, ont d'ores et déjà apporté une aide en nature. De son côté, le HCR garde en dépôt, à Tamanrasset, un lot important de matériel (tentes, couvertures, ustensiles de cuisine, réservoirs et pompes à eau), *« en attente d'être distribué, quand toutes les conditions seront remplies »*.

L'objectif est de rapatrier, sur la base du volontariat, ces populations maliennes et nigériennes, dont l'immense majorité est d'origine touarègue. Le Fonds de recherche médicale (FOREM) et l'Agence algérienne pour l'enfance inadaptée (APEI) devraient être associés à ce programme humanitaire délicat à mener à bien tant est complexe la situation de tous ces Africains échoués au Sahara (*le Monde* daté 2-3 janvier). Entre les véritables « réfugiés » et les émigrés clandestins – qu'une opinion publique hostile confond souvent –, le tri sera forcément difficile et diplomatiquement périlleux.

C. S.

Assassinat d'un président de tribunal. – Le président du tribunal d'Oued Rhiou, dans l'ouest du pays, Djilali Zabane, a été assassiné, mardi 4 janvier, près de son domicile, a annoncé le ministère de la justice. M. Zabane, âgé de quarante-trois ans, est, depuis mai dernier, le neuvième magistrat tué dans un attentat attribué par les autorités algériennes à des groupes présumés islamistes. – *(AFP.)*

ZAÏRE

Le président Mobutu lance un ultimatum à la classe politique

Dans un message radiotélévisé à la nation, à l'occasion du Nouvel An et de la Journée des martyrs de l'indépendance, le maréchal Mobutu Sese Seko a lancé, mardi 4 janvier, un ultimatum à la Mouvance présidentielle – qu'il dirige – et à l'opposition, afin que les accords qu'elles ont négociés pour sortir le Zaïre de sa crise politique *« soient signés avant le 12 janvier, seuil tolérable à ne pas dépasser »*.

Des délégations de la Mouvance présidentielle (Forces politiques du conclave-FPC) et de l'Union sacrée de l'opposition radicale (USOR) avaient entamé, le 10 septembre, des négociations et étaient arrivées à différents accords, notamment sur les textes régissant la transition, ainsi que sur le réaménagement du Haut Conseil de la République (Parlement de la transition) et sur le calendrier des prochaines élections. Elles restaient en revanche divisées sur la personnalité du futur premier ministre, l'USOR affirmant qu'Etienne Tshisekedi, révoqué par le maréchal Mobutu, restait le premier ministre *« légal »*, les FPC réfutant cette thèse. Les négociations ont été brutalement rompues le 6 décembre.

Dans son allocution, le président zaïrois s'est déclaré prêt à *« s'impliquer »* dans ces accords, conformément aux souhaits exprimés par la « troïka » des pays occidentaux proches du Zaïre (Etats-Unis, France et Belgique) et à les signer lui-même. Il a également affirmé qu'il accepterait sans réserve la proposition d'un nouveau premier ministre *« accepté par tous »*, en soulignant qu'il était *« même souhaitable »* que celui-ci soit issu *« de l'opposition »*.

Enfin, après avoir exigé que des élections générales et le référendum sur la nouvelle Constitution soient organisés avant la fin de l'année, le maréchal Mobutu a prévenu les négociateurs des deux bords que s'ils ne signaient pas les accords dits *« du Palais du peuple »* avant le 12 janvier, il prendrait alors *« toutes ses responsabilités en tant que chef de l'Etat, garant de la nation »*. Le président Mobutu a également déploré la *« grave »* crise économique, sociale et politique qui affecte le pays qu'il dirige depuis le 24 novembre 1965, dénonçant *« la liquéfaction de l'autorité de l'Etat et la perte de prestige international du Zaïre »*. – *(AFP.)*

AFRIQUE DU SUD

« Une sentence juste et équilibrée »

Ken Finlay, quarante-huit ans, et son épouse Lynn, quarante-sept ans, des militants blancs d'extrême droite, qui avaient battu à mort un paysan noir dont le chien s'était accouplé au leur, ont été acquittés, mardi 4 janvier, par un tribunal sud-africain, de l'accusation de meurtre, mais reconnus coupables d'agression et condamnés à payer une amende.

Des témoins ont indiqué que Mme Finlay s'était ruée vers la maison de la victime défunte en criant : *« Je ne veux pas que le chien d'un kaffir s'accouple au chien d'un Blanc. »* Elle devait revenir avec son mari et trois Blancs, qui ont battu Molatudi Lebeta à mort, à l'aide de fouets et de manches de pioches.

Les Finlay – tous deux membres du mouvement néonazi de la résistance Afrikaner (AWB) – ont déclaré avoir agi en état de légitime défense. Le juge a estimé ne pas pouvoir exclure la possibilité que la victime ait pu être agressée une seconde fois par d'autres personnes. Il a condamné M. Finlay à payer une amende de 2 000 rands (3 600 francs) et son épouse à une somme de 200 rands, considérant que *« la société est en droit d'attendre une sentence juste et équilibrée »*. – *(AFP.)*

EN BREF

AFGHANISTAN : quatrième journée de combats acharnés. – Les Nations unies ont évacué leur personnel de Mazar-i-Sharif, où d'intenses combats se poursuivent entre partisans du président Rabbani et du général Dostom, a annoncé l'organisation, mercredi 5 janvier. La capitale, Kaboul, est également sous le feu des deux camps, et l'on compte plus d'un millier de blessés et des dizaines de morts. Des responsables afghans ont par ailleurs démenti les informations en provenance de Téhéran sur la conclusion d'une trêve pour permettre l'évacuation des blessés. – *(AP, Reuter, AFP, UPI.)*

CAMBODGE : Bangkok souhaite l'entrée des Khmers rouges au gouvernement. – Le porte-parole du ministère thaïlandais des affaires étrangères a estimé, mardi 4 janvier, que *« la situation se détériore »* au Cambodge et que le gouvernement de Phnom-Penh et les Khmers rouges *« doivent négocier »*. *« Ils* (Phnom-Penh) *ont déjà deux premiers ministres, deux ministres de la défense, de l'intérieur. Ils peuvent donc partager. Pourquoi n'en auraient-ils pas trois ? »*, a-t-il ajouté. Cette déclaration intervient alors que le prince Ranariddh, premier ministre, se trouve à Bangkok en visite *« privée »* pour négocier discrètement avec les Khmers rouges. – *(AFP.)*

CAMEROUN : plus de vingt morts dans des affrontements tribaux. – On a appris, mardi 4 janvier à Yaoundé, de sources proches des milieux administratifs, que plus de vingt personnes ont été tuées, les 25 et 26 décembre derniers, lors d'affrontements entre Kotokos et Arabes Choas, dans la province de l'extrême-nord du Cameroun. Des sources proches des belligérants ont fait état d'une cinquantaine de morts. D'autre part, les tribunaux camerounais étaient en grève mardi, à la suite d'un mouvement de protestation des juges contre la baisse des salaires dans la fonction publique, de l'ordre de 50 %. – *(AFP.)*

CHINE : condamnation de deux dissidents. – Un tribunal de Shanghaï a condamné respectivement à dix et à neuf ans de prison deux dissidents, Yao Kaiwen, ex-professeur devenu homme d'affaires, et Gao Xiaoliang, ancien ouvrier, accusés d'avoir dirigé *« une clique contre-révolutionnaire »*. Arrêtés le 26 mai 1993, les deux hommes avaient créé un groupe baptisé *« Siège continental du Front de la Chine démocratique »* qui appelait au renversement du *« pouvoir dictatorial du PC chinois »*, a affirmé le tribunal. – *(Reuter.)*

GUINÉE-BISSAU : ouverture du procès d'une cinquantaine d'opposants. – Le procès d'une cinquantaine d'opposants, accusés d'avoir voulu renverser, en mars 1993, le régime du président Joao Bernardo Vieira, a débuté, mardi 4 janvier à Bissau, devant un tribunal militaire. Parmi les prévenus, outre Joao Da Costa, président du Parti pour la rénovation et le développement (PRD) et candidat à l'élection présidentielle du 27 mars prochain, figurent Tagma Nawahi, du Mouvement Bah-Fata, et plusieurs officiers. Les autorités n'ont jamais fourni d'explications sur cette tentative de coup d'Etat. – *(AFP.)*

LIBYE : adoption du calendrier lunaire. – La Libye a décidé de supprimer, à compter de janvier 1994, le calendrier occidental, dit chrétien, pour adopter le calendrier lunaire suivi par l'islam. *« Cette mesure représente un retour à l'authenticité arabe »*, a commenté l'agence de presse JANA. Depuis sept ans, la Libye a changé le nom des mois du calendrier chrétien, pour adopter ses propres noms. Elle avait aussi choisi de marquer le début de l'ère musulmane à partir de l'année de la mort du prophète Mahomet, en 632, et non de l'année de l'hégire, en 622, comme le veut la tradition musulmane. – *(AFP.)*

TANZANIE : menace de famine. – Le ministre tanzanien de l'agriculture, Jackson Makwetta, a indiqué, lundi 3 janvier, avoir lancé un appel à l'aide internationale, en raison de la famine qui menace son pays après une sécheresse prolongée. Le gouvernement a demandé aux Tanzaniens de faire des réserves pour les mois à venir. Les exportations de produits alimentaires ont été interdites. – *(AFP.)*

TIMOR-ORIENTAL : négociations entre le Portugal et l'Indonésie en avril. – L'Indonésie et le Portugal engageront en avril, sous l'égide des Nations unies à New-York, une nouvelle série de discussions pour résoudre leur querelle au sujet du Timor-Oriental, ancien territoire portugais annexé par Djakarta en 1976, a déclaré, mardi 4 janvier, Ali Alatas, chef de la diplomatie indonésienne. D'autre part, Lisbonne a indiqué que les sept Timorais qui s'étaient réfugiés en juin dernier dans des ambassades occidentales à Djakarta avaient été autorisés à quitter l'Indonésie pour Lisbonne. – *(Reuter.)*

TOGO : arrivée d'observateurs militaires français avant les élections. – Quarante-six observateurs militaires français, appartenant au 43e bataillon d'infanterie de marine (BIMA) basé à Abidjan, sont arrivés à Lomé mardi 4 janvier, pour contrôler la neutralité de l'armée togolaise lors des élections législatives des 23 janvier et 6 février. Au total, 81 militaires français et 42 burkinabés seront déployés sur le territoire. Trois cent trente-deux candidatures, présentées par vingt partis, dont huit de l'opposition, ont été retenues par les autorités. – *(AFP.)*

VIETNAM : vingt mille personnes touchées par la famine au centre Annam. – Plus de cinq mille familles familles, soit environ vingt mille personnes, sont touchées par une famine sans précédent en raison d'une sécheresse prolongée dans la province de Quang-Tri, a rapporté, mardi 4 janvier, l'hebdomadaire des syndicats *Lao Dong*. Les populations touchées appartiennent aux minorités ethniques des Van Kieu et des Pa Co, dans la région montagneuse de Huong-Hoa. Les autorités n'ont pu fournir que 20 tonnes de riz à 400 familles. – *(AFP.)*

ZAMBIE : démission du ministre des affaires étrangères. – Le ministre des affaires étrangères, Vernon Mwaanga, a démissionné, mardi 4 janvier, à la suite d'une campagne de presse et d'accusations publiques selon lesquelles il serait mêlé au trafic de drogue. Le ministre des finances, Ronald Penza, avait déclaré à son retour, le mois dernier, de la réunion des pays donateurs, à Paris, que ces derniers avaient retenu 96 millions de dollars de l'assistance financière prévue pour la Zambie en raison de leurs inquiétudes concernant la corruption au sein du gouvernement et le fait que certains ministres seraient impliqués dans le trafic de drogue. – *(AFP.)*

REPÈRES

GRANDE-BRETAGNE

Londres expulse l'ambassadeur du Soudan

La Grande-Bretagne a donné, mardi 4 décembre, quatorze jours à l'ambassadeur du Soudan à Londres pour rentrer dans son pays. Cette décision, selon le Foreign Office, est *« l'inévitable conséquence »* du refus du gouvernement soudanais de revenir sur sa décision d'expulser l'ambassadeur de Grande-Bretagne, pour protester contre l'annulation d'un voyage que devait faire à Khartoum le primat de l'église d'Angleterre et contre la visite de ce dernier dans le sud du pays contrôlé par les rebelles (*le Monde* daté 2-3 janvier). A Nairobi (Kenya), le prélat a rencontré lundi les chefs des deux factions rivales de la rébellion sud-soudanaise, John Garang et Riek Machar.

A Khartoum, le ministre des affaires étrangères, Hussein Abou Saleh, a affirmé qu'il revient à Londres de *« désigner un nouvel ambassadeur qui respecte les relations bilatérales et œuvre en vue de les renforcer »*. Quelques heures plus tard, le secrétaire au Foreign Office, Douglas Hurd, a affirmé que la décision de renvoyer l'ambassadeur du Soudan *« met un terme à cette affaire en ce qui concerne »* Londres. – *(AFP.)*

John Hume soutient la demande de « clarification » du Sinn Fein

Le dirigeant catholique modéré John Hume a demandé, mardi 4 janvier, que Londres et Dublin utilisent les canaux de communication à leur disposition pour apporter au Sinn Fein, l'aile politique de l'IRA, les *« clarifications »* qu'il souhaite sur la proposition de paix anglo-irlandaise du 15 décembre. Lors d'une conférence de presse à Belfast, M. Hume, le chef du Parti travailliste social-démocrate, a estimé que cette condition était indispensable pour que l'IRA puisse faire *« le plus grand acte de courage moral de ce siècle »* en renonçant à la violence.

M. Hume, un personnage central dans le processus de paix, influent à Dublin, écouté à Londres et en contact régulier avec le président du Sinn Fein, Gerry Adams, a également appelé les républicains à accepter les termes de la « déclaration de Londres » du 15 décembre.

De son côté James Molyneaux, le dirigeant du principal parti protestant d'Ulster, a demandé à Londres et à Dublin de mener une *« offensive antiterroriste décisive »* contre l'IRA qui a *« rejeté »* l'offre de paix en perpétrant des attentats ces dernières semaines. – *(AFP.)*

GUINÉE

La Cour suprême confirme l'élection du président Lansana Conté

La Cour suprême a confirmé, mardi 4 janvier, l'élection du général Lansana Conté, avec 51,7 % des suffrages exprimés, au premier tour du scrutin présidentiel du 19 décembre, marqué par des manifestations qui ont fait douze morts. Les résultats officiels provisoires lui attribuaient 50,93 % des voix.

Selon la Cour, Alpha Condé arrive en deuxième position avec 19,55 % des voix, devant Mamadou Ba (13,37 %), Siradiou Diallo (11,86 %) et Facinet Touré (1,4 %). Les trois autres candidats ont obtenu chacun moins de 1 % des voix. Les requêtes des candidats de l'opposition ont été rejetées. La Cour suprême a en revanche accepté celles du général Conté, en annulant le vote dans les préfectures de Siguiri et de Kankan, fiefs de l'opposition. A Siguiri, Alpha Condé avait obtenu 99 928 voix, soit 90 % des suffrages exprimés. Selon le leader de l'opposition, sans cette annulation, M. Conté aurait été en ballottage. – *(AFP.)*

TUNISIE

Le président Ben Ali appelle les pays arabes à intensifier la lutte contre l'extrémisme musulman

Dans un message rendu public lors de la 11e session du conseil des ministres arabes de l'intérieur, qui s'est ouverte, mardi 4 janvier, à Tunis, le président Ben Ali a invité les Etats représentés à *« déployer des efforts intenses afin de prémunir la société arabe contre les méfaits des courants pernicieux et des modèles de comportement déviants, dont les plus dangereux sont ceux qui ont pris la religion comme prétexte et se servent de l'islam pour se lancer dans la violence et le terrorisme. »*

Cette question n'est toutefois pas inscrite à l'ordre du jour de cette session, comme elle ne l'avait pas été lors des précédentes. Discuter ouvertement du comportement de certains Etats comme le Soudan, la Libye ou la Syrie risquerait de compromettre le consensus arabe affiché contre vents et marées. Ce qui ne signifie pas que le problème de l'extrémisme religieux n'est pas évoqué à huis clos, entre autres par l'Algérie, l'Egypte et l'OLP. – *(Corresp.)*

VENEZUELA

Nouveaux incidents meurtriers dans une prison

La garde nationale vénézuélienne a donné l'assaut, mardi 4 janvier, au pénitencier de Tocoron, à soixante-dix kilomètres à l'ouest de Caracas, où une mutinerie a été suivie d'une évasion d'une quarantaine de détenus. Selon le premier bilan officiel, onze prisonniers et un garde sont morts.

La veille, la prison surpeuplée de Sabaneta, à Maracaïbo (500 kilomètres à l'ouest de Caracas), avait été le théâtre d'une bagarre entre détenus et d'un incendie, incidents au cours desquels 107 prisonniers ont été tués et une cinquantaine blessés. – *(AFP, Reuter.)*

L'organisation de la majorité dans la perspective de l'élection présidentielle

M. Balladur souhaite que les ministres «se tiennent en dehors» des européennes

■ LISTES. Hostile à la présence des ministres de son gouvernement sur une liste unique de la majorité, qu'il appelle de ses vœux, aux élections européennes, Edouard Balladur a relancé implicitement, mardi 4 janvier, dans le journal de fin soirée de France 3, l'hypothèse de deux listes concurrentes à droite. En tout état de cause, le premier ministre écarte maintenant une solution qu'il avait lui-même avancée : confier la tête de liste commune à Alain Juppé, ministre des affaires étrangères.
■ LAÏCITÉ. A dix jours de la manifestion du 16 janvier pour la *défense de l'école publique*, après la révision de la loi Falloux, Philippe Séguin a exalté, le même jour, «la laïcité, valeur fondatrice de tout Etat moderne et impartial». Le président (RPR) de l'Assemblée nationale s'est exprimé à l'occasion de la cérémonie des vœux à l'Elysée.

Continuité sans changement : l'année 1994 sera donc comme la précédente. Edouard Balladur souhaite que ses ministres – cohésion gouvernementale oblige –, que la majorité – dans la mesure du possible – et que les observateurs – cela choquerait l'opinion publique – s'abstiennent de parler prématurément de l'élection présidentielle. Le premier ministre souhaite, visiblement, pouvoir venir le répéter assez régulièrement sur les chaînes de télévision, dans la foulée de la promotion qu'il fait de l'action gouvernementale. En marge des annonces concernant l'école publique *(lire page 10)*, M. Balladur a saisi l'occasion de son passage au journal de fin de soirée de France 3 *(lire la chronique de Daniel Schneidermann page 19)*, mardi 4 janvier, pour demander aux Français de lui *«faire confiance»* sur les décisions personnelles qu'il prend.

Interrogé sur les prochaines élections européennes, M. Balladur a développé un discours d'une parfaite ambiguïté, qui ne devrait pas faire que des heureux, l'un des premiers concernés étant Alain Juppé. Avec une habileté consommée, le premier ministre a plaidé pour une liste unique – *«J'ai fait approuver par le Parlement, à une majorité considérable,* (...) *la conclusion des actions du GATT et l'action européenne du gouvernement. Il serait surprenant qu'il se divise ensuite en deux listes. Je pense qu'une liste commune serait préférable»* –, tout en rendant plus difficile sa constitution. *«Je me demande si le mieux ne serait pas que le gouvernement se tienne en dehors de cette affaire d'élections européennes»*, a dit le premier ministre, qui avait suggéré, naguère, le nom du ministre des affaires étrangères comme tête de liste (*le Monde* du 28 août 1993), après l'avoir envisagé, puis écarté, à plusieurs reprises, pour lui-même.

M. Balladur semble donc rejeter aujourd'hui l'hypothèse Juppé, en utilisant un argument surprenant : *«Je crois qu'il est difficile d'être membre du gouvernement et, à la fois, d'assumer cette fonction»* de député européen. C'est beaucoup plus que *«difficile»* : c'est interdit ! Comme le chef du gouvernement n'a *«pas l'intention de demander à qui que ce soit de le quitter»*, qu'il veut que *«ceux qui seront élus aillent siéger à Strasbourg pour y défendre les intérêts de la France»* et comme M. Juppé, même s'il est chef de file, préfère le Quai d'Orsay à l'hémicycle alsacien, la conclusion logique est que M. Balladur ne tient pas à voir son ministre des affaires étrangères conduire cette liste commune, pas davantage qu'aucun autre membre de son équipe.

En l'absence d'une autre tête de liste néogaulliste crédible et acceptable par l'UDF et sachant que le RPR acceptera difficilement de passer son tour encore une fois – Simone Veil conduisait la liste de droite en 1984 et Valéry Giscard d'Estaing en 1989 –, l'abandon de l'hypothèse Juppé fait resurgir automatiquement le spectre des listes concurrentes à droite (*le Monde* daté 5-6 décembre 1993), alors que la liste unique reste officiellement le credo de la majorité.

Présentant ses vœux de secrétaire général, mardi 4 janvier, M. Juppé, tout en réaffirmant le *«soutien indéfectible»* des néogaullistes au gouvernement et en assurant Jacques Chirac *«de la fidélité et de l'attachement»*, du RPR qui *«ne se sont jamais démentis et ne se démentiront pas demain»*, a d'ailleurs souhaité *«donner un nouvel élan, un regain à l'idée européenne»*. Il a plaidé pour la constitution de cette mythique liste unique. Un thème qui a été également repris par Gérard Longuet, président du Parti républicain et ministre de l'industrie. *«Nous n'avons pas d'autre solution que de donner de la France, de son gouvernement, de sa majorité, de sa volonté, une image de solidarité s'exprimant par une liste d'union conduite par l'un des nôtres, issu de l'UDF ou du RPR»*, a assuré M. Longuet, en présentant ses vœux le même jour. *«Nous avons la ferme conviction que le succès de la France, bâti notamment dans les négociations du GATT, doit se prolonger par une solidarité de la majorité autour d'un même projet communautaire»*, a ajouté le président du PR.

Par son intervention, M. Balladur jette un trouble dans la majorité, à la veille, précisément, de la première réunion entre les secrétaires généraux-ministres de l'UDF et du RPR. Alain Juppé et François Bayrou doivent, en effet, se rencontrer, jeudi 6 janvier, pour procéder à un échange des programmes européens élaborés séparément par les deux formations, dans le but d'aboutir à un texte commun, préalable indispensable à cette liste unique. Encore faudra-t-il qu'elle reste d'actualité.

OLIVIER BIFFAUD et GILLES PARIS

Le Parlement devrait se réunir en session extraordinaire à partir du 11 janvier

Le Parlement devrait se réunir en session extraordinaire à partir du mardi 11 janvier, a indiqué, mardi 4 janvier, Martin Malvy, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, qui venait d'être reçu par François Mitterrand avec le bureau de l'Assemblée. Le décret de convocation de cette session extraordinaire devrait être signé, ces prochains jours, par le président de la République.

L'essentiel de cette session extraordinaire devrait être constitué par les projets relatifs à la bioéthique. Cet ensemble de trois textes (corps humain, procréation médicalement assistée et fichiers épidémiologiques) avait déjà été adopté en première lecture par l'Assemblée lors de la session d'automne de 1992. M. Balladur avait annoncé aux sénateurs, le 21 décembre dernier, qu'ils devraient à leur tour en être saisis.

Plusieurs projets de loi, encore en instance devant l'une ou l'autre assemblée, devraient également figurer à l'ordre du jour de la session extraordinaire, notamment celui relatif à la maîtrise des finances publiques ou encore celui portant diverses dispositions agricoles, adopté par le Sénat mais retiré de l'ordre du jour de l'Assemblée en fin de session, pour cause de désaccord entre le gouvernement et sa majorité.

En outre, les parlementaires devraient être saisis de cinq nouveaux projets de loi : un texte relatif à l'initiative et à l'entreprise individuelle, deux concernant les élections européennes (l'augmentation du nombre de représentants de la France au Parlement de Strasbourg et le droit de vote et d'éligibilité accordé aux ressortissants communautaires résidant en France) et deux textes relatif à l'outre-mer (le développement économique, social et culturel de la Polynésie française et l'extension aux TOM et à Mayotte des nouvelles dispositions sur le vote par procuration).

La cérémonie des vœux à l'Elysée

M. Séguin exalte la laïcité devant M. Mitterrand

Philippe Séguin a évoqué, mardi 5 janvier, au cours de la cérémonie des vœux à l'Elysée, *«la laïcité, valeur fondatrice de tout Etat moderne et impartial, sans laquelle il n'est dans tous les domaines de la vie sociale que conflits, désordres et revanches interminables»*. M. Séguin a souhaité *«plein succès aux initiatives* [de M. Mitterrand] *en cette année nouvelle, au service de la République et du rassemblement des Français»*.

Mardi matin, répondant aux vœux du gouvernement, le président de la République avait déclaré : *«Nous avons des vues différentes, mais nous assumons ensemble les responsabilités. Vous êtes le chef du gouvernement, je suis le chef de l'Etat, et, face à l'histoire, on ne séparera pas si facilement nos responsabilités individuelles.»* Edouard Balladur avait affirmé notamment : *«Sous votre égide, les intérêts de la France dans le monde ont été bien défendus.»*

Les membres du Conseil constitutionnel, conduits par leur président, Robert Badinter, venaient derrière le gouvernement . M. Mitterrand les a félicités pour le *«travail accompli»*, puis il a observé : *«Vous êtes devenus indispensables à l'équilibre de la République. Vous n'êtes pas un contre-pouvoir* [allusion à l'article de M. Badinter dans *le Monde* du 23 novembre dernier], *mais, quand le pouvoir se trompe, c'est votre devoir de le dire.»* L'après-midi, au maire de Paris, qui avait exprimé sa préoccupation face à la progression de la pauvreté et à l'augmentation du nombre des sans-abri dans la capitale, le chef de l'Etat a répondu qu'il avait *«raison de s'inquiéter du développement de la misère à Paris»*. Il a entraîné, ensuite, Jacques Chirac dans un petit salon pour un entretien privé.

Avant la désignation du successeur de M. Marchais

La direction du PC cherche à éviter le débat sur sa ligne politique

A la fin de ce mois, le Parti communiste doit consacrer l'abandon du centralisme démocratique, se doter de nouveaux statuts et choisir un nouveau secrétaire général. Pourtant, à trois semaines du rassemblement prévu à Saint-Ouen du 25 au 29 janvier, la préparation du vingt-huitième congrès du PCF est surtout marquée par la nostalgie, l'indifférence des militants, la frilosité des débats, les hésitations de la direction, qui cherche manifestement à éviter tout débat de fond avant la désignation du successeur de Georges Marchais.

«Nostalgie ?» Sous ce titre, *lors de la sortie du film de Jean-Jacques Zilbermann, Tout le monde n'a pas eu la chance d'avoir des parents communistes*, un confrère de *l'Humanité* a rappelé, avec tendresse, les souvenirs d'une époque – les années 50 et 60 – où les militants communistes, omniprésents dans les quartiers populaires, avec *«des espoirs fous qui* [les] *lançaient à l'assaut du ciel et des cages d'escalier»*, étaient souvent perçus comme de *«bons Samaritains»*. C'était vrai. L'organe central du PCF ne s'est pas contenté d'observer, avec naïveté, que c'était sans doute la première fois qu'un titre de film comprenait *«ce mot, communiste»*. Il a fait du film un instrument de promotion de la vente de *l'Huma*.

L'omniprésence d'antan fait place, aujourd'hui, à l'indifférence. Le grand parti, qui avait dépassé 28 % des voix au lendemain de la Libération, s'est étiolé, victime, comme le dit un ancien ministre, Jack Ralite, de *«kystes mentaux»*. Claude Poperen, ancien membre du bureau politique, n'a pas tort de dire que le PCF *«n'est plus et ne sera plus une force capable d'influencer la vie politique en France»* (*le Monde* du 29 décembre dernier). Qu'elles émanent des nostalgiques d'une ligne pure et dure, favorables au maintien du centralisme démocratique, ou des refondateurs – la direction du PCF, elle-même, demeure muette –, toutes les informations font état d'une faible participation aux réunions de cellule. *«Ce sont les cadres moyens, hostiles au changement, qui, du coup, orientent la discussion»*, s'inquiète Guy Hermier, l'un des principaux chefs de file des refondateurs.

«Social-démocratisation de velours»

Alors que près de deux cents contributions ont été publiées dans la «tribune de discussion» de *l'Humanité*, la notion de centralisme démocratique, qui, hier, paraissait faire l'unanimité, n'a trouvé que peu de défenseurs. Il est vrai que certains de ses partisans, auteurs d'un *Manifeste pour la continuité et le renouveau révolutionnaire du PCF*, se sont vu refuser la publication de leur texte, comme cela s'est produit, dans un premier temps, pour les thèses des refondateurs. Ces «militants de base», qui affirment avoir recueilli, à ce jour, cent quarante-six signatures, estiment que *«le groupe dirigeant du comité central prend appui sur ses contestataires officiels pour avancer son projet de social-démocratisation de velours et détruire l'identité révolutionnaire du PCF»*.

On est loin du changement de nom du parti, souhaité par Anicet Le Pors, mardi 4 janvier, sur RTL, mais les seules réserves qui ont été émises par rapport à l'abandon du centralisme démocratique et au mode de fonctionnement interne ont trait à l'existence des tendances. *«Tout incline à penser que les tendances, qui existent de fait, ont toutes les chances de devenir de droit et de se développer. Elles sont déjà implicitement reconnues»*, a regretté Jean-Claude Lefort, député du Val-de-Marne et ancien secrétaire de M. Marchais. La condamnation de l'organisation en tendances par de nombreux militants, dans les colonnes de *l'Humanité*, vise en fait à répondre, à mots couverts, aux communistes critiques et à donner des gages à la fraction la plus orthodoxe de l'appareil. Eux-mêmes opposés à ce type de fonctionnement, les contestataires auraient simplement souhaité l'organisation d'un débat pluraliste autour de plusieurs textes pendant la préparation du congrès.

La succession de M. Marchais à la tête du parti continue, d'autre part, de faire l'objet du black-out le plus total . Pris d'une étrange logorrhée, on s'interroge beaucoup, dans la tribune de discussion, sur les remèdes à apporter à *«la mal-vie»*, on appelle au rassemblement des *«gens»*, on invite les militants à *«réfléchir par eux-mêmes»*, on parle du nouvel ordre mondial, du GATT, de la laïcité, de l'identité communiste, mais pas de celle du futur «premier dirigeant» du PCF. Nul ne s'est même risqué à commenter la candidature de Philippe Herzog, membre du bureau politique, qui avait précisément pour but de faire se découvrir les candidats potentiels au poste de secrétaire général.

La section de Bagnolet a organisé, le 9 décembre, un débat sur l'emploi entre Muguette Jacquaint, député de Seine-Saint-Denis, et Philippe Herzog, suivi d'une projection de *Germinal*. *«C'est curieux, c'est la première fois que je suis invité dans ces coins-là»*, s'est amusé, ce soir-là, le principal animateur de l'association Confrontations, souvent considéré par ses camarades comme coupable de discuter avec des patrons ou, pire encore, des banquiers.

Les atermoiements de l'appareil

La réunion, qui avait été précédée d'une guéguerre entre colleurs d'affiches orthodoxes et contestataires, avait surtout pour objectif, en fait, de torpiller un débat contradictoire organisé, deux jours plus tôt, par une cellule critique, avec la participation d'un dirigeant fédéral, Jean Marchillé, et celle de Guy Hermier... Bien que protégés par l'habituelle règle du secret, ces atermoiements de l'appareil transparaissent, à l'occasion, dans de subites manifestations de mauvaise humeur. C'est ainsi que, dans un entretien accordé à *Globe-Hebdo*, Louis Viannet, secrétaire général de la CGT et membre du bureau politique du Parti communiste, a émis des réserves sur *«le processus actuel de succession à la direction du parti»*. Dans la «Tribune de discussion» de *l'Humanité*, mardi, Gérard Alezard, membre du bureau confédéral de la CGT, a indiqué que *«la position du bureau politique»* sur la succession de M. Marchais, le *«consterne»*.

«Nous nous trouvons devant une curieuse situation, observe l'ancien ministre Charles Fiterman. *On n'a pas le choix entre des orientations différentes, on ne connaît pas la procédure de désignation du futur secrétaire général et on n'a même pas de candidat à la succession. Georges Marchais a bien fait d'annoncer son départ quatre mois à l'avance, mais, compte tenu de la vacance actuelle du pouvoir, je me demande s'il n'aurait pas dû s'arrêter il y a quatre ans.»* Pour autant, les refondateurs hésitent encore sur la marche à suivre. Comme épuisés par une contestation déjà ancienne, qui ne paraît déboucher sur rien, plusieurs d'entre eux ne sont plus tout à fait sûrs de rester au Parti communiste ou de continuer à y exercer des responsabilités.

«Il est certain que si le vingt-huitième congrès constitue une nouvelle occasion manquée, il y a des communistes qui reprendront leurs billes», avertit M. Hermier. Candidat potentiel à la succession de M Viannet à la tête de la CGT, Alain Obadia a déjà renoncé à siéger dans le prochain comité central. C'est bien le signe que quelque chose a changé : il était impensable, il y a quelques années encore, qu'un haut responsable syndical n'ait pas l'aval de la direction communiste pour accéder au poste de secrétaire général de la CGT.

JEAN-LOUIS SAUX

REPÈRES

RPR

Le maire de Nice candidat à une élection législative dans les Alpes-Maritimes

Le nouveau maire de Nice, Jean-Paul Barety, est «candidat à la candidature» pour l'élection législative partielle dans la deuxième circonscription des Alpes-Maritimes, qui regroupoe quatre cantons, rendue nécessaire par l'invalidation de Christian Estrosi. La commission nationale d'investiture du RPR devait se prononcer jeudi 6 janvier. La candidature de M. Barety avait toutes les chances d'être entérinée.

Outre le maire de Nice, qui vient d'être fait chevalier de la Légion d'honneur sur proposition du premier ministre, quatre autres candidats ont sollicité l'investiture du RPR, dont Jean Icart (divers droite) et Dominique Estrosi, épouse de M. Estrosi. Jacques Peyrat, chef de file local du Front national, qui était arrivé en tête au premier tour de scrutin, en mars 1993, avec 31,16 % des voix contre 28,21 % à M. Estrosi, a dénoncé *«le jeu biaisé de cette élection partielle»* en qualifiant la récente distinction de M. Barety de *«Légion d'honneur de circonstance»*. – *(Corr. rég.)*

RADICAUX DE GAUCHE

M. Tapie affirme que le MRG «ne sera plus la filiale du PS»

A Castres, quatorzième étape du «tour de France» du Mouvement des radicaux de gauche, Bernard Tapie a affirmé : *«Ceux que je dérange – et ils sont nombreux, à droite comme à gauche, parce que je chamboule leur fonds de commerce – convergent de plus en plus contre moi, avec des armes de plus en plus puissantes.» «Je joue, en ce moment, un rôle de paratonnerre au MRG*, a poursuivi M. Tapie. *Je ne pourrai pas le jouer éternellement. Ils réussiront bien à me faire sauter la caisse.»*

A propos des relations avec le PS, M. Tapie a indiqué que le MRG ne peut pas rester *«une roue de secours de ce parti»*. *«Nous avons rompu toutes les amarres avec lui*, a-t-il souligné. *Le mouvement est irréversible.* (...) *Le MRG ne sera plus la filiale du PS.»* Enfin, évoquant son avenir politique, le député des Bouches-du-Rhône a observé : *«Mon destin est à Marseille, et c'est dans cette ville qu'il va se jouer maintenant.»* – *(Corresp.)*

EN BREF

ASSEMBLÉE NATIONALE : M. Boutros-Ghali sera recu le 10 janvier par la commission des affaires étrangères. – Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général des Nations unies, sera reçu, lundi 10 janvier, par la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, à l'invitation de son président, Valéry Giscard d'Estaing.

OPPOSITION : Mme Aubry dénonce la «supercherie» de M. Balladur. – Martine Aubry (PS) a reproché à Edouard Balladur, *mardi 4 janvier, sur* Europe 1, de *«ne pas dire ce qu'il fait et de ne pas faire ce qu'il dit»*. *«Quand on a des choses à faire, on le fait en catimini, en douce»*, a ajouté l'ancien ministre du travail, citant la réforme des retraites *«annoncée le 15 août»*, le vote de la réforme de la loi Falloux *«en deux heures au Sénat»* et *«l'expulsion d'Iraniens en fin d'année, sans donner la moindre explication»*. Cette méthode de gouvernement relève, à ses yeux, d'*«une certaine supercherie»*.

RECTIFICATIF. – Le titre du livre sur la Nouvelle-Calédonie rédigé par Daniel Dommel et dont *le Monde* a rendu compte le 30 décembre 1993 est *La crise calédonienne : rémission ou guérison ?* et non *La crise calédonienne : démission ou guérison*, comme nous l'avons malencontreusement écrit.

Drogués en Europe : aider ou sévir

III. – *Des policiers pragmatiques en Grande-Bretagne*

Nous continuons notre enquête sur la lutte contre la toxicomanie en Europe en examinant, après la situation en France et en Espagne (*le Monde* des 4 et 5 janvier), le cas de la Grande-Bretagne, où, assure Paul Cook, commissaire de police à Manchester, *« nous avons perdu la guerre, il faut une autre stratégie »*.

MANCHESTER

de notre envoyé spécial

Au palmarès des «points noirs» de la drogue, Moss Side, ce quartier-ghetto de Manchester, arrive dans le peloton de tête, sans doute à égalité avec Brixton, dans la banlieue de Londres, et Toxteh, à Liverpool. D'autres villes sont fortement empreintes d'une «culture de la drogue», comme Glasgow et Edimbourg, mais Moss Side est une sorte de cocktail parfait, associant drogue et violence. La guerre des gangs qui y sévit depuis de nombreuses années lui a valu la réputation d'endroit le plus dangereux du nord-ouest de l'Angleterre.

Avant de devenir le «patron» des affaires communautaires pour l'agglomération de Manchester, le commissaire divisionnaire Paul Cook était responsable du maintien de l'ordre à Moss Side. Il a vu évoluer ce quartier de tous les dangers, assisté à la sophistication croissante du *«business»* et des méthodes utilisées par les *dealers*, et il a tenté d'adapter la police à cette nouvelle donne. Plus question aujourd'hui de ramasser les *pushers* (revendeurs) sur le trottoir : le téléphone portable est devenu l'outil de travail privilégié des trafiquants, à charge ensuite aux gamins de douze-treize ans qui sillonnent le quartier avec leurs vélos tous terrains d'assurer les livraisons. Paul Cook a bien essayé de résister en mettant en place une *hot line* (ligne de téléphone confidentielle), pour recevoir les appels anonymes – un système de délation qui a fait ses preuves en Irlande du Nord. Mais la «guerre des territoires» de la drogue, souvent sanglante, perdure.

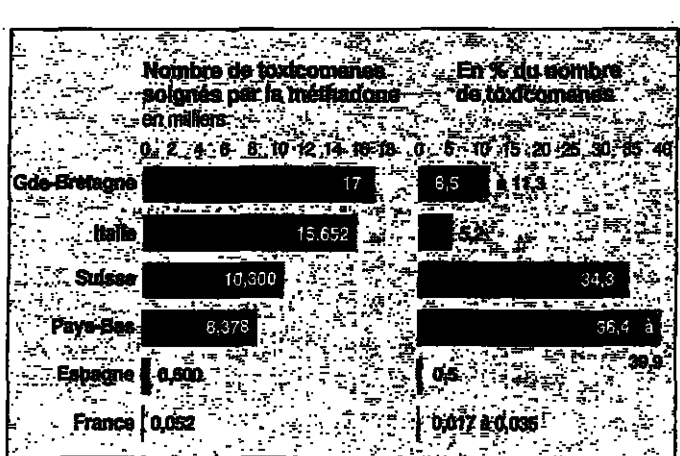
Un constat similaire peut être dressé à Brixton ou à Clapham, dans la banlieue de Londres, des zones infestées par les *Yardies*, ces gangsters venus de la Jamaïque qui se sont spécialisés dans le commerce du «crack». Facile à transformer, facile à fumer, ce dérivé de la cocaïne voit son prix baisser, et son commerce augmenter. Paul Cook estime qu'il est temps d'arrêter de se voiler la face : *«Pour un* dealer *qui va en prison,* affirme-t-il, *dix autres tentent d'entrer au Royaume-Uni. Les bénéfices escomptés sont tellement énormes qu'ils valent tous les risques.»* «Flic» sans complexes, le commissaire n'hésite pas à dresser un constat sévère : *«Nous avons perdu la guerre contre le trafic de la drogue, mieux vaut le reconnaître. Nous ne sommes capables que d'intercepter 10 % de la drogue qui entre au Royaume-Uni. Or, si après vingt ans de lutte notre taux de réussite est de 10 %, c'est que notre stratégie n'était pas la bonne.»*

«On a fait d'un problème médical, explique encore le commissaire Cook, *un principe de respect de la loi, en suivant l'exemple désastreux des Etats-Unis. Ce qu'il faut, c'est une stratégie pour réduire la demande, équilibrer la répression avec la prévention.»* Au moment où il est de bon ton, en Grande-Bretagne, de pousser des cris d'alarme à propos de la montée de la criminalité, et alors que le ministre de l'intérieur, Michael Howard, ne cesse de renforcer son discours sécuritaire, la démonstration du commissaire Cook ne convainc pas tout le monde. Mais on l'écoute : vendredi 5 novembre 1993, il a été reçu par le premier ministre.

L'héroïne reste le problème numéro un

La Grande-Bretagne a longtemps fait figure de pionnier dans le domaine de la lutte contre la toxicomanie, poussant les «expériences» beaucoup plus loin que la plupart des pays européens. Les programmes de distribution de ce produit de substitution à l'héroïne qu'est la méthadone ont été généralisés, et les centres médicaux où les toxicomanes peuvent échanger aiguilles et seringues se sont multipliés. Les résultats d'une telle politique doivent donc être appréciés *a contrario :* sans elle, les statistiques de la drogue seraient plus inquiétantes encore. Comme ailleurs, les chiffres sous-estiment la réalité. Le Royaume-Uni compterait entre 150 000 et 200 000 toxicomanes, 21 000 d'entre eux étant répertoriés comme héroïnomanes. S'ajoutent à ceux-ci plusieurs millions de fumeurs de cannabis et environ un million de consommateurs réguliers d'ecstasy. Les saisies de drogue sont en augmentation, mais le nombre d'utilisateurs aussi. Selon un sondage effectué par la police du Yorkshire, 36 % des enfants de quatorze-seize ans ont déjà essayé une drogue.

Chaque année, 40 000 personnes sont arrêtées par la police pour des infractions liées au trafic ou à la consommation de stupéfiants. 38 000 d'entre elles ne sont pas des trafiquants de gros calibre : ils sont en possession de quelques grammes de cannabis, une ou deux tablettes de *«whizz»* (amphétamines), ou de *«trips»* (LSD), voire de capsules de *«E»* et de *«lovedove»* (ecstasy). Alors que l'héroïne reste le problème «numéro un» de la lutte antidrogue et que le cannabis est la substance la plus répandue, l'ecstasy est devenue très populaire, notamment au cours des *«raves»* ou *«acid parties»*, ces soirées à base de musique «techno», de danse et d'alcool (et de violence), qui rassemblent des milliers de jeunes. Mais la drogue coûte cher et la plupart des adeptes des drogues «dures», comme l'héroïne, sont chômeurs et désargentés. Or la relation étroite entre drogue, infractions et violence est amplement démontrée.



Dans ce domaine, Paul Cook a fait ses comptes : 1 gramme d'héroïne, dont le prix sur le marché noir est de 80 livres (1), correspond, en moyenne, à une dose quotidienne. Ce qui représente un «budget» de 29 200 livres par an par drogué. Au-delà de la prostitution, la plupart des drogués versent donc dans la criminalité. Compte tenu du prix de revente des marchandises volées, le coût, pour la communauté de Manchester, des quelque 1 500 héroïnomanes qui ont été interpellés en 1991 atteint 126 millions de livres ! Ces statistiques ne mesurent cependant qu'une partie du phénomène : à Manchester, le nombre de consommateurs réguliers d'héroïne est passé de 21 en 1981 à 3 660 en 1991.

Paul Cook estime que la seule façon de faire face à l' *«explosion»* de la consommation de drogues est de mettre en place une politique équilibrée associant prévention et répression, la première reposant notamment sur l'information et l'éducation systématiques de la «population à risques» (notamment dans le cadre scolaire), mais aussi des parents et des fonctionnaires de police et de l'administration pénitentiaire.

C'est dans cette direction que travaille, à Manchester, Lifeline, une organisation financée à la fois par le ministère de la santé et la municipalité. Pour diffuser l'information, Lifeline dispose d'une ligne de téléphone confidentielle et distribue de nombreuses brochures, souvent imagées, notamment dans les écoles. Comme la plupart des grandes villes britanniques, Manchester a mis au point une politique de distribution systématique de seringues et d'aiguilles, dont le succès ne se dément pas : 338 695 aiguilles et seringues ont été distribuées d'avril à septembre 1993, contre 214 680 en 1992. Des chiffres semblables à ceux de Liverpool, où plus de 500 000 seringues sont distribuées chaque année.

Les deux villes sont très comparables par l'acuité des problèmes de drogue qui s'y posent. Chacune possède un service régional spécialisé dans la toxicomanie, dont dépendent les établissements habilités à prescrire aux héroïnomanes un traitement à base de méthadone. A Manchester, le docteur John Merrill dirige le service de l'hôpital Prestwich et, à Liverpool, le docteur Sue Ruben est à la tête de la clinique Hope. Ces deux spécialistes sont convaincus des effets bénéfiques des programmes méthadone, notamment pour limiter la propagation du virus du sida parmi les toxicomanes. Selon le docteur Ruben, le taux de porteurs du virus VIH est en effet de 2 pour 1 000 drogués à Liverpool, et le docteur Merrill l'estime à environ 1 % à Manchester. Des résultats qui constituent un véritable succès lorsqu'on les compare à ceux de Londres (10 % à 15 %) et surtout d'Edimbourg (40 %).

Les recherches effectuées par les docteurs Ruben et Merrill montrent que les patients suivant un traitement à base de méthadone (800 à Manchester et près de 2 000 à Liverpool), consomment moins d'héroïne, commettent moins de crimes et améliorent sensiblement leur santé physique et mentale. Le docteur Merrill reconnaît cependant qu'aucune étude scientifique sérieuse n'a été effectuée pour connaître les effets à long terme de cette «stratégie de la méthadone», introduite au début des années 70.

« Une politique du désespoir »

Mais la lutte contre la drogue est assez empirique en Grande-Bretagne : la prescription de méthadone est laissée à la discrétion des autorités régionales de santé, chaque médecin étant libre de l'appliquer, et les ministres de la santé successifs ont souvent eu des idées contradictoires sur la question. Certains soulignent le coût d'un traitement par la méthadone (1 000 livres par an et par toxicomane), d'autres mettent en avant celui de l'emprisonnement (700 livres par semaine et par toxicomane).

Les directives diffusées par le ministère de la santé, selon lesquelles la méthadone doit être administrée de façon à éviter les effets négatifs de la désintoxication d'héroïne et avec un dosage dégressif, sont, d'autre part, appliquées avec souplesse. Dans la pratique, les bénéficiaires d'un traitement (les listes d'attente sont longues) peuvent se contenter d'ajouter cette «drogue officielle» à leur dose quotidienne d'héroïne, et leur «cure» peut se prolonger plusieurs années.

«Nous ne forçons pas les drogués à réduire leur dose», reconnaît le docteur Merrill. Les docteurs Merrill et Ruben émettent, en revanche, bien des réserves à l'égard des méthodes du docteur John Marks, établi à Liverpool. Bien que quatre-vingt-quinze médecins, en Grande-Bretagne, soient théoriquement autorisés par le ministère de la santé à prescrire des doses d'héroïne aux héroïnomanes, le docteur Marks est le seul à utiliser systématiquement une telle thérapeutique.

Ce praticien atypique prétend avoir obtenu des résultats remarquables, mais ses confrères demeurent sceptiques, estimant que son choix revient à faire le jeu des toxicomanes. Le débat sur la légalisation de certaines drogues connaît cependant un regain d'ampleur depuis quelques années. Une partie de la presse – notamment *The Independent* et *The Economist* – y est favorable et, récemment, lord Woolf, spécialiste renommé des questions judiciaires, s'est attiré les foudres du ministre de l'intérieur en s'en faisant également l'avocat. Ce serait une *«politique du désespoir»*, a estimé M. Howard. Les défenseurs d'une «décriminalisation» de la drogue soulignent qu'en se contentant souvent de décerner des «avertissements» aux fumeurs de cannabis (dont la possession reste illicite) la police est déjà engagée dans cette voie, et assurent que c'est le seul moyen de trancher la relation entre drogue et criminalité.

La plupart des spécialistes craignent cependant que la libéralisation n'entraîne une recrudescence de la consommation. Paul Cook estime que *«moralement et socialement, la libéralisation est inacceptable»*, et Ian Waldle, directeur de Lifeline, ajoute : *«Avant de penser à changer la loi, nous avons besoin d'un large débat, empreint de maturité, sur ce thème. Cela suppose que les hommes politiques aient le courage de prendre position, quitte à prendre des risques sur le plan électoral.»*

LAURENT ZECCHINI

(1) Une livre sterling vaut environ 8,70 francs.

Prochain article :

Les Italiens ont dit «oui» à la dépénalisation.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :

Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :

Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi,
Bertrand Le Gendre, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :

Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

POINT DE VUE

Les paradoxes de la prohibition

Par Bertrand Lemennicier

INTERDIRE le commerce de drogue ne supprime pas la demande de drogue, elle la rend illégale. Restreindre la quantité de drogue sur un territoire donné ne modifie pas la demande, mais l'offre : celle-ci diminue. Cette rareté artificielle a pour première conséquence d'augmenter les prix au marché noir à des niveaux extrêmement élevés, compte tenu des risques encourus, et donc à une forte expansion de la production de drogues puisque, à ce nouveau prix, l'activité «produire de la drogue plutôt que du café» devient très rentable.

La seconde conséquence, la plus dangereuse, ne vient pas du prix élevé de ce bien, mais de la nature des offreurs. Les offreurs sur un marché habituel sont d'honnêtes commerçants. S'agissant d'une activité illégale, ils sont remplacés par des professionnels du crime. Un marché noir émerge et avec lui toutes les nuisances connues, sur les usagers eux-mêmes et sur les tiers qui lui sont associés.

Le but avoué de la prohibition est de réduire la consommation de drogue ou de la contenir. Les prohibitionnistes affirment que la légalisation entraînerait une explosion de la consommation de stupéfiants. D'où viendrait une telle explosion ? Elle viendrait nécessairement de deux sources : de la suppression de l'interdit et de la baisse du prix attendu des drogues douces et dures sur le marché après la légalisation, par opposition au marché noir où les prix sont très élevés. Cela signifie, tout d'abord, que l'interdit en soi décourage la consommation de drogues, et non l'inverse, ce qui n'est pas démontré. Ensuite que la hausse du prix de la drogue réduit bien la demande. Or la lutte contre la drogue fait monter les prix, on devrait donc observer une baisse de la consommation, et c'est une hausse à laquelle on assiste.

L'Etat n'a jamais été un grand innovateur

Venons-en aux trois solutions qui nous sont proposées. La dépénalisation est illusoire. Certes, les prisons ne seront plus remplies par les usagers de drogues, mais le marché noir existera toujours et avec lui ses méfaits. Les usagers seront en contact avec des criminels, les drogues seront toujours d'une qualité douteuse et les profits dégagés toujours aussi importants. Corruption, criminalité, destruction des communautés naturelles (famille, voisinage), seront toujours à l'ordre du jour.

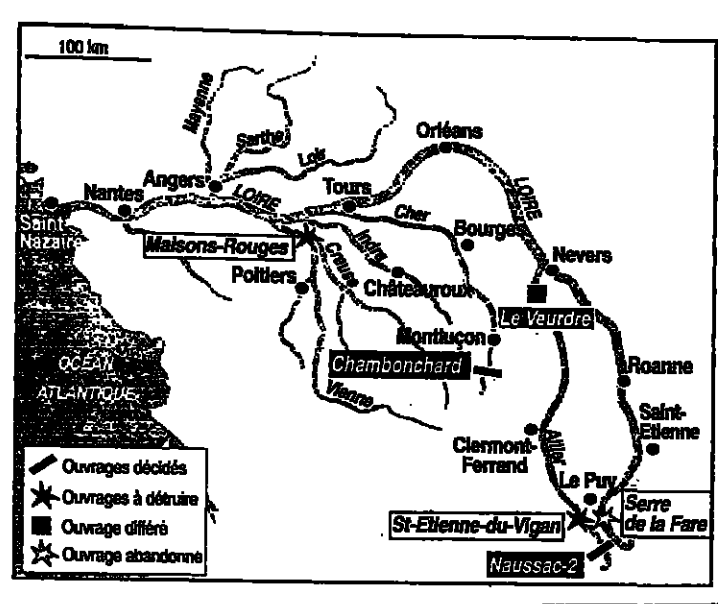
La production étatique de drogues est faussement attrayante. La fourniture publique et gratuite de drogues aux usagers sous contrôle médical cassera le marché noir. Les drogués n'auront nul besoin d'entrer dans la clandestinité et dans la criminalité pour financer leur consommation. Cependant, l'interdiction de vendre de la drogue demeurera. Comme l'Etat n'a jamais été un grand innovateur, il sera insensible à l'apparition de nouveaux produits euphorisants, de telle sorte qu'un marché noir pourra se développer sur des produits substituts à ceux offerts et non encore remboursés par la sécurité sociale. Il s'agit, par ailleurs, d'une fausse gratuité car le contribuable devra financer la production et la distribution de drogues. Or cette subvention a un coût d'opportunité. Elle aurait pu être utilisée à sauver des vies humaines. Il serait aussi paradoxal de vouloir rendre gratuite la consommation de drogues alors que celle des médicaments l'est de moins en moins !

La liberté contrôlée du commerce des drogues est, en revanche, attirante. C'est l'expérience que nous faisons aujourd'hui avec l'alcool et le tabac, deux drogues bien plus dangereuses si l'on en juge par la mortalité qu'elles induisent. Dans cette hypothèse, la production de drogues sera libre et privée. Les consommateurs seront approvisionnés à des prix compétitifs et la qualité des produits montera. Pour réduire la consommation excessive de drogues, une taxation adéquate pourrait être entreprise. On pourrait également subventionner des recherches pour améliorer la qualité des drogues et inciter les laboratoires pharmaceutiques à innover en la matière. Il est clair cependant qu'un marché libre de la drogue, même contrôlé, n'élimine pas les effets externes négatifs engendrés par cette consommation. La politique prohibitionniste se trompe de cible. Il ne s'agit pas de réduire à néant la consommation de drogues, il s'agit de minimiser les nuisances causées à autrui par cette consommation.

► **Bertrand Lemennicier est professeur de sciences économiques à l'université de Paris-II. Il est l'auteur d'un article intitulé « Prohibition de la drogue : diagnostic et solutions », paru dans le *Journal des économistes et des études humaines*, vol. 3, nº 4, pp. 493-522, décembre 1992.**

L'aménagement de la Loire

Le gouvernement renonce au barrage de Serre de la Fare et diffère sa décision pour le Veurdre



Réuni à Paris le 4 janvier, un comité interministériel a ratifié le plan d'aménagement de la Loire proposé par le ministère de l'environnement après huit mois de négociations entre ministères et sur le terrain.

Deux barrages à construire, deux barrages à détruire, un qu'on ne fera pas et l'autre qui se fera peut-être : tel est, en résumé, la substance du plan d'aménagement de la Loire arrêté le 4 janvier en comité interministériel. Ce plan de dix ans, intitulé « Loire grandeur nature », prévoit essentiellement trois volets : la lutte contre les inondations, l'approvisionnement en eau et la restauration des milieux naturels.

Pour lutter contre les inondations, le gouvernement renonce une fois de plus au barrage de Serre de la Fare, en Haute-Loire. Ce projet, très controversé, était censé éviter le retour d'une catastrophe comme celle survenue à Brives-Charensac, près du Puy-en-Velay, qui avait fait huit morts en 1980 après une pluie de type cévenol. Dès l'annonce de ce projet par l'Etablissement public pour l'aménagement de la Loire et de ses affluents (EPALA), les écologistes s'étaient mobilisés pour empêcher la construction d'un ouvrage qui aurait noyé 13 kilomètres de vallée en amont du Puy et constitué un nouvel obstacle à la remontée du saumon. Le gouvernement Rocard, en 1991, avait finalement renoncé à sa construction, à la grande fureur des élus de l'opposition comme Jacques Barrot, député UDF de Haute-Loire, et Jean Royer, député non inscrit et maire de Tours.

Usines à déménager

Pour assurer néanmoins la sécurité des personnes et des biens, *« qui reste prioritaire »* selon le ministre de l'environnement, Michel Barnier, l'Etat va donc s'engager dès 1994 dans un programme de substitution.

Tout d'abord, les constructions en zone inondable vont être plus sévèrement contrôlées par les préfets, et même totalement interdites *« dans les zones les plus exposées »*. Un crédit de 70 millions de francs va être affecté à l'amélioration de l'annonce des crues, avec notamment l'implantation d'un radar météo sur le haut bassin de la Loire. Enfin, et c'est là une procédure originale, l'Etat va prendre en charge une partie des frais de transfert des trois établissements industriels de Brives-Charensac, qui devront être reconstruits ailleurs au prix de 150 millions de francs.

Le projet de barrage du Veurdre, sur le bas Allier, est quant à lui différé pour permettre une étude globale sur le cours de la Loire moyenne. On va notamment étudier la possibilité de renforcer les digues de protection et de restaurer le lit des cours d'eau. Une décision sera prise avant le 31 décembre 1998. Par ailleurs, 500 millions de francs seront consacrés en dix ans au renforcement des levées de la Loire et aux travaux menés dans le lit du fleuve.

Pour assurer le débit de la Loire en été, le gouvernement confirme la construction du barrage de Naussac 2, sur le haut Allier, qui n'a jamais fait l'objet d'une vive opposition. Il annonce en outre la construction du barrage de Chambonchard, sur le Cher, auquel le gouvernement Rocard avait renoncé en proposant une solution alternative (la surélévation du barrage EDF existant de Rochebut). Ce barrage de Chambonchard, toutefois, sera ramené à des proportions plus modestes que ne l'envisageait l'EPALA : de 50 à 80 millions de mètres cubes au maximum, au lieu de 125 millions de mètres cubes. Enfin, outre l'interdiction des prélèvements de granulats dans le lit du fleuve, le gouvernement va limiter strictement les extractions de matériaux dans le « lit majeur » (la zone d'expansion en cas d'inondation). Quant à la navigation, elle sera supprimée définitivement entre l'embouchure de la Maine et celle de la Vienne, et son impact étudié entre Nantes et Bouchemaine.

Dernier volet enfin : la restauration des milieux naturels. Le gouvernement va profiter de l'arrivée à échéance des concessions EDF en 1994 pour détruire deux barrages, l'un à Maisons-Rouges, sur la Vienne, et l'autre à Saint-Etienne-du-Vigan, sur le haut Allier, afin de permettre la remontée du saumon et des autres poissons migrateurs. Le Port autonome de Nantes, qui se voit accorder le droit de s'étendre vers le Carnet et Donges-Est, devra en compensation remettre 1 500 hectares d'intérêt écologique au Conservatoire du littoral.

Au total, il en coûtera 1 888 millions de francs à la collectivité publique en dix ans, dont l'essentiel à la charge de l'Etat.

R. C.

COMMENTAIRE

Habile

LE plan présenté le 4 janvier par Michel Barnier est habile. En confirmant l'abandon de Serre- de-la-Fare, symbole de la résistance écologiste des années 1988-1993, le gouvernement évite l'affrontement direct avec les protecteurs de la nature et les associations de défense. Il se donne même les gants de décevoir ses amis, tels Jacques Barrot ou Jean Royer, et de donner satisfaction au maire communiste de Montluçon, Pierre Goldberg, qui se démenait depuis des années pour obtenir un barrage à Chambonchard. Comme Brice Lalonde en 1991, Michel Barnier coupe donc la poire en deux.

Les associations soulagées

Il fait même mieux en annonçant la destruction de deux petits barrages en fin d'exploitation, ce qui fait pencher la balance en faveur du refus du « tout béton ». L'association Loire vivante ne s'y est pas trompée : tout en critiquant le plan sur tel ou tel point, et en particulier l'aménagement de l'estuaire qui fait la part belle aux bétonneurs, elle reconnaît que l'actuel gouvernement poursuit dans la voie tracée par Brice Lalonde, c'est-à-dire *« contre une logique du tout barrage »*. Et le WWF, très engagé dans la lutte pour le maintien d'une *« Loire sauvage »*, admet que les décisions du gouvernement *« ne sont pas dramatiques »*. Autrement dit, les associations craignaient le pire, et sont aujourd'hui soulagées. Elles peuvent même se vanter d'avoir emporté la décision pour Serre- de-la-Fare, où elles s'étaient massivement investies depuis cinq ans.

L'habileté du plan tient aussi à sa prudence, qui confie à l'EPALA le soin de choisir à Chambonchard entre plusieurs volumes de retenue (et même plusieurs sites), et qui remet à cinq ans, c'est-à-dire à un autre gouvernement, la responsabilité de construire ou non le Veurdre. Comme dit Michel Barnier, *« l'aménagement de la Loire est une affaire d'Etat »*. Elle transcende donc les intérêts particuliers... et l'action éphémère de chaque gouvernement.

ROGER CANS

Quatre sites pour l'étude des déchets nucléaires

Suite de la première page

« Les contacts pris ont montré que les blessures de naguère n'étaient pas refermées et que les positions prises n'étaient guère de nature à se modifier », écrit-il. Parmi les départements qu'il a visités, le médiateur écarte également l'Indre et l'Allier, qui, *« en dépit du caractère encourageant de nombreux entretiens, ont réagi défavorablement, tant par la voix d'un nombre important de leurs élus que par leurs organisations syndicales ou leur mouvement associatif »*.

Restaient six départements *« susceptibles, à des degrés divers, d'être retenus »* par le gouvernement. Christian Bataille propose d'écarter la Marne et la Moselle, pourtant favorables en apparence au projet. Il limite prudemment ses propositions au Gard, à la Haute-Marne, à la Meuse et à la Vienne, qui ont confirmé leur candidature par un vote *« unanime ou pratiquement unanime »* au conseil général, ce qui confère à leur demande *« une valeur d'engagement et une force d'adhésion toutes particulières »*.



Malgré toutes ces précautions, le médiateur conseille au gouvernement de ne pas trancher immédiatement et de faire effectuer dans ces quatre départements les campagnes de forages et de recherche géosismique nécessaires pour confirmer que la nature des terrains convient bien au projet. Ces travaux de « confirmation géologique » dureront environ un an. Pendant ce temps, on pourrait *« amorcer l'enquête d'utilité publique prévue par la loi d'une part et, d'autre part, développer le dialogue et l'information des populations. A l'issue de ce délai*, écrit M. Bataille, *le gouvernement pourrait (...) procéder au choix définitif de deux sites de laboratoires »*. Pour le député du Nord, il s'agit de *« garder jusqu'au bout du processus un esprit d'ouverture »*. Il faut, souligne-t-il, *« veiller à ce que le choix ne soit jamais fermé, afin d'éviter de se trouver dans une impasse qui pourrait tout remettre en question »*. L'expérience a montré que l'avis des habitants peut évoluer avec le temps. Une certaine contestation semble, d'ailleurs, déjà se développer dans la Vienne, malgré la position très favorable des élus, conduits par René Monory. La proposition de M. Bataille permettrait de surmonter ce genre de difficulté. D'autant plus que de nouvelles demandes continuent d'arriver (1).

Quel que soit le choix des départements retenus, l'acceptation d'un laboratoire passe par une concertation constante, répète M. Bataille. Il souhaite la mise en place au plan local d'une structure d'*« écoute »* extérieure au *« pouvoir technique et scientifique »* de l'Agence pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA), chargée de gérer les futurs laboratoires. Ce rôle pourrait être dévolu à un sous-préfet, *« coordonnateur local »* chargé de ce dossier dans chacun des départements concernés.

« Confirmation géologique »

Parallèlement, des *« comités d'information »*, préfigurant les *« comités locaux d'information et de suivi »* prévus par la loi, devraient être mis en place dès le début des travaux de *« confirmation géologique »*. Pour le fonctionnement de ces structures, le rapport suggère la dotation de 5 millions de francs par an aux départements et de 1 million aux comités d'information.

Gérard Longuet, Michel Barnier et Charles Pasqua, respectivement ministres de l'industrie, de l'environnement et de l'intérieur, ont tous reçu le rapport et devraient se prononcer conjointement dans les jours qui viennent. Christian Bataille, dont la mission se termine officiellement en février, se déclare ravi du rôle pourtant difficile de *« trait d'union entre l'opinion et le pouvoir exécutif »* qu'il a joué pendant six mois. Ce type de concertation devrait, estime-t-il, être étendu à toute la filière nucléaire, notamment au prochain renouvellement du parc des centrales.

JEAN-PAUL DUFOUR

(1) Le rapport cite les candidatures du président du conseil général du Var et de deux conseillers de la Vendée et de Maine-et-Loire, déposées trop tard pour être prises en compte par le médiateur.

CLÉS/ Les départements candidats

■ **Gard.** Le secteur de Marcoule, à l'est du canton de Bagnols-sur-Cèze, présente une couche d'alluvions du Rhône suivie de 250 mètres d'argile. Sous cette couche imperméable, on rencontre une succession de niveaux argileux – *favorables, en principe, à l'implantation d'un laboratoire* – et sableux. La région, associée à la déformation des Alpes, est assez sismique (on y a observé une vingtaine de séismes d'une magnitude de 5 à 5,5). Cela devra être pris en compte pour calculer les dimensions des installations en surface et en faible profondeur. Mais, affirment les experts cités par Christian Bataille, *« il est prouvé que les effets des séismes sont très atténués en profondeur (...) même pour des magnitudes supérieures à 7 »*.

■ **Haute-Marne.** Dans la partie nord-est du département, sous les cantons de Chevillon, Poissons, Joinville (nord-est), Doulaincourt-Saucourt (nord-est) et Saint-Blin-Semilly (nord), les formations argileuses du callovo-oxfordien (150 à 160 millions d'années) et du Lias (180 à 190 millions d'années) semblent présenter *« des conditions d'épaisseur et de profondeur a priori favorables »* à l'implantation d'un laboratoire.

■ **Meuse.** Connu par de nombreux forages pétroliers, le sous-sol de la Meuse comporte trois niveaux argileux, dont les deux premiers (callovo-oxfordien, toarcien-domérien) pourraient se prêter à l'implantation d'un laboratoire entre 200 et 800 mètres de profondeur. Le département est particulièrement stable sur le plan sismique.

■ **Vienne.** A l'aplomb des cantons de Charroux et Civray, limitrophes de la Charente, la prolongation occidentale du massif granitique de Hiesse (300 à 340 millions d'années), accessible à moins de 300 mètres de profondeur, semble bien adaptée, en termes de volume, d'enracinement, de stabilité. Un *« colmatage d'une partie de la fracturation »* le rend, en outre, particulièrement imperméable.

Une pause pour l'humain

Suite de la première page

Les chemins de la fabrication des origines, qu'autorise la progression de la science fondamentale et l'habileté technicienne, ne cessent de se diversifier et l'imagination la plus débridée s'épuiserait à établir la liste des possibles, car elle doit être proche de l'infini, y compris la part du grotesque. Il se passe, dans ce domaine-là, ce qui s'est passé dans d'autres activités où l'humanité a été mise devant le fait accompli avant d'y avoir réfléchi sérieusement, déléguant ce soin à l'orgueil techniciste : on songe aux développements du nucléaire, militaire ou civil, mais aussi à toutes les perturbations de l'écosystème, dont l'évidence n'apparaît souvent que trop tard et ne peut donner lieu qu'à des réparations après usage et abus.

Il faut être conscient qu'aujourd'hui, les aptitudes à manipuler les débuts de l'existence mais aussi et bien plus, demain, la capacité de traficoter le génome humain, feront que l'homme s'attaque à son identité même. La hantise du « qui suis-je ? » de la conscience réflexive risque un jour de s'aggraver d'un questionnement sur le flou des origines où la technologie programmée aura eu plus de part que le désir ou l'aléa (1). Notre époque est marquée, perturbée même, par la crise des identités collectives dont la quête brutale provoque replis et conflits. On voit tout le danger que recèle, pour l'individu du futur, un système de programmation de sa venue au monde portant tout à la fois sur son sexe, ses « qualités » (blanc ou noir, grand, fort, bien trié, disposant d'un arsenal de gènes performants) système qui s'apparenterait à une véritable fabrication et rendrait littéralement incompréhensible le mot, devenu caduc, de « procréation ».

UNE vision non religieuse de la vie humaine autoriserait-elle, par principe, tout travail sur les débuts de vie dès lors qu'il ne mettrait pas en cause la liberté d'un individu ou les valeurs sociales ? Ce serait trop simple et, tout simplement, négliger l'observation, courante hélas, que nombre des délabrements psychiques qui s'observent dans la société actuelle – et que des spécialistes sont requis de « réparer » par diverses méthodes thérapeutiques – sont à relier aux conditions de la procréation, de la gestation, de la naissance, à l'existence ou non d'un couple, à la relation dans le couple par rapport au désir d'enfant, à l'identité familiale, à l'accueil plus ou moins positif des effets du hasard, etc.

Serait-ce réactionnaire ou obscurantiste d'observer que ce qui, dans le système « courant » de procréation, est lourd de névroses, pourrait se trouver aggravé demain ? C'est-à-dire dès lors que se mettrait en place, sans contrôle ou nécessité thérapeutique vraie, une panoplie innombrable de manières de donner vie à des petits d'hommes, enfants du désir ou du laboratoire.

L'inventivité humaine est sans fin. La science fondamentale est en droit – c'est même sa raison d'être – de prospecter tous les champs de l'inconnu et d'explorer l'inexploré. Ce qui doit donner lieu à vigilance particulière, c'est le passage à l'application, aux techniques. Tout ce qui est réalisable est-il nécessaire dès que cela devient possible ? Si l'on répond par l'affirmative, il faut admettre aussitôt que le système marchand s'y mettra, avec les dérives que cela induit fatalement. Le débat éthique ne portera plus, alors, sur des hypothèses, des perspectives, mais sur des faits qui se seront emballés. Il s'agira de considérer les effets d'une réalité et non plus de mesurer les limites à apporter à des virtualités.

LE soin qu'apporte aujourd'hui l'humanité – au moins dans sa rhétorique – à protéger les espèces animales menacées, les paysages ou le patrimoine architectural est nécessaire et sympathique, encore que bien tardif. En s'attachant désormais au noyau dur de l'humain, la science et les techniques biomédicales font, jour après jour, dans le désordre des législations et la confusion des idées, des avancées rapides, multiformes et d'une hardiesse inconcevable il y a encore peu d'années. Il relèverait de la sagesse politique – et tout simplement humaine – que le défi soit relevé par l'ensemble des dirigeants de la planète afin qu'ils réfléchissent à l'urgence d'une pause méthodologique. Elle consisterait à autoriser une liste limitative de pratiques liées à une conception point trop élastique de la thérapie (excluant, par exemple, ce qui s'apparente au confort consumériste).

Durant cette pause, la science fondamentale continuerait à progresser sans que la technique passe aussitôt le relais de ses inventions aux marchands, dont la visible et fiévreuse impatience ne doit pas dicter à l'humanité l'idée qu'elle se fait de l'humain. Afin que la marchandisation du « créneau » des origines ne détermine ni le rapport à la nature, ni le rapport à la culture.

BRUNO FRAPPAT

(1) Ce que Philippe Sollers, dans son livre *le Secret* (Gallimard, 1993) résumait par cette question : *« A qui dois-je donc la vie ? »*. Il ajoutait : *« Tant que je pouvais me représenter comme le résultat de la passion, du malentendu, du hasard, de l'ivresse, du conflit et même de la haine, bref, comme une erreur surgie de l'équivoque, de la double entente ou de l'à-peu-près, il me semble que ma liberté était difficile, certes, rude, inaccessible, mais garantie »*.

JUSTICE

La mort d'un détenu par sous-alimentation à la prison de Bois-d'Arcy

L'enquête du parquet de Versailles révèle des « négligences »

Après l'annonce du décès d'Ignace Mabassa N'Zen Guet, un détenu de la maison d'arrêt des Yvelines mort de faim le 11 décembre 1993 dans sa cellule (« le Monde » du 5 janvier), le ministère de la justice a précisé, dans un communiqué diffusé mardi 4 janvier, que l'enquête préliminaire diligentée par le parquet de Versailles avait mis en évidence des « négligences ». Le Syndicat de la magistrature, le Syndicat des avocats de France (SAF) et le Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés (GISTI) ont exprimé leur indignation.

Il est 16 h 55, le 11 décembre 1993, lorsque le SAMU constate le décès d'un détenu de la maison d'arrêt des Yvelines. *« Ignace Mabassa N'Zen Guet a été trouvé mort par le surveillant d'étage alors que celui-ci réintégrait en cellule son codétenu à l'issue de la promenade de l'après-midi*, note la chancellerie dans un communiqué diffusé mardi 4 janvier. *Toutes les diligences ont été accomplies aussitôt, tant auprès du SAMU que des autorités administratives et judiciaires. »*

Le corps découvert à la prison de Bois-d'Arcy par les médecins du SAMU est d'une maigreur extrême : Ignace Mabassa N'Zen Guet, qui pesait 53,6 kilos lors de son incarcération, le 24 septembre, ne pèse plus que 30,6 kilos. Les premiers résultats de l'autopsie réalisée le 13 décembre à la demande du parquet de Versailles font état de sous-alimentation.

Condamné par le tribunal correctionnel de Versailles à quatre mois d'emprisonnement et interdiction de trois ans du territoire français pour séjour irrégulier, Ignace Mabassa N'Zen Guet était libérable le 24 janvier. Depuis son arrivée à Bois-d'Arcy, ce détenu gabonais, qui n'avait pas demandé de régime alimentaire particulier, se nourrissait exclusivement de fruits et de légumes. Selon la chancellerie, il jetait ou dissimulait le reste de la nourriture contenue dans les plateaux-repas qui lui était apportés trois fois par jour par les surveillants : quinze baguettes de pain ont ainsi été découvertes dans le placard de sa cellule au lendemain de son décès.

Comment peut-on mourir de faim en 1993 dans une prison française ? Comment peut-on échapper aux regards et à la vigilance des détenus et des dizaines de surveillants qui travaillent tous les jours dans les étages de la maison d'arrêt ? Depuis son arrivée en détention, Ignace Mabassa N'Zen Guet, qui avait trente-sept ans, partageait sa cellule avec un détenu d'origine angolaise que l'administration dit aujourd'hui *« caractériel »* et *« assez perturbé »*. Selon elle, ce détenu, qui parlait à peine le français, ne semblait pas *« en mesure de donner l'alerte »*.

Une vie « apparemment normale »

Les surveillants qui se sont relayés ces derniers mois au troisième étage du « bâtiment adultes » de Bois-d'Arcy affirment pour leur part qu'Ignace Mabassa ne parlait à personne et menait une vie *« apparemment normale »*. Il descendait rarement en promenade mais il rendait ses plateaux-repas vides et allait régulièrement à la douche avec les autres détenus. *« Il y a quatre gardiens par étage, ce qui signifie que chacun d'entre nous surveille de soixante à quatre-vingts détenus*, se défend un surveillant. *Comme nous tournons sur d'autres postes, il est impossible de suivre de près les détenus. Il semblait marcher normalement. Nous sommes en hiver, il était habillé de vêtements chauds qui masquaient sa maigreur, et nous n'avons rien remarqué. »* Ignace Mabassa N'Zen Guet, qui s'était dit « ingénieur d'affaires » lors de son incarcération et qui avait déclaré détenir une maîtrise de chinois, avait passé avec succès des tests de sélection pour un atelier d'informatique assuré par la société Clip 2000. Depuis le 25 octobre, il s'y rendait deux fois par semaine et donnait toute satisfaction au formateur. Pour assister à ces cours, qui avaient lieu au rez-de-chaussée de la prison, il lui fallait descendre trois étages par les escaliers, ce qu'il a fait jusqu'à la fin.

Comme tous les entrants, Ignace Mabassa N'Zen Guet avait été examiné par le service médical lors de son arrivée en détention, mais les médecins ne l'ont ensuite jamais revu. M. Mabassa, qui avait perdu près de 23 kilos en moins de trois mois, n'a pas demandé à voir un médecin, et personne, dans la prison, n'a jugé bon de prévenir le service médical de sa maigreur. L'alerte ne pouvait pas non plus venir de l'extérieur : Ignace Mabassa, qui avait déclaré une fausse adresse en arrivant en prison, n'a reçu aucune visite de sa famille ou d'un avocat. Ces *« négligences »* mises en évidence par l'enquête préliminaire qu'a diligentée le procureur de la République de Versailles, Yves Colleu, ont conduit, le 23 décembre, à l'ouverture d'une information judiciaire pour *« abstention volontaire de porter secours à une personne en péril »*. *« Les experts ont rendu leurs premières conclusions orales, mais les analyses se poursuivent*, note le procureur de Versailles. *Des examens anatomo-pathologiques devront ainsi rechercher l'existence d'éventuelles maladies, notamment parasitaires. »* A la demande du directeur de l'administration pénitentiaire, Bernard Prévost, une mission d'inspection a également commencé ses travaux le 15 décembre. Les 15 et 17 décembre, les inspecteurs ont rencontré le procureur de la République de Versailles.

En guise d'explication, la chancellerie évoque aussi les *« comportements personnels difficiles à évaluer par les surveillants »* d'Ignace Mabassa N'Zen Guet. *« Des écrits retrouvés dans sa cellule ont permis de comprendre qu'il agissait ainsi parce qu'il se croyait ensorcelé et craignait que sa nourriture ne soit empoisonnée*, note le communiqué diffusé par le ministère. *Sur la base de ces éléments, le parquet général de Versailles émettait d'ailleurs dans son dernier rapport du 21 décembre l'idée que la personnalité apparemment perturbée de M. Mabassa N'Zen Guet pouvait expliquer sa passivité à l'égard de son état de santé. »*

« Irresponsabilité criminelle »

Le SAF et le GISTI ont aussitôt dénoncé *« l'hypocrite prudence »* du ministère. *« Lorsque l'on confond démagogie et politique pénale et que l'on n'a plus les moyens d'assurer la sécurité des personnes que l'on a sous sa garde, il ne reste plus alors qu'à céder, comme la chancellerie vient de le faire, à l'explication de la mort de Mabassa par le comportement de celui-ci*, notent-ils dans un communiqué diffusé mardi 4 janvier. *Devant cette irresponsabilité criminelle, le GISTI et le SAF considèrent que rompre avec la politique du tout-carcéral est devenue une exigence civique. »* Pour sa part, le Syndicat de la magistrature, qui constate qu'un détenu peut perdre 23 kilos *« sans qu'une assistance soit mise en place »*, a dénoncé *« ce qui, d'ores et déjà, est révélateur d'un dysfonctionnement gravissime de l'institution pénitentiaire »*.

ANNE CHEMIN

A la suite des révélations du médecin traitant de l'établissement

Une information judiciaire est ouverte après le décès suspect de deux pensionnaires d'une maison de retraite de Toulouse

Une information judiciaire a été ouverte, le 24 décembre dernier, par le parquet de Toulouse pour « coups et blessures sur personnes dans l'incapacité de se protéger » et « administration de substances nuisibles à la santé » après la mort suspecte de deux pensionnaires d'une maison de retraite de Toulouse, où plusieurs cas d'intoxication médicamenteuse ont été recensés.

TOULOUSE

de notre correspondant

Maison de retraite cossue, ouverte en 1987 et qui accueille au centre de Toulouse près de quatre-vingts personnes âgées, le Bon Repos passait jusque-là pour un établissement de qualité, moderne, disposant d'un personnel de soins qualifié. Géré par le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Toulouse, la maison de retraite compte dans son conseil d'administration quelques personnalités en vue : Françoise de Veyrinas, député CDS et maire adjoint à Toulouse, déléguée aux affaires sociales, ou encore le professeur Louis Douste-Blazy, père du ministre de la santé.

L'affaire a débuté en fait à la Pentecôte de l'année dernière. M. Jean-Claude Gendre, employé depuis treize ans par la CCAS et affecté au Bon Repos comme médecin traitant, constate alors qu'un de ses patients présente des traces de coups sur la tête. Quelques jours plus tard, il s'inquiète de l'état d'un autre patient, incapable de rester éveillé. Les services toxicologiques de l'hôpital de Rangueil décèlent chez ce dernier une intoxication à la suite de l'injection d'une trop forte dose d'un neuroleptique, le Surmontil (trimipramine), un antidépresseur couramment utilisé chez les personnes âgées.

Employés dangereux ?

En fait, ce sont cinq cas d'intoxication médicamenteuse qui ont été à ce jour recensés dans cette maison de retraite. Le dernier, en date du 22 octobre, mettrait en cause une aide-soignante. Deux de ces malades sont décédés, l'un en juillet d'une infection pulmonaire, l'autre en novembre d'une crise cardiaque, ce qui fait dire à la direction de l'établissement qu' *« il n'y a aucune relation entre la cause des décès et le surdosage de produits neuroleptiques »*.

Aujourd'hui démissionnaire de ses fonctions au sein de l'établissement, le docteur Gendre avait, dès novembre dernier, informé son directeur, Marc Caucy, de son intention de quitter ses fonctions *« parce que l'administration n'a pas tenu compte de* [ses] *mises en garde »*. Le médecin, qui avait demandé au docteur Bénayoun, président de l'ordre de la Haute-Garonne, l'autorisation de parler, dénonce les atermoiements de la direction du Bon Repos, qui a attendu six semaines pour donner suite à sa première demande de rendez-vous et négligé ses courriers des 31 mai et 10 juin.

Repoussant la thèse de l'erreur, de la mauvaise manipulation, il déclare *« dangereux »* un ou plusieurs employés de l'établissement, où les *« brimades psychologiques, les injures, les vols »* seraient assez fréquents. Au cours d'une récente enquête diligentée après le retrait par sa famille d'un des pensionnaires de l'établissement, la DDAS se déclarait cependant satisfaite *« de l'organisation des soins »*.

C'est le 12 août dernier, alors que la direction du Bon Repos estimait la situation normale, que le docteur Gendre s'est décidé, sur les conseils du président de l'ordre, à voir le procureur de la République. La justice aura donc mis quatre mois pour se saisir de l'affaire. Certains membres du conseil d'administration du Bon Repos évoquaient, mardi 4 janvier, *« une cabale »* contre l'institution, d'autres *« une machination »*.

GÉRARD VALLÈS

PAUL TOUVIER : le procès de l'ancien chef du renseignement de la milice lyonnaise devrait s'ouvrir le 17 mars à Versailles. – Le procès de Paul Touvier, soixante-dix-huit ans, accusé de complicité de crime contre l'humanité, devrait s'ouvrir le 17 mars à Versailles devant la cour d'assises des Yvelines. Les débats devraient durer deux ou trois semaines. Des travaux, d'un coût de 4 millions de francs environ, devront être engagés afin de repousser l'un des murs de la salle d'audience. Cet aménagement permettra à cette salle de recevoir jusqu'à cent vingt journalistes et portera la capacité d'accueil du public à plus de cent personnes. Une « cage » de verre blindé sera dressée autour du box des accusés. Aucun aménagement notable ne semble nécessaire pour les parties civiles, au nombre d'une vingtaine. La date du 17 mars ne sera tenue que si les entreprises qui répondent à l'appel d'offres lancé pour ces travaux tiennent les délais impartis.

Au tribunal civil de Paris

La société ABCE perd son procès contre « le Monde »

La société Auvergne-Bourgogne-Centre Etudes (ABCE, du groupe GIECAP, ex-GIFCO), qui poursuivait en diffamation *le Monde* et notre collaborateur Roland-Pierre Paringaux (*le Monde* du 25 novembre 1993), a été déboutée, mardi 4 janvier, par la dix-septième chambre du tribunal correctionnel de Paris, présidée par Martine Ract-Madoux. Les deux articles litigieux, publiés les 7 et daté 12-13 juillet 1992, portaient, entre autres, sur les activités de cette société, soupçonnée d'être l'un des bureaux d'études alimentant les caisses du Parti communiste français.

Le tribunal a relaxé les prévenus en leur reconnaissant l'excuse de la bonne foi. Les juges ont estimé que les faits évoqués avaient été confirmés par des témoignages et un rapport d'enquête du service régional de police judiciaire (SRPJ) de Clermont-Ferrand, et que les articles en cause avaient été écrits *« sans animosité »*, en termes *« prudents »*, et à l'issue de *« recherches sérieuses »*.

Le jugement rappelle que le premier article avait pour sujet *« certaines divergences opposant le juge, le parquet du Mans et la chancellerie quant à la mise en cause de Pierre Bérégovoy dans une procédure pénale relative au financement illicite de partis politiques »*. *Le Monde* faisait également état de l'inculpation récente du PDG d'ABCE, mais le tribunal a estimé que l'inculpation n'était pas attentatoire à l'honneur.

ÉDUCATION

Annoncée par M. Balladur

Une subvention de 500 millions de francs serait accordée à l'enseignement public

Edouard Balladur a annoncé, mardi 4 janvier sur France 3, qu'un plan de 2,5 milliards de francs sur cinq ans en faveur de l'enseignement public serait soumis à l'approbation des parlementaires à la session de printemps. Selon Matignon, ces 500 millions de francs annuels devraient couvrir des dépenses liées à des travaux de sécurité dans les écoles, collèges et lycées publics.

Contrairement à ce qu'avait dit initialement l'entourage du ministre de l'éducation nationale (*le Monde* du 5 janvier), il s'agirait bien de subventions nouvelles aux collectivités locales, qui seraient attribuées dans le cadre d'un collectif budgétaire ou d'une loi de programmation. Il ne s'agirait pas non plus du coût de la bonification, supportée par l'État, des prêts annoncés par François Bayrou au Sénat le 14 décembre.

Lors de l'adoption de la révision de la loi Falloux, le ministre de l'éducation avait rappelé que 8 milliards de francs avaient déjà été débloqués en juillet, sous forme de prêts bonifiés, pour couvrir des dépenses de sécurité dans les collèges et les lycées. Il avait aussi annoncé que ces prêts seraient portés à 12 milliards de francs afin d'étendre l'octroi de ces prêts aux écoles primaires et aux établissements privés sous contrat, à hauteur de 100 % pour le public et de 50 % pour le privé.

En tout état de cause, le coût de la bonification du premier prêt de 8 milliards (évaluée à 600 millions de francs), supporté par l'État, a déjà été inscrit dans la loi de finances pour 1994.

L'aide des collectivités

Sans attendre les résultats des travaux de la commission d'experts et de parlementaires, présidée par Jean-Marie Schléret, député (UDF) de Meurthe-et-Moselle, les services du premier ministre estiment aujourd'hui à 20 milliards de francs le coût de la réhabilitation du patrimoine scolaire public et privé. Le doyen Georges Vedel avait, quant à lui, à la demande du ministre de l'éducation, évalué les travaux de remise aux normes de sécurité des établissements privés entre 3,8 et 5,3 milliards de francs, dans un rapport qu'il lui avait remis le 13 décembre.

Outre les 12 milliards attribués sous forme de prêts bonifiés et cette subvention de 2,5 milliards de francs sur cinq ans soumise à l'approbation du Parlement, le gouvernement mise donc sur l'aide directe que les collectivités locales pourront apporter aux établissements privés sous contrat, en vertu de la loi Bourg-Broc. Celle-ci a fait sauter les ultimes verrous des lois Falloux et Goblet, qui limitaient les possibilités de financement du privé par les collectivités locales.

Cependant, ces 500 millions de francs nouveaux sont à mettre en regard des 25 milliards que dépensent annuellement les communes, départements et régions en investissements scolaires, publics et privés (qui incluent les dépenses de construction, de réparation et d'équipement lourd) : l'aide de l'État se limitera donc, pendant cinq ans, à 2 % des dépenses annuelles des collectivités, qui resteront en première ligne pour financer les travaux de sécurité. Si l'état des lieux des lycées et collèges publics est assez bien connu déjà (*le Monde* du 24 décembre), celui des établissements primaires est non seulement nébuleux, mais aussi très difficile à faire. Et les communes, notamment celles de taille modeste, n'ont pas les capacités financières et d'emprunt des départements et des régions. Une des priorités définies par la commission de Jean-Marie Schléret dans l'utilisation de la subvention décidée par le premier ministre pourrait être l'aide aux communes à faibles ressources.

Mais la manne, de toute façon, ne sera pas extensible. A titre de comparaison, la région Ile-de-France a budgété, pour 1994, 200 millions de francs d'aide à l'investissement de l'enseignement privé, en respectant l'ancienne législation. A titre de comparaison encore, en 1990, Lionel Jospin, alors ministre de l'éducation, avait débloqué, sous forme de plan d'urgence, 4 milliards de francs pour les seuls lycées, sous la pression de la rue.

J.-M. D. et Ch. G.

COMMENTAIRE

Désamorcer

PAR tous les moyens – et surtout à tous prix –, Edouard Balladur tente de désamorcer la querelle scolaire qui s'est installée dès l'adoption « à la hussarde » de la révision de la loi Falloux par le Sénat le 15 décembre 1993. Première annonce, le 22 décembre 1993 : une commission sera chargée d'évaluer les besoins en réhabilitation du public et du privé. Ce premier pas en direction des défenseurs du public fait implicitement fi du travail effectué par le doyen Vedel (l'évaluation des besoins du privé), à la demande du ministre de l'éducation.

Ce 4 janvier, deuxième annonce, préparée par Alain Lamassoure, ministre délégué aux affaires européennes, envoyé en éclaireur : sous réserve d'un vote au Parlement à la session de printemps, des subventions d'un montant de 2,5 milliards de francs sur cinq ans seraient attribuées aux établissements publics.

Ce deuxième pas oblige à s'interroger sur le rôle de la commission que présidera Jean-Marie Schléret, député (UDF) de Meurthe-et-Moselle, et qui devra – en toute indépendance – évaluer les besoins du public et du privé.

En trois semaines, le premier ministre, occupant seul le terrain et confisquant ce dossier très politique à son ministre de l'éducation, aura ainsi tout fait pour redresser la barre et attirer l'attention sur la seule situation de l'enseignement public. Cela suffira-t-il à faire oublier aux manifestants du 16 janvier que la première décision d'envergure du gouvernement Balladur en matière d'éducation n'apparaît finalement que comme une manière de solder une vieille dette électorale ?

JEAN-MICHEL DUMAY et CHRISTINE GARIN

Répondant aux vœux des corps constitués

M. Mitterrand insiste sur le respect dû à « l'école du peuple »

François Mitterrand a reçu, mardi 4 janvier, à l'Elysée les vœux de Nouvel An des corps constitués, auxquels il a répondu en rappelant que la République, selon le texte même de la Constitution, est *« laïque, c'est-à-dire sans discrimination ni privilège, tolérante et toujours respectueuse, d'abord, de l'école du peuple »*.

Le chef de l'Etat faisait allusion, ainsi, à la révision de la loi Falloux sur le financement de l'école privée, devant plusieurs centaines de représentants des grands corps de l'Etat et alors que le premier ministre, Edouard Balladur, se tenait à son côté, légèrement en retrait. Parlant ensuite de la décentralisation, dont il a souligné à quel point elle lui tient à cœur, M. Mitterrand a exprimé le souhait que l'Etat évite de *« se décharger sur les collectivités territoriales des responsabilités qui sont les siennes. »*

Les méandres financiers de l'enseignement privé

Prétextant de mauvaises conditions de sécurité dans les établissements privés, le gouvernement a précipité la réforme d'un système de financement complexe

LA confusion qui s'est installée autour de l'annonce d'un nouveau plan d'aide à l'école publique (*le Monde* du 5 janvier), la volonté du gouvernement de recentrer, quel qu'en soit le prix, les efforts sur le public après avoir accédé aux demandes du privé, en viennent presque à faire oublier l'objet d'un litige – la révision du financement des établissements de l'enseignement privé –, dont les conséquences risquent de précipiter dans les rues de Paris, dimanche 16 janvier, plusieurs dizaines de milliers de défenseurs de l'école publique.

Car en jouant sur la corde sensible de la vétusté des établissements privés, et en appuyant les 14 et 15 décembre au Sénat la proposition de loi Bourg-Broc relative au financement de l'enseignement privé, le gouvernement a résolu un problème conjoncturel en modifiant les règles structurelles d'attribution des crédits d'investissement au secteur privé sous contrat.

Les modifications adoptées en décembre (actuellement soumises au Conseil constitutionnel) portent sur les seuls investissements *(voir ci-contre)*. Il s'agit de laisser la possibilité aux collectivités territoriales – communes, départements, régions – de financer librement de grosses réparations, des achats de matériels, voire la construction d'établissements neufs, si les règles d'attribution des contrats d'association venaient à changer – ce qui est une demande constante de l'enseignement catholique (1).

Les dépenses de fonctionnement, quant à elles, sont régies par la loi Debré du 31 décembre 1959 : elles concernent d'une part le salaire des enseignants du privé (payés par l'Etat), d'autre part le «forfait d'externat», c'est-à-dire la part des fonds publics (Etat ou collectivités territoriales) destinée à couvrir les frais de fonctionnement des établissements. Pour les établissements placés sous contrat d'association, il s'agit de contributions forfaitaires versées par élève et par an, calculées selon les mêmes critères que pour les classes correspondantes de l'enseignement public. Les familles contribuent à boucler le budget des établissements, ces derniers pouvant également obtenir une part non négligeable de la taxe d'apprentissage, s'ils sont des établissements techniques.

13 % du budget de l'éducation

Actuellement, l'enseignement catholique, qui représente 95 % de l'enseignement privé sous contrat, «pèse» pour son seul fonctionnement 34 milliards de francs dans le budget de l'éducation nationale, soit 13 % des dépenses ordinaires prévues par la loi de finances 1994, alors qu'il scolarise 17 % des élèves en France (2). 81 % de ces crédits sont consacrés à la rémunération des enseignants, quatre milliards de francs (12 %) correspondent à la part de l'Etat dans le forfait d'externat et 1,5 milliard de francs (4 %) servent à la formation des maîtres du privé.

Côté investissements, le dispositif législatif était pour le moins complexe jusqu'à l'adoption de la loi Bourg-Broc en décembre. Dans le rapport qu'il a remis au ministre et qui a indirectement mis le feu aux poudres, Georges Vedel estimait qu'une clarification était *«nécessaire»*. Depuis la mise en œuvre des lois de décentralisation, notait le doyen Vedel, *«les collectivités locales se sont engagées dans un clair-obscur juridique, dans la voie du financement des investissements* [du privé] *»*.

Car contrairement aux idées reçues, accrochées notamment à la vieille loi Falloux de 1850, le fait que des fonds publics puissent être versés au privé au titre des investissements est relativement récent. Un avis du Conseil d'Etat de 1950 estimait en effet qu'il fallait, dans la loi Falloux, entendre par «dépenses» celles *«du train habituel et normal de l'établissement tel qu'il apparaît dans le budget ordinaire de l'année scolaire courante»*, *«à l'exclusion de tout budget extraordinaire»*. Ce n'est que depuis la loi Debré, et surtout plus récemment, depuis un arrêt du Conseil d'Etat d'avril 1990, que les collectivités locales se sont vues formellement autorisées à financer les investissements du privé.



Dans la pratique, il est aujourd'hui très difficile de savoir précisément ce que les collectivités territoriales donnent déjà au secteur privé au titre des investissements. La pratique des financements croisés (une région pouvant financer une partie des travaux d'un collège par exemple) est courante et les aides recouvrent des formes diverses : subventions directes, mise à disposition de locaux, octroi de garanties d'emprunt (3)...

4 milliards de francs par an

On sait seulement, par le ministère de l'éducation nationale, qu'en 1991 les collectivités territoriales ont consacré 67 milliards à des activités d'éducation, dont 24,4 milliards au titre des seuls investissements : un peu moins de 9 milliards ont été investis par les communes qui ont en charge les écoles, 5,5 milliards par les départements qui ont en charge les collèges et 9,8 milliards par les régions qui ont en charge les lycées. Compte tenu de ces fameux «financements croisés», ce sont au total 7 milliards de crédits d'investissement qui ont bénéficié aux écoles en 1991 et 17,4 milliards qui ont été alloués aux collèges et aux lycées.

La nouvelle loi laissant les collectivités locales libres d'agir à leur guise à la condition qu'elles respectent une règle de parité entre le public et le privé (au *prorata* des élèves que les deux secteurs scolarisent), ce sont donc *grosso modo* un peu plus de 1 milliard de francs qui pourraient être attribués chaque année au primaire privé par les communes et un peu plus de 3 milliards au secondaire privé. Cela représenterait environ 4 milliards de francs au total chaque année, soit encore l'équivalent – en une année – des besoins évalués «au doigt mouillé» par le doyen Vedel pour remettre le privé aux normes de sécurité.

Dans l'immédiat cependant, le subventionnement du privé peut être bien plus important. La loi Bourg-Broc indique en effet que seront prises en compte, dans le calcul, les dépenses réalisées sur les six dernières années, soit la «grande» période des investissements dans les lycées et les collèges publics.

Reste que, dans la pratique, si elle entre effectivement en application, la nouvelle loi n'ira pas sans poser de problèmes. Elle parle de financement des établissements privés, mais ne précise pas ce qu'elle entend par «établissements privés».

Or, à ces derniers, correspond en fait une multiplicité de structures juridiques, plus ou moins vivantes, souvent imbriquées les unes aux autres. Un établissement privé, ce peut être tout à la fois une organisation gestionnaire de l'enseignement catholique (OGEC) (association type loi de 1901) ou un propriétaire : association, voire plus rarement société civile immobilière, personne morale (un tiers des propriétaires sont des congrégations), voire personne physique. De sorte que, curieusement, dans la pratique, les subventions des collectivités territoriales peuvent être adressées... au locataire, qui est le gestionnaire mais non le propriétaire.

Cet état de fait plutôt bancal n'a pas laissé l'enseignement catholique indifférent. Depuis quatre ans, le Comité national de l'enseignement catholique (CNEC) tente de clarifier la situation et de *«responsabiliser davantage les propriétaires»*, qui jusque-là ne s'embarrassaient guère de comptabilité rigoureuse.

En 1989, le CNEC a ainsi décidé d'inciter les établissements à dissocier la gestion de la propriété et *«d'assurer une affectation durable des locaux par des contrats juridiquement appropriés»*. Un nouveau plan comptable a été adopté en 1993, tandis que le rôle de la tutelle ecclésiale (et sa représentation dans les associations propriétaires) a été mieux défini.

Cette prise de conscience avait amené l'Eglise à repréciser ses objectifs : *«Il convient*, notait le CNEC il y a maintenant quatre ans, *d'avoir une politique plus dynamique de maintien du patrimoine et de développement de celui-ci.»*

JEAN-MICHEL DUMAY

(1) L'enseignement catholique, qui dispose de 5 950 écoles maternelles et primaires, 1 679 collèges, 829 lycées d'enseignement général et technique, 389 lycées professionnels, estime à 100 le nombre de lycées nouveaux qu'il lui faut ouvrir pour répondre à la demande.

(2) 14 % des écoliers, 20 % des collégiens, 19 % des lycéens et 32 % des élèves de l'enseignement agricole.

(3) L'Association nationale pour le financement de l'équipement scolaire privé (ANFESP), par ailleurs, organise *depuis 1966 un système d'emprunts groupés*, qui évite de recourir à la garantie de l'Etat.

REPÈRES

REGARDS SUR L'EDUCATION. L'OCDE publie, pour la deuxième année, une nouvelle série de trente-huit indicateurs sur les systèmes éducatifs des 24 pays membres. Sont présentées, sous une forme chiffrée, les dépenses d'éducation et la répartition des crédits par niveaux d'enseignement, les modes de financement et de recrutement, les caractéristiques des différents systèmes, leurs résultats et les différences les plus frappantes. D'importantes variations existent d'un pays à l'autre, en ce qui concerne l'investissement, la proportion de jeunes poursuivant des études *au-delà de la scolarité obligatoire* ou encore les taux d'accès à l'université et la proportion de jeunes diplômés. Les résultats des élèves en lecture, mathématiques et sciences sont également présentés et analysés.

► ***Regards sur l'éducation.* Les indicateurs de l'OCDE. 259 pages, 130 F.**

OCDE, 2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16. Tél. : (1) 45-24-80-88.

INFORMATION JUSTICE. Dans le cadre de ses «mercredis juridiques», le Centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ) organise en collaboration avec le ministère de la jeunesse et des sports trois séances d'information ouvertes à tous les jeunes, scolarisés ou non. Les thèmes retenus sont : le contrat de travail (contrat à durée déterminée, intérim, etc.), le mercredi 19 janvier de 14 heures à 17 heures, la réforme du code de la nationalité, le 2 février, de 14 heures à 17 heures, «se loger, droits et obligations des locataires», le 16 février, de 14 heures à 17 heures. L'entrée est ouverte et gratuite, sans inscription préalable. Après un exposé introductif et un débat, une permanence juridique est assurée par un avocat de la cour d'appel de Paris.

► **CIDJ, 101, quai Branly, 75015 Paris. Tél. : (1) 44-49-12-00.**

Un texte soumis au Conseil constitutionnel

A peine la révision de la loi Falloux votée au Sénat, le 15 décembre dernier, les parlementaires socialistes ont décidé de saisir le Conseil constitutionnel. Outre l'argumentation concernant la forme dans laquelle la nouvelle loi a été adoptée, ceux-ci ont avancé trois arguments sur le fond.

Tout d'abord, la loi votée ne respecterait pas le «principe de spécialité», qui affecte les écoles aux communes, les collèges aux départements et les lycées aux régions. Le fait que ce principe ne soit pas évoqué dans la nouvelle loi serait contraire au principe constitutionnel de libre administration des collectivités territoriales. Ensuite, la nouvelle loi entraînerait un «droit de tirage» sur le budget de l'État en création de postes d'enseignants : dans le public, la construction d'un nouvel établissement scolaire implique l'accord de l'État pour fournir les emplois correspondants, ce qui n'est pas précisé dans la nouvelle loi (1). Enfin, une partie des écoles privées appartenant aux congrégations (environ un tiers, selon le secrétariat général à l'enseignement catholique), investir des fonds publics dans ce patrimoine équivaudrait, selon les socialistes, à subventionner les cultes (les écoles privées sous contrat sont à 95 % catholiques). Ce qui est contraire à la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat de 1905.

Concernant le premier point – le «principe de spécialité», – Bernard Toulemonde, agrégé de droit public, directeur des affaires générales au ministère de l'éducation nationale de 1982 à 1987, puis recteur de Montpellier et de Toulouse de 1988 à 1991, analyse ci-dessous le contenu du rapport, qu'a remis, le 13 décembre, le doyen Vedel à François Bayrou.

(1) La nouvelle législation, qui concerne exclusivement les établissements privés sous contrat d'association avec l'État, ne permettra pas aux collectivités locales de subventionner la construction d'établissements neufs. En effet, la loi Debré impose un délai de cinq ans (deux ans dans les zones d'urbanisation rapide) entre la déclaration d'ouverture et la passation du contrat : le temps de s'assurer que l'établissement répond à un besoin scolaire et que son fonctionnement répond aux normes notamment pédagogiques de l'éducation nationale.

POINT DE VUE

Des financements «tous azimuts»

par Bernard Toulemonde

LES juristes vouent une grande admiration au doyen Vedel, qui a imprimé sa griffe sur quelques décisions retentissantes du Conseil constitutionnel. C'est dire que c'est avec beaucoup de respect que l'on se permet quelques observations sur le plan exclusivement juridique à propos de ce qu'il est convenu d'appeler le «rapport Vedel» : le doyen nous pardonnera cette audace.

Le rapport indique, par exemple, que les dépenses de fonctionnement des établissements sous contrat sont prises en charge *«par les collectivités territoriales et, à défaut, par l'Etat»*. Les textes sont extrêmement clairs : l'Etat ne se substitue jamais aux collectivités territoriales. Dans le primaire, seule la commune a compétence (c'est une dépense obligatoire lorsque le contrat est un contrat d'association) ; dans le secondaire, les subventions de fonctionnement versées cette fois sous forme de forfaits comportent deux parts distinctes : l'une à la charge de la collectivité territoriale correspondant aux dépenses de fonctionnement matériel, l'autre à la charge de l'État, correspondant aux dépenses de personnels non enseignants). De même, le rapport évoque la «fongibilité» des deniers des patrimoines privés, c'est-à-dire la possibilité d'affecter indifféremment des ressources à des dépenses de fonctionnement ou d'investissement.

Or le forfait (ou ce qui en tient lieu dans le 1er degré) est destiné exclusivement à des dépenses de fonctionnement, et il y aurait détournement à l'utiliser à financer des dépenses immobilières (loyers ou investissements), comme l'a précisé le Conseil d'Etat dans l'arrêt d'assemblée du 25 octobre 1991.

Enfin, le rapport analyse le «principe de spécialité», qui confère à chaque collectivité locale une liste de compétences propres. En ce qui concerne l'enseignement, le rapport distingue le domaine des dépenses obligatoires – où la compétence des collectivités est étroitement spécialisée (les lycées publics aux régions, les collèges aux départements, les écoles aux communes) – du domaine des dépenses facultatives où elle serait «plus large» : ainsi, note le rapport Vedel, le principe de spécialité appliqué à l'enseignement privé *«ne s'oppose pas à ce qu'une collectivité territoriale apporte une aide à un établissement d'enseignement d'une autre catégorie que celle pour laquelle elle est tenue à des dépenses obligatoires»*.

Est-ce à dire que le principe de spécialité, ainsi entendu, autorise une collectivité à intervenir spontanément dans les compétences mises à la charge d'une autre ? S'agissant de l'enseignement public, il ne semble pas qu'une région ou un département puisse créer une école dans une commune qui ne le souhaite pas (même l'Etat a beaucoup de mal à l'imposer en dépit d'une loi spéciale de 1985 sur ce sujet !). Ce qui est impossible pour l'école publique deviendrait-il alors possible pour une école privée ?

On rappellera qu'en 1986, sur proposition de M. Monory, la loi a respecté scrupuleusement le principe de spécialité pour les garanties d'emprunt accordées pour les collectivités territoriales aux établissements privés. On mesure l'intérêt de cette question : «la proposition de loi votée par le Parlement à propos des investissements généralise le financement «tous azimuts» des investissements des établissements d'enseignement privés.

► **Agrégé de droit public, ancien recteur.**

CLÉS/ La révision de la loi Falloux

La révision de la **loi Falloux**, adoptée mercredi 15 décembre par les sénateurs, concerne un ensemble de textes législatifs complexes, qui régissent encore, jusqu'à la promulgation de la nouvelle loi (**loi Bourg-Broc**, du nom du député RPR de la Marne, premier signataire de la proposition de loi et rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales), le financement des investissements des établissements privés sous contrat (pour les constructions et les grosses réparations) (1).

L'article 69 de la loi Falloux (15 juin 1850), qui, contrairement à une idée répandue, n'a pas été abrogée, mais a été simplement modifiée par la loi Bourg-Broc (2), dispose que *«les établissements libres peuvent obtenir des communes, des départements ou de l'Etat, un local et une subvention, sans que cette subvention puisse excéder le dixième des dépenses annuelles de l'établissement (...)»*.

■ **L'enseignement privé technique :** Dans les faits, l'article 69 de la loi Falloux ne concernait plus que les collèges et les lycées privés généraux. En effet, les lycées techniques, qui au début du siècle dépendaient du ministère du commerce et de l'industrie, relevaient, et relèvent toujours, d'une autre loi : la **loi Astier** (25 juillet 1919). Celle-ci devait permettre initialement à l'État de financer sans limites le fonctionnement des établissements techniques privés. Cependant, passés sous la tutelle de l'éducation nationale, ces établissements ne se sont jamais vu contester la possibilité d'obtenir des collectivités publiques des aides financières, y compris pour l'immobilier.

■ **Les lycées agricoles :** De même, les lycées agricoles, qui dépendent du ministère de l'agriculture, relevaient d'une loi de 1960, qui a été modifiée par la **loi Rocard** (31 décembre 1984). Celle-ci prévoit, dans son article 8, que *«l'Etat peut contribuer aux frais d'investissements afférents aux établissements d'enseignement agricole sous contrat, à l'exclusion des dépenses de première construction»*. En l'absence de dispositions particulières, il a également été admis que les collectivités locales peuvent subvenir aux besoins de ces établissements.

■ **Les écoles primaires :** Pour les écoles primaires privées enfin, la législation est telle que la loi Falloux n'a jamais pu s'appliquer. Plusieurs avis du Conseil d'Etat ont considéré en effet, dès 1888, que la **loi Goblet** (30 octobre 1886) sur l'organisation de l'enseignement primaire leur interdisait toute subvention publique.

(1) La loi Debré du 31 décembre 1959 régit seulement, quant à elle, le financement du fonctionnement de ces établissements *(voir article ci-dessus)*.

(2) La loi Falloux reste en vigueur pour les établissements hors contrat, qui ne sont soumis à aucun contrôle pédagogique.

ÉCONOMIE

Le nouveau Conseil de la politique

■ **INDÉPENDANCE. – La désignation, mercredi 5 janvier en conseil des ministres, des six membres qui constitueront le Conseil de la politique monétaire – aux côtés du gouverneur de la Banque de France et des deux sous-gouverneurs – va permettre à la loi donnant à l'institut d'émission son indépendance d'entrer en application. Cette loi coupe le cordon ombilical qui reliait le gouvernement et la Banque de France dans la définition et la mise en œuvre de la politique monétaire. Désormais, les taux d'intérêt à court terme seront déterminés par le seul Conseil de politique monétaire.**

■ **CONFLIT. – Des divergences ou des oppositions sont possibles. Elles pourront séparer ou opposer le gouvernement à la Banque de France, d'une part, le gouverneur de la Banque de France et ses deux sous-gouverneurs aux six membres désignés du Conseil de la politique monétaire, d'autre part. Seule l'expérience et la pratique montreront comment s'établit l'équilibre des pouvoirs entre les uns et les autres.**

■ **PAYS ÉTRANGERS. – Dans plusieurs pays industrialisés, les banques centrales bénéficient déjà d'une grande indépendance. En Allemagne notamment, la Bundesbank détermine seule la politique monétaire à mettre en œuvre pour garantir la stabilité des prix. Cette indépendance a souvent été source de conflit avec le gouvernement. Mais, au sein de la Bundesbank, le président n'a pas de voix prépondérante.**

Naissance d'un pouvoir

C'est fait! Pour la première fois depuis le début des années 30, la Banque de France va pouvoir elle-même *«définir et mettre en œuvre la politique monétaire dans le but d'assurer la stabilité des prix»*, accomplissant sa mission dans le cadre de la politique économique générale du gouvernement. De plus, le nouveau Conseil de la politique monétaire est chargé de *«définir la politique monétaire»*. Enfin, la Banque de France, *«dans l'exercice de ces attributions ne pourra solliciter ni accepter d'instruction du gouvernement ou de toute personne»*.

Le lien ombilical entre le pouvoir et l'institut d'émission français est donc coupé. Le Conseil de la politique monétaire, composé du gouverneur de la Banque de France, des deux sous-gouverneurs nommés pour six ans, renouvelables en conseil des ministres, et de six membres nommés pour neuf ans, prendra ses décisions à la majorité des membres présents, la voix du président étant prépondérante en cas de partage des suffrages. A l'imitation du conseil d'administration de la Banque fédérale d'Allemagne (Bundesbank), le conseil monétaire de la Banque de France va disposer désormais d'une liberté totale en ce qui concerne la politique financière du pays . Bien sûr, il n'aura pas le droit de modifier les parités du franc, privilège exclusif du gouvernement, pas plus que la Bundesbank pour le mark d'ailleurs. Mais il a celui de faire varier à sa guise les taux d'intérêt à court terme en faisant intervenir la Banque sur le marché. Comme de telles variations influencent parfois de manière décisive les cours des monnaies, on mesure l'ampleur des pouvoirs et des responsabilités du conseil monétaire.

Ces pouvoirs, ledit conseil va devoir les exercer dès les prochains mois dans des circonstances assez délicates. La France, on le sait, a désespérément besoin d'une baisse des taux d'intérêt à court terme qui, hors inflation de 2 % pour les prix à la consommation, dépassent encore 4 % et frôlent même les 10 % pour des prix à la production en forte chute depuis quatre ans. Or la politique du *«franc fort»*, suivie sans désemparer depuis dix ans pour lutter contre l'inflation en arrimant notre monnaie à un mark vertueux, interdit à la Banque de France, pour l'instant, d'abaisser librement ses taux d'intervention au-dessous de ceux de la Bundesbank, pourtant bien plus bas que les nôtres, compte tenu d'une inflation très supérieure.

Consensus ou affrontements

Mais, jusqu'à présent, toute tentative de la Banque de France de reprendre sa liberté en matière de taux d'intérêt s'est traduite par un fléchissement du prix. En sera-t-il de même pour l'année qui vient, les performances de notre pays étant meilleures – chômage mis à part – que celles de l'Allemagne en matière d'inflation, de déficit budgétaire, de croissance de l'économie? Ce sera tout le problème pour le nouveau Conseil de la politique monétaire. Ce dernier, néanmoins, pourrait être tenté, pour bien établir sa crédibilité au départ, de se montrer encore plus *«orthodoxe»* qu'il ne faudrait. Au cas où, par exemple, l'abaissement des taux allemands ne s'effectuerait que très ou trop lentement au long de 1994, le conseil pourrait refuser toute déconnection avec la politique monétaire de la Bundesbank.

A cette occasion, il sera intéressant de savoir si un débat s'instaurera au sein du conseil entre, d'une part, des hauts fonctionnaires très rigoristes, comme Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France, et ses deux sous-gouverneurs, notamment M. Hannoun, un ancien ministre très «franc fort» comme Michel Sapin, et d'autres membres, comme l'industriel Jean-Pierre Gérard, l'universitaire Denise Flouzat, opposante à Maastricht, le journaliste Jean Boissonnat et encore Bruno de Maulde, président du Conseil des Bourses de valeur, peut-être plus sensibles aux réalités de l'économie.

En ce cas, une configuration nouvelle apparaîtra dans le système de gouvernement de la France, où, face au pouvoir politique, Parlement et gouvernement, se manifestera un pouvoir économique et financier, centre de décision et de discussion dont les verdicts seront sans appel et pourront naturellement soulever la controverse. Que l'on songe à ce qui se passe en Allemagne, où le conseil d'administration de la Bundesbank est le théâtre d'affrontements parfois très âpres entre faucons et colombes sur la politique à suivre en matière de taux d'intérêt, tout cela devant le tribunal de l'opinion, qui, malgré le respect dû à l'institution, peut manifester sa grogne.

Au sein du conseil de la Bundesbank, on le sait, onze membres, présidents des banques centrales de province (lander) sont l'émanation de l'Allemagne profonde, face aux six directeurs de l'établissement, parmi lesquels le président est seulement *primus inter pares*, sans voix prépondérante. En France, tel ne sera pas le cas. Face au bloc des trois voix de la direction de la Banque de France, quel sera le poids des six autres, et, allons plus loin, quelle sera leur légitimité, non point juridique, mais économique et financière? Cette légitimité, il faudra qu'ils l'acquièrent et ils devront le faire face à des personnalités vigoureuses comme MM. Trichet et Hannoun, dont de mauvaises langues, même au Trésor, sont allées jusqu'à dénoncer une sorte de *«terrorisme intellectuel»*. M. Trichet a pu être accusé de pousser le dogme du franc fort jusqu'à ses conséquences extrêmes, et M. Hannoun, directeur du cabinet de M. Bérégovoy jusqu'à fin 1992, d'avoir refusé d'amplifier les mesures de relance de l'économie, notamment dans le bâtiment.

Quel pourra être, vis-à-vis de ce nouveau pouvoir, l'attitude d'hommes comme M. Séguin, président de l'Assemblée nationale, dont on n'a pas oublié les prises de position sur l'indépendance du franc et la liberté des taux d'intérêt à Paris.

FRANÇOIS RENARD

Quatre avis pour six places

Depuis qu'existent en France des «autorités indépendantes», la tradition veut qu'elles soient directement désignées par des personnalités politiques non directement impliquées dans l'action gouvernementale : chef de l'Etat, président de l'Assemblée nationale et président du Sénat. Cette fois, M. Balladur a voulu se garder une marge de manœuvre et priver M. Mitterrand de ce pouvoir. La loi du 4 août a donc prévu que les présidents des deux Chambres du Parlement et celui du Conseil économique et social proposeraient chacun six noms, ou en commun dix-huit noms, le gouvernement choisissant, parmis ces propositions, les six titulaires en conseil des ministres – ce qui redonne un droit de regard au président de la République.

Dès le début de l'automne, Philippe Séguin, René Monory et Jean Mattéoli ont commencé à sélectionner les multiples candidats qui s'étaient fait connaître auprès d'eux. Très vite il est apparu qu'une liste commune était impossible, ne serait-ce qu'en raison des différences d'opinion monétaire entre les deux premiers et parce que le troisième était plus sensible que les deux autres aux souhaits émis sans trop de discrétion par le gouvernement. Curieusement, celui-ci ne semblait pas trop pressé : alors que la loi prévoyait que la nouvelle organisation de la Banque de France – cette partie de la loi n'a pas été contestée par le Conseil constitutionnel – devait entrer en application le 1er janvier 1994, le décret permettant celle-ci n'a été publié que le 3 décembre. M. Balladur a alors écrit aux trois autorités proposantes pour leur demander de lui communiquer leurs listes le 24 décembre. Ce qui fut fait.

Pour éviter de froisser un des trois présidents d'Assemblée, le gouvernement décida de retenir deux noms proposés par chacun d'entre eux. Cela fut facile pour ceux de M. Mattéoli, puisque celui-ci avait nottamment fait figurer sur sa liste deux personnalités auxquelles tenait particulièrement M. Alphandéry : MM. Albert et Boissonnat. Sur celle de M. Séguin furent d'abord retenus M. Gérard et Alexis Gourvennec, ancien dirigeant agricole breton devenu responsable d'activités agroalimentaires et de transports maritimes, laissant ainsi de côté Mme de Mourgue, professeur d'économie, et Jean Jacquet, ancien directeur général d'Unimétal. Sur celle de M. Monory, le premier ministre conserva les noms de M. de Maulde et André Babeau, professeur à l'université Dauphine (Paris-IX) et directeur du Centre de recherche sur l'épargne et le patrimoine, en «oubliant» Pierre Achard, ancien conseiller de M. Barre et actuel conseiller financier à Bonn, Yvon Gattaz, ancien président du CNPF, Bertrand de Mégret, ancien député UDF proche de M. Giscard d'Estaing, et Michel Sapin.

M. Mitterrand impose M. Sapin

Ce choix n'a pas satisfait le président de la République. Il le fit savoir oralement et par écrit à M. Balladur. M. Mitterrand tenait à ce que siègent à ce nouveau Conseil de la politique monétaire un syndicaliste et un homme ayant participé à la politique de stabilité monétaire, tout particulièrement M. Sapin. Le chef de l'Etat voulait, en imposant la présence de l'ancien ministre de l'économie, que l'opposition soit représentée dans cet organisme, et par un homme ayant résisté victorieusement à deux attaques contre le franc. Il faisait aussi un signe à Michel Rocard, dont M. Sapin est un des proches.

Cela n'a pas été du goût de M. Balladur, qui a mis en avant les activités politiques de M. Sapin. M. Mitterrand ne céda pas, au point qu'il menaça, jusqu'à mardi après-midi, de ne pas inscrire ce sujet à l'ordre du jour du conseil des ministres du 5 janvier si satisfaction ne lui était pas donnée. Il estime, en effet, qu'il ne s'agit pas là de nommer des directeurs d'administration chargés d'appliquer la politique du gouvernement, mais des personnalités indépendantes qui, de par la loi, ne doivent pas recevoir d'ordre des ministres.

La cohabitation a ses règles. Le premier ministre transigea donc, mais pas complètement. S'il accepta de nommer M. Sapin à la place de M. Babeau, il refusa de désigner un syndicaliste, et, au contraire, pour donner pleine satisfaction à la partie de sa majorité réticente devant la politique du franc fort, il remplaça M. Gourvennec par Mme Flouzat, qui a partagé le combat contre Maastricht de MM. Pasqua et Séguin, avec lesquels M. Balladur doit aussi cohabiter.

THIERRY BRÉHIER

Michel Albert : l'apôtre du modèle rhénan

La nomination de Michel Albert au conseil de politique monétaire de la Banque de France n'est pas une surprise. La rumeur courait depuis plusieurs semaines même si le président des AGF (Assurances générales de France), se serait fait un peu forcer la main. Il aurait bien voulu mener la privatisation de la troisième compagnie d'assurances française. Mais l'échéance de son mandat, en juin, et la limite d'âge de soixante-cinq ans, en février 1995, lui laissaient peu d'espoir de parvenir à ses fins.

Michel Albert s'est fait une raison et se donne pour objectif de redonner au franc son statut incontestable de monnaie forte du début du siècle. Cet énarque, inspecteur général des finances, est un défenseur acharné de la stabilité monétaire et du modèle économique allemand, dont il s'est fait le chantre en vantant les mérites du capitalisme rhénan dans le livre *Capitalisme contre capitalisme* (1991). Il est connu du grand public par d'autres ouvrages parus, comme le précédent, au Seuil, dont *le Pari français* (1982) et *Crise, Krach, Boom* (1988), écrit avec Jean Boissonnat qu'il retrouvera au conseil de la politique monétaire. Partisan de l'indépendance de la Banque de France, Michel Albert a de plus l'avantage de connaître Hans Tietmeyer, le président de la Bundesbank, depuis 1965. M. Albert était alors chargé de la politique à moyen terme du comité monétaire.

Le long terme lui convient bien puisqu'il est resté plus de cinq ans Commissaire au plan et, surtout, près de douze ans à la tête de la troisième compagnie d'assurances française, qu'il quitte pour se mettre en conformité avec son statut de membre du Conseil de la politique monétaire.

L'atout de la continuité

Il laisse sans conteste une maison en ordre et a eu le temps, ce qui est exceptionnel dans les entreprises publiques françaises, de façonner un groupe résolument tourné vers l'Europe. Ce qui n'a pas toujours été simple. Les AGF sont fermement engagées en Allemagne. La compagnie a réussi un coup de maître en prenant pied, après une longue bataille juridique, en Allemagne et en devenant le premier actionnaire, avec 33,5 % du capital, du numéro deux de l'assurance outre-Rhin AMB (Aaachener und Munchener Beteiligungs). En dépit des résistances multiples du capitalisme allemand et du jeu en coulisse d'Allianz, les AGF, à force d'opiniâtreté, sont devenues le partenaire incontournable d'AMB. La consolidation des liens avec l'assureur allemand risque de prendre encore beaucoup de temps, mais, au moins sur le plan purement financier, l'opération s'avère très rentable. La participation dans AMB, payée 4,8 milliards de francs, est évaluée aujourd'hui à plus de 7,5 milliards.

En Europe du Sud, le parcours des AGF a été également difficile.



En Italie, la compagnie française a raté son implantation et y a laissé 600 millions de francs de perte. En Espagne, le groupe de M. Albert s'était lié avec le Banesto, aujourd'hui mis sous tutelle par la Banque d'Espagne. Les AGF auront toutefois réussi à se désengager *in extremis* de Banesto et à prendre le contrôle de la filiale d'assurance du groupe Espagnol Union el Fenix. Une compagnie payée 2,5 milliards de francs et qui réalise 4 milliards de primes annuelles. Sur le plan de la rentabilité, les AGF ont plutôt mieux résisté que leurs concurrents à la récession et affichent, au premier semestre de l'année 1993, les meilleurs résultats (1,4 milliard de francs) des quatre plus grands assureurs français (UAP, Axa, GAN et AGF). La compagnie n'a pas été épargnée par les difficultés de l'immobilier et s'est fait forcer la main par les pouvoirs publics au nom de la solidarité de place pour venir au secours du Comptoir des entrepreneurs (CDE). Un sauvetage qui lui a coûté 1,2 milliard de francs.

A l'image de l'UAP, concurrent aujourd'hui heureux des AGF dans la course à la privatisation, le brillant numéro deux de l'assurance nationalisée aurait dû être mis sur le marché en 1987. Dans la liste des dénationalisations annoncée publiquement en septembre 1986 par le ministre de l'économie et des finances de l'époque, Edouard Balladur, les AGF figuraient en bonne place, en troisième position juste derrière Saint-Gobain et la Société générale. Une première difficulté technique sur l'attribution des plus-values des compagnies d'assurances aux actionnaires ou aux assurés a retardé le processus. Ensuite, l'UAP qui, bien plus que les AGF, s'apparente à un fief politique est passé tête de liste. Enfin, le krach boursier, en octobre 1987, a mis fin aux espoirs des uns et des autres.

Ne pas avoir pu mener à bien la privatisation de la compagnie est clairement l'un des grands regrets de Michel Albert. Il n'a pourtant pas ménagé sa peine et a tout fait pour forcer le destin et convaincre les pouvoirs publics de privatiser les AGF. Mais il a fini par se rendre compte que l'opération se ferait sans lui. Parmi ses successeurs possibles à la tête des AGF, les noms les plus fréquemment évoqués sont ceux d'Antoine Jeancourt-Galignani, président d'Indosuez, apparemment le mieux placé, suivi de Bernard Esambert, ancien président de la Compagnie financière, Edmond de Rotschild et de Jean Arvis, ancien président de Victoire.

ÉRIC LESER

[Michel Albert est né le 25 février 1930 à Fontenay-le-Comte (Vendée). Il est docteur ès sciences économiques, ancien élève de l'ENA et inspecteur général des finances. Après avoir exercé différentes responsabilités au Maroc, où il a été directeur général adjoint de la Banque nationale pour le développement, il est nommé, en 1966, directeur de la structure et du développement économique à la direction des affaires économiques et financières de la CEE. Vice-président du conseil de surveillance du groupe Express (1969-1970), il devient en 1972 directeur général de l'Union d'études et d'investissement. Commissaire adjoint au Plan en janvier 1976, il en devient commissaire en 1978, après avoir été chargé de mission au cabinet de Jean Lecanuet, ministre d'Etat chargé du Plan. Il quitte le Plan en juillet 1981 pour réintégrer l'inspection des finances avant d'être nommé, le 26 mars 1982, président des AGF.]

Michel Sapin : une expérience forgée dans le combat

Membre du Conseil de politique monétaire de la Banque de France, c'est un bel intermède pour Michel Sapin, tout juste quadragénaire, normalien, énarque, qui fut député socialiste de l'Indre, puis des Hauts-de-Seine, bon juriste et excellent président de la commission des lois à l'Assemblée nationale, ministre de l'économie et des finances, enfin, pour un an (d'avril 1992 à la fin mars 1993) à la suite de Pierre Bérégovoy devenu premier ministre.

As de la tactique ou rocardien de souche, il fit merveille, manœuvrant finement entre les courants de son parti. M. Sapin a fait un parcours sans faute Rue de Bercy. Sans doute dut-il apprendre un nouveau métier, celui de ministre des finances, sous la surveillance attentive de Pierre Bérégovoy, apôtre du franc fort et de la désinflation compétitive. Mais il évita les faux pas, notamment vis-à-vis d'une Allemagne et d'une Bundesbank toujours très sourcilleuses en matière de politique monétaire. Il accepta d'instituer le plan d'épargne en action (PEA), dont le succès est grand, et d'amorcer (enfin!) une diminution des privilèges fiscaux indus dont bénéficiaient les actionnaires de sicav monétaires.

Enfin, M. Sapin eut à engager et à gagner deux batailles successives pour le franc, en septembre 1992 et janvier 1993, avec le concours, indispensable il est vrai, de la Bundesbank, qu'il sut habilement se ménager. Le seul reproche qu'on peut lui faire est d'avoir sous-estimé la gravité de la dépression qui affecta l'économie française à l'automne 1992, mais il était prisonnier de la solidarité gouvernementale.



Il a eu aussi le mérite de bâtir une loi sur la transparence des circuits financiers de la publicité. Une panoplie fort complète pour un homme qui a connu l'épreuve du feu en matière monétaire et saura s'en souvenir.

F. R.

[Né le 9 avril 1952 à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), ancien élève de l'Ecole normale supérieure, Michel Sapin est licencié d'histoire, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et diplômé d'études approfondies en géographie. Ancien élève de l'ENA (1978-1980), il a été conseiller au tribunal administratif de Paris de 1980 à juin 1981, année où il fut élu député PS de l'Indre. Elu député des Hauts-de-Seine en mars 1986, il est réélu en juin 1988 avant d'être battu en mars 1993. Vice-président de l'Assemblée nationale en 1984-1985, puis d'avril à juin 1988, il est président de la commission des lois de cette assemblée de juin 1988 à mai 1991. A cette date, il devient ministre délégué à la justice dans le gouvernement d'Edith Cresson avant d'être nommé ministre de l'économie et des finances dans le gouvernement de Pierre Bérégovoy. En avril 1993, M. Sapin avait réintégré le corps des conseillers de tribunaux administratifs. Il était responsable au PS de la commission économique et chargé de mission auprès de Michel Rocard.]

M. Alphandéry : «Indépendance ne signifie pas irresponsabilité»

«La vraie question, c'est celle de la répartition des pouvoirs entre une banque centrale et le ministre en charge de l'économie», déclare Edmond Alphandéry, dans un entretien publié par *Libération* mercredi 5 janvier et consacrée au Conseil de la politique monétaire. *«Jusqu'à présent, en France,* poursuit le ministre de l'économie, *il existait pour la gestion de la politique monétaire une association intime entre le gouverneur de la Banque de France et le ministre. Mais la responsabilité ultime de cette politique incombait au gouvernement. Aujourd'hui, la responsabilité ultime des décisions de baisser ou de relever les taux d'intérêt incombera au Conseil de la politique monétaire. Mais les ponts avec le ministre ne seront pas coupés : la concertation et la discussion seront évidemment maintenues, comme aux Etats-Unis ou en Allemagne.»*

«Il peut y avoir des divergences de vue, et, dans ce cas-là, chacun assumera les responsabilités prévues par la loi, ajoute M. Alphandéry. *Le Conseil de la politique monétaire ne va pas vivre dans le secret de la rue de la Vrillière : indépendance ne signifie pas irresponsabilité».*

monétaire de la Banque de France

Jean Boissonnat : la voix de la presse économique

Editorialiste, directeur de journal, chroniqueur, professeur, il est peu de genres que Jean Boissonnat n'ait pas touché. Né le 16 janvier 1929 à Paris, Jean Boissonnat a fait ses études dans la même ville, au collège Colbert. Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, il a commencé sa carrière de journaliste comme chef du service économique et social de *la Croix*, un journal auquel il restera fidèle à travers des chroniques régulières. En 1986, il est directeur de la rédaction de *l'Expansion* et du quotidien *la Tribune de l'Expansion* (1987-1992), puis directeur délégué de l'hebdomadaire *la Lettre de l'Expansion* et du mensuel *l'Entreprise*.

Directeur général des rédactions du groupe Expansion (depuis 1988), membre du comité de direction du même groupe (depuis 1991), éditorialiste à Europe 1, Jean Boissonnat, après avoir été maître de conférences puis professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, est membre du conseil de surveillance de Bayard Presse depuis 1985, membre du conseil d'administration de *Ouest-France* (depuis 1981). Il siège aussi à la Commission des comptes de la nation, qui se réunit deux fois par an au ministère de l'économie et des finances. Outre *la Croix*, Jean Boissonnat collabore à d'autres quotidiens comme *Ouest-France, l'Est républicain, le Midi libre*. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, dont *Crise Krach Boom*, publié en 1988 au Seuil, qu'il a écrit en collaboration avec Michel Albert, avec lequel il siégera au Conseil de politique monétaire.

Jean-Pierre Gérard : un représentant de l'industrie

Ancien élève de l'Ecole Polytechnique, Jean-Pierre Gérard, né le 24 novembre 1940 à Lyon, débute sa carrière comme ingénieur du génie maritime aux constructions navales (1965-1967) puis à la direction des constructions et armes navales à Brest (1967 – 1971). Il occupe, entre 1971 et 1973, les fonctions de responsable de l'armement des chasseurs de mines Circé, de chef de service adjoint du groupe d'études sous-marines de l'Atlantique et de chef du bureau à la direction des programmes et affaires industrielles *de la délégation ministérielle* à l'armement.

En 1973, M. Gérard est nommé chargé de mission au commissariat général du Plan et devient rapporteur général de la commission de l'industrie du VII[e] plan. On le retrouve, en 1979, directeur au groupe Electro-industries et directeur de la division câbles d'énergie de Thomson-Brandt. Après un passage, en 1980, au ministère du commerce extérieur en tant que chargé de mission, ce joueur de golf et de tennis préside aux destinées de la société Thomson Jeumont câbles entre 1980 et 1984.

Directeur de la branche cuivre et câbles de Thomson-Brandt (1982-1984) puis directeur général Europe de Générale Biscuit (1984-1987), Jean-Pierre Gérard devient PDG des sociétés Instruments et mesures industrielles, et Desgranges et Huot. Depuis 1992, il occupe les fonctions de président du conseil d'administration du Laboratoire national d'essais.

Denise Flouzat : une proche de Charles Pasqua

Son nom n'avait guère été cité ces dernières semaines : la nomination de Denise Flouzat au Conseil de la politique monétaire constitue une surprise indéniable. Née le 4 décembre 1928 à Paris, universitaire de formation – elle est docteur ès sciences économiques et diplômée de l'Institut d'études politiques –, spécialiste de l'Asie, M[me] Flouzat avait signé, en septembre 1992, en compagnie de vingt-sept professeurs d'économie et de gestion, un manifeste appelant à voter « non » au référendum sur Maastricht.

Professeur à l'université Paris-I et ancien recteur de l'académie d'Orléans-Tours, M[me] Flouzat est une proche de Charles Pasqua, qui l'avait chargée de piloter son projet de construction d'un établissement universitaire pour les Hauts-de-Seine, derrière l'arche de la Défense. M[me] Flouzat était d'ailleurs la présidente de Demain la France, une association créée au printemps 1991 par MM. Pasqua et Séguin, en marge du RPR, pour *« dynamiser l'opposition »* d'alors et *« hâter l'alternance »*.

Avant d'être recteur de l'académie d'Orléans-Tours, M[me] Flouzat a été directeur du Centre d'enseignement et de recherche sur les économies de la région Asie-Pacifique (1980), professeur à l'université de Paris-X (1976) et à celle de Toulon (1974).

Bruno de Maulde : du Trésor au Conseil des bourses de valeur

Né le 27 mars 1934 à Toulouse, Bruno de Maulde quitte son Sud-Ouest natal, diplômé de l'Institut d'études politiques de Toulouse et licencié en droit, pour intégrer, en 1960, l'Ecole nationale d'administration. Inspecteur général des finances, il est nommé, en 1967, secrétaire des commissions de coopération économique franco-soviétique, avant de rejoindre les Etats-Unis, en 1968, comme administrateur suppléant du Fonds monétaire international (FMI) et attaché financier à l'ambassade de France à Washington puis à New-York.

De retour en France, M. de Maulde se retrouve à la direction du trésor où il occupe les postes de chargé de mission (1971-1974), de sous-directeur (1974-1977) et de directeur adjoint (1977-1979). Il est nommé, par ailleurs, administrateur représentant l'Etat aux conseils d'administration de la société Trapil, d'aéroports de Paris, de la Compagnie générale maritime, de la Caisse nationale de l'énergie, de l'Union des assurances de Paris et de la Banque nationale de Paris.

En 1979, Bruno de Maulde devient directeur général adjoint de la Caisse nationale du Crédit agricole puis retourne à Washington, en 1981, cette fois comme administrateur représentant la France au FMI et à la Banque mondiale. De janvier 1986 à avril 1993, il est président directeur général du Crédit du Nord. Membre du directoire de la Compagnie financière de Paribas, il a été nommé, en 1990, président du Conseil des Bourses de valeurs.

REPÈRES

AFFAIRE BANESTO

Le vice-président de JP Morgan est mis en cause

Selon le journal madrilène *El Pais*, daté du mardi 4 janvier, le vice-président de la banque d'affaires américaine JP Morgan, Robert Mendoza, aurait dissimulé à son président Denis Weatherstone et à son conseil d'administration le rapport d'inspection effectué en septembre par la Banque d'Espagne sur la crise financière du Banesto.

JP Morgan avait piloté en mai une importante augmentation de capital (environ 7 milliards de francs) du Banesto, prévue en trois tranches. La troisième, constituée de l'émission d'une dette convertible, a été repoussée fin décembre par la banque américaine en raison de *« conditions défavorables sur le marché »*. JP Morgan est le principal actionnaire du Banesto, avec 7,9 % du capital.

M. Mendoza avait adressé le 27 décembre, le jour précédant la mise sous tutelle du groupe financier espagnol, une lettre à la Banque d'Espagne pour l'assurer de l'émission de la dette convertible en 1994.

SOCIAL

Occupation de Sud-Marine

Les salariés de Sud-Marine, entreprise menacée d'une prochaine liquidation judiciaire, ont décidé mardi 4 janvier de *« mettre l'outil de travail sous la protection des ouvriers »*, au lendemain de l'audience du tribunal de commerce de Marseille, a-t-on appris de source syndicale (*le Monde* du 5 janvier).

Quelque 350 employés, réunis en assemblée générale, ont voté l'occupation du site *« nuit et jour »* pour une durée indéterminée, à l'appel de la CGT et de la CGC, afin de protester contre les futurs licenciements qu'entraînerait une liquidation de l'entreprise de réparation navale et de construction off-shore qui emploie 615 personnes.

La veille, le tribunal avait mis son jugement en délibéré sous huitaine. L'administrateur judiciaire avait fait état d'*« une situation peu encourageante, avec des carnets de commandes pas très fournis, aucune offre de reprise et un portefeuille encore plus vide que lors de la dernière audience du tribunal, le 29 novembre »*. La société avait été placée en redressement judiciaire le 8 novembre.

SYNDICATS

La CFDT crée un Observatoire des relations professionnelles

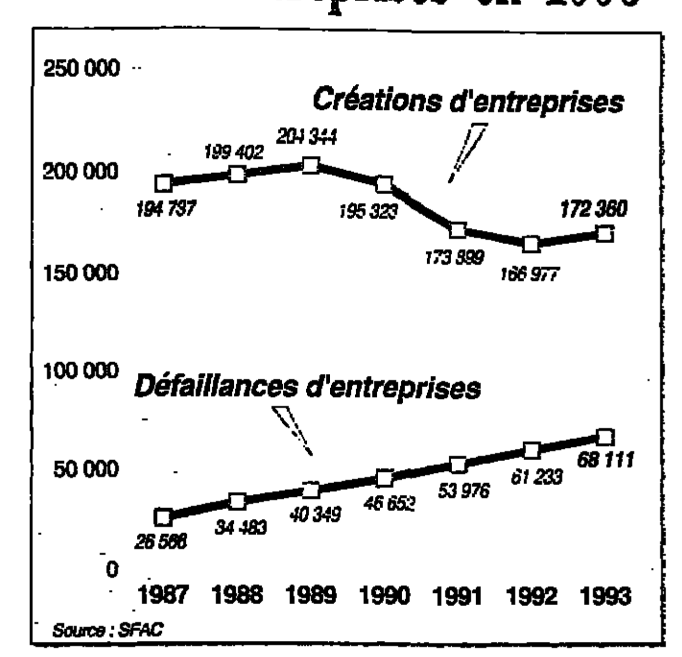
La CFDT va créer un *« Observatoire des relations professionnelles et de l'innovation sociale »*, afin *« d'améliorer la connaissance des résultats de la négociation collective et d'analyser les évolutions des relations professionnelles »*. Extérieure à la confédération (une association sera constituée), cette instance doit permettre à la CFDT de mieux assurer le suivi – et la mise en valeur – des accords d'entreprises ou de branches qu'elle juge *« exemplaires »*.

L'Observatoire aura pour mission *« de collecter les accords signés entre partenaires sociaux, de réaliser une banque de données opératoires sur les contenus des accords signés par la CFDT sur les thèmes prioritaires »* et d'en *« évaluer la mise en œuvre »*. Les organisations fédérales et régionales siègeront à parité avec les représentants confédéraux au sein de la future association.

Plus de 68 000 faillites d'entreprises en 1993

Une nouvelle fois les défaillances d'entreprises ont progressé en 1993 de 11,2 % pour atteindre le niveau record de 68 111, a annoncé mardi 4 janvier le président de la Société française d'assurance crédit (SFAC), Paul-Henri Denieuil. Ce chiffre correspond au nombre de faillites publié par le *Bulletin officiel des annonces civiles commercial* au 31 décembre. L'essentiel de la progression des défaillances a été enregistré au premier semestre 1993 (+ 22,13 %). Il n'a pratiquement pas varié (+ 0,7 %) pendant la deuxième partie de l'année. Mince consolation, la progression en 1993 est la plus faible depuis 1989 alors que dans le même temps, le nombre de créations d'entreprises s'est redressé pour atteindre 172 360.

Pour M. Denieuil, l'année 1994 devrait être meilleure. *« Nous constatons une tendance à l'augmentation des volumes d'activité et des prix. Les carnets de commande se reconstituent. On peut considérer que l'économie a touché son point le plus bas en 1993 »*, a-t-il déclaré.



Les missions locales étant sauvées

M. Théry quitte la délégation interministérielle pour les jeunes en difficulté

En conseil des ministres, mercredi 5 janvier, Roland Moreau, inspecteur général des affaires sociales et ancien membre du cabinet d'Adrien Zeller, secrétaire d'Etat à la sécurité sociale dans le gouvernement de Jacques Chirac, devait être nommé délégué à la Délégation interministérielle à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes (DIJ). Il y remplace Michel Théry, à ce poste depuis 1992, qui fut un temps conseiller dans le cabinet de Michel Delebarre, ministre d'Etat chargé de la politique de la ville.

Ce changement, prévisible, marque une étape dans la vie agitée de la délégation et surtout du réseau qu'elle était chargée d'animer, celui des missions locales et des (PAIO) permanences d'accueil, d'information et d'orientation. Il pourrait signifier que, après les alertes qui menaçaient jusqu'à son existence, la DIJ est *a priori* assurée de sa pérennité et se trouve confirmée dans ses missions.

Lors de l'élaboration du projet de loi quinquennale sur l'emploi, le sort des missions locales semblait compromis. Le gouvernement optait pour le *« guichet unique »* et en faveur de l'ANPE, séparant ainsi l'insertion professionnelle de l'insertion sociale. Il avait fallu les interventions publiques de Philippe Séguin (*le Monde* du 8 septembre) puis celles, plus discrètes, de Robert Galley, député RPR et maire de Troyes, président du Conseil national des missions locales, pour que le cabinet de Michel Giraud, ministre du travail, prenne conscience de la vive opposition des élus locaux, y compris de la majorité. Par voie d'amendements, il fut possible de revenir sur la plupart des dispositions qui posaient problème, et Michel Théry ne fut pas le moins actif dans cette mobilisation.

De cette épreuve, le réseau est sorti ébranlé. Des licenciements, en nombre plus faible que prévu, pourraient intervenir et il faudra trouver un nouvel équilibre avec les collectivités territoriales, dont les conseils régionaux.

A. Le.

ÉCONOMIE

INDUSTRIE

Les immatriculations ont baissé de 18,3 % en 1993

Chute spectaculaire des ventes d'automobiles

Avec 1,72 million de voitures neuves immatriculées l'an dernier contre 2,1 en 1992, le marché français de l'automobile a spectaculairement baissé de 18,3 % (*le Monde* du 5 janvier). Une chute spectaculaire dont Peugeot, VAG et Fiat ont été les principales victimes.

Certes, il ne faut pas s'arrêter aux seuls chiffres de décembre, qui ont vu les ventes de voitures neuves chuter en France de 34,2 % par rapport au même mois de 1992 : cette année-là, en effet, les immatriculations de véhicules neufs avaient été artificiellement gonflées, dopées par une incitation fiscale de 2 000 francs pour l'achat de toute voiture équipée d'un pot catalytique ainsi que par la course de constructeurs soucieux d'apparaître comme mieux classés que les concurrents. Des phénomènes qui ne sont pas reproduits cette année...

Le redressement de Citroën

Mais, il n'empêche. Sur l'année, le recul de 18,3 % des immatriculations en France surprend par son ampleur (1). Il faut, en effet, remonter à près de vingt ans en arrière pour trouver une chute comparable : la récession de 1993 a été pour l'industrie automobile française l'épreuve la plus dure depuis le premier choc pétrolier de l'automne 1973. En volume, les immatriculations sont revenues de 2,1 millions en 1992 à 1,72 million l'an dernier. Ce sont donc 384 000 véhicules de moins qui ont été vendus. Et même plus d'un demi-million si l'on se réfère aux années d'euphorie qu'avaient été 1989 et surtout 1990. On savait le marché automobile cyclique. Mais peu, sans doute, l'imaginait à ce point-là.

Dans ce marché hexagonal exécrable, les constructeurs français ont, pourtant, relativement bien tiré leur épingle du jeu : l'an dernier, en effet, les marques étrangères ont dû se contenter de 39,7 % du marché au lieu de 40,2 % en 1992. Cette bonne résistance, les français la doivent, d'abord, à Renault, dont la Clio et la R 19 ont été, l'an dernier, les deux seules voitures vendues à plus de 100 000 exemplaires en France. Tous modèles confondus, le constructeur nationalisé n'a pas pu empêcher ses ventes de reculer, mais, avec –15,1 %, il a fait nettement mieux que le marché.

Mais la véritable surprise est venue du redressement de Citroën. Après un mauvais début d'année, la firme aux chevrons a opéré un spectaculaire rétablissement grâce au lancement de la Xantia. Ce véhicule de milieu de gamme supérieure a permis à Citroën de ne reculer que de 16 %, soit 2,3 points de moins que le marché. Le lancement trop lent de la 106 et l'arrivée tardive de la 306 n'ont, en revanche, pas permis à Peugeot de compenser le déclin, désormais irréversible, de la 205, son grand succès des années 80. Le constructeur sochalien a ainsi vu ses ventes totales reculer de 22,6 % (4,3 points de plus que le marché). Même si les exportations du «lion» se sont bien comportées, la contre-performance est réelle.

Quant aux ventes en France des constructeurs étrangers, elles sont pleines d'enseignement. Avec la fin des quotas, les constructeurs japonais ont fait beaucoup mieux que le marché, reculant seulement de 9,4 %. Les contructeurs américains implantés en Europe se sont honnêtement comportés, avec Ford (–18,3 %) et General Motors (–20,9 %). Les fabricants européens, en revanche, ont connu d'importants déboires, notamment VAG (VW, Audi, Seat, Skoda), avec –27 %, et Fiat (–31,3 %). Le signe d'un nouveau – et défavorable – rapport de force?

P.-A. G.

(1) Si l'on ajoute aux voitures particulières les petits véhicules utilitaires de moins de 3,5 tonnes, c'est pis encore, puisque la chute d'une année sur l'autre s'établit à –18,6 % (les petits utilitaires ont, en effet, régressé de 20,6 %).

FAO : passation de pouvoirs. – Après avoir dirigé pendant dix-huit ans l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Edouard Saouma a cédé sa place, mardi 4 janvier à Rome, siège de l'organisation, à Jacques Diouf. Elu le 8 novembre 1993 directeur général de la FAO, M. Diouf, Sénégalais d'origine, hérite, selon son prédécesseur, d'une organisation *«saine, solide et bien préparée à affronter les défis à venir, notamment la nécessité de nourrir 3 milliards de bouches supplémentaires au cours des vingt-cinq prochaines années, alors que les ressources naturelles s'épuisent»*.

TRANSPORTS AÉRIENS : nouvelle guerre des tarifs aux Etats-Unis. – Les compagnies aériennes américaines ont lancé, mardi 4 janvier, une nouvelle guerre des tarifs, abaissant jusqu'à 45 % le prix des billets achetés à l'avance sur certaines destinations intérieures. Northwest avait déclenché le mouvement lundi, avec une baisse de 45 % du lundi au jeudi et de 30 % à 35 % le week-end pour des voyages prévus avant le 16 février et réservés avant le 11 janvier. Mardi, Delta, American et USAir lui ont emboîté le pas, mais pas sur toutes leurs destinations.

L'avenir des nouveaux réseaux de communications

L'américain MCI veut investir plus de 100 milliards de francs dans une autoroute électronique

MCI se lance dans la bataille des «autoroutes de l'information», ces réseaux de télécommunications à haut débit capables de transporter tout à la fois données informatiques, trafic téléphonique, images vidéo. Le groupe américain, numéro deux du téléphone longue distance aux Etats-Unis derrière ATT, a annoncé, mardi 4 janvier, qu'il allait investir plus de 20 milliards de dollars (100 milliards de francs au cours présent de la devise verte) pour créer un de ces nouveaux viaducs électroniques censés tout à la fois doper la compétitivité de l'économie américaine et bouleverser les modes de vie des foyers outre-Atlantique.

Ce réseau MCI, en fibres optiques, doit être accessible sur l'ensemble du territoire des Etats-Unis d'ici fin 1994 et internationalement fin 1995. Il sera mis en place *«avec d'autres partenaires»*, a expliqué Bert Roberts, patron de MCI, sans donner davantage de précision sur l'identité de ces associés. *«Aucune compagnie n'a les infrastructures ou les capacités de faire tout, tout seul»*, a-t-il indiqué simplement dans un communiqué.

MCI indique par ailleurs que l'entrée du britannique BT dans son capital (une prise de participation à hauteur de 20 % et d'un montant de 4,3 milliards de dollars) lui a donné une nouvelle assise financière. Et l'autorise à se lancer dans des projets pharaoniques.

Avec cette autoroute de l'information, le groupe MCI doublerait, selon certains analystes, les sommes qu'il entendait jusqu'à présent consacrer au multimédia. Cet investissement s'inscrit dans une série d'annonces, aux Etats-Unis, motivées par le programme Clinton-Gore sur le soutien aux nouveaux réseaux de télécommunications et la perspective d'une déréglementation plus poussée qui l'accompagne.

Les compagnies locales de téléphone – les sept Baby Bell issues du démantèlement du géant américain ATT – cherchent à attaquer le marché des appels longue distance qui leur était jusqu'à présent interdit. Et les *«long distance carriers»*, tels MCI, Sprint et ATT, sont contraints de réagir. Le réseau MCI constituerait une contre-attaque, puisqu'il permettrait, une fois réalisé, d'acheminer des communications locales, sans passer par les infrastructures des Baby Bell.

INDICATEURS

ALLEMAGNE

■ **Production industrielle : – 2,1 % en novembre.** – La production industrielle a baissé de 2,1 % en novembre par rapport à octobre dans la partie ouest de l'Allemagne, et de 4,4 % par rapport à novembre 1992. Cette forte baisse s'explique par les basses températures enregistrées pendant ce mois.

SERVICES

Succession de bonnes nouvelles pour Eurotunnel

Les banques accordent un plan de financement complémentaire

L'embellie se confirme pour Eurotunnel. Le concessionnaire du tunnel sous la Manche a annoncé, mardi 4 janvier, qu'il avait obtenu l'accord des vingt-trois banques du syndicat bancaire pour son plan de financement complémentaire. En octobre 1993, la société franco-britannique avait évalué ses besoins de financement à 10 milliards de francs, faute de trésorerie en mai.

Les financements complémentaires d'Eurotunnel se répartiront entre une augmentation de capital, déjà annoncée pour le printemps, et des prêts complémentaires des banques. Quelque 5 milliards de francs seront levés en Bourse et au moins autant seront empruntés. La Banque européenne d'investissement, qui n'est pas membre du syndicat bancaire, pourrait prêter, elle aussi, de l'argent.

Il faudra attendre 1998 pour que le concessionnaire commence à amortir sa dette. A cette date, quelque 100 milliards de francs lui auront été nécessaires, soit le double de ce qui était initialement prévu. Les bonnes nouvelles se sont succédé ces derniers mois pour la société franco-britannique. En novembre, Eurotunnel et TransManche Link, le groupement des constructeurs, ont annoncé le règlement de leur contentieux financier avec Bombardier, le constructeur des navettes de tourisme. En décembre, le tunnel a été remis officiellement à son concessionnaire par TML. Enfin, ces derniers jours, la société franco-britannique a obtenu une prolongation de dix ans de sa concession.

MOTOCYCLISME

MuZ 500 Silver Star : sympathique intérimaire

Symbole automobile des démocraties populaires, les Trabant sont au musée. Les *MZ (Mottorradwerke Zschopau)*, qui, elles, étaient la figure emblématique de l'industrie motocycliste du COMECON, ont bien failli les rejoindre. Il y a deux ans, la Treuhandanstalt, l'office de privatisation des entreprises de l'ex-RDA, avait annoncé la liquidation de la firme (*le Monde* du 26 décembre 1991). Les motards occidentaux qui n'avaient pas oublié que ces massives 125 cc, bon marché, spartiates et robustes leur avaient permis de faire leurs premières armes s'étaient fait une raison. MZ a pourtant redémarré. Petr Korus, un ancien dirigeant du groupe allemand Siemens-Nixdorf, a obtenu un prêt de 60 millions de deutschemarks (200 millions de francs) pour ranimer la flamme. Répondant désormais à l'appellation MuZ, la firme s'est bâti une nouvelle usine à Zschopau, en Saxe. Mais le nombre de salariés est passé de 3 500 à 220.

Malgré leur prix attractif, les anciens modèles 125 cc et 250 cc à moteur deux temps (la Saxon 125 cc est proposée à 13 000 F) ne pouvaient constituer la base d'une renaissance. Les nouveaux dirigeants se sont tournés vers le motoriste autrichien Rotax, fournisseur du constructeur italien Aprillia et, tout récemment, de BMW. Lors du dernier Salon de Paris, on a donc pu découvrir la 500 Silver Star, une 500 cc monocylindre quatre temps qui s'inscrit dans la mouvance rétro des motos «basiques».

Très fortement inspirée par le dessin des anglaises des années 60 (garde-boues et pot d'échappement chromés, volumineux phare rond, réservoir étroit), la Silver Star, distribuée en France par Euromotor, joue la carte de la simplicité. Avec ses 34 chevaux, le moteur Rotax n'est pas un foudre de guerre, mais il est maniable et ne soumet pas le pilote à des vibrations éprouvantes bien que le cadre ne soit pas à la pointe du progrès. L'équipement n'est pas ridicule (démarreur électrique doublé, à l'intention des puristes, par un kick) mais la tenue de route n'est pas le point fort de cette machine dont le diamètre des roues (chaussées en série de pneumatiques de fort mauvaise qualité) a été calculé au plus juste. Testée dans les conditions climatiques épouvantables de ces dernières semaines, la Silver Star ne s'est pas si mal comporté. Il faut pourtant se méfier du freinage, manquant de progressivité, d'une certaine propension à consommer de l'huile et d'un rayon de braquage franchement trop large.

Cette moto réunit les bons côtés (robustesse et simplicité), mais aussi les moins bons (la finition...) de la tradition MZ en y ajoutant une ligne assez réussie. Nettement plus élevé que celui de la Yamaha SR 500, sa rivale principale, son prix initial (33 990 F) l'a empêchée de réaliser une percée commerciale significative. Bien que proposée depuis le 1er janvier à 30 990 F, la Silver Star ne fera probablement pas une carrière triomphale. Il s'agit en fait d'une – sympathique – intérimaire. Pour MuZ, qui souhaite se spécialiser dans les monocylindres à dominante sportive, les choses vraiment sérieuses commenceront en juin, avec le lancement de la Scorpion. La firme place beaucoup d'espoirs dans cette 650 cc joliment dessinée en Grande-Bretagne, qui sera animée par le moteur de la Yamaha XTZ puisque Rotax n'a pas manifesté un enthousiasme débordant pour les projets de MuZ. Son prix devrait être inférieur à 38 000 F.

JEAN-MICHEL NORMAND

▶ **MuZ 500 Silver Star. Prix clé en main : 30 990 F.**

COMMUNICATION

Redistribution des cartes dans le secteur du câble

France Telecom et la Générale des Eaux convoitent les réseaux de la Caisse des dépôts

La filiale câble de la Caisse des dépôts est à vendre et n'attend plus que l'arbitrage de sa tutelle pour céder 24 réseaux représentant 1 million de logements câblés et 342 000 abonnés.

Les réseaux câblés de la Caisse des dépôts et consignations, qui dépendent de sa filiale spécialisée Communication Développement (COM-DEV), sont à vendre. Confirmée en décembre par Philippe Lagayette, directeur général de la Caisse, l'information n'est pas nouvelle. Il y a des mois que celle-ci tente de se désengager d'un secteur où elle a investi environ 2 milliards de francs et cumulé des pertes presque équivalentes (540 millions sur le dernier exercice connu). Mais cette situation économique désastreuse décourageait les clients, du moins jusqu'à une période récente. Car il existe depuis l'automne deux offres d'achat, concurrentes, l'une émanant de France-Telecom, l'autre de la Générale des Eaux. Et l'opération n'attend plus qu'un arbitrage politique.

Un arbitrage sollicité

COM-DEV comprend schématiquement trois «morceaux» représentant 21 % du marché avec 1,6 million de prises à terme. Cinq réseaux dits du «Plan câble», construits et possédés par France Telecom, que la société ne fait qu'exploiter, comme à Angers, Avignon, Tours, Marseille et Saint-Quentin en Yvelines, et qui totalisent 680 000 prises à terme. Les 19 sites dits «privés», que la Caisse construit et exploite, à Besançon, Strasbourg, Le Mans, etc. Enfin, les participations de COM-DEV Images dans les chaînes thématiques du câble.

France Telecom, puis la Générale des Eaux, ont déposé des offres globales. L'opérateur public renforcerait ainsi sa position sur le marché, dont sa filiale France-Telecom Câble détient 10 % avec ses 11 réseaux et 766 000 prises à terme. Il deviendrait le deuxième câblo-opérateur français, légitimant ainsi définitivement sa présence sur ce marché, au moment où les évolutions réglementaires et techniques vont rendre encore plus floues les différences entre réseaux câblés et téléphoniques, comme le démontre l'exemple américain.

Mais la Générale des Eaux, qui est déjà le premier opérateur français avec 33 % du marché et 2,5 millions de prises à terme, ne souhaite sans doute pas que France Telecom se renforce trop. Et c'est le même contexte général qui justifie son offre, alors que la rentabilité immédiate des réseaux est négative. C'est pourtant la Générale, qui avait permis à France-Telecom de devenir exploitant, en lui vendant certains de ses réseaux (*le Monde* du 8 mai 1992), geste que certains analysent *a posteriori* comme une erreur stratégique. Mais le contexte a changé, la Générale compte bien à l'avenir investir dans les télécoms, et conserver, avec son alliée Canal Plus, la maîtrise des réseaux d'image.

Voilà pourquoi l'arbitrage politique est sollicité, et attendu. Le premier «morceau», celui des réseaux du Plan Câble, ne devrait pas échapper à France-Telecom, qui s'est engagée à reprendre le personnel. Les villes pourraient également avoir leur mot à dire, puisque ce sont elles qui autorisent les réseaux. Le troisième opérateur français Lyonnaise Communications penche clairement pour la solution France-Telecom, au nom de l'équilibre : elle craint l'isolement face à une Générale occupant la moitié du marché. Elle pourrait, au nom de ce même principe, s'intéresser à la partie «programmes» de Com-Dev Images.

La Générale se verra-t-elle accorder certains des réseaux dits «privés»? Immédiatement, où dans un second temps, par rétrocession après une vente globale? A quel prix? Dans l'immédiat, aucune offre partielle n'a été officiellement déposée, mais tout pourrait aller vite. Ce sont les réseaux privés qui représentent l'essentiel des investissements et des pertes de COM-DEV (en exploitation pure, elles ne seraient que de 100 millions par an). Leur évaluation est extrêmement aléatoire, et leur valeur est surtout d'opportunité. Si les conditions du marché changeaient, cette valeur changerait aussi. C'est sans doute pourquoi la Caisse des dépôts n'abandonnera pas tout à fait le câble en vendant ses réseaux : elle a exigé dans chaque offre une clause de retour à meilleure fortune, qui lui permettrait, à moyen terme, de reprendre 20 % à 30 % des réseaux qu'elle cède.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

Les conflits au sein du Livre CGT

M. Viannet reproche aux rotativistes de préparer «le plus dommageable des cadeaux au patronat»

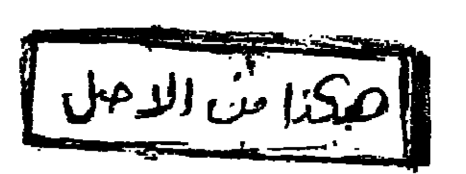
La décision prise en novembre par la majorité des six cents rotativistes du Livre CGT des imprimeries parisiennes de créer leur propre syndicat – au sein du Comité intersyndical du Livre parisien CGT (le «Comité inter»), mais à l'extérieur de l'une de ses trois composantes, le Syndicat général du Livre (SGL), qui les syndiquait depuis 1936 aux côtés d'autres catégories (*le Monde* du 23 novembre 1993), – s'attire à nouveau les critiques de la direction de la Confédération.

Le congrès du SGL doit avoir lieu à Paris les 14 et 15 janvier, et cette proximité explique l'implication personnelle du plus haut responsable de la CGT dans le débat. D'autant que la participation des rotativistes au congrès demeure incertaine.

Dans une *«Lettre aux rotativistes»* datée du 3 janvier, le secrétaire général de la centrale syndicale, Louis Viannet, tout en notant qu'*«il n'est pas habituel pour le secrétaire général de la CGT de s'adresser à une catégorie particulière de salariés»*, affirme en effet *«le faire sans hésiter, car les questions en débat dans les organisations CGT du Livre parisien, les passions qu'elles suscitent, et surtout les conséquences qu'elles peuvent avoir sur la capacité d'action des forces de la CGT dans ce secteur, risquent d'être déterminantes»*.

M. Viannet souligne : *«C'est ensemble qu'il faut réfléchir et décider ce qu'il convient de faire. Le lieu idéal de décision étant le congrès du SGL, rien ne doit être décidé par anticipation.»* Le secrétaire général de la CGT regrette que cet appel ait été *«battu en brèche»* par la décision des rotativistes, et il reproche à leurs responsables de dire *«ouvertement que ce qui peut se passer au congrès ne les intéresse plus»*.

Or, pour Louis Viannet, c'est l'unité des catégories qui a permis de faire front à *«l'offensive déclenchée par le patronat de la presse»* visant à *«mettre à bas l'ensemble des acquis touchant au statut des salariés»* et à *«rogner sur les conditions de vie et de travail»*. *«Si, d'aventure, nous laissions se cristalliser l'illusion que le salut est dans la «catégorie», au sens étroit du terme, sans voir que l'opposition entre catégories est plus dévastatrice que la division syndicale, nous ferions le plus dommageable des cadeaux au patronat»*, a-t-il ajouté.



LE MONDE DES CARRIÈRES

Société de négoce
à 200 km de Paris
recrute un

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

membre de la direction générale, il aura la responsabilité des services administratifs et commerciaux.
Niveau minimum requis : bac + 4 + expérience professionnelle, âge environ 30 ans, poste à pourvoir rapidement.
Ad. candidature + CV + photo + prétentions sous réf. 8712 au *Monde*-Pub, 15-17, rue du Cdt-P.-Avia, 75902 Paris Cedex 15

Cabinet de conseil (100 km de Paris) recherche

JEUNE CONSULTANT

Formation sciences PO-HEC secteur public + gestion + micro-informatique.
Première expérience similaire appréciée
Ecrire sous réf. 8713 au *Monde* Publicité 15-17, rue du Col.-P-Avia 75902 Paris Cedex 15

STRATIS PRESSE

recherche

Journaliste/ chef d'édition

5 ans d'expérience mini, capable de concevoir et réaliser des magazines d'entreprise de qualité.
Rôle important de conseil.
Poste à responsabilités avec possibilités d'évolution.
Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV, prétentions, photo à *Stratis Presse*, 39, rue Censier 75005 Paris

Assoc. cult. et art. cher. H. prof. français. Cours part. Dept 11, poss. heb. fin d'études, OK CDD 6 mois. Sous réf. 8704 Le Monde Publicité 15-17, rue du Col.-P.-Avia 75902 Paris cedex 15.

CARRIÈRES INTERNATIONALES

Le département des sciences politiques et sociales de l'Université catholique de Louvain (Belgique) annonce l'ouverture d'un

POSTE ACADÉMIQUE

en science politique – relations internationales (géopolitique, sociologie des relations internationales et politiques étrangères européennes).
Renseignements : Président du département des sciences politiques et sociales, place Montesquieu 1, B-1348 Louvain-la-Neuve. Tél. 32-10-41-09, télécopie 32-10-47-29-97

DEMANDES D'EMPLOI

H. 33 ans, ing. informat., pilote hélico. avion, bi, sens affaires, trilingue, autonome, mobile, ch. poste bras droit ou employé serv. divers. Etudie toutes propos. (1) 43-56-33-20 (rép.)

SECRETAIRE TRILINGUE débutante, BTS, allemand-anglais courant, cherche emploi dans secrétariat. Tél. 60-20-46-87

Specialiste Pologne, Slovaquie, Russie, cherche poste interprète-coordonnateur. Tél. (1) 39-56-41-99

JF, 30 ans, docteur en histoire et civilisations anciennes, bilingue anglais-russe (connaissances italien, allemand, latin, grec), cherche emploi à temps complet ou à mi-temps. Etudierait toutes propositions. Tél. 42-50-36-82 (répondeur)

H. jeune, licencié en Sorbonne, 5 ans exp. TV-vidéo, ang. et Esp. courant, cherche bénévolat. Tél. (Serge) 46-06-11-58

INGÉNIEUR-GÉNÉRALISTE Option chimie-dipl. HEI 25 ans, ch. premier poste BOTTE A. 4, rue Four-du-chapitre 52200 LANGRES Tél. (16) 25-87-65-14

EXPERT-COMPTABLE

H., 47 ans, DES gestion 20 ans d'exp. administrative polyvalente en entreprises de forte notoriété + connais. des gestions commerciales. Sérieuses références. Recherche immédiatement toute opportunité prof. en région parisienne. Prendre contact après 20 h au 43-87-23-48

propositions commerciales capitaux

Désirez-vous ouvrir un siège social commercial en Suisse ? Nous mettons à votre disposition notre société anonyme inactive, un bureau agencé moderne et, selon désir, le directeur.
HYBAG AG, CH-3045 Meikirch/Bern Tél. + Fax 1941/31/829-22-29

L'AGENDA

Vacances.

SUD-EST, SUD-OUEST de la France. 160 superbes villas à louer pour les vacances, avec piscine. Tél. : 61-22-60-77.

automobiles

Part. vd FIAT UNO TARGA NERA. 1987 – 70 000 km. Très bon état, 15 000 F. Contrôle technique OK Tél. après 18 h. 60-15-16-03.





Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER



appartements ventes

1er arrdt

Rue Grande-Truanderie, surf. à aménager, plein sud, – de 1 000 000 F. 42-66-51-15.

3e arrdt

PL. VOSGES, près, à saisir, 2 pces, poutres caractère, asc. 795 000 F. 48-74-46-12.

4e arrdt

ILE ST-LOUIS (même) EXCEPTIONNEL de imm. 18e, appartement 3 p., plein soleil, s/rue et verdure tt cft, *excellent état, 2 080 000 F.* Tél. : 42-61-22-81.

5e arrdt

CENSIER, 3 p.
Cuis. neuve, 2e ét., asc. Calme, sud, 43-36-17-36

VAL-DE-GRÂCE Viager occupé, 124 m² 1 200 000 F + rente LITTRE – 45-44-44-45

PROX. PANTHÉON – atelier s/jard. 3 600 000 F – duplex/atelier 245 m². 5 900 000 F. 43-26-73-14

CENSIER 3 P.
cuis. neuve, 2e ascenseur, calme, sud. 43-36-17-36

6e arrdt

SÈVRES-BABYLONE
2/3 p., qualité, cuis., bar, 3e ét. VUE MONUMENT HISTORIQUE Soleil, calme. 43-36-17-36

Me VANEAU, gd 2 pces, calme, clair, s. d. b. + douche, dressing. Imm. p. de taille, prix : 1 250 000 F CASSIL R. G., 45-66-43-43.

MONTPARNASSE-CLOSERIE *2/3 pces, 3e ét. Bel imm., calme,* 1 360 000 F. Tél. 43-20-77-47.

ST-PLACIDE CHERCHE-MIDI RARE 3 P ref. nf, P-de-Tail. asc. 2 300 000 – 48-74-46-12

7e arrdt

7e RUE VANNEAU, 2-3 pces, étage élevé. Balcon, clair. *Vue dégagée. 1 350 000 F.* CASSIL RIVE GAUCHE, Tél. : 45-66-43-43.

7e RUE OUDINOT, 2 pces, excellent état, s/rue. A saisir. 850 000 F. CASSIL RIVE GAUCHE, Tél. : 45-66-43-43.

Rue de Beaune, studio 21 m², 3e ét., 510 000 F. 45-31-51-10.

Me Assemblée-Nationale, *dble living + 1 chbre tt cft,* rénové. Tél. : 43-54-62-31.

CHAMP MARS – A SAISIR Beau studio cuis. équipée réf. nf : 630 000. 44-63-05-07

GRENELLE - ST-GUILLAUME Imm. 18e. Studio tt cft, soleil, calme. 850 000 F S. RDV 47-83-36-91 (rep.)

RUE DU BAC, 4/5 pces, 115 m² environ, parfait état. Tél. : 45-61-22-98.

8e arrdt

MIROMESNIL
2 p., 50 m². R. de ch., p. de t. Idéal profess. 1 200 000 F. FONCIA-OUEST, 40-55-07-75.

TERNES - COURCELLES - ÉTOILE BEL immeuble HAUSMANNIEN GD BOURGEOIS, env. 300 m², 3,60 m. hauteur plafond, 3 réceptions + 4/5 chbres + service *46-22-03-80 - 43-59-68-04*

9e arrdt

Poissonnière pdt r. et cour 6 p., 3 bns 190 m² *p. prof.* + serv. 14 m², à sais. 3 550 000 F. 43-35-18-36

11e arrdt

VOLTAIRE RARE Pavillon, 2 pces, charme, 650 000 F. 48-74-46-12.

VOLTAIRE
Superbe 6 pces, imm. p. d. t., stand., 3e, asc., 2 070 000 F. FONCIA – 43-67-07-65.

13e arrdt

Pt Arago, imm. 76, liv. dble, 3 ch., 108 m², 2 bs, à rafr., calme, sol., parf., 2 350 000 F. Tél. : 43-35-18-36.

Arago, nf, fr., not. réd., dern. ét. 3/4 p. 95 m², 2 bns, terr. 23 m², sol. calme, urg. 43-35-18-36.

14e arrdt

14e Me RASPAIL, imm. classé, atelier, r.-d.-ch., 150 m², 4 100 000 F. 45-46-26-25.

R. de la Santé, vd local libre, 116 m², pos. ttes activ. prof. ou cial. 43-35-18-36.

Pr. Denfert. b. Imm., tap., esc., 2 pces 35 m², ss vis-à-vis, parf. état, 650 000 F. 43-35-18-36.

15e arrdt

15e DUROC
Chbre serv. avec dche. Bel imm. p. d. t., 260 000 F. CASSIL R. G. 45-66-43-43.

DUPLEIX, 2 p. mezzanine. Excellent état, poutres, cheminée. A voir. 760 000 F. CASSIL Rive Gauche 45-66-43-43.

7 P., PROX. 7e - 6e
+ service, 4e, asc., 3 expo. : travx à prévoir. 3 300 000 F P. BONNEFOI. 45-75-71-65

RUE BLOMET, beau 2 pces, imm. récent, asc., étage élevé, vue dégagée + park. 1 400 000 F. CASSIL RIVE GAUCHE, 45-66-43-43.

20e arrdt

GAMBETTA, récent, 5e ét. asc., gd studio 40 m², cuis. équip., clair, calme, 630 000 F. PARTENA, 47-42-07-43.

94 Val-de-Marne

Charenton bois, 2 pces, 51 m², 2e ét. sud, 750 000 F. Tél. : 45-31-51-10.

Le Monde
Renseignements IMMOBILIER
Tél. : 46-62-75-13

appartements achats

Recherche 2 à 4 p. PARIS Préfère RIVE GAUCHE PAIE COMPTANT chez notaire 48-73-35-43, même le soir

IMMO. MARCADET professionnel F.N.A.I.M. recherche activement Studios - 2 pièces PARIS Intra-Muros 42-51-51-51 - Fax : 42-55-55-55

EMBASSY SERVICE
Rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS APPTS DE HAUT DE GAMME PARIS-RÉSIDENTIEL et HÔTELS PARTICULIERS
(1) 47-20-40-03

CABINET KESSLER
78, Champs-Elysées, 8e recherche de toute urgence beaux appartements de standing. Petites et grandes surfaces. *Evaluation gratuite* sur demande. 46-22-03-80 - 43-59-68-04.

Couple achète appartement à Paris-15e, 7e, 8e, 17e, 9e, 1er, min. 70 m². Tél. : 45-31-91-02.

locations non meublées offres

11e BASTILLE, beau 3 pces, sur jardin, balcon plein sud, asc., cave, parking, 7 400 F, charges comprises. CASSIL – 45-66-43-43.

14e PTE D'ORLEANS, beau 3 pces, parfait état, 5e ét., balcon sud, cuis. équip. Nombreux rang., 5 700 F hors ch. PARTENA LOCATION – 42-68-36-53.

15e FALGUIERE, 2 pces, bien distribué, s.-de-b., wc séparés, cuis. équip., clair, calme, 5 500 F ch. comp., CASSIL RIVE GAUCHE – 45-66-43-43.

16e M. ANGE-AUTEUIL Beau 2-3 P, dble séjour, 40 m², cuis. équip., parfait état, 7 000 F C. C. PARTENA LOCATION – 42-66-36-53.

locations non meublées demandes

EMBASSY SERVICE
rech. APPARTEMENTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLES GESTION POSSIBLE
(1) 47-20-30-05.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
et ts services 43-55-17-50

maisons individuelles

EXCEPTIONNEL, presqu'île Cap-Ferret, vue 1re ligne s/b. Arcachon, 170 m2 + terrasse 70 m2 + terrain 600 m2 + garage, proximité commerces, 3 800 000 F. Tél. : 56-60-93-89 (part.).

chalets

AU PAYS DU MONT-BLANC votre chalet neuf individuel Construction traditionnelle en bois massif, 3 chambres + garage (terrain compris) de 860 000 F à 1 390 000 F.
FOURNY PROMOTION
(1) 42-93-03-36.
FAX : (1) 43-87-09-23.

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER
PARIS – ILE-DE-FRANCE
FNAIM

Ventes

Marché du Poteau 3 P 73 m² tout confort 1 370 000 F Immo. MARCADET 42-51-51-51

CENSIER 3 P.
Cuisine neuve, 2e et asc calme sud 43-36-17-36

SÈVRES-BABYLONE
2-3 P qualité cuis bar 3e ét VUE MONUMENT HISTORIQUE Soleil, calme 43-36-17-36

17e POUR INVESTISSEUR M. BROCHANT 1 P 11 m² arch 155 000 F - 47-42-07-43

GARE EST 4e et P de T A saisir 2 P 45 m² tt cft 630 000 F - 47-42-07-43

MADELEINE 2 P tt cft 5e asc Bel imm clair 995 000 F 42-66-36-65

GAMBETTA AFFAIRE BEAU 3 P 80 M² plein sud 1 250 000 F - 42-66-36-65

ST-FARGEAU Beau 4 P 80 m² Balc 6e ét Vue dégagée 1 300 000 F - 42-66-36-65

Achats

IMMO. MARCADET Professionnel F.N.A.I.M. Recherche activement Studios - 2 Pièces PARIS Intra-Muros 42-51-51-51 FAX 42-55-55-55

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin de transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

immeubles

LE GROUPE ÉLYSÉE-VENDÔME

lance un

APPEL D'OFFRES NATIONAL IMMEUBLES D'HABITATION
PARIS, STRASBOURG, LYON, AIX-EN-PROVENCE, NANTES, LILLE...

et autres grandes villes offrant de réelles perspectives de revenus et plus-values (studios à 2/3 pièces)

NEUFS livrables en 1994 : Méhaignerie ou LMP

ANCIENS avec ou sans rénovation

RAPPORT qualité/emplacement/prix conforme au marché actuel

GESTION LOCATIVE fiable de rigueur

LES OPÉRATIONS SÉLECTIONNÉES seront proposées immédiatement par notre réseau national de 80 partenaires, en vente par lots (loi Hoguet), ainsi qu'à notre clientèle directe. Pour étude préliminaire, adresser votre dossier avec plans, descriptif sommaire, photos ou perspectives, surface des lots, prix nets hors frais de vente, réf. LEMONDE à ALFIM, GROUPE ÉLYSÉE-VENDOME, 103, bd Beaumarchais, 75003 PARIS, avant le 28 février 1994.

CONFIDENTIALITÉ TOTALE ASSURÉE.

Les particuliers, conseils ou cabinets qui souhaitent profiter de nos sélections peuvent nous contacter.

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PARIS		
5e ARRONDISSEMENT		
F2 61 m², r.c. park.	31, rue Claude-Bernard AGIFRANCE - 49-03-43-02 Frais de commission	8 099 + 1 130,48 5 763,25
7e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 45 m², 5e ét.	44, avenue de Saxe CIGIMO - 48-00-89-89 Honoraires de location	4 050 + 1 050 3 186
8e ARRONDISSEMENT		
F3 75 m², 5e ét.	6, rue Jean-Goujon AGIFRANCE - 49-03-43-02 Frais de commission	8 927 + 1 013 6 352,45
10e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 47 m², 1er ét. park.	68, quai de Jemmapes SAGGEL-VENDOME - 42-66-61-05 Honoraires de location	4 225 + 571,63 3 042

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
13e ARRONDISSEMENT		
4 PIECES 95,40 m², 1er ét. 2 park.	5, rue Tagore, Porte d'Italie SAGGEL-VENDOME - 42-66-61-05 Honoraires de location	7 047 + 1 036,17 5 073,84
3/4 PIÈCES 96 m², 3e ét. droite park.	27/29, avenue Stephen-Pichon GCI - 40-16-28-70 Frais d'actes	7 200 + 2 010 346
17e ARRONDISSEMENT		
4 PIECES 85 m² + balc. 5e ss asc.	23, rue des Moines CIGIMO - 48-00-89-89 Honoraires de location	7 076 + 456 5 365
2 PIÈCES 50 m² + balc. 7e ét.	26, rue Boursault CIGIMO - 48-00-89-89 Honoraires de location	3 920 + 760 3 092
18e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 68 m², 5e ét. park.	40, avenue de St-Ouen SAGGEL-VENDOME - 42-66-61-05 Honoraires de location	5 236 + 1 307,90 3 769,92
F2 48 m², 4e ét. park.	114, rue Damrémont AGIFRANCE - 49-03-43-02 Frais de commission	4 956 + 528 3 879,35
19e ARRONDISSEMENT		
STUDIO 30 m², 9e ét. possib. park.	84, rue de Crimée CIGIMO - 48-00-89-89 Honoraires de location	2 860 + 285 2 329

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
78 - YVELINES		
3 PIECES récent 71 m², 3e ét. park.	VERSAILLES 96, avenue de Paris SAGGEL-VENDOME – 46-08-80-36 Honoraires de location	4 950 + 858 3 564
92 - HAUTS-DE-SEINE		
3/4 PIÈCES 63 m², 8e ét. park.	BOULOGNE 229, boulevard Jean-Jaurès GCI – 40-16-28-71 Frais d'actes	6 000 + 790 310
4 PIÈCES 159 m², 2e ét. park.	NEUILLY-SUR-SEINE 74, rue de Chezy GCI – 40-16-28-68 Frais d'actes	17 500 + 3 297,50 720
3 PIÈCES 80 m², 6e ét. park.	NEUILLY-SUR-SEINE 20 *bis*, bld du Gal Leclerc GCI – 40-16-28-68 Frais d'actes	8 000 + 1 130 410
F3 103 m², 4e ét.	SAINT-CLOUD 30, rue du Calvaire AGIFRANCE – 49-03-43-02 Frais de commission	11 428 + 1 683 8 132,16

La rubrique « Locations des Institutionnels » a été réalisée avec la participation de









VIE DES ENTREPRISES

Devant la cour de Paris

Richelieu Finance conteste le retrait de la Bourse d'Avenir Havas Média

Richelieu Finance a saisi la cour d'appel de Paris pour contester la parité de 100 F par action décidée par Havas pour retirer de la Bourse sa filiale Avenir Havas Média. Plaidoiries le 3 mars.

« Nous devons veiller à ce que les intérêts de nos clients ne soient pas lésés », explique Gérard Augustin-Normand en présentant, mercredi 5 janvier, l'action que sa société de gestion, Richelieu Finance, a intentée devant la cour d'appel de Paris. Détenteur de titres Avenir Havas Média, par l'intermédiaire de fonds communs ou de mandats de gestion confiés par des particuliers, Richelieu Finance conteste la parité de 100 F par action arrêtée par Havas pour retirer sa filiale de la Bourse. Un prix jugé trop faible non seulement par rapport au dernier cours affiché (115,70 F), mais aussi au vu des perspectives de redressement de l'entreprise.

Durant l'été, comme l'autorise la réglementation, un actionnaire minoritaire demandait au Conseil des Bourses de valeurs qu'Havas retire de la cote sa filiale Avenir Havas Média, dont elle contrôle 97,47 % des titres. Un projet d'offre publique de retrait (OPR) était alors soumis aux autorités boursières, qui l'acceptaient à la mi-décembre. La période de l'OPR était fixée du 20 au 31 décembre à 100 F par action. Les critiques de Richelieu Finance sur ce prix n'ayant pas été retenues, la société de gestion engageait alors une action devant la cour d'appel de Paris pour obtenir une révision des conditions de l'offre.

Plaidoiries le 3 mars

Sur la forme, le 28 décembre, la cour a rejeté le *« sursis à exécution »* demandé, c'est-à-dire qu'elle a maintenu les dates de l'offre de retrait qui s'est achevée le 31 décembre. En revanche, une nouvelle offre sera rouverte quand la justice aura rendu sa décision sur le fond *« afin de permettre aux actionnaires minoritaires d'exercer leur choix en connaissance de la solution du litige »*. Le 3 mars se dérouleront les plaidoiries des différentes parties – minoritaires, maison mère, autorités boursières – concernant le niveau de prix retenu. L'arrêt pourrait être rendu une quinzaine de jours plus tard.

Pour Gérard Augustin-Normand, les arguments en faveur d'un relèvement des cours sont multiples. L'un des principaux est de ne pas avoir tenu compte dans cette évaluation des perspectives de redressement : *« Tout est calculé sur les données passées »*. De plus, dans l'intérêt des minoritaires, il demande que le prix adopté lors d'une opération de retrait soit au moins égal à celui du dernier cours coté. Le même objectif est défendu pour la nouvelle procédure « squeeze out » (droit d'éviction), instauré par une nouvelle loi votée le 23 décembre. Ce procédé permet à une entreprise de retirer tous ses titres de la cote, après une OPR, si certains actionnaires n'ont pas répondu à l'offre.

Chargé des relations avec les investisseurs chez Havas, Jacques Bolelli avance deux arguments pour justifier les 100 F de l'OPR. *« Ce prix reflète les cours moyens du titre sur un an et traduit la dégradation des marchés sur lesquels opère Avenir Havas Média »*. Cette société spécialisée dans l'affichage, les régies de presse régionales et présente dans les journaux gratuits par l'intermédiaire de COMAREG, souffre de la dégradation de ces marchés. Le résultat courant après impôt (part du groupe) qui était bénéficiaire de 40,4 millions de francs en 1992, devrait afficher une perte de 61 millions de francs en 1993. Cette année, *« aucune nette amélioration n'est attendue à court terme »*. Quant à la possibilité de lancer un « squeeze out », aucune décision n'aurait été arrêtée pour l'instant. Tout dépendra des résultats de l'OPR qui concerne 2,53 % du capital en circulation, soit 440 000 titres.

DOMINIQUE GALLOIS

En prévision de la privatisation

Six groupes candidats pour le noyau stable d'Elf-Aquitaine

L'Union des assurances de Paris, la Banque nationale de Paris, Renault, la Compagnie de Suez, la Compagnie de Paribas et AXA seront candidats au Groupe d'actionnaires stables (GAS) de la compagnie pétrolière Elf-Aquitaine, dont la privatisation interviendra normalement avant la fin du mois de janvier, a indiqué mardi 4 janvier l'Agence France-Presse (AFP) en citant des sources proches du dossier. Le cahier des charges fixant notamment les conditions d'accès au GAS devrait en principe être publié au *Journal officiel* vendredi 7 janvier.

En l'état actuel des négociations, les niveaux de participation seront les suivants : 2 % pour l'UAP, 1,5 % pour la BNP, entre 1 % et 2 % pour la Compagnie de Suez, 1 % pour AXA comme pour Paribas, la présence de Renault se situant entre 2 % et 3 %. L'objectif est de constituer un noyau stable d'actionnaires ayant environ 10 % à 11 % du capital, ce qui, s'ajoutant aux 10 % à 15 % que devrait conserver l'Etat, permettrait de protéger un quart du capital du groupe pétrolier. Cette mesure, complétée par l'action spécifique *(golden share)*, permet d'éviter tout raid boursier sur la première entreprise française.

Le niveau faible de chaque participation s'explique par son coût très élevé. En effet, l'acquisition de 1 % du capital d'Elf revient à 1 milliard de francs. La garantie de pérennité des relations avec les actionnaires sera renforcée par les participations croisées : Elf détient déjà 3 % de Suez et plus de 2 % de la BNP. Le groupe envisage une entrée dans le capital de l'UAP et de Renault (*le Monde* du 25 novembre 1993).

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CRISE

BRISTOL-MYERS SQUIBB : suppression de 5 000 emplois en deux ans. – Bristol-Myers Squibb, deuxième groupe pharmaceutique américain, a annoncé, mardi 4 janvier, qu'il allait supprimer environ 5 000 emplois dans le monde au cours des deux prochaines années – soit près de 10 % de son personnel – dans le cadre d'un vaste plan de restructuration. Il s'agit pour la firme de *« s'adapter aux changements qui se produisent sur le marché et de devenir globalement plus concurrentielle »*. Les réductions de personnel concernent notamment 1 500 employés aux Etats-Unis qui ont choisi de prendre en 1994 une retraite anticipée, conformément à un programme d'incitation lancé en septembre 1993. A l'époque, Bristol-Myers Squibb se fixait comme objectif de supprimer 2 600 emplois au total. Bristol-Myers Squibb va notamment réorganiser ses activités de vente aux Etats-Unis et ses activités pharmaceutiques en Europe.

NOUNOURS : trente-huit suppressions d'emploi. – Nounours (150 salariés), leader français de la peluche, a annoncé, mardi 4 janvier, lors d'un comité d'entreprise, un plan social de 38 suppressions de postes à Châtillon-en-Vendelais (Ille-et-Vilaine). Ce plan *« a dû être réactivé en raison de la récession globale de la consommation »*, indique la direction qui a mis en place une cellule de reclassement. Nounours, fondé en 1962, dispose également d'unités de production délocalisées à l'île Maurice et en Tunisie.

CAPITAL

JOHN TAYLOR S. A. : Michel Pastor fait son entrée. – Le promoteur immobilier monégasque Michel Pastor est entré à hauteur de 34 % dans le capital de John Taylor S. A. France, contrôlée auparavant à 100 % par le groupe Féau. Michel Pastor, un des plus principaux intervenants sur le marché immobilier de la principauté comme promoteur-constructeur et investisseur, siègera au conseil d'administration de John Taylor S. A. en qualité de vice-président. Michel Pastor avait auparavant repris John Taylor Monaco. Son entrée dans la société française, à l'occasion d'une augmentation de capital, permettra d'unifier les branches monégasque et française. John Taylor France est pour le groupe Féau, présidé par Paul Camizon, la filiale spécialisée dans les transactions immobilières de luxe sur la Côte d'Azur.

RÉSULTATS

CARREFOUR : chiffre d'affaires en hausse de 5,7 % en 1993. – Carrefour affiche pour 1993 un chiffre d'affaires consolidé en hausse de 5,7 % par rapport à 1992 à 139,3 milliards de francs. La part française de ce chiffre d'affaires global se monte à 92,044 milliards de francs, en hausse de 1,3 %. Pour le mois de décembre 1993, le chiffre d'affaires consolidé a été de 16,644 milliards, en hausse de 3,6 % sur décembre 1992. La part française a été de 10,744 milliards pour la même période (+ 0,2 %).

SANCTION

WALT DISNEY : Michael Eisner privé de prime de fin d'année. – Le président du conseil d'administration de Walt Disney, Michael Eisner, a été privé de prime de fin d'année en raison des mauvais résultats de la société dus aux difficultés d'Euro Disney, selon un document de Disney. Les émoluments de M. Eisner, privé de bonus pour la première fois, ont baissé de 90 % en 1993, pour atteindre le niveau de son salaire annuel : 750 000 dollars. – *(AFP.)*

ACQUISITION

L'ORÉAL reprend les produits capillaires Redken hors Etats-Unis et Canada. – Le numéro un mondial des cosmétiques, L'Oréal, a repris les activités hors Etats-Unis et Canada de la société californienne de produits capillaires Redken, a annoncé L'Oréal, mardi 4 janvier. Les Laboratoires Redken figurent parmi les plus importantes sociétés américaines de produits spécialisés pour les salons de coiffure. Avec ce rachat, L'Oréal poursuit la reprise de la marque amorcée en juin 1993. Les activités de Redken aux Etats-Unis et au Canada avaient en effet été reprises par Cosmair, l'agent exclusif de L'Oréal contrôlé par Nestlé (un des deux grands actionnaires du groupe français). Les activités non américaines reprises par L'Oréal représentent environ 48 millions de dollars en 1993 (283 millions de francs).

SOCIAL

BULL : action en justice des élus du CCE. – Les élus au comité central d'entreprise du groupe informatique Bull SA ont *« décidé d'entamer une action en justice pour entrave au rôle et au fonctionnement de cette institution »*. Cette décision est contenue dans une délibération du CCE votée mardi 4 janvier *« à l'unanimité par les élus présents, toutes organisations syndicales confondues »*. Selon la CFDT (majoritaire) et la CGT, Bull SA, qui doit supprimer 2 850 emplois en France d'ici fin 1994, avait convoqué pour mardi 4 janvier un CCE extraordinaire sans respecter les délais légaux et plusieurs élus n'ont pas été prévenus à temps.

AJEF : nouveau bureau. – L'Association des journalistes économiques et financiers (AJEF) a élu son nouveau bureau pour 1994 et 1995. Il est présidé par Alain Vernholes (*le Monde*). Le vice-président est Michel Garibal (France Inter), le trésorier Alain Pauche (*l'Usine nouvelle*). Nicolas Beytout (*les Echos*), Caroline Brun (*Capital*), Sylvie Hattemer (*la Vie française*), Axel Krause (*International Herald Tribune*), Serge Marti (*le Monde*), Gérard Moatti (*l'Expansion*), Marie-Jeanne Pasquette (*Agefi*), Sophie Rack d'Avezac (TF 1), Olivier Samain (Europe 1) sont membres de ce bureau.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 5 janvier ↑ Incertaine

La Bourse de Paris était hésitante mercredi dans un marché toujours actif qui continue à anticiper une baisse des taux à court terme en raison de la dégradation de la conjoncture économique en Europe. En hausse de 0,13 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en milieu de journée une performance inchangée avec un petit gain de 0,13 % à 2 277,39 points.

Une baisse des taux d'intérêt à court terme devrait sans nul doute provoquer une réaction à la hausse mais les opérateurs aimeraient connaître le calendrier de cet allègement des conditions de crédit. Mercredi, la Bundesbank a réalisé une prise en pension au taux inchangé de 6 %. Cette opération a été effectuée au moment même où étaient publiés les chiffres du chômage en Allemagne de l'Ouest : 8,1 % contre 7,8 % le mois précédent.

Les investisseurs commencent à s'interroger sur les résultats des entreprises en 1993. Carrefour a annoncé une hausse de 5,3 % de son chiffres d'affaires l'an dernier mais le titre cède 0,6 %. Les analystes s'attendent à de sérieuses déceptions. Même si les investisseurs ont semble-t-il tiré un trait sur les résultats 1993 et ont anticipé leur redressement en 1994 voire 1995, de trop mauvaises performances en 1993 pourraient provoquer ici où là certaines corrections.

NEW-YORK, 4 janvier ↑ Regain

Wall Street est reparti à la hausse mardi 4 janvier, soutenu par un recul des taux d'intérêt à long terme américains ainsi que par des achats informatisés en fin de séance. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 783,90 en hausse de 27,90 points (+0,73 %).

Le marché a été très actif avec quelques 321 millions de titres échangés. Le nombre de titres en hausse a dépassé celui des valeurs en baisse dans un rapport de quatre contre trois : 1 208 contre 914 ; 598 titres ont été inchangés.

Les taux d'intérêt sont repartis à la baisse après une nette progression la veille dans le sillage de la publication de bonnes statistiques économiques. Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, a reculé à 6,36 % contre 6,42 % lundi soir.

Les opérateurs redoutent que les taux ne repartent à la hausse, la multiplication des signes de redressement continu de l'économie américaine faisant craindre une accélération de l'inflation.

VALEURS	Cours du 3 janvier	Cours du 4 janvier
Alcoa	70 5/8	70 1/2
Allied signal Inc.	72 3/4	75 1/4
American Express	29 5/8	30 1/4
ATT	52 5/8	52
Bethlehem Steel	20	20 1/4
Boeing	43 5/8	43
Caterpillar Inc.	88 3/8	91
Chevron	88	88 1/2
Coca-Cola	44 1/2	44 1/8
Disney Corp.	43 1/8	44 5/8
Du Pont de Nemours	49 1/2	51
Eastman Kodak	45 3/8	46 7/8
Exxon	62 3/4	64 1/4
General Electric	104	105 5/8
General Motors	55 3/8	56 1/2
Goodyear Tyre	44 3/8	44 1/2
IBM	57 3/4	58
International Paper	68	68 5/8
McDonnel Douglas	102 5/8	104 3/4
Merck and Co	33 1/4	36 1/8
Minnesota Mining	106 7/8	108 1/4
Morgan (J.P.)	69 1/4	69 1/4
Philip Morris	57 5/8	58
Procter Gamble	57 1/2	56 5/8
Sears Roeb. and Co.	51 1/4	53 3/8
Texaco	65 1/2	65
Union Carbide	22 5/8	22 1/2
United Tech.	60	60 7/8
Westinghouse El.	13 7/8	14
Woolworth	26	25 3/4

LONDRES, 4 janvier ↓ Réouverture en baisse

Les valeurs ont subi des prises de bénéfices, mardi 4 janvier à la réouverture du Stock Exchange, après le long week-end du Nouvel An et ont été affectées par la faiblesse du marché à terme. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a perdu 9,9 points (0,3 %) à 3 408,5. La séance a été très active avec 1,06 milliard de titres échangés contre 250 millions vendredi, où le marché avait fermé à la mi-séance. L'annonce d'une hausse de 1 % de la masse monétaire M0 en décembre, portant sa hausse annuelle à 5,8 % alors que l'objectif du gouvernement est de la maintenir entre 0 % et 4 %, a contribué aux pertes, car elle a éloigné la perspective d'une baisse des taux d'intérêt. Les valeurs pétrolières ont été affaiblies par des avis négatifs de courtiers.

VALEURS	Cours du 3 janv.	Cours du 4 janv.
Allied Lyons	6,77	6,75
BP	3,61	3,52
BTR	3,73	3,67
Cadbury	5,08	5,17
Glaxo	7,24	7,17
GUS	6,49	6,42
ICI	7,99	7,86
Reuters	17,87	17,77
RTZ	8,12	8,42
Shell	7,28	7,16
Unilever	12,02	11,97

TOKYO, 5 janvier, ↑ Vive hausse

La Bourse de Tokyo a clôturé en hausse sensible, mercredi 5 janvier, grâce aux achats de valeurs vedettes orientées vers l'exportation par des investisseurs étrangers satisfaits de la hausse du dollar par rapport au yen. L'indicateur Nikkei a gagné 413,74 points (+ 2,4 %), terminant la séance à 17 783,48 points.

Les transactions ont porté sur environ 270 millions de titres, contre 118,79 millions échangés lors de la séance de la veille, réduite à une demi-séance. De nombreux investisseurs sont demeurés dans l'expectative en raison des incertitudes politiques du Japon.

VALEURS	Cours du 4 janvier	Cours du 5 janvier
Bridgestone	1 280	1 330
Canon	1 570	1 580
Fuji Bank	1 950	1 950
Honda Motors	1 570	1 630
Matsushita Electric	1 530	1 550
Mitsubishi Heavy	615	622
Sony Corp.	5 820	5 840
Toyota Motors	1 810	1 810

CHANGES

Dollar : 5,8875 F ↓

Mercredi 5 janvier, le deutschemark était stable à 3,3982 francs à l'ouverture du marché des changes parisien, contre 3,4012 francs la veille en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le dollar s'échangeait à 5,8875 francs contre 5,9095 francs mardi soir (cours de la Banque de France).

FRANCFORT	4 janv.	5 janv.
Dollar (en DM)	1,7400	1,7343
TOKYO	4 janv.	5 janv.
Dollar (en yens)	113,27	113,12

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (5 janv.)	6 7/16 % - 6 9/16 %
New-York (4 janv.)	3 1/16 %

BOURSES

	3 janv.	4 janv.
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 280,56	2 274,34
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 587,42	1 580,13
Indice SBF 250	1 517,39	1 511,83

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	3 janv.	4 janv.
Industrielles	3 751,60	3 783,90

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	3 janv.	4 janv.
100 valeurs	Clos	3 408,50
30 valeurs	Clos	2 552,20
Mines d'or	Clos	277,98
Fonds d'Etat	Clos	106,91

FRANCFORT

	3 janv.	4 janv.
Dax	2 267,98	2 253,58

TOKYO

	4 janv.	5 janv.
Nikkei Dow Jones	17 369,74	17 783,48
Indice général	1 445,97	1 462,85

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,8990	5,9010	5,9415	5,9455
Yen (100)	5,2180	5,2245	5,2710	5,2798
Ecu	6,5885	6,5938	6,5878	6,5966
Deutschemark	3,3970	3,3985	3,3999	3,4032
Franc suisse	3,9817	3,9859	4,0033	4,0098
Lire italienne (1000)	3,4711	3,4744	3,4531	3,4585
Livre sterling	8,7600	8,7660	8,7791	8,7894
Peseta (100)	4,0935	4,0978	4,0668	4,0736

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/8	3 1/4	3 1/4	3 3/8	3 7/16	3 9/16
Yen (100)	2 1/4	2 3/8	2	2 1/8	1 13/16	1 15/16
Ecu	6 3/8	6 1/2	6 3/16	6 5/16	5 7/8	6
Deutschemark	6 1/16	6 3/16	5 11/16	5 13/16	5 1/2	5 5/8
Franc suisse	4 1/16	4 3/16	3 15/16	4 1/16	3 3/4	3 7/8
Lire italienne (1000)	8 1/4	8 1/2	8 1/16	8 5/16	8	8 1/4
Livre sterling	5 3/8	5 1/2	5 1/4	5 3/8	5 3/16	5 5/16
Peseta (100)	9 1/16	9 5/16	8 5/8	8 7/8	8 5/16	8 7/16
Franc français	6 3/8	6 1/2	6 1/8	6 1/4	5 7/8	6

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 5 JANVIER

Liquidation : 24 janvier
Taux de report : 7,00

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : - % (2274,34)

Règlement mensuel

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote (sélection)

Second marché (sélection)

Sicav (sélection) 3 janvier

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 04/01	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,9045	5,9095	5,55	6,05
Ecu	6,5890	6,5955	—	—
Allemagne (100 dm)	340,2200	340,1200	329	352
Belgique (100 F)	16,3175	16,2955	15,85	16,85
Pays-Bas (100 fl)	304,0600	304,0500	293	314
Italie (1000 lires)	3,4515	3,4715	3,25	3,70
Danemark (100 krd)	87,1000	87,1200	83	91
Irlande (1 iep)	8,3300	8,3745	7,90	8,65
Gde-Bretagne (1 L)	8,7455	8,7640	8,30	9,10
Grèce (100 drachmes)	2,3670	2,3670	2,85	3,35
Suisse (100 f)	398,8200	398,0800	388	410
Suède (100 krs)	70,6200	70,8400	65	74
Norvège (100 k)	78,5400	78,5500	74	83
Autriche (100 sch)	48,3940	48,3830	47	50
Espagne (100 pes)	4,1345	4,1160	3,90	4,45
Portugal (100 esc)	3,3450	3,3450	3	3,75
Canada (1 $ can)	4,4620	4,4957	4,10	4,55
Japon (100 yens)	5,2625	5,2250	5	5,35

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 04/01
Or fin (kilo en barre)	73600	74800
Or fin (en lingot)	73600	74950
Napoléon (20f)	433	429
Pièce Fr (10 f)	376	—
Pièce Suisse (20 f)	425	426
Pièce Latine (20 f)	427	428
Souverain	539	545
Pièce 20 dollars	2660	2560
Pièce 10 dollars	1330	1400
Pièce 5 dollars	735	—
Pièce 50 pesos	2740	2845
Pièce 10 florins	441	480

Matif (Marché à terme international de France)

4 janvier 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 175 507

Cours	Mars 94	Juin 94	Sept. 94
Dernier	130,42	129,98	129,52
Précédent	131	130,46	129,58

CAC 40 A TERME
Volume : 17 302

Cours	Janvier 94	Février 94	Mars 94
Dernier	2285	2298	2309,50
Précédent	2300	2312	2323,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

10

CULTURE

Deux nominations

Marcel Landowski succède à Edouard Bonnefous à la tête de l'Institut de France

Le compositeur Marcel Landowski (soixante-dix-huit ans), secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, a été élu le 4 janvier aux fonctions de chancelier de l'Institut de France, succédant à Edouard Bonnefous (quatre-vingt-cinq ans), qui n'a pas souhaité être reconduit dans ses fonctions.

Edouard Bonnefous fut constamment élu député pendant toute la durée de la IVe République (il présida à deux reprises l'Union démocratique et socialiste de la Résistance (UDSR), groupe charnière dont faisait partie François Mitterrand) et participa à de nombreux ministères. Sénateur (Gauche démocratique) jusqu'en 1986, il était, depuis quinze ans, chancelier de l'Institut de France (1). Son mandat arrivait à renouvellement. Il dirigeait les activités et les affaires communes aux cinq Académies. La commission administrative centrale, composée des secrétaires perpétuels et de délégués de chaque Académie, a décidé de le nommer chancelier honoraire et *«lui a confié la mission de s'occuper de l'importante commission des fondations de l'Institut qui vient d'être créée»*. La fin de son mandat avait été assombri par des désordres financiers apparus au sein de la vieille institution et que la Cour des comptes avait épinglés.

Marcel Landowski, élu à l'unanimité chancelier par la commission administrative centrale, pour un premier mandat de trois ans, est, depuis 1986, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts. Compositeur prolixe, Marcel Landowski a eu, à côté de sa carrière artistique, une importante activité administrative. Il a été, sous André Malraux, directeur de la musique au ministère des affaires culturelles, puis directeur des affaires culturelles de la Ville de Paris. Depuis 1991, il est président d'honneur du Châtelet et vient d'être nommé pour quatre ans au conseil de surveillance de la chaîne Arte.

(1) L'Institut de France regroupe, depuis 1795, les cinq Académies : française (la plus ancienne, créée en 1635), des inscriptions et belles-lettres, des sciences, des beaux-arts, des sciences morales et politiques, qui ont à gérer un important patrimoine muséal et immobilier.

Isabelle Huppert présidente de la Commission des avances sur recettes

Isabelle Huppert a été nommée, mardi 4 janvier, présidente de la Commission des avances sur recettes par le ministre de la culture et de la francophonie, Jacques Toubon. L'actrice succède à Jeanne Moreau à la tête de cet organisme. La commission est chargée d'examiner les scénarios qui lui sont soumis et de donner son avis au ministre en vue de l'attribution d'avances remboursables. La vice-présidence du premier collège chargé d'examiner les projets de premiers films est confiée au producteur Philippe Carcassone et celle du deuxième collège au producteur Bruno Pesery.

Légion d'honneur

Est promue *commandeur* :

Fernande Nieuwenhuys, épouse Servagnat, ancien sous-lieutenant des Forces françaises combattantes.

Est promu *officier* :

Reinhard Liedecke, ancien adjudant au 2e régiment étranger de parachutistes.

Sont nommés *chevaliers* :

Francisco Garcia-Mochales, ancien sergent des forces françaises de l'intérieur; Mohamed Khabaidi, ex-Mohammed Ben Ali Soussi Ben Ahmed, ancien adjudant au 1er régiment de tirailleurs marocains.

Précision. – Denis Rieu, inspecteur général de l'éducation nationale honoraire, figure également parmi les personnalités promues officier dans l'ordre de la Légion d'honneur (*le Monde* du 4 janvier).

CARNET

Naissances

Serge et Sylvie PLATTARD
avec
Jean, François et Antoine
ont la joie d'annoncer la naissance de
Emmanuel,
le 23 décembre 1993, à Paris.

4-11-62 Minami Azabu, Minato-Ku, Tokyo 106 (Japon).

Paulette et Philippe DECRAENE
sont heureux de faire part de la naissance de
Pierre-Emmanuel,
le 13 décembre 1993, à Paris, chez Talla et Paul-Antoine,
et de
Paola,
le 21 décembre 1993, à Naples, chez Daniela et Jean-Philippe.

2, rue Crétet,
75009 Paris.
127, rue Falguière,
75015 Paris.
Via Nomentana 316,
Rome (Italie).

Décès

– Alex et Esther Askienazy,
Serge et Myriam Askienazy,
Judith, David, Anne, Philippe et Diane,
ses enfants et petits-enfants,
Ainsi que toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Rosa ASKIENAZY,
née Blindes,
survenu le 3 janvier 1994, jour de son quatre-vingt-quatrième anniversaire.

Ses obsèques auront lieu le vendredi 7 janvier. On se réunira à 10 h 30, au cimetière parisien de Bagneux.

Ni fleurs ni couronnes.

50, rue des Carrières,
92150 Suresnes.
74, boulevard Exelmans,
75016 Paris.

– M. Philippe Brun,
et ses enfants, Julien et Sébastien,
M. et Mme André-Jean Tudesq,
ses parents,
M. et Mme Nicolas Tudesq
et leurs enfants,
M. Christian Tudesq,
Les familles Blanchard, Brun, Clavier et Tudesq,
ont la tristesse de faire part du décès de
Mme Florence BRUN-TUDESQ,
survenu le 31 décembre 1993, à l'âge de trente-six ans, après une longue maladie.

Ses obsèques religieuses ont été célébrées le mardi 4 janvier 1994, en l'église Saint-Amand de Bordeaux-Caudéran.

98, rue de Brach,
33000 Bordeaux.
3, rue de Kater,
33000 Bordeaux.

– La policlinique Saint-Lambert a la tristesse d'annoncer la mort de son fondateur, le
docteur Paul DAHAN,
après une vie passée à l'écoute des autres.

L'inhumation aura lieu le jeudi 6 janvier 1994, à 14 heures, au cimetière de Bagneux.

– Lyon.

Mme Jeanne-Marie Grochowicki,
née Caugant,
Sa fille, le docteur Michèle Grochowicki,
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès du
colonel Edmond GROCHOWICKI,
officier de la Légion d'honneur,
survenu à l'âge de soixante-seize ans.

La messe de funérailles sera célébrée le vendredi 7 janvier 1994, à 9 h 30, en l'église Saint-Luc, à Sainte-Foy-lès-Lyon.

Ni fleurs ni couronnes.

– Les familles Le Bitoux, Lacaze, Fohrer, Pannebiau,
ses parents, filleules et amis,
ont la tristesse de faire part du décès de
Germaine LACAZE,
artiste peintre,
sociétaire du Salon d'automne,
sociétaire du Salon des indépendants,
officier dans l'ordre
des Palmes académiques,
survenu le 1er janvier 1994.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 12 janvier, à 13 h 45, en l'église Notre-Dame de Bercy, place Lachambaudie, à Paris-12e, suivie de l'incinération au crématorium du Père-Lachaise, à 15 h 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme veuve Michel Millecamps,
M. et Mme Yves Millecamps,
M. et Mme Pierre Millecamps,
ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de
Mme veuve Paul MILLECAMPS,
née Martha Vantomme,
survenu à Lille le 20 décembre 1993, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité en l'église Saint-Vaast d'Armentières, le 23 décembre.

« Pomarède », Pinsac,
46200 Souillac.
80, avenue Fernand-Lefebvre,
78300 Poissy.
16, rue du Général-Leclerc,
59930 La Chapelle-d'Armentières.

Jeanne MOREAU,
née Fabre,
est entrée dans la paix du Seigneur, le 29 décembre 1993, à l'âge de soixante et onze ans.

Un culte d'action de grâces a eu lieu le 4 janvier 1994, en l'église réformée de Nérac (Lot-et-Garonne).

« Le soir venu, Jésus leur dit : Passons sur l'autre rive. »
Marc, IV, 35.

De la part de
Francis Moreau,
son mari,
Christine et Graham L. Gilbert,
Christophe et Annick Moreau-Paumelle,
Marc et Annick Moreau-Ruffet,
ses enfants,
Matthew, Céline, Alexandre, Marion,
ses petits-enfants,
Sean,
son arrière-petit-fils,
Des familles Duvillaret, Beck, Moreau, Magne,
parentes et alliées.

Le Petit Prada,
47160 Ambrus.

– Le président de l'université Lumière Lyon-II,
Le doyen de la faculté des langues,
Ses anciens collègues du département d'anglais,
ont la tristesse de faire part du décès de
M. Jean-Georges RITZ,
professeur de lettres étrangères,
doyen de la faculté des lettres
et sciences humaines
de l'université de Lyon
(de 1964 à 1967).

– M. et Mme Roger Thoreau,
Mlle Christiane Thoreau,
Et toute la famille,
font part du décès de
M. Paul THOREAU,
survenu le 4 janvier 1994, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 7 janvier, à 11 heures, en l'église Saint-Saturnin d'Antony, rue de l'Eglise.

15, rue des Iris,
92160 Antony.

– Le directeur,
Les personnels enseignants et administratifs,
Les étudiants de l'Ecole d'architecture de Lyon,
ont la douleur de faire part du décès de
Daniel VARRAULT,
architecte DPLG,
professeur
à l'Ecole d'architecture de Lyon,
survenu le 28 décembre 1993, à l'âge de quarante-quatre ans.

Les obsèques ont eu lieu le 31 décembre, en l'église Saint-Philibert de Tournus (Saône-et-Loire).

Condoléances

– Irène Sokologorsky,
président de l'université Paris-VIII,
Michel Coquery,
directeur de l'Ecole normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud,
Ses collègues,
Et amis,
profondément attristés par le décès, dans sa vingt-neuvième année, de
Véronique GIRARD,
doctorante,
assistante de russe,
survenu le 3 janvier, lors de l'accident d'avion Irkoutsk-Moscou,
adressent à sa famille leur très vives condoléances.

Anniversaires

– 1983-1993.

Que ceux qui ont connu et aimé
Françoise GAUTHIER
(Vermot-Desroches)
se souviennent.

Pierre Gauthier,
3, clos des Meillottes,
91450 Soisy-sur-Seine.

– Il y a un an, le 6 janvier 1993,
Rudolf NOUREEV
nous quittait.

Ceux qui l'ont connu, aimé et admiré se souviennent.

Sa famille,
Ses amis,
Ballet Promotion Foundation.

Rudolf Noureev repose au cimetière russe de Sainte-Geneviève-des Bois.

– Le 6 janvier 1992,
Stéfanie VIGNER
décidait de trouver un monde meilleur.

Elle n'avait que dix-neuf ans.

Ses parents,
Sa sœur,
Sa mamie,
Et tous ceux qui l'aimaient,
ne l'oublient pas.

Soutenances de thèses

– « Pour une médiologie », par Régis Debray : habilitation à diriger des recherches ; salle Louis-Liard, en Sorbonne, samedi 8 janvier 1994, à 14 h 30.

Communications diverses

– Ce jeudi 6 janvier 1994, au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, à 20 h 30 : « L'Eglise, les juifs et Israël », avec Me Théo Klein, le Père Dujardin et H. Tincq, auteur de *l'Etoile et la Croix* (Ed. J.-C. Lattès).

– Un groupe organise un voyage en avion pour passer la fête de sainte Bernadette, à Lourdes. De nombreuses excursions sont possibles du 14 au 19 février.

Renseignements : Bernadette de Laitre, téléphone (1) 45-55-07-98.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6208

HORIZONTALEMENT

I. On y va souvent avec le dos de la cuillère. Quartier de Montauban. – II. Capables de bien rouler. On lui présente parfois une broche après la rupture. – III. Conjonction. Il pardonne rarement. – IV. Mise en boîte. – V. Offrira un siège. Fin de participe. – VI. Se font dépouiller pour notre bon plaisir. – VII. Catégories. Abréviation. – VIII. De quoi refroidir des Britanniques. Ration du sage. – IX. Gras. Façon de tourner. – X. Symbole. Aurai la possibilité de répéter. – XI. Fut espagnol avant de devenir marocain. En voilà un qui est bien capable de nous jouer un mauvais tour.

VERTICALEMENT

1. Supposent une évaluation préalable des capacités. Parure. – 2. Galope chez le relieur. En proie à toutes les tentations humaines. – 3. Morceau de musique. Quinte coupée. – 4. Aptitude à fondre. Terme musical. – 5. Interjection. Ecrivain. Adverbe ou pronom. – 6. Fut à l'origine de maintes rencontres. Préposition. Point de départ d'un patriarche. – 7. Cause de paralysie. Innocente. – 8. Tour de cou. Devrai sans doute faire preuve de patience. – 9. Solidement établi. Bénéfice de guerre.

Solution du problème n° 6207

Horizontalement

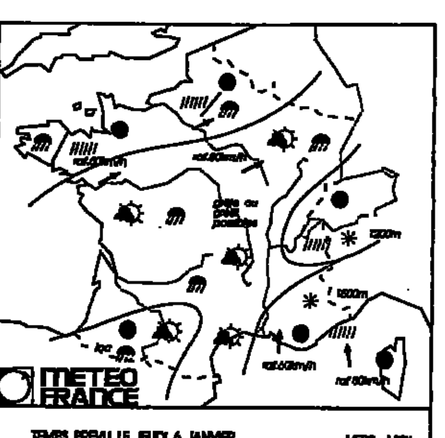
I. Aperçue. – II. Litanies. – III. LV. Clef. – IV. Urgel. Ere. – V. Sentier. – VI. Is. St. IRA. – VII. Ost. Toi. – VIII. Neige. Eus. – IX. Sors I Lô. – X. As. Essen. – XI. Draisines.

Verticalement

1. Illusions. – 2. Ivresse. Ar. – 3. At. GN. Tissa. – 4. Palets. Go. – 5. En litières. – 6. Ric. SSI. – 7. Célérité. SN. – 8. User. Roulée. – 9. Fenaisons.

GUY BROUTY

MÉTÉOROLOGIE





TEMPÉRATURES maxima - minima	
FRANCE	
AJACCIO	15/ 6
BIARRITZ	14/ 8
BORDEAUX	11/ 8
BOURGES	10/ 6
BREST	10/ 8
CAEN	9/ 6
CHERBOURG	8/ 6
CLERMONT-FER.	10/ 6
DIJON	10/ 5
GRENOBLE	8/ 3
LILLE	8/ 3
LIMOGES	7/ 4
LYON, BRON	12/ 6
MARSEILLE	10/ 3
NANCY, ESSEY	9/ 5
NANTES	-11/ 8
NICE	10/ 6
PARIS-MONTS	9/ 6
PAU	13/ 4
PERPIGNAN	14/ 1
POINTE-A-PITRE	31/23
RENNES	11/ 7
ST-ETIENNE	11/ 6
STRASBOURG	9/ 5
TOULOUSE	13/ 3
TOURS	9/ 6
ÉTRANGER	
ALGER	19/ 8
AMSTERDAM	8/ 4
ATHÈNES	15/ 8
BANGKOK	36/25
BARCELONE	16/ 4
BELGRADE	11/ 6
BERLIN	8/ 4
BRUXELLES	9/ 4
COPENHAGUE	4/ 3
DAKAR	24/18
GENÈVE	10/ 5
ISTANBUL	9/ 3
JÉRUSALEM	9/ 7
LE CAIRE	21/ 9
LISBONNE	14/ 8
LONDRES	6/ 2
LOS ANGELES	27/11
LUXEMBOURG	6/ 3
MADRID	11/ 2
MARRAKECH	17/ 9
MEXICO	17/ 7
MILAN	4/ 0
MONTRÉAL	–13/–18
MOSCOU	– 4/– 5
NAIROBI	24/14
NEW-DELHI	23/ 9
NEW-YORK	2/–2
PALMA-DE-MAJ.	18/ 0
PÉKIN	7/–4
RIO-DE-JANEIRO	28/21
ROME	17/12
HONGKONG	22/17
SÉVILLE	18/ 2
SINGAPOUR	31/24
STOCKHOLM	0/–1
SYDNEY	29/18
TOKYO	13/ 5
TUNIS	23/12
VARSOVIE	4/ 0
VENISE	6/ 3
VIENNE	4/ 3

Valeurs extrêmes relevées entre le 04-01-1994 à 18 heures TUC et le 05-01-1994 à 6 heures TUC

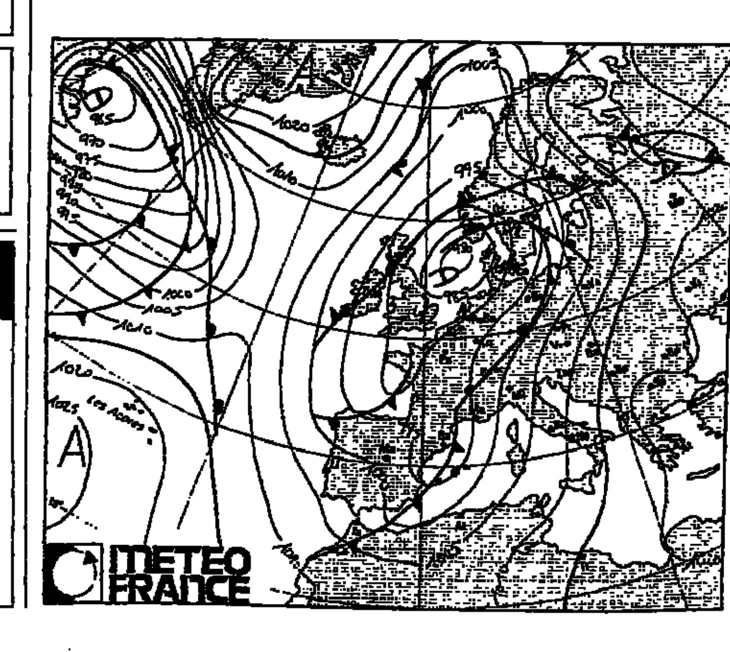
TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

Jeudi : averses et vent sur le pays. – De la Bretagne au Nord-Pas-de-Calais jusqu'aux Ardennes et à l'Ile de France, le temps sera couvert avec quelques pluies éparses. Des Pyrénées au Sud-Est jusqu'aux Alpes et aux régions Est les nuages seront abondants avec de la pluie assez forte et parfois des averses. Il neigera sur les Alpes au-dessus de 1500 mètres, sur les Vosges et le Jura au-dessus de 1000 mètres. Sur le reste du pays, soit sur les régions au sud de la Loire jusqu'à l'Aquitaine, les nuages seront menaçants avec de fréquentes averses. Le vent de sud à sud-ouest soufflera à 80 km/h en rafales sous les averses. Les pluies seront assez fortes sur les versants sud des Alpes.

Les températures minimales iront de 3 à 5 degrés au Nord jusqu'à 7 degrés au Sud. L'après-midi le thermomètre marquera 7 à 9 degrés au Nord et 9 à 12 degrés au Sud.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 7 JANVIER 1994 A 0 HEURE TUC



MERCREDI 5 JANVIER

TF 1

14.35 Club Dorothée.
17.50 Série : Hélène et les garçons.
18.20 Série : Les Filles.
18.50 Magazine : Coucou c'est nous ! Invité : Francis Huster.
20.00 Journal, Météo et Météo des neiges.
20.45 Variétés : Sacrée soirée. Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Les musées du train et de l'automobile de Mulhouse. Les années 60 et 70.
22.40 Magazine : 52 sur la Une. De Jean Bertolino. Trafic d'enfants : la filière blanche, de Thierry Fournet et Patrick Schmitt.
23.35 Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise. Invité : Jaap Velthuisen, président de Procter et Gamble France.
23.50 Journal et Météo.
0.00 Série : Côté cœur (et à 4.00).
0.25 Documentaire : Histoire des inventions.

FRANCE 2

15.40 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.05). Elle s'appelle Michèle Torr.
16.40 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.10 Magazine : Giga.
18.40 Jeu : Un pour tous.
19.15 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 4.20).
19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
20.00 Journal, Résumé du Rallye Paris-Dakar, Journal des courses et Météo.
20.50 Téléfilm : Soleil d'automne. De Didier Cohen et Jacques Ertaud.
22.30 ▶ Première ligne. De père en fils : la France et ses étrangers, documentaire de Jean-Claude Guidicelli, Patrick Weil et Alain Wieder.
0.05 Journal et Météo.
0.25 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.

Les interventions à la radio

Europe 1, 18 heures : « La procréation après soixnate ans » (« Découvertes »).
Radio-Shalom, 18 h 30 : Bernard Pons (« Le grand débat »).
France-Inter, 19 h 20 : « Que faire des déchets hautement radioactifs ? » (« Le téléphone sonne »).

FRANCE 3

15.15 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Documentaire animalier.
16.35 Jeu : Les Délires d'Hugo.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *La Friche*, de Pierre Gascar.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Le Journal du Rallye Paris-Dakar. 10e étape : Nouakchott-Dakar.
20.30 Le Journal des sports.
20.45 INC.
20.50 Magazine : La Marche du siècle. Présenté par Jean-Marie Cavada. Invité : Charles Pasqua. Reportages : La maison Pasqua ; Le travail hors-la-loi ; Une pharmacie dans le désert.
22.30 Journal et Météo.
23.00 Mercredi chez vous. Programme des télévisions régionales.

CANAL PLUS

15.05 Téléfilm : Le Cirque de puces. D'Alan Dossor.
16.40 Dessin animé : Les Simpson.
17.00 Les Superstars du catch.
18.00 Canaille peluche.

— En clair jusqu'à 21.00 —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invitée : Ute Lemper.
20.30 Le Journal du cinéma du mercredi. Interviews : Béatrice Dalle et Diane Kurys.
21.00 Cinéma : Les Indomptés. ■ Film américain de Michael Karbelnikoff (1991).
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Voyage à Rome. ■ Film français de Michel Lengliney (1992).
0.20 Cinéma : Time Bomb. ■ Film américain d'Avi Nesher (1990).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Documentaire : Palettes. Léonard de Vinci (rediff.).
17.30 Magazine : Transit (rediff.).
18.40 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor (rediff.).
19.00 Cinéma d'animation : Il était une fois... John Henry. De Barry Jackson. *Une nouvelle émission destinée aux jeunes.*
19.30 Magazine : Mégamix. Présenté par Martin Meissonnier.
20.28 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Musica Journal. De Bernard Pfister.
21.10 Musique : Orgues, toccates et fantaisies. Documentaire de Bruno Monsaingeon. *Marie-Claire Alain joue Jean-Sébastien Bach.*
22.05 Documentaire : Point d'orgue à Notre-Dame. D'Eric Millot.
23.00 Cinéma : Häxan, la sorcellerie à travers les âges. ■■ Film suédois de Benjamin Christensen (1921).

M 6

13.30 M 6 Kid.
16.00 Magazine : L'Invasion des jeux vidéo. Présenté par Mac Lesggy.
16.40 Magazine : Fax'O (et à 0.30).
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Code Quantum.
19.00 Série : Supercopter.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Ecolo 6 (et à 0.55).
20.40 Magazine : Duel autour du monde.
20.45 Téléfilm : La Guerre des privés. De Jean-Pierre Prévost.
22.20 Téléfilm : Jeu d'amour, jeu de mort. De Piero Schivazappa, avec Philippe Leroy, Dagmar Lassander.
23.50 Magazine : Emotions.
0.20 Six minutes première heure.
2.00 Rediffusions.

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. Voix de poètes.
21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Rencontre avec Jean-Claude Servais.
22.40 Les Nuits magnétiques. Bordeaux : le Centre d'art plastique contemporain a vingt ans.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Marie Depusse.
0.50 Musique : Coda. Lyne Clevers (3).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 10 décembre 1993 à la Salle Pleyel) : Lieder et mélodies de Schubert, Mahler, R. Strauss, Puccini, Sibelius, par Karita Mattila, soprano, Ilmo Ranta, piano.
21.40 Soliste. Shura Cherkassky.
23.07 Ainsi la nuit. Sonate pour violon et violoncelle en sol mineur, de Tartini ; Dentro bagno fumante, de Stradella ; Quintette pour pianoforte et cordes n° 2, de Boccherini.
0.00 L'Heure bleue. Tendances hexagonales, par Xavier Prévost. Le concert : Azur Quartet d'Henri Texier, contrebasse, avec Michel Portal, saxophone et clarinette basse, Glenn Ferris, trombone, Bojan Zulfikarpasic, piano, Tony Rabeson, batterie.

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

Quelques épines dans le lit de roses

ESCORTÉ de ses glorieux sondages, tout attendri encore du superbe cadeau du gouvernement unanime – neuf volumes des œuvres de Rabelais en édition ancienne, offerts le jour même dans l'intimité –, le premier ministre avait consenti à se déplacer jusqu'à l'humble studio de Christine Ockrent, succédant sur l'écran à un festival de cirque. Trompant notre impatience avec les évolutions de la troupe Yakoubovi (Tadjikistan), de la troupe de Suchbaatar (Mongolie), et du clown Yachoukov (Russie) assisté de son porc-épic, on n'osait imaginer le premier ministre, face à Christine Ockrent, patientant lui aussi devant les grimaces et les cabrioles. Au soulagement général, la présentatrice nous apprit que l'entretien avait été enregistré *« en tout début de soirée pour des raisons d'emploi du temps »*. Infliger tant d'attente à celui qui consentait à faire don de sa personne à l'adulation nationale eût été, en effet, indécent.

On apprit donc que tout allait bien. Tout ? Les sondages. Et encore ? Les sondages. Et enfin ? Les sondages. 1994, annonça Christine Ockrent, serait *« l'année Balladur »*. Bref on avait scrupule, sur ce lit de roses, à remarquer les épines. Christine Ockrent s'y employa pourtant. L'expulsion vers leur pays des deux Iraniens soupçonnés du meurtre d'un opposant ? Le premier ministre refusa de livrer ses raisons, réclamant *« qu'on* [lui] *fasse confiance sur ce point-là »*. *« Même si c'est beaucoup demander »*, ajouta-t-il d'une petite voix si modeste, si contrite, que cette confiance, on brûlait d'aller la déposer tout de suite à ses pieds, avec le contenu de nos bas de laine. *« C'est en rapport avec l'Algérie ? »*, insista pourtant Christine Ockrent, faisant preuve d'une notable mauvaise éducation. Ah ! cette insistance, Christine Ockrent ! Ne l'aimez-vous donc pas, le premier ministre ? N'avez-vous pas confiance en lui ? Croyez-vous qu'un tel homme serait capable de mentir ?

D'autant que les sourds grondements de la nation n'ont pas d'auditeur plus attentif que lui. A propos de l'école, et de la révision de la loi Falloux, le premier ministre avait cru en effet percevoir... *« une sorte d'inquiétude »*. Certes, il ne s'agissait pas encore d'une inquiétude véritable, ou même – horreur ! – d'une franche contestation. Non, *« une sorte d'inquiétude »*, si abasourdie de sa propre audace qu'elle n'osait s'avouer à elle-même sa vraie nature d'inquiétude. Un plan quinquennal y remédierait, et convaincrait les Français que le gouvernement, non, ne préférait pas le privé au public. Quoi encore ? Ah oui, *« les... les... les* – il chercha le mot juste – *les combats politiques »*. *« Autrement dit, les présidentielles »*, précisa Ockrent. Les présidentielles, si vous voulez, concéda-t-il. Il demanda à n'en point parler. Avec raison. Président, à l'évidence, il l'était déjà.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

JEUDI 6 JANVIER

TF 1

6.00 Série : Mésaventures.
6.28 Météo (et à 6.58, 8.28).
6.30 Club mini Zig-Zag.
7.00 Journal.
7.20 Club Dorothée avant l'école.
8.30 Télé-shopping.
9.00 Feuilleton : Hôpital central.
9.50 Feuilleton : Haine et passions.
10.35 Série : Côté cœur.
11.00 Série : Tribunal.
11.30 Feuilleton : Santa Barbara.
11.55 Jeu : La Roue de la fortune.
12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Série : Cannon.
15.20 Feuilleton : La Clinique de la Forêt-Noire.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.35 Club Dorothée.
17.50 Série : Hélène et les garçons.
18.20 Série : Les Filles.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Invité : Jean-François Balmer.
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.50 Série : Julie Lescaut. Ville haute, ville basse, de Josée Dayan.
22.25 Magazine : Demain, il fera beau. Présenté par Tina Kieffer. Invité : Patrick Sébastien.
23.30 Série : Crimes passionnels. Antoinette.
0.30 Journal et Météo.
0.35 Documentaire : Histoire des inventions.
1.25 TF 1 nuit (et à 2.20, 3.15, 3.50, 4.20).
1.35 Documentaire : Histoires naturelles (et à 4.30, 5.05).
2.30 Documentaire : L'Equipe Cousteau en Amazonie.
3.25 Documentaire : L'Aventure des plantes.
3.55 Série : Passions.
5.00 Musique.

FRANCE 2

5.55 Dessin animé.
6.05 Feuilleton : Secrets.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
8.55 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.20 Magazine : Matin bonheur. Hommage à Louis de Funès.
11.15 Flash d'informations.
11.20 Jeu : Motus.
11.50 Jeu : Pyramide (et à 4.40).
12.20 Jeu : Ces années-là.
12.55 Loto, Journal et Météo.
13.45 INC.
13.50 Série : Le Renard.
14.50 Série : L'Enquêteur.
15.45 Tiercé, en direct de Vincennes.
15.55 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.05). Emission présentée par Pascal Sevran. Elle s'appelle Michèle. Avec Michèle Torr.
16.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.15 Magazine : Giga.
18.40 Jeu : Un pour tous.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne.
20.00 Journal, Résumé du Rallye Paris-Dakar, Journal des courses, Météo et Point route.
20.50 ▶ Magazine : Envoyé spécial. Profession inventeur, de Jean-Yves Cauchard et Frédéric Chignac ; Dans le secret d'une secte, de Jacques Cotta et Pascal Martin.
22.25 Expression directe. FEN.
22.30 Téléfilm : Haute Tension. Les Amants du lac, de Joyce Bunuel.
23.55 Journal et Météo.
0.15 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.
1.25 Journal du Rallye Paris-Dakar.
1.45 Jeu : Spécial Un pour tous (rediff.).
3.25 Magazine : Mascarines (rediff.).
4.25 24 heures d'info.

FRANCE 3

7.00 Premier service.
7.15 Bonjour les petits loups.
8.15 Continentales. Les reportages de l'actualité en Espagne et au Portugal (v.o.) ; A 9.00, Euro hebdo, l'actualité en Italie et en Espagne ; A 9.10, Multiplex : Azimuts (v.o.).
9.25 Magazine : Génération 3. Présenté par Marie-Laure Augry. Crobs ; A 9.55, Semaine thématique : Immigrés, s'intégrer ? 3. Masques du racisme. Invité : Patrick Weil. Documents : SOS-Racisme France, SOS-Racisme Espagne, SOS-Racisme Allemagne, de Magali Negroni.
10.55 Espace entreprises : L'Homme du jour.
11.00 Magazine : Français, si vous parliez. Présenté par André Bercoff. Les écoles du plaisir.
11.45 La Cuisine des mousquetaires.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Feuilleton : Tout feu, tout femme.
13.55 Magazine : Votre cas nous intéresse. Spécial coup de pouce.
14.25 Série : Capitaine Furillo.
15.15 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. Invité : Michèle Morgan.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer. En direct du Rallye Paris-Dakar.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. Présenté par Olivier Barrot. *La Guerre d'Algérie*, de Pierre Miquel.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Le Journal du Rallye Paris-Dakar. 11e étape : Dakar.
20.30 Le Journal des sports.
20.40 Keno.
20.50 Cinéma : SOS Fantômes. □ Film américain d'Ivan Reitman (1984). Avec Bill Murray, Dan Aykroyd, Harold Ramis.
22.35 Journal et Météo.
23.05 Cinéma : Les Comancheros. ■ Film américain de Michael Curtiz (1961). Avec John Wayne, Stuart Whitman, Ina Balin.
0.45 Continentales.

CANAL PLUS

— En clair jusqu'à 7.25 —

7.00 CBS Evening News.
7.23 Le Journal de l'emploi.
7.25 Canaille peluche.

— En clair jusqu'à 8.10 —

7.50 Ça cartoon.
8.10 Le Journal du cinéma du mercredi.
8.35 Cinéma : Le Voyage. ■■ Film argentin de Fernando Solanas (1992).
10.50 Flash d'informations.
10.55 Cinéma : Beau fixe. ■■ Film français de Christian Vincent (1992).

— En clair jusqu'à 13.35 —

12.30 Magazine : La Grande Famille.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Cinéma : Retour à Howards End. ■■ Film britannique de James Ivory (1991).
15.50 Magazine : L'Œil du cyclone.
16.25 Cinéma : Johnny Suede. ■ Film américano-helvétique de Tom Dicillo (1991).
18.00 Canaille peluche. Il était une fois... les découvreurs.

— En clair jusqu'à 20.35 —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Invitée : Mathilda May.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : L'Atlantide. □ Film franco-italien de Bob Swaim (1991).
22.20 Flash d'informations.
22.25 Cinéma : Croc-Blanc. □ Film américain de Randal Kleiser (1991) (v.o.).
0.10 Cinéma : A demain. ■ Film français de Didier Martiny (1992).
1.45 Cinéma : La vie est magnifique. ■ Film français de Maurice Cloche (1938).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Cinéma : Black Mic-mac. ■ Film français de Thomas Gilou (1986, rediff.).
18.30 Jazz in the Night. Junior Wells & his Blues Band (rediff.).
19.00 Série : Naked Video. De Colin Gilbert.
19.30 Documentaire : Shotgun Denim. De Sven Flecks.
20.28 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : Soyez réalistes, demandez l'impossible ! Que reste-t-il des utopies privées de 68 ? Soirée conçue par Sabine Bubeck.
20.45 ▶ Documentaire : Corps à corps. D'Eric Sarner.
21.55 Documentaire : Last Exit Hanau. De Thomas Carle et Gerhard Frantz. *Tandis que les émeutes étudiantes soulevaient Paris, Berkeley, Berlin, que se passait-il à Hanau, petite ville industrielle de la Hesse ?*
22.35 Téléfilm : Cœur de mère. De Salvatore Samperi.
0.05 Documentaire : The Times, They Are a Changin'. D'Andreas Ulmke-Smeaton et Christian Lyra. *Les jardins d'enfants anti-autoritaires de 1968.*

M 6

7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.45, 11.50).
7.15 Les Matins d'Olivia (et à 8.05). Emission présentée par Olivia Adriaco.
9.05 M 6 boutique. Télé-achat.
9.30 Infoconsommation.
9.35 Musique : Boulevard des clips (et à 10.05, 1.25, 6.00).
10.55 Série : Daktari.
12.00 Série : Papa Schultz.
12.30 Série : Le Routes du paradis.
13.25 Série : Drôles de dames.
14.20 Magazine : La Vie à pleins tubes. Présenté par Valérie Pascale.
17.05 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Code Quantum.
19.00 Série : Supercopter.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Météo 6.
20.50 Cinéma : Un si joli village. ■ Film français d'Etienne Périer (1978).
22.45 Téléfilm : La Symphonie du diable. De Craig Lahiff.
0.20 Informations : Six minutes première heure.
0.30 Magazine : Fréquenstar.
2.30 Rediffusions. Le Monde des hélicoptères ; Fréquenstar ; Jazz 6 ; L'Aviation du passé et du futur ; L'Invasion des jeux vidéo.

Les interventions à la radio

France-Inter, 8 h 40 : Roger Lancry (« Radio-Com »).
O'FM, 19 heures : Philippe Douste-Blazy et Régine Deforges (« Le grand O' O'FM-*La Croix* »).

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. Interview, de Giles Plazy.
21.30 Profils perdus. Enzo Ferrari (1).
22.40 Les Nuits magnétiques. Planète basket : Street Ball Brothers.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Alain Jouffroy.
0.50 Musique : Coda. Lyne Clevers (4).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 19 mai à Lugano) : Ouverture tragique en ré mineur op. 81, de Brahms ; Concerto pour piano et orchestre n° 1 en si bémol majeur op. 23, de Tchaïkovski ; Symphonie n° 9 en mi mineur op. 95 « du Nouveau Monde », de Dvorak, par l'Orchestre philharmonique national de Hongrie, dir. Lü Jia ; Andrei Gavrilov, piano.
22.10 Soliste. Shura Cherkassky.
23.07 Ainsi la nuit. Du Aber Daniel, de Telemann ; Sonate pour piano en ut mineur op. 13 n° 8 « Pathétique », de Beethoven ; L'adieu à la France, de Schumann.
0.00 L'Heure bleue. Jazz s'il vous plaît, par André Clergeat.

Le Monde

AU JOUR LE JOUR

Espionnage

A quarante-quatre ans, Alain Mafart, qui s'illustra dans l'attentat de la DGSE contre le Rainbow Warrior *en 1985, sera nommé colonel à l'un quelconque des moments de l'année. Espionnez, espionnez, il en restera toujours quelque chose et, en particulier, il pleuvra des promotions même si la réussite – c'est le moins qu'on puisse dire à propos de cette sombre affaire – ne fut pas au rendez-vous.*

La date que choisira le ministre de la défense pour donner à l'ancien officier des services spéciaux son galon supplémentaire – qui ouvre droit à commander un régiment – devra être arrêtée avec soin.

Toutes les dates sont bonnes. A l'exception des jours qui s'étaleront entre octobre et décembre 1994. Ces dates sont un bien mauvais souvenir pour l'armée française. Il y aura cent ans, un nommé Alfred Dreyfus, un simple capitaine injustement accusé d'espionnage, fut, en l'espace de ces trois mois de 1894, dégradé et déporté à l'île du Diable.

PROCYON

L'ESSENTIEL

DÉBATS

Sarajevo : «Pour qui sonne le glas ?», par Claude Allègre ; Revues, par Frédéric Gaussen : «L'homme chassé du travail» *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Avant la venue de M. Clinton en Europe

En vue de préparer le sommet de l'OTAN et la venue de Bill Clinton en Europe, le général américain Shalikashvili va effectuer une tournée d'explication dans les pays de l'Est *(page 4)*.

Protestation suisse auprès de Paris

La Suisse a élevé de nouvelles protestations après le refus de la France d'extrader les deux Iraniens soupçonnés de l'assassinat, près de Genève, d'un opposant au régime de Téhéran *(page 4)*.

Vers une reprise des négociations entre Israël et l'OLP

M. Rabin se montrant plus conciliant, les négociations entre Israël et l'OLP pourraient reprendre prochainement *(page 4)*.

POLITIQUE

Le PC avant la désignation du successeur de M. Marchais

A trois semaines du vingt-huitième congrès du PCF, qui doit se tenir à Saint-Ouen du 25 au 29 janvier, la tendance, dans les rang du parti, est à la nostalgie et à l'indifférence des militants. On note également les hésitations de la direction, qui cherche manifestement à éviter tout débat de fond avant la désignation du successeur de Georges Marchais *(page 7)*.

SOCIÉTÉ

Un plan quinquennal en faveur de l'enseignement public

Pour tenter de désamorcer une nouvelle fois la querelle scolaire, M. Balladur annonce un plan quinquennal de 2,5 milliards de francs en faveur de l'enseignement public *(page 10)*.

Après la mort d'un détenu à Bois-d'Arcy

L'enquête du parquet de Versailles ouverte après le décès d'un détenu de la maison d'arrêt des Yvelines, mort de faim le 11 décembre, révèle des «négligences» *(page 10)*.

ÉDUCATION ◆ CAMPUS

Les méandres financiers de l'enseignement privé

Prétextant de mauvaises conditions de sécurité dans les établissements privés, le gouvernement a précipité la réforme d'un système de financement complexe *(page 11)*.

ÉCONOMIE

Chute spectaculaire des ventes d'automobiles

Avec 1,72 million de voitures neuves immatriculées l'an dernier contre 2,1 en 1992, le marché français de l'automobile a spectaculairement chuté de 18,3 % *(page 14)*.

COMMUNICATION

Redistribution des cartes dans le secteur du câble

France Telecom et la Générale des eaux convoitent les réseaux câblés mis en vente par la Caisse des dépôts *(page 14)*.

Services

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Ce numéro comporte un cahier «Arts et spectacles» folioté de I à X

Demain

Le Monde des livres

Le paradoxe jivaro : une communauté indienne qui défie les lois fondamentales de la sociologie. Le nouveau roman de Tahar Ben Jelloun : mille harmoniques subtiles autour du thème de la corruption. La «rentrée» d'hiver : les principaux livres en littérature, histoire, sciences humaines, littératures étrangères.

Le numéro du «Monde» daté mercredi 5 janvier 1994 a été tiré à 476 103 exemplaires

L'essoufflement de la politique de la ville

Jean-Marie Delarue bientôt remplacé par le préfet François Idrac

La poursuite de la politique de la ville inaugurée par les socialistes avait paru si impérieuse à Edouard Balladur, que, dès son arrivée à Matignon, il avait multiplié les signes en sa faveur. Il avait confié ce dossier à Simone Veil, premier personnage du gouvernement après le premier ministre lui-même. Ouvrant la législature, un grand débat d'orientation sur les banlieues à l'Assemblée nationale avait permis de mesurer les attentes des élus.

«La notion même de ghetto nous est insupportable», avait déclaré Mme Veil. Les finances allaient suivre. Au cœur de l'été, après une escapade en banlieue parisienne, le premier ministre et Mme Veil avaient lancé un «plan d'urgence» pour la ville doté de cinq milliards de francs prélevés sur l'emprunt Balladur.

Six mois après, le silence est presque total. Préoccupée, à juste titre, par le déficit de la protection sociale, par la situation des sans-abri, happée par les dossiers du sida et de la toxicomanie, Mme Veil ne consacre que peu de temps aux banlieues. Elle séduit par ses professions de foi contre l'injustice et les inégalités, par sa capacité à attirer la manne gouvernementale et sa constance à défendre la famille, en particulier les femmes.

Pourtant, le ministre d'Etat est rarement présent sur le terrain où l'attendent les élus, les travailleurs sociaux et les habitants, avec des préjugés pourtant favorables à son égard, même à gauche. Elle déçoit par son manque de connaissance de la vie des banlieues chaudes et des dossiers techniques, la rareté de ses initiatives, son ton *«misérabiliste»* qui assimile trop souvent cités et pauvreté. *«Elle a beaucoup d'argent, mais rien ne se voit»*, susurre un député RPR.

L'affectation des crédits du «plan d'urgence» pour renforcer les services publics, améliorer l'environnement et les transports n'a pas été suivie d'un discours mobilisateur. L'inquiétude des députés sur la poursuite de l'effort au-delà de 1994 n'a pas été apaisée. Les maires qui doivent gérer le déséquilibre de cités en déshérence et de leurs trois millions d'habitants ne se sentent pas forcément compris par un ministre dépourvu d'expérience locale. Les débats lourds sur l'attribution des logements sociaux, la prévention de la délinquance et la citoyenneté restent en suspens.

«Les habitants des quartiers en difficulté ont besoin de considération et de dignité. Ils manquent d'une parole politique forte sur leurs problèmes quotidiens», estime un haut fonctionnaire. Quatrième titulaire en trois ans de ce ministère tout neuf de la ville, Simone Veil ne lui a donc pas donné, jusqu'à présent, le souffle qu'il requiert. Elle n'a pas un mot pour les banlieues lorsqu'elle passe aux émissions politiques télévisées. Pas plus que le premier ministre lors de la déclaration de politique générale du 15 décembre. Et lorsque M. Balladur programme un déplacement – finalement annulé – dans des cités de l'Essonne, peu avant Noël, le ministère de la ville n'en est pas informé.

Ce silence contraste avec les interventions fortes de M. Pasqua. Sur la drogue, la sécurité, l'immigration, le ministre de l'intérieur a multiplié les initiatives, piétinant les plates-bandes de sa collègue. Battant la campagne sous la bannière de l'aménagement du territoire, et souvent en compagnie du premier ministre, il a imposé l'idée, un peu trop simple, selon laquelle la solution des problèmes urbains passe par un rééquilibrage au profit des campagnes. Sans s'attirer de réplique du ministre de la ville en titre.

Les conséquences de cette situation se reflètent dans la négociation des nouveaux contrats de ville. Ces documents, pièces maîtresses de la politique de réhabilitation urbaine, précisent les actions prioritaires et fixent les engagements financiers de l'Etat et des collectivités territoriales pendant la durée du Xe Plan (1994-1998). Les préfets, mobilisés par les «débats Pasqua» sur l'aménagement du territoire, mettent moins d'énergie à négocier ces contrats avec des élus dont certains, saisis par l'engouement pour le «rural», renâclent à financer la renaissance des cités d'habitat social et leur ancrage dans les centres-villes.

La léthargie du Haut Conseil à l'intégration

Le résultat est le suivant : pas un des quelque 250 contrats de ville prévus (sur 185 agglomérations) n'a été signé à la date limite du 31 décembre 1993, fixée pour les faire coïncider avec les contrats de plan Etat-région et éviter toute césure dans les financements.

Critiquée dans la majorité, Mme Veil n'a pas cessé de susciter les convoitises d'ardents députés, représentants des circonscriptions de banlieue, qui s'imaginent bien dans la peau d'un secrétaire d'Etat à la ville. Pierre Cardo (UDF), tombeur de Michel Rocard dans les Yvelines, Eric Raoult, bouillant député RPR de Seine-Saint-Denis, Gilles de Robien, député (UDF) et maire d'Amiens sont sur les rangs, mais se heurtent au veto de Simone Veil.

Le malaise rebondit, ces jours-ci, avec le départ des deux conseillers du ministre chargés de la ville, et de Jean-Marie Delarue, patron depuis 1991 de la délégation interministérielle à la ville, bras séculier du ministère, et son remplacement par un préfet, François Idrac. La mise à l'écart de M. Delarue, maître des requêtes au Conseil d'Etat, fin connaisseur des banlieues, lié aux socialistes mais apprécié par Mme Veil, était réclamée depuis plusieurs mois au RPR. La qualité de préfet de son successeur, qui en fait un interlocuteur privilégié du ministre de l'intérieur, pourrait être un nouveau signe de la mainmise de M. Pasqua sur la politique de la ville. Cette interprétation est réfutée au cabinet de Mme Veil.

Ces soubresauts se produisent alors que la tension dans certaines cités, liée au chômage et à l'enclavement, s'aggrave. Bien des quartiers n'attendent qu'une étincelle, un affrontement avec les policiers par exemple, comme à Bron la semaine passée, pour s'enflammer. Multiples, les incidents ne font plus la «une» de l'actualité, mais leur banalisation ne cesse d'exacerber les tensions. Cette situation exige une grande continuité dans les actions entreprises, comme l'a reconnu le gouvernement au printemps dernier. Il serait désastreux que la politique de la ville ne progresse désormais qu'au rythme des incendies et des émeutes urbaines, comme dans les années 1990-1991.

Dans un domaine adjacent, le gouvernement prend un risque lourd en paralysant l'instance qui avait permis d'apaiser le venimeux débat politique sur l'immigration. Le Haut Conseil à l'intégration (HCI), qui regroupe des élus de toutes les familles politiques, du RPR au PCF et des experts sous la présidence de Marceau Long, vice-président du Conseil d'Etat, s'était attiré des louanges unanimes en publiant, pour la première fois, des statistiques et des analyses consensuelles mais riches de propositions sur les flux d'immigration et l'intégration dans la cité des populations qui en sont issues.

Ce Haut Conseil n'a pas été dissous, mais le mandat de ses membres, qui expirait en mars dernier, n'a jamais été renouvelé, alors que se multipliaient les initiatives répressives (lois sur la nationalité, l'immigration, les contrôles d'identité). A l'heure où le premier ministre s'emploie au «déminage» des tensions, cette instance originale mériterait d'être sortie de sa léthargie forcée, pour rappeler que la présence d'étrangers en France suppose non seulement des mesures de police, mais aussi de vigoureux efforts d'intégration.

PHILIPPE BERNARD

Selon sa femme

L'ex-président géorgien Gamsakhourdia s'est suicidé

L'ex-président de Géorgie, Zviad Gamsakhourdia, s'est suicidé le 31 décembre dernier, a affirmé sa femme, Manana, mercredi 5 janvier, à l'agence russe Interfax. Selon cette dernière, il s'est donné la mort en Géorgie occidentale, sous la pression de ses ennemis. Zviad Gamsakhourdia, premier chef de l'Etat élu au suffrage universel de cette République du Caucase ex-soviétique, en mai 1991, avait été chassé du pouvoir en janvier suivant. Depuis, il menait la lutte contre le régime du président Chevardnadze. – *(AFP, Reuter.)*

Au conseil des ministres

Le gouvernement souhaite la reprisede l'examen des textes sur la bio-éthique

Au terme du conseil des ministres, mercredi 5 janvier, Nicolas Sarkozy, ministre du budget, porte-parole du gouvernement, a confirmé que le gouvernement souhaitait que le Sénat examine, lors de la session parlementaire extraordinaire qui devrait débuter mardi 11 janvier, les trois textes de loi en instance sur l'éthique biomédicale. Ces textes ont fait l'objet d'une communication de Mme Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et de M. Méhaignerie, ministre de la justice.

Selon M. Sarkozy, le premier ministre a saisi cette occasion pour souligner que ces textes *«difficiles et sensibles»*, sur des sujets controversés, devaient permettre à l'Etat de *«prendre ses responsabilités»* avec un esprit de *«très grande modestie intellectuelle»*. Il s'agit, à la fois, a précisé M. Sarkozy, de permettre les progrès scientifiques dans ce domaine et de *«fixer des règles claires pour assurer le respect des valeurs éthiques de notre société»* et *«éviter toute dérive eugénique»*. Le conseil des ministres a également entendu une communication de Charles Pasqua, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, relative au plan de développement de la Corse, destiné, à la fois, à renforcer la lutte contre la criminalité et à aider les institutions de l'île dans leur volonté de développement économique. Les mesures précises – notamment la refonte du statut fiscal de la Corse, un plan routier exceptionnel financé par l'Etat à hauteur de 250 millions de francs ou encore les modalités de financement des transports entre la Corse et le continent – seront annoncées à la fin du mois de janvier, a précisé M. Sarkozy. Enfin, M. Sarkozy est revenu sur le plan d'aide aux établissements d'enseignement public annoncé par M. Balladur mardi 4 janvier (*le Monde* du 6 janvier). Il a souligné la volonté du gouvernement de *«lever les malentendus et d'apaiser les inquiétudes»* provoqués par la révision de la loi Falloux sur l'enseignement privé..

Condamné après le sabotage du «Rainbow Warrior»

Alain Mafart sera promu colonel en 1994

Le lieutenant-colonel Alain Mafart figure sur la liste des officiers de ce grade, dans l'armée de terre, qui doivent être promus au grade supérieur, celui de colonel, en 1994. Le tableau dit d'avancement dans les armées a été publié par le *Journal officiel* du 28 décembre 1993 sous la forme, comme le veut la tradition, d'une décision du ministre de la défense sur la proposition du chef d'état-major de l'armée de terre.

Alain Mafart est cet officier du service «action» de la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) arrêté par les Néo-Zélandais en 1985 après avoir participé, avec plusieurs autres officiers et sous-officiers du même service, au sabotage du bateau *Rainbow Warrior*, dont l'équipage – des écologistes – entendait se rendre sur l'atoll de Mururoa pour protester contre les essais nucléaires de la France. Il avait été condamné à dix ans de prison. Mais il a été libéré un an après, à la suite d'une médiation de l'ONU.

En 1985, Alain Mafart était chef de bataillon. Il fut promu lieutenant-colonel en 1989. Il est aujourd'hui âgé de quarante-quatre ans. Sur la liste d'avancement, il figure dans le troisième tiers des cent cinquante-trois lieutenants-colonels, dans le cadre des officiers des armes de l'armée de terre, qui doivent être promus au grade de colonel en 1994. Il a été fait chevalier dans l'ordre national du Mérite en mai 1991.

Depuis septembre 1993, le lieutenant-colonel Mafart a été affecté à Creil (Oise), où sont basés la direction du renseignement militaire (DRM) et les deux états-majors interarmées (EMIA) chargés de planifier d'éventuelles opérations en Europe ou sur des théâtres extérieurs au continent européen. La carrière de ce jeune officier supérieur, qui appartient à l'infanterie des troupes de marine (ex-armée coloniale), ne paraît donc pas avoir été particulièrement affectée par l'affaire Greenpeace.

Son chef direct, à l'époque du sabotage du *Rainbow Warrior*, le colonel Louis-Pierre Dillais, est aujourd'hui au cabinet de M. Léotard où il a été nommé, avant l'été 1993, chef du bureau des affaires dites *«réservées»* au ministère de la défense.

Le déclin de la nuptialité en France

Le reflux du nombre de mariages s'est confirmé en 1992

La remontée du nombre de mariages constatée en France à la fin des années 80 – après d'autres pays européens – n'aura pas duré longtemps, selon les dernières données publiées par l'INSEE (1) : en 1991, on avait célébré moins de 287 000 mariages, soit un recul de près de 7 000 ; en 1992, on a enregistré un nouveau recul de 8 700 (soit 7 %), qui ramène le nombre d'unions au niveau de 1988.

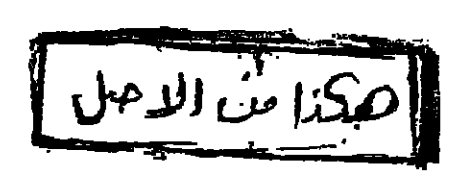
L'évolution globale n'est pas différente dans le reste de l'Europe occidentale. De 1990 à 1992, on est passé de 6,4 mariages pour 1 000 habitants dans la CEE à 5,6 pour 1 000. Toutefois, en Suède et en Allemagne, la chute, très brusque en 1991, s'est interrompue en 1992.

Parallèlement, les mariages sont de plus en plus tardifs en France : *«En 1992, presque les deux tiers des femmes de vingt-cinq ans étaient encore célibataires, contre un tiers dix ans plus tôt et à trente ans, 34 % des femmes sont toujours célibataires»*, contre 15 % dix ans plus tôt. La cohabitation hors mariage continue à se banaliser et sa durée s'allonge. Malgré ce recul, la différence d'âge entre les époux au moment du mariage ne change pas : dans 70 % des unions, l'homme est plus âgé que la femme et la différence d'âge est de deux ans et demi en moyenne.

Enfin, le recul du mariage vaut aussi bien pour les étrangers installés en France que pour les Français. Alors que le nombre de mariages mixtes augmentait régulièrement depuis 1987, il a baissé en 1992, revenant de 32 900 à 30 900 (celui de mariages entre étrangers revenant de 8 900 à 8 400).

G. H.

(1) *INSEE Première*, no 289, décembre 1993.



ARTS • SPECTACLES

THEATRE

SAISON RUSSE A PARIS

Auteurs, acteurs, metteurs en scène de Moscou et Saint-Pétersbourg sont les hôtes de la France pour une saison qui leur est consacrée par l'Odéon-Théâtre de l'Europe, la Maison de la culture de Bobigny, le Théâtre de Nanterre-Amandiers et le Conservatoire national d'art dramatique. « Les Estivants », de Gorki, ouvrent cette saison le 6 janvier dans une mise en scène de Lluis Pasqual à l'Odéon avec une troupe française tandis que le Théâtre Maly de Saint-Pétersbourg donnera le premier de ses cinq spectacles, « Claustrophobie », dirigé par Lev Dodine, à partir du 18 janvier à Bobigny. L'occasion, pendant plusieurs mois, de partir à la rencontre d'un pays-frère dont l'avenir, depuis les éclats de la perestroïka, n'a jamais paru si fragile.



THÉATRE MALY

Autour de Lev Dodine, la troupe du Théâtre Maly de Saint-Pétersbourg lors des répétitions, en Carélie, de *la Cerisaie*, de Tchekhov, pièce qu'elle présentera du 5 au 10 avril à l'Odéon.

LE THÉATRE MALY DE SAINT-PÉTERSBOURG INVITÉ A BOBIGNY ET A L'ODÉON

LA MAISON DE L'AME

Pour la troisième fois en cinq ans, le Théâtre Maly de Saint-Pétersbourg (et de Leningrad réunis), le « Petit Théâtre de drame » de la rue Rubinstein, se prépare à venir en France... Une grande tournée de cinq mois permettra au public français d'approcher les faces multiples d'une compagnie exceptionnelle que dirige depuis dix ans Lev Dodine, la révélation des années 80. A la fois pédagogue et metteur en scène, il a créé une compagnie qui réunit les meilleurs élèves de la dernière promotion de l'Institut de théâtre – ceux que nous avons pu voir dans « Gaudeamus » il y a deux ans –, et les acteurs qui depuis plus de quinze ans ont participé à la vie du Maly. Un théâtre où éclate la jeunesse.

SAINT-PÉTERSBOURG

de notre envoyée spéciale

LEUR « maison », c'est un bâtiment du tournant du siècle, plutôt pimpant, avec son portique crème à colonnes et sa salle de quatre cent soixante places en velours sombre, tout près de la perspective Nevski, un lieu où la troupe de soixante-dix comédiens s'active tout le jour, tous les jours de la semaine, dans les salles de répétition, s'exerce à l'acrobatie, à la danse, au chant, trouve à se sustenter au buffet qui lui est réservé dans les coulisses. Un lieu où l'on réfléchit au théâtre tout en le faisant. Un lieu qui semble fondé sur des contradictions et où l'on tente de les élucider. Avec à sa tête, omniprésent, un maître, qui a été leur professeur à (presque) tous, Lev Dodine, le Pétersbourgeois. Né en 1943 en Sibérie, à Stalinsk (redevenu Novokouznetsk), dans le district de Molotov ! Parce que sa mère, qui était médecin, avait suivi, alors qu'allait éclater la guerre, l'expédition de son mari géologue.

Ce qui frappe, la première fois qu'on entre dans le Théâtre Maly, c'est une grande photo : un homme qui marche d'un bon pas sur un chemin, dans un village d'isbas. C'est sûrement l'été, car il a seulement jeté sa veste sur ses épaules... Sur le mur du vestibule, à gauche, s'étire encore une longue fresque entremêlant des photos et du texte, comme un film sous-titré : l'histoire de Fedor Abramov et de sa rencontre avec les acteurs. Cette photo, on la retrouve dans le grand bureau du directeur, Lev Dodine, dont elle est le seul ornement, avec une petite photo de Sakharov près du téléphone. Car Abramov, dont Dodine a monté deux spectacles, *Frères et sœurs* et *la Maison*, c'est un peu, *pourrait-on dire*, le « père du Maly ». Un paradoxe, si l'on songe que rien n'aurait dû réunir l'écrivain-paysan russe, ardent communiste, et le metteur en scène juif de Léningrad, sans parti. Et pourtant, même s'ils n'ont pas les mêmes pères, on les sent tous deux attachés aux *mêmes valeurs*.

« Oui. Ce théâtre est né avec un spectacle d'Abramov. D'un spectacle d'Abramov plutôt, précise Lev Dodine. *Les relations que j'ai eues avec lui ont été compliquées, mais c'est lui qui nous a permis de nous réunir, de nous entendre, de former une compagnie. Il nous a fait entendre le bruit de l'époque et la douleur croissante d'un individu qui ne nous ressemblait pas. La compréhension de ses textes reste déterminante pour nous jusqu'à aujourd'hui, sur un plan spirituel. En tant qu'enfants d'un temps qui désintègre le monde, qui considère la notion de fraternité humaine comme anecdotique (ou qui la déforme en phalange fasciste), et qui nous prive constamment de la maison réelle... Cette œuvre est essentielle pour nous, en tant qu'artistes qui voulons garder ce sens d'une famille et qui voulons développer notre maison. Car jusqu'à présent, en Russie, il est impossible de se construire sa propre maison, dans un sens spirituel. »*

Fédor Abramov (1920-1983) n'est pour ainsi dire pas connu en dehors de la Russie (1). Il est pourtant considéré comme un des meilleurs écrivains de sa génération, un de ces auteurs de la prose paysanne des années 70 qui abordaient par le roman le monde rural soviétique. Lui-même aux antipodes du réalisme socialiste, tout en parlant du kolkhoze, des kolkhoziens et des autorités. Il était né dans le Nord, à Verkola, un village près d'Arkhangelsk. Engagé volontaire, grièvement blessé pendant le siège de Léningrad. Entré au Parti communiste en 1945, militant actif et convaincu, décoré de l'ordre de Lénine, *secrétaire de l'Union des écrivains, professeur* de littérature à l'Université, il n'avait pourtant pas toujours été à l'abri des critiques qui lui reprochaient d'*« accumuler les aspects négatifs »*, et les habitants de son village natal envoyèrent, en 1963, une lettre ouverte aux *Izvestia* pour manifester leur mécontentement devant un récit (*Autour et alentour*), indignés, disaient-ils, de voir les habitants décrits en une *« galerie de vieillards, de vieillardes, d'ivrognes et de fainéants, de gens humiliés sans aucune perspective »*...

Qu'est-ce qui a bien pu rapprocher Lev Dodine, le citadin d'une famille d'intellectuels, et Fédor Abramov, le moujik ? Le talent d'abord. Toujours est-il que Dodine, alors professeur de l'Institut de théâtre de Leningrad, a décidé en 1977 de partir pour Verkola avec ses élèves travailler *Frères et sœurs* sur les lieux mêmes. *« Je ne connaissais que ses livres. Initialement, tout nous séparait, sauf ses livres. Il fallait, à la lecture, faire un effort, lire et relire, pour commencer à sentir cette vérité et ce lyrisme très profonds qu'il ne voulait pas montrer dans sa vie. Quand on a voulu venir dans son village, j'ai envoyé quelqu'un le contacter et lui faire part de nos intentions. Je n'osais pas l'aborder, il était célèbre et appartenait à un monde différent. Il a commencé à protester, à interdire. On est venus quand même. Les deux premières semaines, on n'a pas cherché à le voir.*

» Puis il est venu. On habitait un monastère abandonné et on a passé huit heures à parler. Dans son Journal, *que sa femme a fait paraître après sa mort, il parle de cette rencontre ; il dit qu'il est bouleversé, qu'il a découvert une nouvelle génération. C'est comme cela que se sont liées nos relations avec un mélange d'attrait et de répulsion. Parce que, sur presque tout, on ne s'entendait pas. Mais comme cela arrive souvent chez un grand artiste, ce qu'il écrivait était beaucoup plus officiel que ce qu'il disait. C'est fantastique de penser combien il avait changé pendant les sept années où je l'ai connu. C'était aussi l'époque qui changeait. Il ressentait de plus en plus profondément la tragédie de notre vie, sa vision s'élargissait, il se séparait de plus en plus de ce courant de la littérature paysanne, les* derevenchiki (2), *avec lequel il était très lié, et ses anciens amis lui en voulaient.*

» Quand son roman, la Maison, *est sorti, on l'a attaqué de tous les côtés : les officiels parce que sa vision de notre réalité était trop sinistre, et ses amis, les autres écrivains-paysans, comme Raspoutine et Belov, qui ne pouvaient lui pardonner parce que les reproches qu'il exprimait étaient adressés non seulement au pouvoir, mais au peuple. Il osait dire que ce n'est pas seulement le mauvais pouvoir qui ne laissait pas le peuple libre, mais que c'est le peuple lui-même qui se créait la vie qu'il mène. Il était toujours contre l'idéalisation du village en général. Cela l'irritait vraiment quand on disait que c'était le village qui portait les valeurs humaines les plus belles, les plus vraies, les plus respectées. C'est cela qui nous nourrissait dans ses livres. »*

NICOLE ZAND

Lire la suite page II

(1) Il est l'auteur de la trilogie *Frères et sœurs* (1958-1968), parue en français sous le titre *Chroniques de Pekachino* (Albin Michel, 1975), complétée en 1978 par une quatrième partie, *la Maison* (non traduite). Il a publié également des récits, notamment *Autour et alentour* (Age d'homme, 1963), ainsi que *les Chevaux de bois* et *Pélagie*, qui avaient été adaptés pour le Théâtre de la Taganka dans un très beau spectacle de Iouri Lioubimov.

(2) Parmi les principaux auteurs traduits de la littérature paysanne, citons : Mojaiev *(Dans la vie de Fédor Kouzkine)*, Zalyguine *(Au bord de l'Irtych)*, Doroch *(Pluie et soleil)*, Vassili Belov *(La Veille, Une affaire d'habitude)*, Valentin Raspoutine *(Vis et souviens-toi, l'Incendie)*, Vassili Choukchine *(Conversations sous une lune claire)*, Soljenitsyne *(la Maison de Matriona)*.

SAISON RUSSE

PROMENADE DANS LA DRAMATURGIE CONTEMPORAINE

INGÉNIEURS DES AMES GÉNIES DE LA CRISE

Mis au pas ou à l'index, asservis ou exclus, les auteurs dramatiques de Russie soviétique ont subi de rudes épreuves depuis le milieu des années 30, lorsque fut instaurée une norme unique de création. Sous Staline, Khrouchtchev ou Brejnev, la politique de contrôle a manifesté des variations dans la répression ou la tolérance. Mais, à la fin des années 70, une résistance s'est organisée contre l'art officiel, contre l'image belle mais fausse de l'Homo sovieticus. Aujourd'hui, sur des registres très différents et souvent de grande virulence, les auteurs sont à l'ouvrage, malgré les difficultés politiques, économiques et sociales les plus noires...

DIRE LE VRAI

Lorsque les auteurs, promus «ingénieurs des âmes», sont invités au premier Congrès des écrivains en 1934, à *«rééduquer idéologiquement et à former les travailleurs dans l'esprit du communisme»*, c'en est fini non seulement de la liberté de création, mais aussi des recherches menées par les avant-gardes pour échapper à la domination de «Sire le mot». Le texte dramatique doit subir diverses vérifications quant à sa conformité stylistique, thématique, idéologique avec les canons du réalisme socialiste.

Quelques mois après la mort de Staline, l'étau idéologique se desserre et une nouvelle génération d'auteurs dramatiques prend la relève des staliniens compromis (Sofronov, Sourov). Ils s'attaquent au héros positif, caricature du travailleur soviétique, à l'image embellie de la réalité. Dans la tradition de Tolstoï et de Tchekhov, ils prônent un retour au vrai, à un réalisme riche en nuances et à une éthique à la fois civique et artistique. L'humanisme après la barbarie.

Mais après la courte parenthèse du dégel (1953-1964 (1), la chape idéologique retombe sur les artistes. La dissidence ne peut plus se déployer à l'intérieur des frontières de l'URSS : l'émigration, forcée ou volontaire, commence. Soljenitsyne, après avoir été exclu de l'Union des écrivains en 1969, est expulsé en 1974. Siniavski, Maximov, Brodski, Axionov, Voïnovitch seront aussi contraints de prendre le chemin de l'exil. La lutte contre la censure est terrible et usante. Censure du texte : le délai qui sépare l'écriture d'une pièce et sa publication (si elle a lieu) peut courir sur plusieurs années. Censure de la représentation (Lioubimov est la cible favorite des gardiens de l'orthodoxie). Pourtant, la période brejnévienne, rejetée aujourd'hui en bloc sous l'étiquette «années de stagnation», a, dans le domaine théâtral, connu de grands moments : les mises en scène de Lioubimov, d'Efros, de Zavadski, de Tovstonogov, d'Efremov. C'est à cette époque aussi que se forment et se perfectionnent des scénographes dont certains seront mondialement connus : Borovski, Kotcherguine, Lider, Kitaev.

MARGINALITÉ ET INSTITUTION

Malgré le parcours du combattant auquel les censeurs les soumettent, les auteurs ne renoncent pas à l'écriture dramatique. Certains d'entre eux (Axionov, Volodine, Erofeev) sont polyvalents : scénaristes, romanciers, conteurs ou poètes, ils tentent leur chance dans chacun de ces genres. Après des études supérieures dans les instituts littéraires, quelques-uns se retrouvent dans ces pépinières du renouveau dramaturgique qu'ont été, dans les années 70, les studios d'Arbouzov à Moscou (Lioudmila Petrouchevskaïa et Viktor Slavkine y ont débuté) et de Dvoretski à Leningrad (qu'Alexandre Galine a fréquentés). S'ils ne réussissent pas toujours à se faire jouer dans les théâtres institutionnels, ils s'inscrivent dans le circuit de la culture parallèle, en marge, dans ce réseau de studios d'amateurs, de théâtre étudiant et même de théâtre clandestin (joué en appartement).

Cette notion de marge *(obotchina)* est centrale pour comprendre le fonctionnement de la vie artistique de ces années-là. Certaines pièces, jugées formellement trop audacieuses sans être toutefois idéologiquement subversives, paraissent dans des séries de théâtre amateur. Ces publications, moins prestigieuses, moins lourdes financièrement, touchent un public averti, d'étudiants, d'intellectuels. Tout un réseau de lieux parallèles se met en place à la fin des années 70 : dans les clubs des instituts, les salles des maisons de la culture ou sur les «petites scènes» qui s'ouvrent près des théâtres officiels ; on y joue souvent des formes courtes en un acte. Petrouchevskaïa appelle cette stratégie la *«guérilla urbaine»*. Le risque encouru est la suspension du spectacle : en 1978, *les Leçons de musique*, de Petrouchevskaïa, montées par Viktiouk, sont interdites après six représentations au Théâtre de l'Université de Moscou.

Lorsqu'un groupe anticonformiste se produit dans un théâtre institutionnel (ce fut le cas pour Anatoli Vassiliev, Viktor Slavkine et quelques autres, invités et protégés par Andreï Popov au Théâtre Stanislavski, en 1979), il peut se faire chasser et se condamne ainsi au chômage de longue durée. Quel directeur un peu soucieux de son avenir irait embaucher ces brebis galeuses ? Quelques théâtres pourtant constituent des pôles d'accueil pour les metteurs en scène et les auteurs marginaux : la filiale du Théâtre Maïakovski, les petites scènes du Théâtre Maly, de la Taganka ont joué des pièces «à risque» comme celles de Galine et Petrouchevskaïa.

Beaucoup de jeunes auteurs relégués en marge sont soutenus par leurs aînés : Arbouzov préface en 1979 la première pièce courte publiée de Petrouchevskaïa. Volodine épaule Galine à ses débuts. Rozov défend Sadour. Les metteurs en scène aussi tentent de les aider. Mark Zakharov, directeur du Lenkom de Moscou, se bat pendant cinq ans pour obtenir l'autorisation de monter *Trois jeunes filles en bleu*, de Petrouchevskaïa (1985). Lioubimov invite Artsybachev à monter *le Petit Orchestre de l'espoir*, montage de textes de Volodine, Zlotnikov et Petrouchevskaïa (1980). C'est à la Taganka aussi qu'a pu être mené le travail de Vassiliev sur *Cerceau*, de Slavkine (1985).

Découvertes (publiées, jouées) à partir de 1987, les pièces dites de la «nouvelle vague» n'ont guère suscité d'enthousiasme. Le monde qui s'y dessinait appartenait au passé. Lorsque la censure a été enfin levée, les spectateurs, après avoir satisfait leur curiosité, se sont lassés de ce défilé d'ivrognes, de drogués, de mères célibataires faisant le trottoir ou de jeunes racketteurs engloutis dans des bas-fonds crasseux. Leur déception est venue aussi de la médiocrité de la plupart des mises en scène qui ont accentué le côté «documentaire» en multipliant les détails naturalistes et n'ont pas su trouver la juste mesure entre le réalisme psychologique et la farce grossière.

➡

(1) Lire sur cette période : *le Théâtre soviétique durant le dégel*, de M.-C. Autant-Mathieu, aux Editions du CNRS, 1993.

Le Maly de Dodine

Suite de la page I

Etudiant sorti du village, il ne pouvait oublier la chasse aux koulaks qu'il avait vécue. Il était né dans une famille nombreuse, pauvre. Le père était mort très tôt, et c'était le frère aîné, Mikhaïl *«simple kolkhozien»*, à qui il dédie ses récits, qui menait la famille. Ils travaillaient tous comme des fous et ils ont pu acheter quelques chevaux. Les autorités ont prétendu qu'ils vivaient un peu au-dessus du niveau moyen, et on leur a pris leurs chevaux. Et, ces chevaux, il s'en est rappelé toute sa vie. Parce qu'on leur avait pris des choses qu'ils avaient gagnées de leurs propres mains et dont ils étaient fiers. *«Il avait été un des dirigeants de la lutte contre le cosmopolitisme, et pas mal de gens lui en voulaient. Peu à peu, il a changé. Il lisait les philosophes religieux, Boulgakov, Florensky, Soloviev, Chestov. Et puis il voyait ce qui se passait, et cela le brisait. Il a poursuivi un long chemin de transformation ; Deux ou trois fois, le bureau politique du comité central a pris des décisions contre ses livres, en 1963, dans les années 70, et aussi contre* la Maison : *on lui demandait de corriger quelque neuf cent soixante remarques idéologiques ! Le livre n'a été publié qu'après qu'il eut menacé. Mais ni moi ni Lioubimov ne pouvions tenir un pareil langage.*

» C'est triste de le dire, mais, ce théâtre, je ne l'ai pris qu'à cause de la mort d'Abramov. En ce temps-là, je faisais tout pour refuser, j'avais pratiquement déménagé à Moscou. Abramov est mort. Je suis allé à Verkola pour les obsèques avec les comédiens, et c'est là que nous avons senti que c'était notre devoir de monter Frères et sœurs *intégralement. Et que nous ne devions pas nous séparer.»*

Aurait-il voté pour Jirinovski, s'il avait été vivant ? *«Je ne crois pas, mais je ne peux parler que de «mon» Abramov. Les extrêmes peuvent se toucher. Quand Abramov me demandait : «Mais comment, vous, vous avez fait pour comprendre tout ça ?», je lui répondais toujours : «De côté, c'est beaucoup plus clair.» Mais, malgré tout ce qui nous sépare, il faut quand même dire que j'ai beaucoup voyagé à travers la Russie et que j'aime énormément le pays profond. Il ne faut pas oublier non plus que j'ai grandi dans un appartement communautaire, un appartement immense où vivaient plus de cinquante personnes. C'était un peu comme un village, mais sur un étage... Quand j'ai raconté à Abramov ce que représentait mon appartement, il m'a dit drôlement : «Alors, on peut écrire quelque chose d'intéressant même sur une ville !»*

Toute sa vie, Abramov avait rêvé d'avoir dans son village une vraie belle maison. Et, jusqu'à la fin de ses jours, il n'a jamais pu recevoir la parcelle de terre nécessaire. Quand il s'est trouvé un bout de terrain, le président du kolkhoze l'a pris pour lui. Alors, il a voulu se construire une maison ici, près de Leningrad. Impossible également. Alors il a écrit son roman sur la destruction de la vieille maison familiale, symbole des racines, de la famille réunie, le paradis sur terre, et comme il le dit lui-même : *«La maison est dans l'âme»*.

Mais la mode allait plutôt vers l'exaltation de la Vieille Russie et, à l'étranger, on ne sait pourquoi, on ne le traduisit plus. A la même époque que *la Maison* parut *l'Incendie*, de Valentin Raspoutine. Dans ce roman, le village est brûlé par les intrus, par des gens venus d'ailleurs, des hooligans de la ville, pour laisser place à un barrage. Et, quand il faut vider le cimetière, ils embauchent n'importe qui. *«Dans* la Maison, *c'est le propre fils qui détruit la maison du père. Pas un juif venu d'on ne sait où, mais un autochtone grand, beau, qui se consacre à la destruction. Rien ne le retient plus. Pourquoi notre pays est-il détruit ? Pourquoi les spectateurs d'aujourd'hui sont-ils touchés par ce spectacle ? Jusqu'à présent, on ne peut pas se construire une maison, mais on peut facilement détruire. Ces liens qui se rompent, c'est un sujet universel.»*

Le Théâtre Maly a fermé ses portes jusqu'à la saison prochaine. Le dernier filage de *Claustrophobie* se termine. Le décor, qui reproduit la salle où enseigne Dodine, à l'Institut, a été démonté. Remplacé par celui de *la Cerisaie* : une forêt de miroirs démesurément hauts qui ne reflètent rien, dont le décorateur Edouard Kotcherguine règle l'ordonnance. Comme étirés vers le rêve. Lluis Pasqual va bientôt venir répéter en russe le Roberto Zucco de Bernard-Marie Koltès, avec des comédiens qui n'ont jamais travaillé avec un autre metteur en scène. Dans le vestibule, une forêt de branches de cerisiers, qui n'a pas encore sa place sur la scène, gît sur le sol.

NICOLE ZAND

LIOUDMILA PETROUCHEVSKAIA ET ALEXANDRE GALINE

Les figures de la nouvelle vague

A la fin des années 70, la critique soviétique se plaint d'une crise de la dramaturgie, alors qu'il existe en réalité une réserve importante d'auteurs encore jeunes (ils ont la quarantaine), doués, mais dont les fantaisies formelles et thématiques sont acceptées au compte-gouttes. Née dans les années 30, cette génération, regroupée sous le terme commode de «nouvelle vague», a traversé les sombres années staliniennes, vécu parfois l'arrestation de parents ou de proches. Elle s'est insurgée contre l'art officiel de manière très radicale.

MARC ENGUERAND/OLYMPE

Lioudmila Petrouchevskaïa.

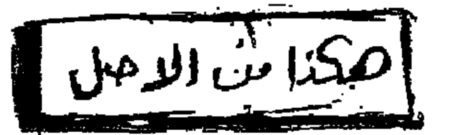
Les auteurs de la nouvelle vague ont dû attendre la perestroïka pour que toutes leurs pièces obtiennent le droit de cité. Une impression de vérité crue, intolérable, se dégage de leurs pièces qui révèlent l'inavouable, ce que les autorités culturelles et politiques s'étaient efforcées de cacher en triant les œuvres : des alcooliques, des femmes abandonnées, des enfants débiles, des prostituées, des vieillards murés dans leur solitude, des monstres de cynisme, des êtres frustrés. Cette vision pessimiste de la réalité renverse l'idée que les spectateurs se font du rôle du théâtre. Pourquoi montrer sur une scène ce que le public voit et vit tous les jours ? *«Au théâtre,* répond Petrouchevskaïa dans le programme des *Trois Jeunes Filles en bleu, on a parfois la possibilité de comprendre autrui et de se comprendre soi-même.»* Véhémence de l'écriture-cri (Razoumovskaïa), comptes rendus cruels et nostalgiques (Arro et Kazantsev), observation perspicace teintée d'humour (Galine), grotesque frôlant l'absurde (premières pièces de Slavkine), travail au scalpel (Petrouchevskaïa) : ces auteurs très différents ont en commun une certaine manière de voir le monde, ou plutôt l'«autre monde», l'autre réalité soviétique. Et ils font parler autrement leurs personnages. Monologues à plusieurs voix, répétitions obsessionnelles. Les répliques se croisent ; parfois, comme dans un concert de free jazz, les partenaires s'accordent un moment, puis chacun s'éloigne, s'enfonce dans son moi, devient aveugle à tous les autres.

Les auteurs de la nouvelle vague refusent de jouer un rôle pédagogique ou civique, ils ne proposent aucun remède, ne donnent aucun espoir dans une amélioration, un apaisement possibles. Un sursaut de dégoût, un sentiment de pitié, une souffrance, quelquefois un rire étranglé, grinçant, voilà la réaction qu'ils visent : *«Le rire, c'est le droit au repos du spectateur. A mes pièces, il doit toujours rire et, juste à la fin, avoir un frisson d'horreur»*, dit Petrouchevskaïa. Ses pièces, qualifiées par une critique hostile d'*«enregistrements au magnétophone»*, frappent par leur violence, leur rythme, leur couleur (on parle de la couleur d'un son). L'auteur semble avoir surpris et noté des conversations dans les queues, le métro ou les cuisines. L'«infralangue» de Petrouchevskaïa fouille et fait affleurer l'inconscient, les instincts d'êtres broyés par la machine collectiviste. Ces «paroles rentrées», à la manière des tropismes, se libèrent dans un langage destructuré, une langue-fleuve qui charrie le quotidien de chacun. Alexandre Galine, cadet des auteurs de la nouvelle vague (il est né à Koursk en 1947), a eu la chance de connaître le succès très tôt, en 1981, avec *Retro*, monté au Théâtre Maly par Leonid Kheïfets. Attaqué lui-aussi pour ses excès dans la noirceur et sa complaisance dans le choix de thèmes démobilisateurs (le héros de *Tribune Est* (1982) est un musicien raté), Galine résiste aux années noires, et la perestroïka vient confirmer et accroître sa popularité, qui culmine lors de la saison 1987/1988.

Galine est l'un des rares auteurs de la nouvelle vague dont le nom figure aujourd'hui encore à l'affiche des théâtres. Il a trouvé dès le départ des metteurs en scène (Viktiouk, Ginkas, Tabakov, Dodine), des acteurs, des scénographes de talent pour interpréter son œuvre. Loin d'être un littérateur confiné dans sa tour d'ivoire, il est très lié au milieu théâtral de Léningrad, où il a débuté, puis de Moscou, où il vit depuis les années 80. Sans agressivité, avec tristesse et humour, il met en scène des victimes, des marionnettes privées d'autonomie et résignées à leur destin. Dans la société soviétique, tout le monde est un coupable en puissance : *«Les étoiles dans le ciel matinal,* dit Galine, *se rapportent à une époque où chacun d'entre nous pouvait se retrouver assigné à résidence sans aucune raison.»* Humaniste, Galine n'a jamais traité qu'un seul et même thème : comment les Russes ont dû vivre dans des conditions contre nature.

De facture traditionnelle, ses pièces intriguent, piquent la curiosité. Galine utilise les concours de circonstances, les quiproquos, situe l'action dans des lieux insolites (stade en ruine, asile pour aveugles, baraquement isolé, morgue, péniche). A l'aide de quelques touches lyriques frôlant le mélo et en dynamitant les passages les plus noirs par quelques bons mots et de savoureuses anecdotes, il s'inscrit dans la tradition russe stanislavskienne (il s'intéresse à la *«vie de l'esprit humain»*) tout en empruntant à la comédie de situations des effets, un jeu tout en contrastes, très enlevé, et une grande virtuosité verbale. Le théâtre doit être un lieu de fête : *«Sans fête, la vie serait vide.»* Dans la Russie d'aujourd'hui, où l'inflation galopante prive la majorité de la population de divertissements et limite leurs loisirs, Galine estime que le théâtre reste financièrement accessible et qu'il pourrait bien devenir un des derniers refuges de la culture, menacée par le business envahissant et ses critères de rentabilité.

M.-C. A.-M.



Viktor Slavkine a eu, lui, la chance de rencontrer le metteur en scène Anatoli Vassiliev au moment où il commençait à écrire et, de cette rencontre, naquit un compagnonnage qui dura dix ans. Vassiliev monte la première pièce longue de Slavkine, *le Jeune Père d'une fille adulte* (1979), qui est une sorte de testament de la génération perdue à laquelle appartiennent les auteurs de la nouvelle vague. L'aventure de *Cerceau*, deuxième pièce de Slavkine montée par Vassiliev en 1985, a clos l'histoire d'un groupe d'artistes en marge et symbolisé tout un pan de la vie intellectuelle russe soviétique.

« *Dans* Cerceau, dit Vassiliev, *l'homme ne peut pas sortir. La fin du spectacle est tragique. L'homme n'a pas le courage, pas la force de sortir de ce tourbillon. Il consacre sa vie au « non », à la malédiction et à la destruction. Et tant qu'il n'a pas tout détruit de lui-même, il ne trouve pas de repos.* » La reprise et les tournées internationales, passées par la France, de *Cerceau* par l'Ecole d'art dramatique de Vassiliev, fondée en 1987, ont créé un événement théâtral et marqué la fin d'une époque. De nouveaux artistes sont entrés dans la carrière, bien différents dans leur conception de la vie et de l'art.

Dans sa présentation de *l'Observateur*, une pièce d'Alexeï Chipenko publiée en 1989, Slavkine a décrit la différence entre sa génération et celle du jeune auteur de vingt-huit ans : « *Un jour, la revue* Teatr *invita à une table ronde des représentants de la nouvelle vague. Je dis alors : Les nouveaux auteurs ne viendront pas vers vous. Ils écriront leurs pièces, les liront à leurs camarades, les monteront dans des sous-sols... Ceux qui nous ont suivis sont plus sages. Dès l'école, ils ont senti d'instinct que les valeurs qu'on leur proposait ne valaient pas la peine qu'on les combatte : « Nous n'exigeons rien de vous, vivez comme vous l'entendez, mais fichez-nous la paix* ».

AUJOURD'HUI

S'il est très hasardeux de repérer, parmi des auteurs débutants, ceux qui seront les grands noms de demain, la difficulté, dans le cas des jeunes dramaturges russes, est accrue par le fait que leurs œuvres sont peu montées. Même s'ils ont la chance de bénéficier du parrainage d'écrivains célèbres pour faire connaître leurs pièces : lectures et mises en espace aux *Festivals de Lioubimovka* (depuis 1990), publications dans des recueils, des brochures (*Sioujety, Debiout*) ou des revues, comme *Dramaturg*, créée en 1993, qui a consacré son premier numéro aux jeunes auteurs.

Deux tendances principales se dessinent dans la création dramaturgique actuelle : les pièces qui montrent les misères du quotidien, les drames de la vie privée (Maria Arbatova, Elena Gremina, Dmitri Lipskerov) et celles qui interrogent l'Histoire pour comprendre la société d'aujourd'hui (Vitali Pavlov, Alexandre Bouravski, Olga Mikhaïlova) ; les pièces qui transcendent le quotidien par des visions, la création d'un monde sur-réel, fantasmagorique, absurde, onirique, grotesque. Certains de ces auteurs difficiles, parfois hermétiques (Oleg Yourev, Nina Sadour, Alexeï Chipenko), sont presque mieux connus à l'étranger que dans leur propre pays.

Plusieurs auteurs devraient pourtant marquer ce renouveau. Nikolaï Koliada (né à Sverdlovsk en 1957) tient une place à part. Auteur très prolixe (il se vante d'écrire une pièce tous les deux mois), il perfectionne peu à peu son écriture touffue, haute en couleur, volontiers patoisante, souvent grossière (le *mat* que les oreilles françaises ont entendu récemment dans *Cache-cache avec la mort*, de Mikhaïl Volokhov). Ses textes semblent couler naturellement, alors qu'ils résultent d'un travail sur les rythmes, les répétitions, les raccourcis. Acteur de formation, Koliada a un sens indéniable du théâtre. Il crée un monde pittoresque, peuplé de brutes violentes, d'exaltés envahissants, d'idéalistes abattus, un monde qui évoque le Vampilov des *Anecdotes provinciales* et qui se situe entre le conte fantastique, la farce et le (mélo) drame noir. Mais il vit à l'étranger, en Allemagne, où il bénéficie d'aides à la création.

Nina Sadour (née à Novossibirsk), diplômée de l'Institut littéraire Gorki en 1983, n'a pu être publiée et jouée qu'à partir de 1986-1987. Le Théâtre Ermolova et le Théâtre Gogol de Moscou ont monté cette saison-là ses deux pièces : *la Vieille fantasque* et *la Demoiselle* (d'après *Vii* de Gogol). Mais ce succès tardif reste timide. Les pièces de Sadour sont plutôt jouées dans les studios d'amateurs, les théâtres de jeunes et d'étudiants (Studio l'Homme, Théâtre de l'université de Moscou, Théâtre Na Fontanke à Saint-Pétersbourg). De l'avis de l'auteur, les acteurs des théâtres professionnels sont incapables de jouer son œuvre : « *L'ancien système a nui aux acteurs, leur psychisme est bloqué. Ils ne veulent pas prendre de risque.* » Les personnages de Sadour voient ce que les autres ne voient pas : une douleur fulgurante au cœur, un regard étrange qui met mal à l'aise témoignent de la présence de l'au-delà qui envoie sur Terre des émissaires maléfiques pour mettre les humains à l'épreuve.

Alexeï Chipenko, né à Sébastopol en 1961, a commencé à écrire très tôt des récits et des poèmes. Musicien, animateur d'un groupe de rock, il fait parallèlement des études d'acteur à l'école-studio du Théâtre artistique de Moscou où il écrit et joue sa première œuvre dramatique en 1983. Vassiliev le remarque et fait lire *l'Observateur* (écrite en 1984) à Boris Youkhananov, un des gourous de la culture parallèle, qui finira par créer le spectacle en 1988. A cette époque, la perestroïka bat son plein, le rock et l'ensemble de la contre-culture (conceptualisme poétique, peinture abstraite) sortent des caves. *L'Observateur* limite d'abord la renommée de Chipenko aux milieux rock, car elle apparaît comme une confession autobiographique, un *témoignage nostalgique sur l'underground*.

Chipenko, un costaud de 1,88 m, 90 kilos, cultive son look d'auteur mystificateur qui nie toutes les valeurs existantes, sans en proposer de nouvelles. « *J'en ai assez de raconter des histoires. Je suis moi-même l'histoire, je suis moi-même le chemin* », dit un de ses personnages. *La Vie de Komikadze*, une de ses *dernières pièces, ouvre une enquête sur la fin de l'humanité*, sur l'insupportable évanescence de l'être. Postmoderne ou conceptuel, Chipenko est de toutes les façons un des auteurs dramatiques actuels les plus radicaux, qui pourrait bien ouvrir la voie vers un autre théâtre.

Une série de circonstances font que ces pièces nouvelles trouvent difficilement un public aujourd'hui : l'énorme concurrence des médias, la pénétration de la culture de masse, la vogue des spectacles de pur divertissement (cabaret, music-hall, shows divers, façon Broadway) ... Le public, trop embourbé dans les difficultés matérielles, a rejeté par simple instinct de conservation les pièces complexes, faisant vaciller les dernières certitudes (2).

Si on constate, depuis la saison 1992-1993, un retour du public au théâtre, les chances des nouveaux auteurs sont minces. La plupart des spectateurs viennent se divertir, oublier leurs soucis quotidiens dans le rire et la bonne humeur. D'où le succès des pièces de Galine et des comédies ou mélos classiques (*les Innocents coupables*, d'Ostrovski, mis en scène par Piotr Fomenko au Théâtre Vakhtangov). Mais les choses changent si vite en Russie...

MARIE-CHRISTINE AUTANT-MATHIEU

(2) Lire le dossier autour de la saison russe, à paraître dans *Théâtre/Public* en mars 1994.



ROS RIBAS

« Les Estivants »

C'est Lluis Pasqual, directeur de l'Odéon-Théâtre de l'Europe, qui donnera les trois coups de la Saison russe avec le lever de rideau sur sa nouvelle mise en scène des « Estivants », de Maxime Gorki, le 6 janvier. Dix-neuf acteurs, parmi lesquels on retrouve avec plaisir Hélène Alexandridis, Philippe Demarle, Fabienne Luchetti et Dominique Valadié, dans les décors d'Ezio Frigerio, s'empareront de la langue acérée de celui qui a porté au théâtre le crépuscule de la Russie tsariste, le crépuscule d'un monde entre deux siècles et les espoirs d'une révolution qui commençait de naître. Quand ce spectacle s'achèvera, le 27 février, Lev Dodine et sa troupe prendront la relève dans la grande salle et présenteront « Frères et sœurs », d'Abramov. Auparavant, c'est à Bobigny que le Théâtre Maly se sera installé, le 18 janvier, avec la création mondiale de « Claustrophobie », spectacle composé par les jeunes acteurs eux-mêmes et dirigé par Dodine. Il se joue dans le décor reconstitué de leur salle de cours à l'Institut théâtral et s'inspire de leur expérience pendant la tournée de « Gaudeamus ». D'où ce cri du cœur en rentrant au pays : « Claustrophobie ! ». Avoir vingt ans dans la violence, la pauvreté, l'effondrement d'un système et d'une morale... N'est-ce pas une maladie dont le monde entier souffre aujourd'hui ?



THÉÂTRE MALY

« Claustrophobie »

Agenda

JANVIER : Odéon-théâtre de l'Europe, *les Estivants*, de Maxime Gorki, mise en scène Lluis Pasqual, du 6 janvier au 27 février.

MC 93 Bobigny, *Claustrophobia*, par le Théâtre Maly de Saint-Pétersbourg, mise en scène Lev Dodine, du 18 janvier au 6 février 94.

Conservatoire national supérieur d'art dramatique. *Les chemins tragiques des idées théâtrales en Russie au XX[e] siècle* (conférence), par Anatoli Smelianski, le 6 janvier à 18 h 30. *Meyerhold et le théâtre russe* (conférence), par Béatrice Picon-Vallin, le 7 janvier à 18 h 30. *Le théâtre à Moscou et à Saint-Pétersbourg aujourd'hui* (conférence), par Béatrice Picon-Vallin et Anatoli Smelianski, le 8 janvier à 18 h 30.

FÉVRIER : MC 93 Bobigny, *Gaudeamus*, d'après Sergueï Kalédine, par le Théâtre Maly de Saint-Pétersbourg, mise en scène Lev Dodine, du 16 au 25 février.

Conservatoire national supérieur d'art dramatique. *Théâtre contemporain et Histoire* (conférence), par Ludmilla Ulitskaia, Valeri Semenovski et Anatoli Smelianski, le 1[er] février à 18 h 30.

MARS : Odéon-Théâtre de l'Europe, *Frères et Sœurs*, de Fedor Abramov, mise en scène Lev Dodine, du 3 au 6 mars.

Les Etoiles dans le ciel matinal, d'Alexandre Galine, mise en scène Lev Dodine, du 9 au 12 mars.

Roberto Zucco, de Bernard-Marie Koltès, mise en scène Lluis Pasqual, du 23 au 27 mars.

Théâtre Nanterre-Amandiers, *Tchekhov acte III*, d'Anton Tchekhov, mise en scène Anastasia Vertinskaia et Alexandre Kaliaguine, du 7 mars au 8 avril.

Conservatoire national supérieur d'art dramatique, *l'Américaine* (lecture), de Nicolas Koliada, le 14 mars à 18 h 30. *La Partie d'échecs* (lecture), d'Alexei Chipenko, le 14 mars à 20 heures. *Le Tribunal* (lecture), de Vladimir Voinovitch, le 15 mars à 18 h 30. *La Nuit de Walpurgis ou les Pas du commandeur* (lecture), de Venediktov Erofeev, le 15 mars à 20 heures.

AVRIL : Odéon-Théâtre de l'Europe, *la Cerisaie*, d'Anton Tchekhov, mise en scène Lev Dodine, du 5 au 10 avril.

MAI : Odéon-Théâtre de l'Europe, *Baraque de foire*, d'Alexandre Blok, mise en scène Ivan Popovski, du 3 au 14 mai.

SEPTEMBRE : *Le Phénix*, de Marina Tsvetaeva, mise en scène Lluis Pasqual.

★ *Odéon-Théâtre de l'Europe*. *Place de l'Odéon*, 6[e]. Du mardi au samedi à 19 h 30 ou 20 h 30. Matinées samedi et dimanche à 15 heures. Tél. : 44-41-36-36. 50 F à 165 F. Métro : Odéon. Conservatoire national supérieur d'art dramatique. 2 *bis*, rue du Conservatoire, 9[e]. Tél. : 42-46-12-91. Entrée libre, dans la mesure des places disponibles. Métro : Bonne-Nouvelle. MC 93 Bobigny. 1, bd Lénine, 93000 Bobigny. Du mardi au vendredi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 48-31-11-45. 90 F à 130 F. Métro : Bobigny-Pablo Picasso. Théâtre Nanterre-Amandiers. 7, avenue Pablo-Picasso, 92000 Nanterre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 46-14-70-00. Relâche les 1[er], 2, 3 et 4 avril. RER : Nanterre-Préfecture.

DANSE

« CAMINOS ANDALUCES », BALLET DE CRISTINA HOYOS, AU CHATELET

LA FUREUR DES CORPS

Qu'est-ce que le flamenco ? Après les ballets à grand spectacle, comme « Carmen » ou « Noces de Sang », du bel Antonio Gades, le désir d'un retour aux sources, à l'authentique, se manifeste aujourd'hui. Cristina Hoyos n'échappe pas à cette tendance : pour « Caminos andaluces », elle s'est arrêtée dans les villes gitanes d'Andalousie, là où le flamenco est né, là où il a gardé sa vivacité, flamboiement des corps et des voix.

ON raconte à Séville qu'il arrive aux Gitanes de « raccompagner » à l'aéroport des Américaines moins préoccupées d'apprendre le flamenco que de tourner autour de leurs maris. Les filles de Kansas-City se plaisent à jouer Ava Gardner dans *la Comtesse aux pieds nus*. L'Andalousie est remplie de ces étrangères fascinées, et Séville regorge de filles à la longue chevelure brune qui ne sont autres que des Japonaises. La plus importante *pena flamenca*, hors péninsule ibérique, se trouve à Tokyo. Le génial Kazuo Ohno, en dansant toute sa vie son hommage à La Argentina, est la preuve incarnée de cette folle adoration. Et Shoji Kojima, rentré au Japon en 1976 après avoir étudié en Espagne, continue la tradition. La critique nipponne parle de néo-flamenco.

Cette fascination, qui rime avec *aficion*, naît lors de l'arrivée des premiers Gitans en Andalousie, signalée en 1462, autour de la ville de Jaen, au nord de la province. Ces nomades séduisent autant qu'ils inspirent la crainte et la jalousie. Ce sont des hommes libres qui travaillent les métaux, et ils parlent le *calo*. Au tournant du XVIe siècle ils sont pourchassés ou parqués dans des « gitaneries », avec ordre de travailler aux champs et d'abandonner leur langue.

Charles III, en 1783, désireux de les assimiler, leur donne le droit de s'établir, à nouveau, là où ils le veulent. En majorité, ils choisissent la basse Andalousie, un triangle qui relie Moron de la Frontera, Jerez et Lebrija. Gitans et Andalous ont tout pour s'entendre : ils partagent la même pauvreté, le même goût pour la fête, la musique et la danse, la même culture orale, faute de savoir lire et écrire.

Commence alors un lent et passionnant processus de sédentarisation et d'intégration. La culture musicale et chorégraphique des opprimés essaime, s'enrichit et se transforme, fortifiée par les apports andalous et arabes ; elle devient bientôt celle de la majorité sous le nom de flamenco, à la fin du XVIIIe siècle. Il symbolise depuis, au yeux du monde entier, la culture andalouse. Un art du chant et de la danse extrêmement pur, primitif, fruit des méandres des migrations, des mélanges dus aux conquêtes, des interdits. Un art aux filiations multiples qui le rattache à la vallée de l'Indus – d'où est parti le peuple nomade –, à Byzance, aux rythmes des musiques orthodoxes grecques, aux mélopées savantes arabo-andalouses.

Le flamenco et la danse orientale ont des airs de famille. Tous deux sont le creuset du tourbillon des corps : les danseuses qui divertissent les empereurs romains se nomment les *gades*, nom qu'elles doivent à leur ville d'origine, à savoir Cadix. Et c'est Zyriab, le poète de Bagdad, qui, au IXe siècle, introduit la guitare en Andalousie. Les Gitans, pendant longtemps, dansent en frappant le sol avec un bâton, le *palo seco*, c'est-à-dire sans musique. Tout comme les esclaves dans les plantations du sud des Etats-Unis tapent dans leurs mains pour accompagner les danses.

L'art flamenco va droit à l'essentiel : les chants parlent d'amour, de celui porté à la mère ou à la femme aimée, d'érotisme et de mort. Il est art de la complainte *(siguirya)* et art de la joie *(alegria)*. Entre ces deux pôles s'exprime toute la gamme des expressions du cœur. La guitare suit le chant, et le chant se plie à la danse. Cette dernière est épurée. Le Gitan pendant longtemps doit se cacher pour danser. Il a pris l'habitude d'évoluer dans un mouchoir de poche, ce qui explique la retenue des corps et ces explosions aussi violentes que fulgurantes. C'est une danse ascendante, spiralée. Les mains expriment des accents célestes, tandis que les jambes, puissantes, capables d'accélérations et de brusques décélérations, paraissent s'arrimer à la terre pour contenir l'excès de volupté qui, soudainement, arque la taille, s'empare des hanches et des épaules.

Le flamenco est un éclat. Il y a environ cinq ans, à la *pena flamenca* de Paris, rue des Vignoles, quelques aficionados sont réunis pour admirer Juana Amaya, danseuse gitane de la nouvelle génération, vingt-trois ans. En route pour Lille, elle a promis de s'arrêter à Paris. Après deux heures d'attente et moult *fino* (vin blanc), elle a fini par arriver. Elle dansera une séquence époustouflante de deux minutes, montre en main. L'Espagnole a su mettre toute sa colère – à l'évidence, elle n'avait pas l'envie de se montrer – dans ses évolutions. Deux minutes pour un flamenco de fureur, martelé d'un *zapateado* (batterie des pieds) de démon. Le spectateur se remettait à peine de son émotion que Juana Amaya, elle, était déjà partie...

Le XIXe et le début du XXe siècle – sous l'influence d'intellectuels et d'artistes comme Federico Garcia Lorca et Manuel de Falla – est l'âge d'or du flamenco. C'est l'époque des *cafés de cante* mis à la mode par l'Italien Silverio Franconetti. Son café est situé rue Rosario à Séville. A Barcelone, le Gran Teatro del Liceo ouvre en 1847. La vie flamenca élit domicile à la Villa Rosa, ouverte par le guitariste Miguel Borrull. El Mellizo de Cadix, Chacon, Manuel Torre ou Pastora Pavon, dite La Nina de los peines (la Fille aux Peignes), y triomphent. Les étoiles de la danse ont pour nom Juana Vargas, dite La Macarrona, Concha Borrull, Paco et Vicente Reyes, Carmen Amaya, surnommée La Capitana – elle affectionne le vêtement d'homme et le chapeau à bords plats.

Paris, Londres, New-York tombent sous le charme flamenco. Diaghilev, toujours à l'avant-garde, met la *farucca* à l'honneur dans *le Tricorne* (1919), ballet inspiré d'une histoire populaire espagnole, dans des décors de Picasso. En 1936, Antonia Mercé, La Argentina, se produit à l'Opéra de Paris dans *l'Amour sorcier*. Et Vicente Escudero est alors le danseur espagnol le plus célèbre. Le franquisme viendra freiner cette expansion, qui reprendra pourtant après la deuxième guerre mondiale, avec le couple Rosario et Antonio, La Chunga, nièce de Carmen Amaya, Flora Albaïcin. Aujourd'hui, les ténors du flamenco sont El Chocolate, Camaron de la Isla, El Lebrijano. Et la voix de Lole est comparée à celle, inégalée, de La Nina de los peines.

A Jerez, l'occupation principale des enfants, dans la rue, est de « jouer au flamenco ». C'est dans cette ville que se trouve le musée du flamenco et la chaire la plus réputée de flamencologie. A Séville, il n'y a pas longtemps, on voyait au sortir des soirées de la Biennale la silhouette du chanteur Antonio Mairena, entouré comme une icône, tandis que le danseur-chanteur Miguel Funi, véritable anthologie du flamenco gitan familial, celui qui se danse au cours des fêtes, s'éloignait avec les siens. Et El Cojo (Le Boiteux), légendaire danseur du quartier de Triana à Séville, vivait encore. Triana a été livré aux promoteurs et les Gitans relogés dans les HLM du Polygone sud.

Aujourd'hui, le clan d'El Farucco est celui qui a trouvé, en spectacle, la distance parfaite entre la mise en scène et l'authenticité du flamenco tel qu'il est dansé en privé. Miguel Alcala, dessinateur et spécialiste du flamenco, signale une enfant prodige, née en 1981, à Villeurbanne, dans la banlieue de Lyon : Sabrina Romero, au travail depuis l'âge de quatre ans !







PHOTOS MARIE-NOËLLE ROBERT

Bien que le *flamenco puro* soit avant tout une expression spontanée des états de l'âme – expression le plus souvent individuelle ou duelle –, Mario Maya, Antonio Gades, et sa danseuse-vedette Cristina Hoyos, ont essayé de le styliser, et d'y introduire des éléments narratifs. *Noces de sang* et *Carmen*, spectacles vivants d'Antonio Gades, ont conquis un large public.

Un succès amplifié par les versions filmées que le réalisateur Carlos Saura a données de ces deux ballets. A Madrid, sur le tournage de *Carmen*, Cristina Hoyos, évincée du rôle principal au profit de l'actrice Laura del Sol, apprenait pourtant patiemment à cette dernière la beauté altière d'une torsion du buste.

Mais il y eut de la rumba dans l'air... Peu de temps après, elle montait sa propre compagnie, et Gades quittait l'Espagne. Après *Suenos flamencos*, spectacle montré à l'Opéra Garnier (1990), après *Yerma* (1992), la Hoyos choisit de chorégraphier un pélerinage aux sources mêmes du flamenco, *Caminos andaluces*, avec escales à Séville, Triana, Jerez, Utrera, Lebrija...

DOMINIQUE FRÉTARD

★ Théâtre du Châtelet. 1, place du Châtelet (1er). Métro : Châtelet. Ballet Cristina Hoyos, du 7 au 23 janvier, 20 h 30, les 9, 16 et 23 à 15 heures. De 60 à 210 F. Tél. : 40-28-28-40. Minitel : 3615 CHATELET.

LE SPECTATEUR

MICHEL BRAUDEAU

Les bonnes raisons

J'AURAIS bien voulu dormir avec Mme Récamier. Comme ça, une idée qui m'est venue au Louvre en découvrant son lit sur une estrade, devant lequel tout le monde fait la remarque qu'en ce temps-là les gens n'étaient vraiment pas grands. Un si petit lit avec un grand baldaquin, on est bien obligé de s'en accommoder, de prendre position en quelque sorte. Et le meuble est un chef-d'œuvre. Un des tout premiers prototypes de ce qui allait devenir, plus tard et plus lourdement, le style Empire, encore léger comme le style Directoire, un style de transition qu'on peut dire Consulat. On vient de vendre aux enchères le reste du mobilier de Mme Récamier qu'elle avait commandé à l'architecte Berthauld et aux ébénistes Jacob Frères, un ensemble unique resté jusqu'alors dans la famille de sa nièce et fille adoptive, Mme Lenormant, composé d'un guéridon à dessus de marbre, d'une paire de bergères, d'une paire de chaises, d'un tabouret en X et de la chaise longue, ô combien célèbre, sur laquelle repose encore sa postérité.

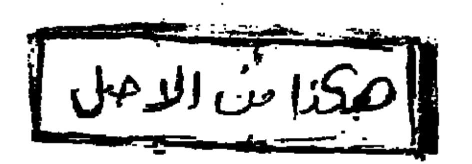
David et Gérard l'ont peinte, assise de côté, sur une chaise longue identique, appartenant à David et conservée au Louvre. Mais c'est celle-ci, adjugée en décembre sous le marteau de Me Tajan, la vraie (*le Monde* du 19 décembre). Celle que Juliette Récamier a conservée jusqu'à sa mort et malgré la ruine relative de son banquier d'époux, jusqu'à l'Abbaye aux Bois, rue de Sèvres à Paris, où elle reçut tout le gratin de son époque. L'acquéreur (pour 4 100 000 F), M. Victor Pastor, ayant aussitôt fait don au Louvre de ce lot de meubles, les collections nationales ont largement de quoi asseoir le fantôme de Mme Récamier si d'aventure elle consentait à nous fréquenter un peu. Ce qui n'est pas certain, mais somme toute assez probable. On l'imagine alanguie, en tenue de vestale romaine, couchée sur sa méridienne légendaire et consolant Chirac tout en flattant Balladur, se refusant au président et disant à Rocard *« peut-être... »*, posant pour César ou Helmut-Newton, martyrisant d'Ormesson et domptant Rinaldi.

DORMIR avec Mme Récamier, oui, à l'étroit sur sa méridienne vert lentille, blotti contre cette championne de la sieste, tellement à l'étroit d'ailleurs qu'on ne peut pas fermer l'œil et qu'on se met à bavarder, cancaner, tailler bavettes et costards. Comment elle a écarté les avances du jeune Bonaparte, avant de subir les lettres enflammées et grotesques de son frère Lucien, déjà ministre de l'intérieur, ce qui demande du courage, et de repousser ensuite les discours hypocrites et carrément menaçants de Fouché, venu en ambassadeur sexuel pour son maître, entre-temps auto-promu Napoléon empereur, ce qui relève de l'héroïsme. Comment le dépit impérial s'abattit sur la tête de l'honnête mari Récamier, qui n'obtint pas un prêt de l'Etat, curieusement, et perdit sa fortune. Elégances impériales... Comment, devenue fauchée, elle entortilla le malheureux prince Auguste de Prusse, faillit l'épouser, n'y renonça qu'après une remontrance amicale de son mari, qui lui dit que ce n'était pas bien d'aller briser le cœur d'un si jeune homme, lequel rejoignit la cohorte enchantée des soupirants éconduits qui la suivirent jusqu'au tombeau.

Parce qu'il avait plus du double de son âge quand il l'épousa, on se représente M. Récamier comme un sombre cocu (rires, évidemment, sur les bancs de l'assemblée. Il n'y a pas de quoi : le cocu est un animal rare, en voie de disparition, précieux, je vous expliquerai ça dès la semaine prochaine, si un sujet s'y prête), portant sur son front une ramure assez vaste pour qu'y nidifient des cigognes. Point. Et c'est touchant de voir comment cet homme eut l'abnégation de tout supporter de sa Juliette, de ne pas s'en montrer jaloux, de n'être jamais petit. Mme Lenormant, dans ses *Souvenirs sur sa tante*, dit de lui : *« Il ne traita jamais la jeune et innocente enfant qui portait son nom que comme une fille dont la beauté charmait ses yeux et dont la célébrité flattait sa vanité. »* Ajoutant un peu niaisement : *« Quand M. Récamier mourut, Madame Récamier crut perdre une seconde fois son père »*, phrase dont Pierre Larousse dans son *Dictionnaire du XIXe siècle*, à l'article Récamier, note qu'elle ne dit rien ou dit tout, suivant qu'on veut l'entendre.

PIERRE LAROUSSE, esprit fort, républicain farouche et doué d'un trait parfois féroce, est catégorique et perfide sur la vertu de Juliette Récamier : *« Ni les uns ni les autres ne devinrent jamais ses amants ; il y avait, paraît-il, de bonnes raisons pour cela.* [...] *Sans soulever d'une main trop brutale le voile qui cache ces petits secrets féminins, il faut bien dire que la vie tout entière de Mme Récamier serait une énigme si on n'en donnait pas le mot, qui est, du reste, facile à deviner. Dans cette circonstance comme dans bien d'autres, la vertu de cette femme aimée et qui n'aurait pas demandé mieux que d'être aimable fut aidée par une singularité de conformation physique qui, pour n'être pas très commune, n'est cependant pas absolument rare. »* Il ne manque pas de toupet, notre fameux encyclopédiste, homme de lumières et de franchise. Car enfin, qu'est-ce que ces *« bonnes raisons »* ? Il y a dans la formule un sous-entendu cauteleux dans le genre pas-de-fumée-sans-feu qui est du pire effet. Et quand il annonce, en caution de son hypothèse d'une singularité physique dont la Récamier aurait tiré la ressource d'une vertu si longue, un long passage de Sainte-Beuve censé donner la clé de l'affaire, il nous roule dans la farine. Le gros potentat critique et mauvais poète noie le poisson dans un amphigouri qui ne nous apporte rien. Qu'est-ce que cette conformation de Mme Récamier qui l'empêchait d'être aimable ? On finirait par croire qu'elle était peut-être un homme. Et encore, on ne voit pas bien en quoi cela l'eût mise à l'abri d'être aimée par certains.

Mais il y eut tant de monde dans son sillage, de Gœthe à Ampère, sans oublier notre Chateaubriand pas si évaporé que cela et dont Larousse dit drôlement : *« Si fort qu'il fût, Œdipe n'avait pas compris le sphynx, et pourtant il ne se souciait pas d'être mangé. Enfin, se sachant aimé, Chateaubriand exigea : Mme Récamier prit la fuite et alla passer deux ans en Italie »*, qu'on doit se résoudre à ignorer pour toujours le petit secret de la Récamier, dont personne n'eut mieux la confidence que les coussins de la belle méridienne. Dormir avec Juliette, donc, parce qu'il n'y avait rien d'autre à faire. ■



LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

CINEMA



D.R.

« La soif du mal » d'Orson Welles.

Tous les films nouveaux

L'Armée des ténèbres

de Sam Raimi,
avec Embeth Davidtz, Bruce Campbell, Marcus Gilbert.
Américain (1 h 34).
Interdit – 12 ans.

Troisième volet de la série *Evil Dead*, où les délires horrifiques générés par le funeste Nécronomicon sont cette fois traités sur le mode parodique.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; George V, dolby, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).
VF : Rex, dolby, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; U. G. C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount-Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; U. G. C. Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (36-65-70-41) ; Pathé-Wepler II, 18e (36-68-20-22).

Cool World

de Ralph Bakshi,
avec Kim Basinger, Brad Pitt, Gabriel Byrne, Michele Abrams, Peldre O'Connell.
Américain (1 h 39).

Quand le réalisateur des dessins animés *de la « contre-culture » californienne* des années 70 marche sur les traces de Roger Rabbit.

VO : 14-Juillet-Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83).

Indiscrétion assurée

de John Badham,
avec Richard Dreyfuss, Emilio Estevez, Rosie O'Donnell, Cathy Moriarty, Dennis Farina, Marcia Strassman.
Américain (1 h 48).

Comédie policière qui met aux prises deux flics et leur encombrante et volumineuse assistante.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; U. G. C. Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; U. G. C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; U. G. C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; U. G. C. Gobelins, dolby, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, handicapés, 14e (36-65-70-41) ; U. G. C. Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Menace II Society

de Allen
Albert Hugues,
avec Tyrin Turner, Larenz Tate, Jada Pinkett, Arnold Johnson, Vonte Sweet, Marilyn Coleman.
Américain (1 h 36).
Interdit – 16 ans.

Vie quotidienne en forme de combat pour la survie et de jeu avec la mort des adolescents noirs d'un quartier pauvre de Los Angeles.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; U. G. C. Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; U. G. C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; U. G. C. Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55).
VF : Rex, dolby, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; U. G. C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, handicapés, dolby, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).

Short Cuts

de Robert Altman,
avec Andie MacDowell, Bruce Davison, Julianne Moore, Matthew Modine, Anne Archer Fred Ward, Jennifer Jason Leigh.
Américian (3 h 05).

D'après les nouvelles de Raymond Carver, *un portrait à facettes des impasses* et des phobies américaines, cousu main par le virtuose Altman.

VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; U. G. C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; U. G. C. Rotonde, dolby, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; U. G. C. Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-88) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Grand Ecran Italie, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-13) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; U. G. C. *Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61).*
VF : Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

The Baby of Mâcon

de Peter Greenaway,
avec Julia Ormond, Ralph Fiennes, Philip Stone, Jonathan Lacey, Don Henderson, Jeff Nuttal.
Britannique (2 h 02).
Interdit – 16 ans.

Un bébé subitement apparu dans une ville frappée par la peste et la stérilité sera sacrifié aux intérêts mercantiles et jouisseurs des pouvoirs en place, au terme de cet exercice esthétique qui met la peinture dans le théâtre et le théâtre *dans le film.*

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-57-90-81).

Reprises

La Soif du mal

de Orson Welles,
avec Charlton Heston, Janet Leigh, Marlene Dietrich, Orson Welles, Joseph Calleia.
Américain, 1957, noir et blanc (1 h 48).

L'un des plus beaux plans d'ouverture de l'histoire du cinéma, une construction diabolique, la Dietrich en sorcière magnifique, le trouble derrière la porte, et Orson Welles, acteur génial du film du génial réalisateur Orson Welles. Akim Tamiroff n'était pas mal non plus.

VO : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63).

Victor Victoria

de Blake Edwards,
avec Julie Andrews, James Gardner, Robert Preston.
Américain, 1982 (2 h 15).

Sur le thème (usé) du travestissement, un modèle de légèreté, d'invention humoristique et d'émotion, grâce au tandem Edwards-Andrews.

VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

Sélection

Le Bonhomme de neige

de Dianne Jackson,
Britannique (30 min).

Pour les plus petits, un conte bref mais fin, orné de fantastique sans tape-à-l'œil.

Utopia, 5e (43-26-84-65) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33).

Bratan, le frère

de Bakhtiyar Khudoynazarov,
avec Timur Tursnow, Firus Sabsalijew, N. Arifowa, Tabarowa, R. Kurbanow, N. Bekmurodow.
Tadjik, noir et blanc (1 h 40).

Un petit train à travers un insensé paysage entre western et goulag, un adolescent qui n'est ni une marionnette ni un échantillon sociologique, l'espace et le temps, un pays inconnu (le Tadjikistan) qui devient proche sans perdre sa singularité, un vrai cinéaste découvert dès son premier film, splendide et simple.

VO : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Les gens normaux n'ont rien d'exceptionnel

de Laurence Ferreira Barbosa,
avec Valeria Bruni-Tedeschi, Melvil Poupaud, Marc Citti, Claire Laroche, Frédéric Diefenthal.
Français (1 h 43).

Porté avec justesse par l'épatante Valeria Bruni-Tedeschi, une plongée dans ces bas-côtés de la vie quotidienne qu'on appelle la folie pour ne pas les voir.

Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

Libera me

de Alain Cavalier,
avec Annick Concha, Pierre Concha, Thierry Labelle, Christophe Turrier, Philippe Tardif, Cécile Haas.
Français (1 h 20).

Aux confins de la chorégraphie d'un idéal et du minutieux labeur des combats de chaque jour, un hymne sans parole à l'esprit de résistance.

Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

Le Maître de marionnette

de Hou Hsiao Hsien,
avec Lin Chung, Cheng Kuei-chung, Cho Ju-wei, Hung Liu, Bai Ming-hwa, Tsai Chen-nan.
Taiwan (2 h 22).

Pour évoquer 40 ans d'histoire de son pays à travers l'existence d'un marionnettiste, l'un des grands réalisateurs d'aujourd'hui déploie toutes les ressources du cinéma, avec une intelligence, une délicatesse et un sens de la beauté extrêmes-orientaux.

VO : Ciné-Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

Meurtre mystérieux à Manhattan

de Woody Allen,
avec Alan Alda, Woody Allen, Anjelica Huston, Diane Keaton, Jerry Adler, Joy Behar.
Américain (1 h 48).

Woody Allen prend à partie le genre du *mystery murder* pour une hilarante variation dans les passages souterrains entre la vie et la fiction.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; U. G. C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; U. G. C. Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; U. G. C. Triomphe, handicapés, dolby, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76) ; U. G. C. Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, handicapés, 15e (45-75-79-79) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).
VF : Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55).

Smoking/No smoking

de Alain Resnais,
avec Sabine Azéma, Pierre Arditi.
Français (2 h 20 et 2h25).

Sur le mode ludique et aléatoire des infinies possibilités du récit, Alain Resnais construit en deux films une machine à explorer le temps, les gens, et le cinéma. A voir dans l'ordre de son choix, mais à voir.

Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, handicapés, dolby, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins bis, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38).

Un monde parfait

de Clint Eastwood,
avec Kevin Costner, Clint Eastwood, Laura Dern, T. J. Lowther, Keith Szarabajka, Leo Burmester.
Américain (2 h 18).

Eastwood dynamite en douce les règles du film de poursuite pour une balade désespérée dans les rêves cassés de l'Amérique.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; U. G. C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55) ; U. G. C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; U. G. C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; U. G. C. Gobelins, handicapés, dolby, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; U. G. C. Maillot, dolby, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61).
VF : Rex, dolby, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; U. G. C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; U. G. C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; U. G. C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Festival

Pagnol dans ses meubles

Chez lui, à Marseille, l'écrivain-dramaturge-cinéaste-producteur fait l'objet d'une rétrospective qui permet, mieux que ne l'indique le titre de la manifestation « Un auteur à la caméra », de passer en revue les rapports variables, souvent féconds, parfois appauvrissants, entre les différentes facettes du travail de Marcel Pagnol. Tour à tour, ou parfois en même temps, adaptateur de sa prose et de son théâtre à l'écran, créateur de pur cinéma, promoteur de son « petit monde », chef de troupe, artiste et homme d'affaires, homme de plume, de mots, pas toujours d'images, Pagnol reste un cas unique, et à de multiples égard passionnant, de l'histoire du cinéma français.

Du 5 au 25 janvier à la Maison méditerranéenne de l'image. Centre de la Vieille-Charité. Tél. : 91-56-08-09.

Séance spéciale

Vautier à la Vidéothèque

Vétéran du cinéma militant, compa*gnon de route, d'armes et d'images* des combattants de l'indépendance algérienne puis activiste basé dans sa Bretagne natale, René Vautier n'a pas souvent droit à une diffusion « normale » dans les salles. Et moins encore sur le petit écran, comme *l'indique le titre* de la rétrospective que lui offre la SCAM à la Vidéothèque, « Pas vu à la télé », qui regroupe un montage de ses réalisations, avant un débat avec le cinéaste.

Le 11 *janvier* à 20 h 30 à la Vidéothèque de Paris. Tél. : 40-26-34-30

La sélection « Cinéma » a été établie par Jean-Michel Frodon

Les entrées à Paris

Semaine « à cheval » sur les *deux années, semaine privée de* nouveaux films (les années précédentes, des outsiders avaient pourtant profité de cette conjoncture particulière...), semaine qui, comme toujours en période de fêtes, concentre le succès sur quelques titres qui sont – originalité de cette fin de 93 – tous américains : *Aladdin* (dans 46 salles), *Un monde parfait* (51 salles), *les Valeurs de la famille Addams* (45 salles) et *Beethoven* 2 (40 salles). Soit 53 % des entrées avec 40 % des écrans.

Avec encore quelque 175 000 amateurs, le dessin animé Disney a confirmé son triomphe. Son total de 1,27 million en huit semaines lui permet de dépasser, à Paris, le score de *Jurassic Park* (1,23 million), *pourtant* programmé pour être *le* succès de l'année. A 115 000, et un total de moins de 400 000 en trois semaines, le tandem Eastwood-Costner ne remplit pas tout à fait son contrat commercial. La famille-fantôme fait mieux que la famille saint-bernard avec, respectivement, 75 000 (près de *160 000 en quinze jours) et* 67 000 entrées (200 000 en trois semaines).

Loin derrière, on trouve *Little Buddha*, un peu poussif mais obstiné, avec encore 43 000 entrées en cinquième semaine (et un total de 325 000), puis *Sacré Robin des bois*, complètement à côté de la cible. Et enfin, bien solitaire, le phénomène de fin d'année, *Smoking/No Smoking*, d'une impeccable stabilité grâce à une légère augmentation du circuit porté à dix salles pour chaque film. Avec toujours un avantage à *Smoking*, qui atteint les 65 000, devançant *No Smoking* à 50 000. C'est un succès pour Resnais, mais qui ne dissimule pas la défaillance du cinéma commercial français au terme d'une année qui a vu l'immense triomphe des *Visiteurs* (2,54 millions d'entrées à Paris). Nouvel exemple de la faiblesse de l'*industrie* cinématographique nationale, capable de très beaux coups, mais incapable d'occuper en permanence le terrain.

L'année qui s'achève a également vu, de façon plus discrète, le succès de la nouvelle rétrospective consacrée à Ozu, preuve qu'il reste une curiosité pour le grand cinéma du passé. Ce dont témoigne également la longévité de l'intégrale Bergman, qui tient l'affiche depuis 89 semaines.

J.- M. F.

★ Chiffres : *le Film français.*

MUSIQUE

Classique

Mercredi 5 janvier

Haydn
Symphonie n° 39

Elgar
Concerto pour violoncelle et orchestre

Schumann
Symphonie n° 2
Lynn Harrell (violoncelle),
Orchestre de Paris,
John Nelson (direction).

Elgar est le seul musicien dont les Anglais, qui ne sont pas tendres, quoi qu'on pense, pour leur musique, parlent avec un peu d'attendrissement et presque de l'admiration. Un mélancolique. Un grand sentimental. Enfin, tout dépend de qui le joue. Un des grands concertos pour violoncelle du répertoire, en tout cas. Jacqueline du Pré lui valut sa précoce célébrité.

Salle Pleyel, 20 h 30 (+ le 6). Tél. : 45-63-07-96. Location Fnac, Virgin. De 60 F à 240 F.
Et le 8 janv. à 11 heures au Théâtre du Châtelet, « Concerto pour violoncelle et orchestre », d'Elgar, et « Symphonie n° 39 », de Haydn (concert réservé aux moins de 25 ans, 30 F, 40-28-28-00).

Aperghis
Conversations
Jean-Pierre Drouet,
Michael Lonsdale,
Edith Scob,
Claudine Brahem-Drouet (machines musicales),
Georges Aperghis (mise en scène).

Alors qu'il compose, lui aussi, son grand opéra (adaptation de *Tristes Tropiques* de Lévi-Strauss), Aperghis revient aux origines. Aux *Conversations* qui, montées il y a neuf ans à Bagnolet, tentaient un dialogue insolite où le geste, le mot, l'onomatopée, se muent en musique. Sur scène, les complices de toujours : Scob, Lonsdale et Drouet. Un régal.

Nanterre. Théâtre des Amandiers (les 5, 6, 7, 8 et 11, 21 heures ; le 9, 16 h 30). Tél. : 46-14-70-00. 110 F.

Jeudi 6

Cilea
Adrienne Lecouvreur
Mirella Freni (Adrienne Lecouvreur),
Alexandrina Miltcheva (princesse de Bouillon),
Peter Dvorsky (Maurice de Saxe),
Jean-Luc Chaignaud (Michonnet),
Fragiskos Voutsinos (prince de Bouillon).
Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris,
Maurizio Benini (direction),
Jean-Luc Boutté (mise en scène),
Caroline Marcadé (chorégraphie).

Certes, l'oeuvre de Cilea n'est pas impérissable, mais elle est le prétexte à de forts beaux numéros de chanteurs. Cette nouvelle production de la Bastille se signale par sa distribution vocale remarquable, un chef d'orchestre qui sait, comme peu, faire avancer un plateau et sa mise en scène. Plutôt que de chercher le réalisme, Jean-Luc Boutté a réduit son travail à l'essentiel. Ce « théâtre » qui fait si souvent défaut aux mises en scène d'opéra.

Opéra-Bastille, 19 h 30 (+ le 10). Tél. : 44-73-13-00. De 60 F à 570 F.

Vendredi 7

Berio
Sequenza X

Cage
Amores

Crumb
Music for a Summer Evening

Stravinsky
Concerto pour deux pianos
Solistes de l'Ensemble Inter-Contemporain.

Un programme très IRCAM nouvelle manière, mélangeant œuvres nouvelles et classiques contemporains.

Centre Georges-Pompidou, 18 h 30. Tél. : 44-78-13-15. 90 F.

Mozart
Sérénade KV 525 « Eine Kleine Nachtmusik »

Britten
Sérénade op. 31

R. Strauss
Concerto pour hautbois et petit orchestre
Métamorphoses
David Rendall (ténor),
Jean-Louis Capezzali (hautbois),
Hervé Joulain (cor),
Orchestre philharmonique de Radio-France,
Marek Janowski (direction).

La *Sérénade pour ténor, cor et orchestre* de Britten est une œuvre injouable, inchantable, sur laquelle pèse le poids de grands Anglais, Pears et Tuckwell, qui l'ont enregistrée. Comme il l'aurait fait à Dresde, qui possède l'un des meilleurs cornistes du monde, Marek Janowski s'est adressé à l'un des cors solos du Philharmonique. David Rendall, ténor mozartien, lui donnera la réplique. Hervé Joulain est peut-être bien l'un des meilleurs cornistes d'Europe.

Maison de Radio-France, 20 h 30. Tél. : 42-30-15-16. 120 F.

Dimanche 9

Schapira
Vagues, création

Wolff
Symphonie n° 5, création

Bacri
Vita et Mors, création
Sylvie Sulle (mezzo-soprano),
Orchestre philharmonique de Radio-France,
Arturo Tamayo (direction).

Trois commandes de Radio-France, en création, dans la série de fin de soirée « Espace contemporain » (une heure de concert environ). Remarquez la référence à Gounod pour l'œuvre avec mezzo de Nicolas Bacri.

Maison de Radio-France, 18 heures. Tél. : 42-30-15-16. Entrée libre.

Debussy
En blanc et noir

Xenakis
Psappha

Stockhausen
Zyclus

Louvier
Isoli di numeri

Bartok
Sonate pour deux pianos et percussion
Ensemble de l'Itinéraire.


ANTOINE VITEZ
Georges Aperghis, maître d'œuvre des « Conversations », reprises à Nanterre.

C'est fou comme se multiplient les concerts de musique contemporaine cette saison. L'Ensemble de l'Itinéraire, groupe désormais fixé à Massy, revient à l'Auditorium de la rive gauche dans un programme varié à souhait, autour du piano et de la percussion.

Auditorium Saint-Germain. 17 h 30. Tél. : 46-33-87-03. 60 F.

Brahms
Quatuor pour piano et cordes op. 60

Fauré
Quatuor pour piano et cordes op. 15
Quatuor Kandinsky.

Le quatuor avec piano est un effectif au son assez épais, qui joue sur l'énergie, les trois cordes le plus souvent alliées contre le gros piano. Fauré passe souvent pour le roi de cette formation. Brahms a fait mieux.

Salle Gaveau, 11 heures. Tél. : 49-53-05-07. 110 F.

Lundi 10

Schubert
Lœwe
Schumann
Wolf
Lieder
Hermann Prey (baryton),
Michael Endres (piano).

Papageno inoubliable, plus allemand que nature, le baryton possède sur scène un don rarissime : celui de faire rire. Mais, ce soir, place au lied. A l'intériorité.

Salle Gaveau, 20 h 30. Tél. : 49-53-05-07. De 120 F à 350 F.

Purcell
Bevin
Johnson
Ferrabosco
Fantaisies pour violes
Ensemble Hespérion XX,
Jordi Savall (direction).

Première soirée d'une série de cinq qui réuniront Jordi Savall et ses amis autour d'un thème, celui de la conquête de la subjectivité en Europe, entre 1620 et 1820. Soit deux siècles de musique parcourus, avec le souci de perfection qu'on leur connaît, par des musiciens, le Catalan Savall en tête, représentant, à quarante-cinq, une vingtaine de nationalités.

Auditorium du Louvre, 20 h 30. Tél. : 40-20-52-29. 130 F.

Dusapin
Fist
Hop'
Coda
Niobé
Marie Angel (soprano),
Groupe vocal de France,
Ensemble InterContemporain,
Pascal Rophé (direction).

Les œuvres pour groupe vocal de Pascal Dusapin : sa préparation patiente au grand opéra. Après *Roméo et Juliette*, un second est en train.

IRCAM, 20 h 30 (+ le 11). Tél. : 44-78-48-16. 90 F.

Régions

Bordeaux

Hindemith
Métamorphoses symphoniques

Saint-Saëns
Concerto pour violon et orchestre n° 3

Brahms
Symphonie n° 3
Frank-Peter Zimmermann (violon),
Orchestre national Bordeaux-Aquitaine,
Hans Graf (direction).

Mickey Rooney du violon, Frank-Peter Zimmermann est l'un des interprètes que l'on s'arrache en ce moment. Le programme est une sorte d'archétype du grand concert symphonique, avec la *Troisième* de Brahms en prime. Attention aux syncopes !

Les 5 et 6. Palais des sports, 20 h 30. Tél. : 56-48-58-54. 100 F.

Lille

Penderecki
Concerto pour violoncelle n° 2

Dvorak
Symphonie n° 8
Boris Pergamentchikov (violoncelle),
Orchestre national de Lille,
Krzysztof Penderecki (direction).

Le compositeur polonais vient en personne diriger son concerto pour violoncelle. Quoi qu'on pense de l'expressionnisme qui lui sert à dénoncer les horreurs de ce siècle, la venue de cette importante figure est une sorte d'événement.

Le 11. Le Nouveau Siècle, 20 h 30. Tél. : 20-12-82-40. 120 F.

Lyon

R. Strauss
Le Bourgeois gentilhomme
Mort et Transfiguration

Mahler
Symphonie n° 10, adagio
Orchestre national de Lyon,
Emmanuel Krivine (direction).

L'Orchestre de Krivine s'est lancé – qui l'oublierait ? – dans un cycle mahlérien complet. Richard Strauss y est, stylistiquement, un invité logique.

Les 6 et 8. Auditorium Maurice-Ravel, 20 h 30. Tél. : 78-60-37-13. De 70 F à 250 F.

Strasbourg

Mahler
Symphonie n° 7 « Chant de la nuit »
Orchestre philharmonique de Strasbourg,
Eliahu Inbal (direction).

Pour Mahler, Inbal possède tous les galons, et toutes les exigences. L'Orchestre strasbourgeois a, dans ce répertoire, une tradition.

Les 6 et 7. Palais de la musique et des congrès, 20 h 30. Tél. : 88-52-18-45. De 105 F à 195 F.

Toulouse

Verdi
Requiem
Léona Mitchell (soprano),
Nadine Denize (mezzo-soprano),
Roberto Alagna (ténor),
Carlo Colombara (basse),
Chœurs Orfeon Donostiarra,
Orchestre national du Capitole de Toulouse,
Michel Plasson (direction).

Il y a des chanteurs, des chœurs, de l'émotion, du théâtre, en un mot. Michel Plasson est de ces chefs à vous faire pleurer dans le très théâtral *Requiem* de Verdi.

Le 7. Palais des sports, 20 h 30. Tél. : 61-22-80-22. De 65 F à 220 F.

Jazz

Palantino Quartet

Maintenant que *« des mortels la multitude vile, sous le fouet du plaisir, ce bourreau sans merci, a cueilli des remords dans la fête servile »*, retour aux choses sérieuses : le jazz à la Villa, où Aldo Romano, redevenu *persona grata* en ce temple de la bonne éducation, conduit sa squadra Palantino (avec Paolo, Fresu, trompette, Michel Benita, basse, Glenn Ferris, trombone). Pour tous publics, pour tous les goûts, pour les plus déliés.

Du 5 au 8. La Villa, 22 h 30. Tél. : 43-26-60-00.

Mal Waldron Trio

Un pianiste qui a commencé saxophoniste (il est né en 1925 à New-York) ne phrase pas comme les autres. Un compositeur qui a débuté avec Ike Quebec avant de rejoindre la cohorte du rhythm'n'blues ne balance pas comme les autres. Un accompagnateur qui rejoint dans le même temps Charles Mingus et Billie Holiday ne pense pas comme les autres. Un exilé qui rencontre Eric Dolphy avant de parcourir le vaste monde ne rit pas comme les autres. Mal Waldron ne fait rien comme tout le monde, même pas comme les autres pianistes.

Les 7 et 8. Latitudes Saint-Germain, 22 h 30. Tél. : 42-61-53-53.

Rock

Eddy Mitchell

Eddy Mitchell poursuit sa course autour de Paris par étapes. Il s'arrête à l'Olympia pour faire le rocker, l'une de ses créations les plus réussies. Tout est dans la voix, souple et ferme, avec quand même, une mention spéciale pour le mouvement de hanche.

Du 5 au 8, 20 h 30 ; le 9, 17 heures. Olympia. Tél. : 47-42-25-49.

The Selecter

Résurrection d'une des formations fondatrices du ska britannique (celui de la fin des années 70). Reste à savoir si le corps est encore en bon état.

Le 7. Arapaho, 19 h 30. Tél. : 43-48-24-84.

La Muerte

Concert d'adieu du groupe endeuillé et belge. Même si le parcours de la Muerte n'a pas toujours été très réussi, il y a de quoi, en se retournant vers le passé, faire un beau spectacle.

Le 7. Rex Club, 23 heures. Tél. : 45-08-93-89.

Tournée

Stephan Eicher

Après un album un peu décevant *(Carcassonne)*, il s'agit de ne pas rater son retour en scène. Lors de sa précédente tournée, Stephan Eicher compensait un léger manque de précision par l'enthousiasme, l'énergie que lui insufflait son nouveau statut de star. Et maintenant ?

Le 7 janvier, Toulon, Zénith. Le 8, Marseille, Palais des sports. Le 9, Nice, Théâtre de verdure. Le 11, Grenoble, Summum. Le 12, Annecy, Parc des expositions.

Chanson

Louise Forestier

Collage de petits morceaux d'opéra, de comédies musicales, de chansons, le spectacle de Louise Forestier est aussi du théâtre, sans que cette excursion vers les contraintes de la mise en scène gâche la spontanéité ou la vigueur de son talent.

Les 5, 6, 7, 8, 10 et 11. Théâtre de Dix-Heures, 22 h 30. Tél. : 46-06-10-17. 140 F.

Andres Ramos

Dix-huit ans, de longs cheveux, un sourire d'ange, les yeux cernés, une voix chaleureuse et la force, et la ferveur de la jeunesse : Andres Ramos est revenu aux Trottoirs de Buenos-Aires, où on l'a découvert l'an dernier. Il chante la tristesse, l'amour, la rage, la révolte ; il chante le tango, accompagné par Gustavo Beytelmann, Roberto Tormo, Gilberto Pereyra. Il est là jusqu'au 29 janvier, c'est une chance.

Du mardi au samedi. Trottoirs de Buenos-Aires, 22 h 30. Tél. : 40-26-29-30.

Tournée

Arthur H et son Bachibouzouk Band

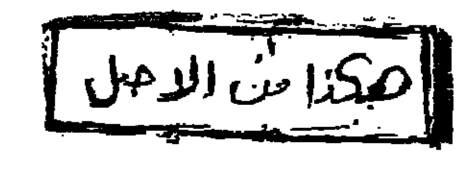
En janvier 93, Arthur H et le Bachibouzouk Band créaient leur nouveau et luxuriant spectacle au Magic Mirrors, chapiteau cabaret installé spécialement pour eux dans le parc de La Villette. Avec son orchestre à tendance cuivrée, ses bricolages de radio-amateur, son Cristal Bashet et ses ondes Martenot, Arthur H retrouve le confort douillet et somptueux de ce chapiteau et fait son music-hall à Amiens et à Nîmes.

Les 10, 11, 12, 13 et 14 janvier, à Amiens, le Magic Mirrors. Le 18, Perpignan, Théâtre municipal. Les 20, 21, 22 et 23, Nîmes, le Magic Mirrors.

La sélection « Classique » a été établie par Anne Rey.
« Jazz » : Francis Marmande.
« Rock » : Thomas Sotinel.
« Chanson » : Véronique Mortaigne.







DE LA SEMAINE

THEATRE

Spectacles nouveaux

Agnès

de Catherine Anne,
mise en scène de l'auteur,
avec Pascale Caemerbeke, Marie-Armelle Deguy, Simon Duprez, Jean-Claude Durand, Françoise Fouquet, Sava Lolov, *Catherine Oudin, Fanny Pont,* Stéphane Rongeot, Emmanuelle Schaefer et Hélène Surgère.

Comédienne, Catherine Anne est ici auteur et metteur en scène, mais ce n'est pas la première fois.

Théâtre Gérard-Philipe, 59, bd Jules-Guesde, 93000 Saint-Denis. A partir du 7 janvier. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 42-43-17-17. 80 F et 100 F.

Boby

d'après Boby Lapointe,
mise en scène de Jean-Louis Hourdin,
avec Isabelle Caubère, Stéphane Delbassé, Gérard Guillaumat et la Fanfare du Loup.

Les jeux avec les mots de Boby Lapointe ont enchanté l'après (seconde)-guerre.

Maison de la culture, 1, bd *Lénine,* 93000 Bobigny. A partir du 5 *janvier.* Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 48-31-11-45. 95 F et 130 F.

Le Constructeur Solness

d'Henrik Ibsen,
mise en scène d'Eloi Recoing,
avec Aurélien Recoing, Magali Renoire, Fabienne Perineau, Denis Loubaton, Max Vialle, Benoît Lepecq et Nathalie Fillion.

Ibsen : portrait au noir d'une bourgeoisie veillie, d'un homme désemparé. d'individus que ronge leur passé.

Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93000 Aubervilliers. A partir du 7 janvier. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 48-34-67-67. De 70 F à 120 F.

Le Conte d'hiver

de William Shakespeare,
mise en scène de Stéphane Braunschweig,
avec Pierre-Alain Chapuis, Olivier Cruveiller, Irina Dalle, Sophie Daull, Jean-Marc Eder, Christophe Guichet, Yedwart Ingey, Chantal Lavallée, Vincent Messoc et Léon Napias.

Créée à Orléans, cette comédie d'intrigues compliquée, féerique et acerbe, est devenue d'une merveilleuse luminosité poétique. Un vrai charme.

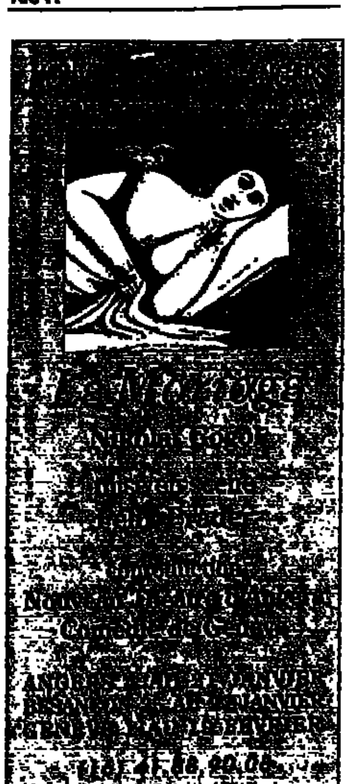
Théâtre, 41, av. des Grésillons, 92000 Gennevilliers. A partir du 7 janvier. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 heures, le dimanche à 17 heures. Tél. : 47-93-26-30. 110 F et 130 F.

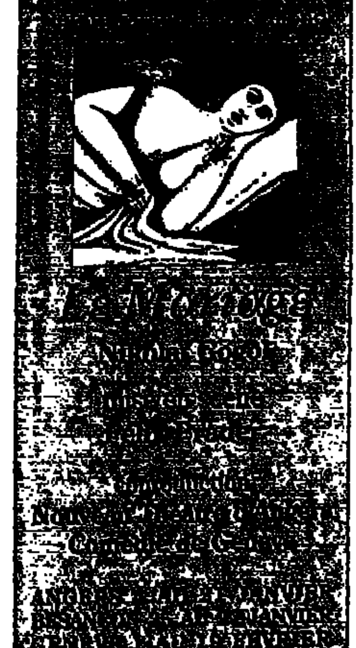
Enfonçures

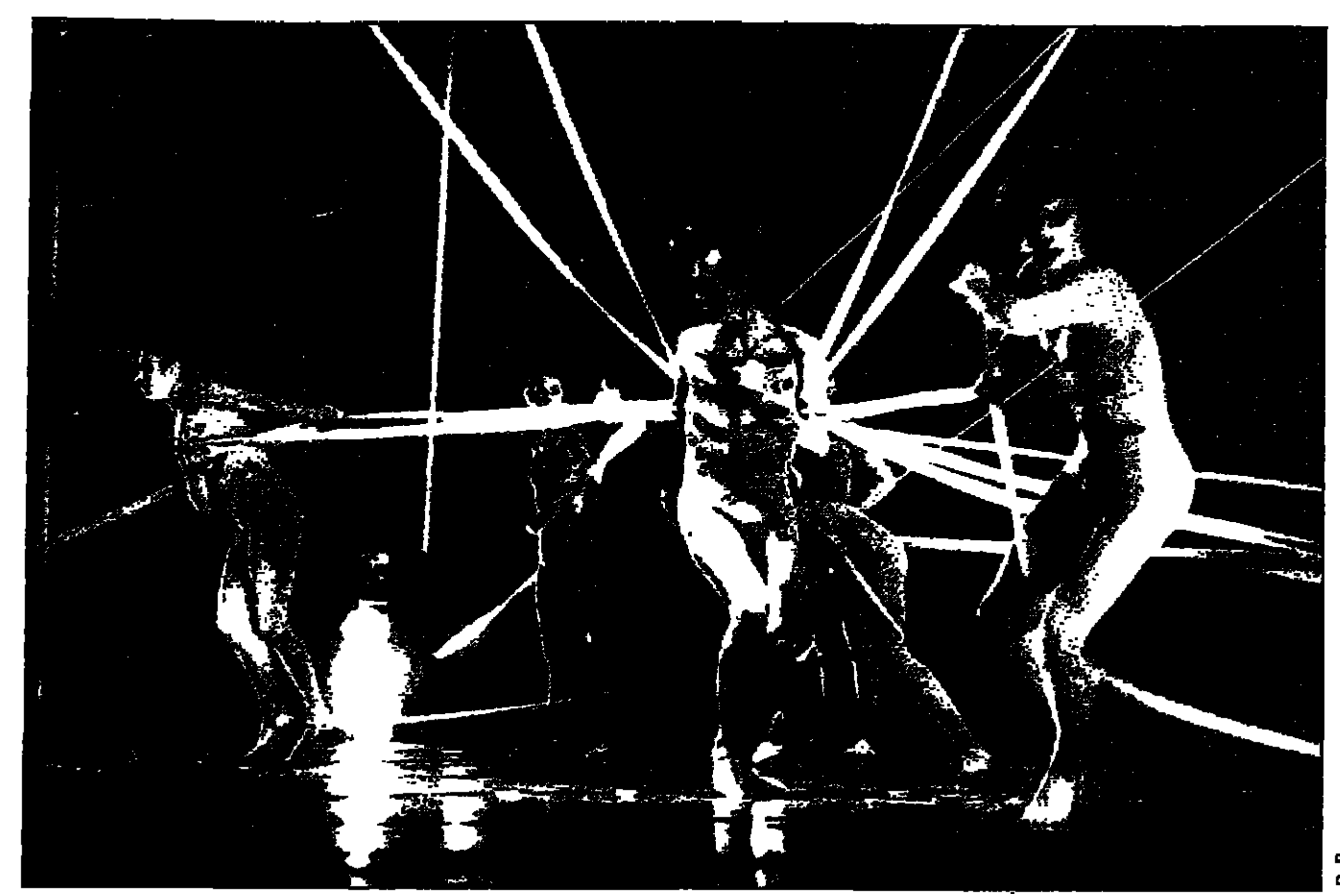
de Didier-Georges Gabily,
mise en scène de l'auteur,
avec Catherine Baugué, Ulle Baugué, Agnès Belkadi, Catherine Benhamou, Pascale Beysert, Juliette Bineau, Hélène Corsi, Elisabeth Doll, Frédérique Duchêne, Catherine Epars, Françoise Féraud et Catherine Fourty.

Le délire poétique et les images mystérieuses autant que somptueuses de Gabily avaient intrigué le dernier Festival d'Avignon.

Bastille, 76, rue de la *Roquette,* 11e. A partir du 5 janvier. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 43-57-42-14. 70 F et 100 F.







«Tensile Involment», par l'Alwin Nikolaïs and Murray Louis Dance Company, à l'Opéra-Garnier.

D.R.

Les Estivants

de Maxime Gorki,
mise en scène de Lluis Pasqual,
avec Hélène Alexandridis, Nathalie Bécue, Patrice Bornand, Christian Cloarec, Philippe Demarle, Jean-Pol Dubois, Ariel Garcia-Valdès, Barbara Jung, Anton *Kouznetsov,* Patrick Le Mauff, Fabienne Luchetti, Jean-Michel Noirey, Mireille Perrier, Salah Teskouk, Dominique Valadié, Frédéric Van Den Driessche et Olivier Werner.

Dans un bois de bouleaux, se promènent des représentants de l'intelligentsia russe du début du siècle. Une société condamnée.

Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, 6e. A partir du 6 janvier. Les mardi, vendredi et samedi à 20 h 30, les mercredi et jeudi à 19 h 30, le dimanche à *15 heures. Tél. : 44-41-36-36. De* 165 F à 50 F.

Le Jeu de Hotsmakh

d'Itsik Manger,
mise en scène de Fabienne Gozlan,
avec Mariana Araoz, Marie-Laure Boggio, Marc Chouppart, Lisa Doppia, Christophe Filiol, Nathalie Gauffre, Jean-Pierre Petit, Laurent Rey et Cécile Zanibelli.

Dans le secret de la nuit, un conte, une légende.

Parenthèses, 65, rue de Reuilly, 12e. A partir du 11 janvier. Du lundi au samedi à 20 h 30. Tél. : 44-75-53-75. 90 F.

Lettres à un jeune poète

de Rainer Maria Rilke,
avec Niels Arestrup.

Niels Arestrup, que l'on n'avait pas vu depuis longtemps sur scène, revient avec des textes de Rainer Maria Rilke.

Bouffes du Nord, 37 bis, bd de la Chapelle, 10e. A partir du 6 janvier. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 15 heures. Tél. : 46-07-34-50. De 110 F à 40 F.

La Ménagerie de verre

de Tennessee Williams,
mise en scène d'Elisabeth Chailloux,
avec *Antoine Basier, Laurence Roy,* Nathalie Boutefeu, Frédéric Pellegeay et Michel Ries.

A La Nouvelle-Orléans, une jeune fille fragile, brisée par un homme. Une pièce atypique de Tennessee Williams.

Théâtre, 1, rue Simon-Dereure, 94000 Ivry. A partir du 10 janvier. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 46-72-37-43. Durée : 2 heures. 70 F et 110 F.

Nora

d'Elfriede Jelinek,
mise en scène de Claudia Stavisky,
avec Jean-Pierre Bagot, Daniel Berlioux, Valérie Dreville, Didier Flamand, Serge Maggiani, Laurence Mayor, Alain Rimoux, Martine Vandeville, Violette Pilot et Farida Rahouadj.

La suite de *Maison de poupée,* imaginée par la plus subversive des auteurs. Première pièce d'Elfriede Jelinek, qui manie la dérision avec une force redoutable.

Théâtre national de la Colline, 15, rue *Malte-Brun,* 20e. A partir du 5 janvier. Du mardi au samedi à 20 h 30. *Matinée,* samedi et dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-66-43-60. De 150 F à 60 F.

Les Revenants

d'Henrik Ibsen,
mise en scène de Geneviève Rosset,
avec Lise Visinand, Nicolas Rappo, Jacques Bailliart, Claude Guedj et Françoise Muranyi-Kovacs.

Intrigue complexe et qui ne craint pas le mélo, personnages torturés. Le revenant, ce pourrait être Ibsen, que l'on redécouvre.

Atalante, 10, place Charles-Dullin (impasse à gauche)., 18e. A partir du 5 *janvier. Les lundi, mercredi, jeudi,* vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 17 heures. Tél. : 46-06-11-90. 70 F et 110 F.

Roméo et Juliette

de William Shakespeare,
mise en scène de Daniel Benoin,
avec Cathy Albert, Arlette Alain, Bruno Andrieux, Sami Bouajila, Philippe Bianco, Richard Brunel, Paul Charieras, Anne Ferret, Laurence Février, Frédérick Gasc, Jean-Pierre Laurent, Valérie Marinèse et Nathalie Ortega.

L'éternel amour des amants séparés. L'éternel combat de la jeunesse contre la société.

Théâtre de l'Est parisien, 159, av. Gambetta, 20e. A partir du 11 janvier. Le mardi à 20 h 30. Tél. : 43-64-80-80. 85 F et 140 F.

Les Troyennes

de Sénèque,
mise en scène de Farid Paya,
avec Anne de Broca, Franck Dinet, Philippe Dormoy, Valérie Joly, La Goussé et Jean-Yves Pénafiel.

En alternance avec *Thyeste.* Deux tragédies particulièrement féroces, qui parlent de guerre.

Lierre-Théâtre, 22, rue du Chevaleret, 13e. A partir du 5 *janvier. Les mercredi* et samedi à 20 h 30. Tél. : 45-86-55-83. 90 F et 120 F.

Paris

Cabaret Valentin

de Karl Valentin,
mise en scène de Hans Peter Cloos,
avec Yann Collette, Mona Heftre, Denis Lavant, Patrice Praxo et Katja Rupé.

Des sketchs, des chansons, le charme sournois des cabarets munichois.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 1 h 50. De 90 F à 150 F.

Le Dictionnaire du diable

d'après Ambrose Bierce,
mise en scène de Nordine Lahlou,
avec Cécile Backès, Philippe Faure et Daniel Znyck.

Deux hommes, une femme et l'humour imperturbable d'un grand de l'Absurde, Ambrose Bierce.

Bastille, 76, rue de la Roquette, 11e. Du mardi au samedi à 19 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-57-42-14. 70 F et 100 F.

Huis clos

de Jean-Paul Sartre,
mise en scène de Michel Raskine,
avec Christian Drillaud, Arno Feffer, Marief Guittier et Marie-Christine Orry.

Deux femmes, un homme, l'amour, le *désir, l'enfer. C'est la pièce la plus fameuse* de Sartre, qui ici, engage non seulement la tête, mais les corps, et l'instinct de vie.

Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. Le mardi à 19 heures, du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 47-42-67-27. De 65 F à 140 F.

La Résistible Ascension d'Arturo Ui

de Bertolt Brecht,
mise en scène de Jérôme Savary,
avec Guy Bedos, Bernard Ballet, Roland Blanche, Michel Berto, Jacques Boudet, Jacques Debary, Jean-Claude Jay, Jean-Pierre Kalfon, Martine Mongermont, Jean-Pierre Moulin, Guy Perrot, Jérôme Savary, Daniel Langlet, Robert Lucibello, Valérie Vogt, Jean- Louis Cordina, François Delaive et Alain Frérot.

Parabole sur la prise de pouvoir par les nazis.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 3 heures. De 80 F à 150 F.

Talking Heads

d'après Alan Bennett,
mise en scène de Laurent Pelly,
avec *Christine Brücher,* Charlotte Clamens et Nathalie Krebs.

Trois monologues, d'un auteur qui pratique avec brio l'humour noir.

Théâtre Paris-Villette, 211, av. Jean-Jaurès, 19e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 42-02-02-68. De 65 F à 135 F.

Régions

Caresses

de Sergi Belbel,
mise en scène de Michel Dubois,
avec Philippe Bombled, Gérard Chaillou, Renée Cousseau, David Gabison, Joanne Genini, Emmanuelle Grangé, Sylvie Herbert, Frédéric Leconte, Florence Muller, Luc Schillinger, Elios Noël et Samuel Esneult.

La ronde du désir, du pouvoir, des relations amoureuses. Le spectacle est également donné du 11 au 15 janvier à Dijon, au Théâtre du Parvis Saint-Jean (Tél. : 80-30-12-12).

32, rue des Cordes, 14012 Caen. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 31-46-27-29. 80 F et 100 F.

Comment va le monde, môssieu? Il tourne, môssieu !

de François Billetdoux,
mise en scène de Jean-Pierre Miquel,
avec Jean-Luc Moreau, Bruno Raffaelli et Bruno Allain, Jean-Hervé Appéré, Catherine Cadet, Mathias Camison, Yvan Dautin, Claudie Guillot, Nicolas Hirsch, *Allen Hoist, Mari Laurila, Patrice Leroy,* Fabrice Mallet, Gilles Ranciteli, Frédéric Therisod, Guillaume Edé (musique et chant).

L'épopée de deux soldats, un Américain et un Français, qui parcourent l'Europe et se retrouvent au Texas. A travers eux, Billetdoux donne sa vision, ironique et sensible, du monde.

Carré Saint-Vincent, bd Aristide-Briand, 45000 Orléans. Les 6, 7, 8, 9 et 11 janvier, 20 h 30 (et les 12, 13, 14, 15 et 16). Tél. : 38-62-75-30. 116 F.

La Fin des monstres

de Jean-Paul Wenzel,
mise en scène de l'auteur,
avec Olga Abrego, Véronique Alain, Bertrand Binet, Eric Jacquet, Gérard Morel, Yann Nedelec, Julie Turin et Jean-Paul Wenzel.

Le cirque comme décor, comme symbole d'un monde généreux, cohérent, et dur. Le spectacle qui devait se jouer en décembre a dû être reculé, pour cause d'accident.

Théâtre des Ilets-Centre national de création, rue des Faucheroux, 03000 Montluçon. Les 10 et 11 janvier, 20 h 30. Tél. : 70-03-86-18. 60 F et 90 F.

Le Joueur

de Carlo Goldoni,
mise en scène de Jean-Claude Penchenat,
avec *Jean Alibert, Aziz Arbia,* Gilbert Beugniot, Laurent Boulassier, Josette Boulva, Philippe Hottier, Xavier Kuentz, Mathias Mlekuz, Louis-Basile Samier, Asil Rais et Franck Travail.

Les risibles aventures d'un drogué des cartes, malheureux au jeu, et en amour.

Le Cargo-Maison de la culture, 4, rue Paul-Claudel, 38000 Grenoble. Le 11 janvier, 19 h 30 (et les 12, 13, 14, 15 et 18). Tél. : 76-25-05-45. Durée : 3 heures. 115 F.

La sélection « Théâtre »
a été établie par
Colette Godard

DANSE

Compagnie DCA/ Philippe Decouflé

Petites pièces montées

Voici enfin à Paris ces *PPM* qui ont déjà enchanté Chambéry, Valence, Lyon et Grenoble. Oui, il y a une vie après Albertville, pour Decouflé...

Théâtre de la Ville, du 6 au 22 janvier, 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77. 95F et 160F. Quartz de Brest, les 26, 27 et 28, 20 h 30. Tél. : 98-44-10-10. 120F.

Alwin Nikolaïs and Murray Louis Dance Company

Imago (1), Noumenon, Tensile Involment, Déjà vu, Don't look back, Tent (2)

Une anthologie des pièces les plus emblématiques de «Nick l'Enchanteur», de 1953 à 1968. Patrick Dupond danse *Déjà vu,* de Murray Louis, et Pietragalla *Don't Look Back,* de Carolyn Carlson.

Opéra-Garnier, (1) les 12 et 14 janvier à 19 h 30, le 15 à 20 heures ; (2) le 13 à 19 h 30, le 16 à 14 h 30. Tél. : 47-42-53-71. De 30F à 260F.

Ballet Cristina Hoyos

Camino Andaluces

Un voyage chorégraphique et musical en pays andalou : la dernière création de la belle Cristina, une des reines actuelles du flamenco *(lire l'article de Dominique Frétard page IV).*

Théâtre du Châtelet, du 7 au 23 janvier, 20 h 30 sauf les dimanches à 15 heures. Tél. : 40-28-28-40. De 60F à 210F.

Ballet classique de Moscou (1) Compagnie Maryse Delente (2)

Giselle (s)

L'occasion de comparer la *Giselle* originale et sa relecture échevelée par Maryse Delente.

(1) Noisy-le-Grand, Espace Michel-Simon, le 13 janvier à 21 heures (le 14 : *Don Quichotte).* 49-31-02-02. (2) Montreuil, Studio Berthelot, le 8, 21 heures. Tél. : 48-70-64-63. Et le 18 à Rennes, le 27 à Lannion, le 3 février à Chambéry, le 4 à Albertville, le 18 au Mans.

Colmar

Ballet du Rhin

Aunis, La Pavane du Maure, La Grande Ville, Les Matins de Blanche, Primum Saltare.

Jacques Garnier, José Limon, Kurt Jooss, Santiago Sempere, Odile Duboc : l'éclectisme vorace et les choix judicieux du Ballet du Rhin.

Colmar, La Manufacture, les 11,14 et 15 janvier, 20 h 30. Tél. : 89-24-31-78. Et à l'opéra de Strasbourg les 3,4 et 5 février à 20 heures, le 6 à 15 heures et 20 heures. Tél. : 88-75-48-23.

Limoges

Danse Emoi, Biennale 94

La jeune danse française dans tous ses états, avec Diverrès/Montet, Mark Tompkins, Hervé Robbe, Schmid/Pernette, Claude Brumachon et beaucoup d'autres.

Centre culturel Jean Gagnant et autres salles de la ville, du 7 au 26 janvier, horaires variables. Tél. : 55-45-60-49.

Strasbourg

SOAP Dance Theater/ Rui Horta

Made to Measure

Un jeune et intéressant chorégraphe portugais aujourd'hui fixé à Francfort (sans subir le moins du monde l'influence de Forsythe) présente sous ce titre trois pièces très différentes, inspirées par Mozart, les tambours du Bronx et Etienne Schwarcz.

Le Mallion, 11 et 12 janvier, 20 h 30. Tél. : 88-27-61-71.

La sélection « Danse »
a été établie par
Sylvie de Nussac

ARTS

Nouvelles expositions

Nabis

C'est fait, les Nabis ont quitté le Grand Palais dangereux, et trouvé refuge au Musée d'Orsay. Où, pendant un mois, on pourra encore visiter l'excellente exposition de ces jeunes peintres remuants. Qui ont marqué le tournant du siècle en donnant tout à la fois, ou plus particulièrement, dans le japonisme, le primitivisme, le cloisonnisme, l'occultisme ou l'intimisme.

Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Tél. : 40-49-48-00. Tous les jours sauf lundi de 9 h 30 à 18 heures, jeudi de 9 h 30 à 21 h 45, dimanche de 9 heures à 18 heures. Du 11 janvier 1994 au 13 février 1994. 35 F.

Markus Raetz

On connaît mieux l'univers poétique de Markus Raetz par ses peintures, ses sculptures ou ses dessins que par ses gravures. L'artiste suisse, pourtant, n'a pas manqué, depuis trente ans et plus, d'aborder le champ de l'estampe. En expérimentateur, pour mieux voir, autrement, autre chose.

Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois, Paris 3e. Tél. : 42-71-38-38. Tous les jours sauf lundi et mardi de 14 heures à 19 heures. Du 8 janvier 1994 au 13 mars 1994.

Calais

John Hilliard

L'Anglais John Hilliard a glissé depuis longtemps de la peinture à la photographie, dont il a entrepris de mettre en évidence, dans les années 70, les différentes composantes. Pour approfondir le champ des images, travailler dans l'épaisseur des juxtapositions, dans le flou, le double et les reflets troublants de la réalité, qui se dérobe.

Galerie de l'Ancienne-Poste, 13, boulevard Gambetta, 62102. Tél. : 21-46-77-10. Tous les jours sauf lundi de 14 heures à 18 heures. Du 8 janvier 1994 au 13 mars 1994.

Paris

Autour d'un chef-d'œuvre de Matisse

La commande de *la Danse* pour décorer la salle principale de la Fondation Barnes tracassa Matisse pendant trois ans. Qui travailla trois versions monumentales. Celles-ci – *la Danse inachevée* retrouvée en 1992, *la Danse de Paris* exposée en permanence au Musée d'art moderne, *la Danse de Merion* mise en place à la fondation en 1933 – sont réunies pour la première fois, accompagnées d'une quarantaine d'œuvres préparatoires et de photographies du travail en cours. Un régal.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 40-70-11-10. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 19 heures, vendredi jusqu'à 21 heures. Visite commentée le jeudi et vendredi à 12 h 30, samedi à 14 h 30. Jusqu'au 6 mars. 35 F.

Jean-Michel Basquiat

De l'underground new-yorkais au vedettariat international, de Brooklyn à Soho, des graffitis à la peinture, de l'écriture au dessin, du dessin à la couleur..., la trajectoire fulgurante de Jean-Michel Basquiat (1960-1988), le « jeune artiste » par excellence des années 80, n'a pas fini de fasciner. L'exposition du musée de la SEITA réunit 70 peintures et travaux sur papier, dont nombre d'inédits appartenant à des collectionneurs privés.

Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf, Paris 7e. Tél. : 45-56-60-17. Tous les jours sauf dimanche et jours fériés de 11 heures à 20 heures. Jusqu'au 26 février. 25 F.



Markus Raetz au Centre culturel suisse.

Pierre Chareau

Première grande rétrospective d'un architecte et créateur splendide de meubles dans l'entre-deux-guerres, qui a peu produit, mais de l'original et du raffiné. Et s'est rendu célèbre en aménageant, à Paris, la maison du docteur Dalsace, dite la Maison de verre.

Centre Georges-Pompidou, galerie du CCI, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 17 janvier.

Roman Cieslewicz

Formé à bonne école (en Pologne), efficace, dans le genre coup de poing, Cieslewicz est l'auteur, depuis 1955, de plus de 400 affiches, pour le cinéma, Amnesty international ou le Centre Pompidou. Il travaille aussi pour le livre, dessine des couvertures, conçoit le graphisme de collections (par exemple 10/18). Hors commande, il se plaît dans le photomontage.

Centre Georges-Pompidou, forum, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 21 février.

De Khorsabad à Paris : la découverte des Assyriens

Parmi les découvertes que le visiteur de la nouvelle aile du Louvre pourra faire, celle de la cour de Khorsabad (Assyrie) et ses taureaux androcéphales est certainement l'une des plus spectaculaires... Une exposition du département des antiquités orientales accompagne la mise en place de l'ensemble monumental découvert il y a exactement cent cinquante ans.

Musée du Louvre, aile Richelieu, entrée par la Pyramide, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 9 heures à 17 h 15, nocturnes les mercredi et lundi jusqu'à 21 h 15. Colloque les 21 et 22 janvier. Jusqu'au 14 février. 40 F de 9h à 15h, 20 F après 15h et dim., gratuit pour les -18 ans.

L'Art populaire russe

L'exposition, qui est réalisée en collaboration avec le Musée historique d'Etat de Moscou, réunit plus de trois cents pièces : beaucoup d'objets usuels en bois sculpté et peint, beaucoup de textiles, des gravures, des peintures, des coffrets en métal, etc. fabriqués entre le seizième et le dix-neuvième siècle.

Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau, Paris 1er. Tél. : 42-33-82-50. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 11 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 17 avril. 30 F.

Robert Mangold

Après Robert Ryman et Yves Klein, c'est au tour de l'Américain Robert Mangold, un obsédé de la peinture simple, plane et monumentale comme le mur, d'être exposé à Renn, chez Claude Berri. Une rétrospective de passage, qui réunit les œuvres principales des différentes séries depuis le milieu des années 60.

Renn Espace d'art contemporain, 7, rue de Lille, Paris 7e. Tél. : 42-60-22-99. Tous les jours sauf dimanche, lundi, mardi et jours fériés de 12 heures à 17 heures, samedi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 25 juin. 30 F.

Paris ville lumière

Sous le titre un rien bateau de « Paris ville lumière », l'exposition regroupe une vingtaine de projets d'artistes pour Paris, dont ceux de Marinus Bœzem, Silvie et Chérif Defraoui, Bill Fontana, Nicolas Frize, Françoise Quardon et Keiichi Tahara répondent à une commande ferme de la ville, par des interventions « légères », presque virtuelles, relevant du modelage de sons, de lumières et d'ombres.

Espace Electra, 6, rue Récamier, Paris 7e. Tél. : 42-84-23-60. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 11 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 13 février.

Quand la peinture était dans les livres

Au XVe siècle, alors que fleurit le tableau de chevalet, le livre est en France un haut lieu de la peinture. Aussi, sans le recours aux bibliothèques qui conservent les manuscrits enluminés, nous connaîtrions mal nos grands peintres que furent Fouquet, Marmion ou Quarton.

Bibliothèque nationale, galeries Mansart et Mazarine, 58, rue de Richelieu, Paris 2e. Tél. : 47-03-81-10. Tous les jours de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 30 janvier. 30 F.

Trésors de Mongolie

De l'Altaï au Grand Khingan, la Mongolie est plus connue pour ses cavaliers et son désert de Gobi que pour ses productions artistiques, réalisme socialiste inclu. Pourtant, convertis au bouddhisme lamaïque tibétain depuis le XVIe siècle, les Mongols ont pratiqué un art étrange, que domine la figure de Zanazabar, à la fois sculpteur et chef religieux du XVIIe siècle. Découverte et dépaysement garantis.

Musée national des arts asiatiques - Guimet, 6, place d'Iéna, Paris 16e. Tél. : 47-23-61-65. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 18 heures. Jusqu'au 14 mars. 33 F (comprenant la visite du musée).

Jean-Pierre Bertrand

De photos en dessins, d'images furtives en papiers imprégnés de jus de citron, de sel ou de miel, qui, avec le temps se modifient comme toute matière vivante, Jean-Pierre Bertrand développe, depuis le début des années 70, une œuvre singulière, silencieuse, sensible. Qui peut passer pour hermétique.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-61-27. Tous les jours sauf lundi et fêtes de 12 heures à 19 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures. Projection du film « Samout et Montnefret », de Bertrand, les mercredi, samedi à 14 heures, 16 heures. Jusqu'au 30 janvier.

Régions

Angers

Le Matin des peintres

Proposer un regard nouveau sur les « primitifs » des musées d'Angers, tel est l'objectif de cette réunion d'une quarantaine de tableaux sur bois des quatorzième, quinzième et seizième siècles provenant de différentes écoles (Sienne, Florence, Avignon, Suisse, Angers, Flandres, Hollande). La moitié ne sont la plupart du temps pas exposés, certains ont été restaurés.

Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée, 49100. Tél. : 41-88-64-65. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 13 février 1994.

Annecy

Giuseppe Penone

En nourrissant son œuvre de choses de la nature naturelle et cultivée, plutôt que de culture et d'histoire, le Turinois Giuseppe Penone a pris du champ par rapport au mouvement Arte Povera dont il est issu. *Arbres*, *Mues* et *Pommes de terre*, dessins, marbres, bronzes et terres cuites... Le musée d'Annecy propose un panorama de son travail depuis trois ou quatre ans.

Musée-château, place du château, 74000. Tél. : 50-45-29-66. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 23 janvier 1994.

Bordeaux

Peinture, emblèmes et références

Le CAPC de Bordeaux fête ses vingt ans, et sa belle croissance dans l'Entrepôt Lainé. Pour l'exposition principale de cet anniversaire neuf artistes internationaux ont été retenus : Baselitz, Buren, Kounellis, Polke, Rauschenberg, Richter, Stella, Warhol. Avec le plus souvent des œuvres de la fin des années 60.

Capc - Musée d'Art contemporain - galeries Ouest et Sud, 7, rue Ferrère, 33000. Tél. : 56-44-16-35. Tous les jours sauf lundi de 11 heures à 19 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 27 février 1994.

Grenoble

Alighiero E Boetti

Le Magasin présente deux œuvres de l'artiste italien : *En alternant de 1 à 100* et *De bouche à oreille*, des histoires de carrés en progression quantitative. De la première série aux cases noircies par des élèves d'une trentaine d'écoles d'art françaises, des tisserands du Pakistan ont tiré 50 kilims. Quant à la deuxième, qui est faite d'enveloppes et de timbres, ce sont les postiers et La Poste qui en sont les artisans.

Centre national d'art contemporain, 155, cours Berriat, 38000. Tél. : 76-21-95-84. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures. Visite commentée tous les samedis à 17 heures. Jusqu'au 27 mars 1994. 8 F.

Mouans-Sartoux

C'est beau...,

Dans *C'est beau*... une citrouille, un cactus, un œuf d'autruche, du corail, une mâchoire de requin et quelques autres « curiosités » naturelles accompagnent des œuvres de Max Bill, Calderara, Schoonhoven, Honegger, Nemours, Morellet... pour voir autrement de quel bois se chauffent ces dignes représentants de l'art dit « concret ».

Espace de l'art concret, château, 06370. Tél. : 93-75-71-50. Tous les jours sauf lundi, mardi, mercredi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 13 mars 1994.

Nantes

Barry Flanagan

Le Musée des beaux-arts de Nantes fête ses cent ans dans la joie, avec Barry Flanagan, une figure de la sculpture anglaise contemporaine qui, depuis les années 60, défie la tradition (de la sculpture anglaise) et la critique, traitant de tout, du petit tas informe au grand lièvre de bronze, avec l'humour d'un pataphysicien.

Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44000. Tél. : 40-41-65-65. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 18 heures, vendredi jusqu'à 21 heures, dimanche de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 13 février 1994. 20 F.

Saint-Etienne

Entre la sérénité et l'inquiétude

Bernard Ceysson poursuit sa salutaire relecture de l'art d'après-guerre, et en particulier de l'histoire infiniment nuancée de la peinture européenne. « Entre la sérénité et l'inquiétude », qui reprend un mot de Nicolas de Staël, entend montrer les tiraillements vécus par des artistes oscillant entre tradition et modernisme, au milieu des décombres de l'Ancien Monde.

Musée d'art moderne de Saint-Etienne, La Terrasse, 42000. Tél. : 77-93-59-58. Tous les jours de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 janvier 1994.

Tours

Claude Vignon

On s'intéresse fort, ces dernières années, aux peintres du Grand Siècle. Après Vouet, Callot, La Hyre et Lorrain, c'est au tour de Vignon, le moins connu d'entre eux, de faire l'objet d'une importante exposition monographique, à Tours, où est né, il y a 400 ans, ce protégé de Richelieu.

Musée des beaux-arts, 18, place François-Sicard, 37000. Tél. : 47-05-68-73. Tous les jours sauf mardi et jours fériés de 9 heures à 12 h 45 et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 28 février 1994.

La sélection « Arts » a été établie par Geneviève Breerette
« Photo » : Michel Guerrin.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11
Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Le Monde PUBLICITE S.A.
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu. Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation
36-17 LMDOC ou 36-29-04-56
ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

ABONNEMENTS
PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-32-90 (de 8 heures à 17 h 30)

Tarif	FRANCE	SUIS.-BELG. LUXEMB. PAYS-BAS	AUTRES PAYS voie normale-CEE
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Vous pouvez payer par prélèvements mensuels. Vous renseigner auprès du service abonnements.
ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande. *Pour vous abonner*, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

« LE MONDE » (USPS - pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry – 94852 Ivry-sur-Seine – France, Second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N.Y. 12919 – 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA
INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach, VA 23451 – 2983 USA

Changements d'adresse : merci de transmettre votre demande deux semaines avant votre départ en indiquant votre numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE
3 mois ☐
6 mois ☐
1 an ☐

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Localité :
Pays :

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.
401 MQ 01 PP.Paris RP

DISQUES

Les pièces pour luth
de Johannes Hieronimus Kapsberger

Extravagances romaines

CELA doit venir des basses, de leur intensité, de la richesse de leurs résonances, de leur lenteur de dispersion dans l'espace ; cela vient aussi de la liberté d'improvisation du soliste, sa force de caractère, sa violence provocatrice, l'affirmation d'un *ego* presque exhibitionniste ; cela vient enfin, bien évidemment, d'une prise de son dont on a l'impression qu'elle a été effectuée sur plusieurs *pistes puis remixée, pour obtenir* à la fois le détail et l'intensité, l'épaisseur et la fluidité, un équilibre *a priori* impossible entre un accompagnement assuré par des instruments de la même famille, à cordes pincées, et une partie « chantée ». *Le problème* évoque de très près celui du remix de nombreuses guitares électriques, de la voix, et de plusieurs synthés. Bref, un disque rock. Une musique écrite à Rome en 1640.

Le chanteur, c'est le luth, alias théorbe, ou chitarone. Celui qui lui a dédié le recueil aujourd'hui enregistré s'appelle Giovanni Girolamo (version italienne de Johannes Hieronimus) Kapsberger. Né à Venise, il se fixe à Rome. On ignore quel genre d'homme il était. On apprend qu'il travailla pour le pape, il avait donc le sens de ses intérêts. On découvre, avec ce disque en tout point magnifique, qu'il était, musicalement, un extravagant, un excentrique, un fou de virtuosité inventée dans l'instant, qu'il avait quelques mauvais penchants pour l'exotisme et une tendresse particulière pour les formes anachroniques, qu'il rajeunissait : ainsi des « batailles » et autres pièces descriptives, passées de mode à son époque. Une « toccata arpégée », sortie d'un *Premier livre*, et évoquant sa période vénitienne (1904) le montre en finale du disque dénué dès sa jeunesse de toute sagesse harmonique, multipliant modulations osées et passages chromatiques. Le reste du CD est consacré au *Quatrième livre*, succession de pièces formellement très simples, bâties souvent sur la répétition ou la succession de motifs hétérogènes, appuyées sur une basse continue qui ne fait jamais dans la subtilité. Mais quelles envolées de guitare, quelle fantaisie au clavecin, quels jaillissements d'inspiration dans le dessus improvisé ! Le théorbe n'est plus l'aristocrate posé, attentif aux règles de la délicatesse et du bon ton, le cygne triste de Dowland. Il est une star, il est un diable. Paganini peut aller se coucher.

Les pièces les plus stupéfiantes sont celles qui, ayant subi quelque influence turque ou byzantine, associent à un style authentiquement répétitif et minimaliste une ou deux percussions, tambours, grelots, maracas, et même un flûtiau. Les musicologues ont beau prétendre qu'il n'y a pas de syncopes là-dedans mais le seul effet de décalage entre plusieurs couches rythmiques régulièrement répétées, l'oreille moderne entend du swing. Rolf Lislevand, *l'interprète (entouré d'une fine* équipe) répond dans son texte de pochette à presque toutes nos curiosités. Doté d'une technique diabolique, il réincarne avec vraisemblance le mystérieux Kapsberger.

ANNE REY

★ 1 CD Astrée Auvidis, E 8515.

Classique

Liszt

Année de pèlerinage : deuxième année, l'Italie
Michel Dalberto (piano)

Les mâchoires serrées, Michel Dalberto plonge dans l'océan pianistique lisztien. *Sposalizio*, *Il Penseroso*, la *Canzonetta del Salvator rosa*, les *Trois Sonnets de Pétrarque* que de nombreux pianistes jouent avec l'intensité d'un quidam sifflotant sur un chemin ensoleillé, le jeune Français les interprète comme s'il reconstituait les mouvements, jusque-là épars, d'une grande symphonie funèbre. Ce refus de l'hédonisme est étrange et cinglant ; cette volonté de puissance créatrice surprenante et bouleversante. Dans ce contexte, *Après une lecture du Dante* n'apparaît plus comme une pièce rajoutée, bavarde et grandiloquente, mais comme la porte des enfers. Arrau avait réussi cela dans *Dante*, mais il tendait déjà la main à Caron. Michel Dalberto prend congé en jouant *la Notte*, une musique céleste qui cite étrangement la seconde pièce de cette *Deuxième Année de pèlerinage*. Elle est extraite des *Odes funèbres*.

1 CD Denon CO-75500. Distribué par BMG.

Les escholiers de Paris

Motets, chansons et estampies du XIIIe siècle
Ensemble Gilles Binchois, Dominique Vellard (direction).

S'il faut tenir pour vrai qu'Henri Dutilleux, qui compose peu, ne se résout qu'au chef-d'œuvre, il faudra appliquer la formule à l'éditeur Harmonic Records et à l'Ensemble Gilles Binchois, qui ne consentent à publier leurs disques que lorsqu'ils en sont satisfaits. Ouvrir celui-ci inspire déjà confiance : impeccablement mis en page, son livret est imprimé sur deux papiers différents, couché couleur coquille d'œuf pour les textes (*passionnants*), bible de la Pléiade de Gallimard pour celui des pièces chantées. Une surprise, quatre pages libres en papier glacé donnent le détail du programme et, grâce à un astucieux système d'indexation, la composition de l'ensemble vocal, œuvre par œuvre. Harmonic Records attache un tel souci à la présentation de ses disques qu'Antoine Gallimard a autorisé ce microscopique éditeur à utiliser son célèbre papier crème.

Le « contenu » du disque est à la hauteur de sa présentation. La prise de son est parfaite. Réalisée avec une tête artificielle, elle respecte la disposition des chanteurs face aux micros (pour un peu, on se lèverait de son siège pour leur serrer la main). Le programme est magnifique : il réunit des pièces vocales composées à Paris au milieu du XIIIe siècle, à l'époque où s'achevaient les travaux de Notre-Dame.

A la noblesse et au peuple, les chansons monophoniques ; aux savants, les motets polyphoniques, à Dominique Vellard et son ensemble, le soin d'interpréter avec une intonation jamais prise en défaut, une jubilation contagieuse (jusque dans la prière), cette musique rarement enregistrée. Si ce disque est parfait, c'est aussi qu'interprètes et éditeur ont pris leur temps. Cinq jours pour mettre *une heure de musique en boîte*, dans le calme d'une église de la Côte-d'Or, voilà le vrai luxe.

1 CD Harmonic Records H/CD 9245. 110 F en offre spéciale, jusqu'au 31 décembre, à la FNAC.

A. Lo.

Jazz

Miles Davis

Sorcerer

Voici la réédition du disque majeur du quintet de la fin des années 60 (Miles Davis, Wayne Shorter, Herbie Hancock, Ron Carter et Tony Williams) : *Sorcerer*. Le sorcier chinois se frotte à la méditation du plus rêveur de ses saxophonistes (Wayne Shorter). Il se pique à telle de ses compositions (*Pee Wee*, en hommage au clarinettiste natif de Saint-Louis, Missouri, Pee Wee Russell). Le trio rythmique (Hancock-Carter-Williams) atteint un degré de fusion et de pression que quatre ou cinq rythmiques, pas plus, ont touché *dans l'histoire du jazz*. On croyait connaître ce disque. Un brin de causette avec un tout jeune clarinettiste, Thomas Savy, le remet en selle ; on l'écoute vingt-cinq ans après à travers lui (qui n'en a pas vingt-trois). On comprend tout. On recommande sans arrière-pensée.

1 CD Columbia 474 369-2, distribué par Sony.

Bex'Tet

Organique

Précisément, à propos de jeunesse, *de quintet et de rythmique*, voici le dernier disque de Bex, Emmanuel, orgue et accordéon. Il en joue avec sentiment et swing. C'est un disque sympathique où Guillaume Naturel (ténor, soprano) tient un rôle solide. Ça faiblit du côté de la rythmique comme le montrent l'irrégulière ligne de batterie de *Nature Boy* ou ce détail qui ne trompe pas : la partie de triangle sur *Bleu et Vert*. N'est pas Nino Cinelu, dont Miles adorait le jeu de triangle, qui veut : quand on veut parler d'un instrument très accessoire, par ignorance, on parle du triangle. En jazz, rien n'a pas d'importance. Ce sera le premier adage de 1994.

1 CD 987 608, distribué par Harmonia Mundi.

F. M.

Rock

Liz Phair

Exile in Guyville

Malgré son orthodoxie – le titre *Exile in Guyville* est une référence revendiquée à l'album *Exile on Main Street* des Rolling Stones – le rock de Liz Phair finit par révéler une personnalité marquante. Cette Américaine revitalise les formes « classiques » de ses chansons en s'y livrant sans fard. Pas de maquillage sur la production, les riffs de guitare sont secs et parcimonieux, l'ensemble se tient parfois à la limite du bancal. Une approximation, gage de sincérité. Son écriture fuit de la même façon les conventions du sentimentalisme. A l'image de P. J. Harvey, Liz Phair se donne la liberté d'exprimer sans tabou des envies viscérales. La crudité de certains textes (*Flower*) ferait rougir d'embarras le chanteur de Guns N'Roses. Ce premier album, long de dix-huit morceaux, touche autant par son espièglerie que par sa douceur sensuelle, par son ironie que par sa sensibilité. Les meilleurs titres (*Mesmerizing*, *Never Said*, *Divorce Song*) sont ceux qui transcrivent la force de ce tempérament.

1 CD Matador, distribué par Média 7. OLE 051-2

S. D.

Rap

KRS-One

Return of the Boom Bap

Ce retour de KRS-One – nom de guerre du rapper Chris Parker – est l'occasion d'étrenner une notion toute neuve : celle de rap classique. KRS-One, qui n'a pas encore trente ans, fait partie des grands anciens du rap. Après quelques errances, quelques albums pléthoriques d'agit-prop qui croulaient sous l'urgence et l'abondance des messages à transmettre, KRS-One prend le temps de se retourner sur le chemin parcouru. On sent tout au long du disque la fierté légitime d'avoir suscité une parole, une musique. Une fierté d'autant plus indiscutable qu'elle s'appuie ici sur un emploi impeccable des échantillons et des *scratches* des disques sélectionnés avec amour par DJ Premier. On revient au mystère premier du rap, à cet acte magique qui consiste à sortir une phrase musicale (la ligne de contrebasse de *Outta Here*, les trois notes de guitare de *Mad Crew*) pour en faire tout un monde, une matière à danser et à raconter. Et même, à se passer de tout, sauf de la voix, comme sur *Uh Oh*, exemple simple et sauvage de *human beat box*. On retrouve aussi les racines jamaïcaines du rap, dont KRS-One ne s'est jamais éloigné, parfois évidentes *(Mortal Thought)*, le plus souvent cachées dans des tempos plutôt lents qui cachent la tension sous l'apparence de la nonchalance.

Cette économie de la musique s'étend au discours. Après avoir beaucoup sacrifié à la tradition des prêcheurs, KRS-One revient à celle des conteurs. Chronique des années hip-hop *(Outta Here, Higher Level)*, de la vie dans le ghetto *(Black Cop, Sound of Da Police)*, ses histoires disent plus que ses sermons d'hier. KRS-One le hurle dès les premières secondes du disque : *« Nous sommes ici pour toujours »*. Il passe l'heure qui suit à démontrer pourquoi c'est la meilleure nouvelle de ce début d'année.

Jive/BMG 01241 41517 2

T. S.

Chanson

Brigitte Bardot

Initiales BB

En trois CD, accompagnés d'un livret parfaitement illustré et commenté, avec historique et discographie, voici Brigitte Bardot et son œuvre chantée : du mambo, du cha-cha, des sambas, des slows, des twists, des démarrages en trombe et une liberté de ton sans égale. Jean-Yves Billet, à qui l'on doit déjà l'intégrale de Barbara et celle de Johnny Hallyday a compilé cinquante-cinq titres originaux, en respectant la chronologie et le bon goût. De *l'Appareil à sous* à *Oh ! qu'il est vilain*, les compositions sont signées Gainsbourg, Jean-Max Rivière, Yanis Spanos, Claude Bolling et Claude Bourgeois . L'épopée chantée de Brigitte Bardot débute en 1962 avec un super 45 tours : *Sidonie*, une chanson (musique de Spanos et Rivière sur un poème de Charles Cros) qu'elle interprète dans le film *Vie privée*. Elle se termine en 1982, avec deux chansons engagées pour la cause des animaux, dont on retiendra le bien-fondé plus que la valeur artistique (*Toutes les bêtes sont à aimer*). Mais pour quelques ratés, combien de *Harley Davidson*, de *Soleil* et de *Madrague* ! *« Jusqu'en haut des cuisses, elle est bottée, et c'est comme un calice à sa beauté »*, écrivait Gainsbourg en 1968. Fraîcheur et sensualité.

V. Mo.

Musiques du monde

Mario Canonge

Trait d'union

Sachant conserver à la chanson et au jazz antillais couleur et vivacité, Mario Canonge organise des flirts poussés entre la variété, la danse, le zouk, la biguine, la salsa et la libre improvisation. A chacun de ses disques, le pianiste martiniquais ne manque d'ailleurs pas d'inviter les amis avec, ou pour qui, il a l'habitude de travailler : Jocelyne Béroard, Ralph Tamar, Tony Chasseur, Jacob Desvarieux... Avec la clarté de ton et avec le son ouvert qui marquent son style, Canonge se livre également, au fil de ses neuf titres, à quelques exercices de cha-cha, de musique balancée et créole.

1 CD RFO 08635 distribué par Mélodie

Squashbox

Le concertina zoulou et sotho en Afrique du Sud

Il faut être fou d'accordéon pour aller fouiller dans les archives des collectionneurs de musique sud-africaine, compiler vingt-cinq titres uniquement voués au culte du *squashbox* zoulou, dont le livret, très informatif, signale qu'il ressemble comme un frère au petit accordéon diatonique (*concertina*) allemand à vingt boutons. On y apprend également que l'arrivée du concertina suit le boom de l'industrie minière à la fin du dix-neuvième siècle. Un carte postale datant de 1900 donne une idée de l'ambiance du temps : quatre zoulous en costume traditionnel posant avec harmonica, accordéon, longue flûte et instrument à percussion proche du *berimbau* brésilien. Ailleurs, on trouvera de la guitare, du violon ou même de l'accordéon chromatique. Rythmes et voix libérées traduisent l'expression populaire née dans les rues des villes, sur les chemins de terre des mines et des champs. Mais aux amateurs du Johnny Clegg des premières heures ou du Paul Simon de *Graceland*, ces sonorités ne seront pas étrangères.

1 CD Silex Y225107 distribué par Auvidis

V. Mo.

ROCK

UN ENTRETIEN AVEC BRIAN ENO

COMPOSER PRODUIRE PENSER



Brian Eno.

Il y a plus de vingt ans, Roxy Music réinventait le rock. Avec, dans ses rangs, un individu en boa, à la calvitie déjà bien avancée, au maquillage outrancier. Brian Eno insuffla aux deux premiers albums de Roxy Music une folie méthodique que le groupe ne retrouva jamais. Il avait à peine vingt-cinq ans. Ensuite, il réalisa une série d'albums solo dont le générique (Robert Wyatt, Robert Fripp, John Cale...) se lit comme un bottin de l'avant-garde rock. En même temps, Brian Eno est devenu un compositeur de musique «ambient» et l'un des principaux producteurs du rock, avec à son actif les résurrections de David Bowie (1977), U2 (1991) et, plus récemment, de James. Aujourd'hui, Virgin publie deux coffrets qui retracent les principales étapes de sa carrière. Au cœur d'une maison au nord de Londres, dans une pièce pleine d'ordinateurs, devant un mur couvert de diagrammes complexes, Brian Eno parle de l'une de ses activités favorites.

«Pourriez-vous nous donner un mode d'emploi de ces coffrets?

– L'un est instrumental, l'autre vocal. A part ça, je ne sais que vous dire. C'est une jungle dans laquelle vous devrez vous frayer un chemin.

– Vous réécoutez souvent vos enregistrements?

– Pas tellement. Un peu plus les morceaux «ambient». Parce que ces morceaux se font tout seuls. Je crée un système musical et je le laisse suivre son cours. Ces morceaux demeurent intéressants pour moi, au contraire des chansons. Pour celles-ci, je mets en place chaque composant et, pendant une longue période, il m'est difficile de les écouter au-delà des détails.

– Vous avez inventé le terme «ambient» pour désigner une musique instrumentale, qui se fond dans l'environnement, descendante de la musique «d'ameublement» de Satie. Votre activité de compositeur de musique «ambient» et celle d'auteur de chansons sont complètement séparées?

– L'écriture des textes des chansons est un problème radicalement différent du reste. J'aimerais qu'il en soit autrement, mais c'est ainsi. Mes efforts ont en grande partie tendu à amener l'écriture des textes sur un théâtre d'opérations similaire à celui de l'écriture de la musique. C'est extrêmement difficile. Les gens ne réagissent pas au langage comme à des sons purs. Ils en attendent toujours une signification. J'ai toujours essayé de briser cette attente. Soit en recourant au *nonsense*, soit en utilisant des systèmes pour générer des textes. Néanmoins, dès qu'il y a une voix, il y a une personnalité. Et dès qu'il y a une personnalité, il se crée une relation entre vous et l'auditeur, on retrouve l'humain et les thèmes relationnels.

– Vous pensez que les chansons sont une forme obsolète?

– Je suis convaincu que la technologie de l'écriture des chansons est totalement obsolète. Elle est restée exactement la même depuis Chaucer ou Shakespeare. Si l'on met à part des gens comme Little Richard qui chantent en *nonsense* ou les gens qui utilisent le langage en fonction du rythme, l'écriture des chansons est victorienne, au mieux. L'approche de la musique a énormément changé, entre autres à cause de l'existence des studios d'enregistrement. Mais ceux-ci ont à peine affecté la façon dont les gens envisagent l'écriture. Par exemple, n'importe qui peut facilement réaliser un disque de musique raisonnablement écoutable. Ce ne sera peut-être pas de la grande musique, mais ça ressemblera à de la musique. Les machines qui le permettent existent, comme ces séquenceurs que vous voyez là, qui n'ont rien de mystérieux.

» Je fais des expérimentations afin de faire écrire des textes par les ordinateurs. Je veux m'éloigner de la signification. 96 % des paroles des chansons décrivent des relations entre humains, ce qui m'ennuie totalement.

– Et quel pourrait être le rôle d'un ordinateur?

– Je combine les fonctions d'un logiciel de traitement de texte. Il existe une fonction «recherche-remplace». Vous vous en servez pour remplacer tous les «i» par des «a», vous obtenez un langage étrange qui sonne un peu comme du vieil anglais. Certains mots ont une signification, fonctionnent, d'autres pas. Ensuite, j'utilise le vérificateur d'orthographe qui passe les nouveaux mots en revue et me propose des alternatives aux mots qui n'existent pas. Graduellement, je construis un texte. Et je conserve toutes les étapes de sa construction, ce qui donne des sons voisins, des rythmes constants, une qualité musicale. On obtient de beaux assemblages de langage qui gardent encore des traces de leur histoire, de la même manière que lorsqu'un bon musicien de jazz suit une progression d'accords, on peut toujours détecter l'infrastructure de la musique.

– Est-ce que vous gardez quelque principe esthétique?

– Oui, mon goût. La différence entre un musicien d'art et un musicien pop est que ce dernier a le droit d'être guidé par ses goûts. Les musiciens d'art sont obligés de se référer à des choses plus métaphysiques, l'idéologie ou des règles structurelles. Pas moi. Je dis simplement si j'aime ou si je n'aime pas.

– Tout votre travail, y compris votre musique instrumentale, relève donc de la pop?

– Pop est un drôle de mot. Je préfère dire musique vernaculaire, ce qui est aussi un drôle de mot. Par là, je veux établir une distinction entre la musique d'art, qui n'est qu'une petite fraction du monde de la musique, et tout ce que font les autres. La distinction est la suivante : la musique d'art est mue par les concepts et jugée par l'idéologie, alors que la musique vernaculaire est mue et jugée par l'expérience. Je sais, bien sûr, que les catégories ne sont pas étanches. Beaucoup de gens qui ont aimé le punk n'ont pas seulement aimé une musique mais un ensemble d'indications tendant à un mode de vie. Le tout petit monde de la musique d'art et celui de la musique vernaculaire se recoupent souvent. Mais je dirais que j'appartiens au second.

– Vous avez reçu une éducation en musique contemporaine...

– J'ai étudié les beaux-arts. Mais en Angleterre, à la fin des années 60, on trouvait une bande de compositeurs modernes qui ne trouvaient pas de travail dans les écoles de musique et enseignaient dans les écoles d'art. L'enseignement était tout à fait conceptuel. Ça n'avait rien à voir avec lire la musique, apprendre l'harmonie, plutôt avec les idées de John Cage, qui, à l'époque, étaient d'ailleurs très proches de l'œuvre de Rauschenberg. C'était très facile pour des peintres de comprendre John Cage. Beaucoup plus que pour des musiciens qui se sentaient plus menacés que nous par ces gens-là.

– Qu'est-ce qui vous intéressait : la musique elle-même ou les concepts?

– Les concepts, mais j'écoutais aussi la musique. J'écoutais surtout du rock. C'était ce que j'avais envie d'entendre. J'étais intéressé par les sensations du rock et les concepts de l'autre musique.

– Quand vous avez commencé Roxy Music en 1971, vous aviez envie de mettre en œuvre certaines de ces idées?

– Bryan (Ferry) et moi venions tous les deux d'écoles d'art. Et chacun à notre manière, nous voulions appliquer à la culture populaire des idées que nous avions assimilées à l'école. Il faut vous souvenir que Bryan avait étudié avec Richard Hamilton, qui a probablement été le premier artiste pop au monde. Hamilton voulait s'emparer des objets de la culture vernaculaire et les absorber dans la culture des beaux-arts. L'un des objectifs de Bryan avec Roxy était d'inverser le processus, de rendre ces objets à la culture vernaculaire. Quant à moi, je voulais trouver un espace pour les idées. Ce n'était pas aussi original parce que c'était ce que le Velvet Underground et les Who avaient déjà fait. Il me semblait que je perpétuais leur invention.

– Et vous avez quitté Roxy Music parce que vous n'y êtes pas arrivé?

– J'ai avant tout arrêté de me produire en public. J'ai découvert que je préférais travailler seul.

– Mais vous avez quand même établi un réseau de musiciens.

– Ce n'est pas si organisé que ça. Il y a quelques personnes avec qui j'aime travailler. Parfois, une collaboration suffit, elle ne débouche pas sur un autre travail. D'autres fois... En fait, je vais travailler avec Bowie l'année prochaine. C'est assez intéressant parce que nous avons beaucoup collaboré à la fin des années 70 et rien fait ensemble pendant les années 80.

– Qu'est-ce qui vous décide à produire un disque?

– De toute évidence, il faut que j'aime la musique d'une manière ou d'une autre. Deuxièmement, il faut que je croie les gens avec qui je travaille prêts à tout essayer. Il y a beaucoup de musiques que j'aime, beaucoup, mais je ne les produirai jamais parce que je n'apporterais rien. Prince, par exemple : j'adore ses disques, mais je ne ferais rien d'autre que ce qu'il fait lui-même très bien.

– Quand vous parlez d'aimer la musique d'un artiste, il s'agit de toute son œuvre ou juste de la musique que l'on trouvera sur le disque que vous produisez?

– Aimer est un drôle de mot. Il faut qu'à l'écoute je me dise : Tiens, on pourrait aller quelque part. Il reste des endroits qui ne sont pas murés.

– Comment avez-vous travaillé avec James par exemple?

– Ils m'ont envoyé une maquette qu'ils avaient réalisée en quelques jours dans un studio du pays de Galles. Et je l'ai beaucoup aimée parce qu'elle n'était pas du tout travaillée. J'ai fait ma petite enquête et j'ai découvert qu'il leur avait fallu sept mois pour réaliser leur précédent album; il n'était pas excellent, il était surchargé, fatigué. Celui d'avant avait pris encore plus longtemps. J'ai essayé de construire une stratégie qui les forcerait à enregistrer rapidement. J'ai dit que nous allions enregistrer deux albums en six semaines au lieu d'un seul en sept mois. En fait, nous en avons enregistré trois, car le second disque, qui sortira début 1994, est en deux parties, chacune étant aussi longue qu'un album. Cette stratégie a parfaitement marché, personne ne savait où il en était. Il y avait tellement de chansons différentes que personne ne s'en rappelait. Tout le monde avait quelque chose à faire.

» L'une des causes de la mort des disques est due à cette situation : il y a cinq ou six personnes dans un studio; l'une joue, les autres restent là à lire des magazines ou à faire des suggestions plus ou moins enthousiastes. C'est la pire version possible de la démocratie. Pour James, comme tout le monde était très occupé, personne n'a commencé à vouloir reprendre tel petit élément du mixage, toute cette branlette qui détruit les disques.

– Vous utiliseriez une stratégie de déstabilisation avec quelqu'un de mieux établi, comme Bowie?

– Oui, j'y travaille. Je ne peux pas encore en parler. C'est ce que les gens attendent de moi. Mon objectif est de fixer l'attention des gens en des endroits utiles. Les musiciens ont beaucoup d'énergie, mais ils fixent souvent leur attention sur des détails dérisoires. Si vous vous concentrez sur la structure conceptuelle d'une chanson, les détails se règlent d'eux-mêmes. Sinon, vous pouvez passer des années à refaire des prises.

– Vous voulez dire que les musiciens ne savent plus pourquoi ils enregistrent?

– Non, mais les studios d'enregistrement multiplient les options. Chaque année, il y a des milliers d'innovations que l'on peut essayer, et des millions de combinaisons entre ces innovations et les techniques déjà existantes. Autrefois, on pouvait entrer dans un studio et essayer tout ce qui est possible en quelques jours. Aujourd'hui, c'est impossibile, mais les gens n'ont pas changé d'approche. Les possiblités de s'égarer sont énormes. Les disques qui ont pris trop de temps sont merdeux. U2 passe beaucoup de temps sur un disque. Quand une chanson est floue parce qu'ils l'ont trop tripotée, ils en redécouvrent la nature en la reprenant de zéro, en la réenregistrant simplement.

– Comment appliquez-vous ces idées à votre propre travail?

– J'aimerais pouvoir consacrer de plus en plus de temps à la réflexion et de moins en moins à l'exécution. Enregistrer en studio est l'une des activités les plus ennuyeuses que l'on puisse exercer sur terre aujourd'hui. C'est à peu près aussi intéressant que de travailler à la comptabilité d'une grande compagnie d'assurances. On disait : *«La politique, c'est comme les saucisses, il vaut mieux ne pas savoir comment ça se fait.»* C'est vrai des disques.

– Mais ces changements supposent que les musiciens jouent plus par eux-mêmes, s'en remettent moins à l'informatique...

– Et je ne joue pas beaucoup moi-même. Je parle beaucoup.»

Propos recueillis par THOMAS SOTINEL

Discographie

Boîtes à idées

BRIAN ENO est un artiste. Il ne pouvait sacrifier au rituel de compilation présentée sous coffret sans y mettre les formes. Première idée, séparer les chansons du travail instrumental. Chaque coffret propose trois disques et un livret. Le coffret *Vocal* est sans aucun doute le plus distrayant, le plus immédiatement provocant. A sa sortie de Roxy Music, Eno a poursuivi sur une voie adjacente. *Here Come the Warm Jets, Taking Tiger Mountain (By Strategy)*, respectivement publiés en 1973 et 1974, se jouaient des stéréotypes du rock avec une aisance et une liberté renversantes. A cette époque, Eno avait mobilisé la fine fleur des explorateurs britanniques.

Le solo de guitare dont Robert Fripp a gratifié *Baby's on Fire* est certainement l'un des plus beaux que le rock ait jamais suscités. Ailleurs, on retrouve ceux des membres de Roxy Music avec lesquels Eno n'était pas en bisbille, le guitariste Phil Manzanera, le saxophoniste Andy Mackay. Au fil des ans, le spectre musical s'ouvre. La collaboration avec David Byrne sur *My Life in Bush of Ghosts* (1978) ouvre des perspectives mondialisantes, mais l'influence du compositeur *ambient* se fait de plus en plus présente. Curieusement, les titres inédits qui concluent le troisième disque semblent indiquer un retour à une écriture plus directe. Ce premier coffret est accompagné d'un texte remarquable de Paul Morley, le plus provocant des critiques de rock britanniques.

Le second coffret propose, lui, une biographie d'Eno par *David Toop*. On y découvre la genèse de la musique *ambient* inventée alors qu'Eno, victime d'un accident, était coincé au lit et obligé d'écouter un seul des deux canaux d'un concerto enregistré en stéréophonie. C'est une première définition de la musique *ambient* : un concerto moins le soliste. C'est une musique qui ouvre l'espace par soustractions successives. Et pourtant, comme l'explique son créateur dans l'entretien ci-dessus, elle est encore gouvernée par des critères esthétiques classiques, qui la rendent immédiatement familière, habitable.

T. S.

★ *Vocal* et *Instrumental*, deux coffrets de 3 CD, ENOBX 1 et ENOBX 2, Virgin.

